



**HAL**  
open science

## L'emploi féminin en Moselle

Jean-Pierre Husson

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Husson. L'emploi féminin en Moselle. Sociologie. Université Paul Verlaine - Metz, 1980. Français. NNT : 1980METZ007L . tel-01775735

**HAL Id: tel-01775735**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01775735>**

Submitted on 24 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITÉ Paul Verlaine - METZ	
372	
N° de	
Cote	L/13 80/07
Doc.	Mag rouge

# L'EMPLOI FÉMININ EN MOSELLE

**THÈSE de 3<sup>e</sup> Cycle**  
présentée et soutenue publiquement à Metz  
le 10 Juillet 1980

par

**Jean-Pierre HUSSON**  
Agrége de l'Université

BU METZ : Saulcy



0400065905

Président du Jury :

Mr. F. Feter  
Directeur de  
l'U.E.R. de Géographie  
- Metz -

Thèse 3<sup>e</sup> cycle Géographie - Soutenue à l'UER  
lettres de Metz le 10.07.1980

—  
Mention Très Bien.

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE METZ	
N° d'inv.	53619
N° de cat.	TG3

# L'EMPLOI FÉMININ EN MOSELLE

**THÈSE de 3<sup>e</sup> Cycle**  
présentée et soutenue publiquement à Metz  
le 10 Juillet 1980

par

**Jean-Pierre HUSSON**  
Agrégré de l'Université

Président du Jury :

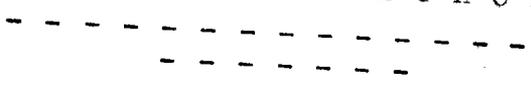
Mr. F. Reitel  
Directeur de  
l'U.E.R. de Géographie  
- Metz -

A V A N T P R O P O S  
=====

"Les femmes n'ont pas le  
droit d'entrer dans l'avenir  
à reculons".

Paul VALERY

PROBLEMES DE METHOLOGIE



Le sujet "L'EMPLOI FEMININ EN MOSELLE" est fondé sur une étude démographique. Selon Léon Buquet, la démographie est la "science dont l'objet est l'étude des populations humaines" (1).

Par population, nous devons comprendre "l'ensemble des habitants d'une zone géographique" (2), dans notre cas précis, l'ensemble des actives mosellanes.

Le travail du géographe consiste tout d'abord à décrire les caractères originaux de ce groupe de population puis à mesurer l'impact qu'il exerce sur l'économie régionale et sur les paysages qu'il contribue à modeler et à transformer. Il doit ensuite étudier la situation de ce groupe de population, en l'occurrence la population active féminine mosellane, chercher à mesurer les origines et les conséquences des handicaps subis par cet ensemble qui appartient à un département touché par le déclin des industries lourdes dominantes et peu pourvoyeuses en emplois féminins. Son étude doit déboucher sur une analyse régionale qui permet d'esquisser un découpage économique de la MOSELLE.

Evoquer le problème méthodologique consiste à définir, analyser et critiquer les sources d'information glanées pour tenter une synthèse sur l'emploi féminin. Cette étude se heurte tout d'abord à la variété et au caractère diffus et dispersé de l'in-

---

(1) et (2) : BUQUET Léon

Démographie, CORR. MASSON 1974, page 5 -

formation. Lancé en 1974 par le Président Giscard d'Estaing, le thème de l'Année de la Femme a favorisé la sortie de publications diverses qui touchent de près ou de loin ce sujet. A la base de notre étude se pose donc le problème du tri d'une information abondante et qui n'offre souvent qu'un rapport éloigné avec la recherche en géographie.

LES DONNEES STATIQUES : Elles constituent une base pratique et synthétique pour toute recherche en démographie. Les parutions de l'I.N.S.E.E., en particulier les résultats des recensements de 1962, 1968 et 1975, permettent de tracer une évolution précise qui prend pour base l'échelon communal.

A ce sujet, il est bon de reprendre quelques définitions pour éclairer le lecteur sur les limites de ces sources.

Par POPULATION ACTIVE, on entend le cumul :

- des personnes qui déclarent exercer une profession
- des chômeurs
- des militaires du contingent.

En réalité, la POPULATION ACTIVE EFFECTIVE se réduit aux personnes qui, ayant un emploi, exercent effectivement une activité professionnelle.

L'appareil statistique est donc un outil à utiliser avec prudence. Les chômeurs et les actifs dits "marginiaux" (travail temporaire) demeurent souvent difficiles à classer. Dans le contexte de crise que nous connaissons actuellement, l'écart entre les données statistiques et la réalité de l'emploi est particulièrement important chez les femmes. Il s'explique par le recours fréquent à l'emploi intérimaire ou à temps partiel non déclaré.

Les RECENSEMENTS donnent un tableau certes précis mais qui vieillit très vite. Pour compléter nos informations, les A.S.S.E.D.I.C. fournissent des tableaux de la situation de l'emploi. Reflet des données de la conjoncture, ces derniers nous éclairent sur la complexité fluctuante de tout sujet lié à l'emploi. Ces sources complémentaires sont indispensables. Le recensement de 1975 ne montre pour ainsi dire pas les conséquences de la crise sur l'emploi.

Nous constatons que, sous le même classement statique<sup>st</sup>, se rangent des données qui éclairent très différemment leur lecteur.

- . dans le cas des A.S.S.E.D.I.C., la synthèse est sacrifiée au profit de l'analyse.
- . en ce qui concerne les recensements, c'est le contraire.

Les statistiques s'avèrent être un outil nécessaire, mais insuffisant, discutable. Elles posent des problèmes d'interprétation qui, dans le cas d'une étude sur l'emploi féminin, sont accrus par les caractères spécifiques de l'activité des femmes :

Je veux parler de :

- la plus courte durée,
- la plus grande instabilité,
- la plus grande mobilité dans l'emploi.

L'I.N.S.E.E. publie des informations qui paraissent dans les Dossiers de l'Economie Lorraine. Ces derniers donnent un tableau précis d'une situation économique (par exemple la situation de l'emploi) à un moment donné. Très utiles, d'emploi aisé, ces

tableaux conjoncturels sont propices à l'analyse mais rendent délicat tout effort de synthèse.

L'I.N.S.E.E assure également les parutions des Déclarations Annuelles de Salaires. Les D.A.S. précisent la réalité de la situation de l'emploi régional en éclairant le lecteur sur les salaires, leurs inégalités mais elles sont sujettes à caution dans la mesure où elles correspondent à une assiette fiscale qui ne traduit pas toujours la réalité. Les revenus sont en effet souvent sous-évalués, en particulier dans le monde agricole.

Les A.S.S.E.D.I.C. font paraître régulièrement des bilans de la situation de l'emploi, du chômage. On peut ainsi évaluer les disparités entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Les données des A.S.S.E.D.I.C. sont aussi sujettes à caution. Elles se heurtent au problème du chômage déguisé, du travail au noir. Elles ne tiennent pas compte des femmes qui, après une période d'inactivité, cherchent à se réinsérer dans la vie active.

Les sources statistiques peuvent être complétées par :

- les publications de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- les données de la Chambre d'Agriculture, de la Direction Départementale de l'Agriculture et de l'Équipement.

Pour cette étude de l'emploi féminin, l'appareil statistique s'avère insuffisant, incomplet. Il prête à des erreurs et traduit mal la situation réelle. De nombreux secteurs restent trop souvent dans l'ombre. Les phénomènes frontaliers par exemple sont difficiles à cerner. Les actives dites marginales, les aides agricoles, les travailleuses intérimaires.

- 5

et les étrangères forment une masse d'actives non négligeable qui échappe souvent à la réalité des statistiques. Pour dresser un tableau complet et connaître la réalité de la situation de l'emploi féminin en Moselle, l'enquête sur le terrain s'avère indispensable.

### LES ENQUETES :

Elles forment le piment et la difficulté de la recherche. Elles permettent aux chercheurs d'échapper au danger de faire de la géographie en chambre. Elles sont le complément nécessaire des sources statistiques. Elles conduisent le géographe à une étude sur le terrain, toujours riche, en contact avec les populations concernées. La géographie n'est-elle pas tout d'abord l'étude et la description des paysages vus comme support des activités des hommes ?

L'enquête peut, au début de toute recherche, dérouter le chercheur. Elle engage des frais (courrier, transport, etc...), demande beaucoup de temps. Les résultats sont souvent décevants, incomplets. Les enquêtés, parfois pleins de bonne volonté, répondent mal aux questions. Ils discernent rarement les critères qui intéressent le géographe.

En premier, l'enquête pose un délicat problème de choix des critères de délimitation. Pour être utilisable, elle doit pouvoir être un élément de comparaison. Aussi, à la base de toute enquête, le chercheur doit établir un cadre qui permet de pouvoir comparer ses résultats. Il faut savoir établir des limites à sa recherche pour obtenir un échantillon cohérent et homogène (par exemple les femmes du milieu ouvrier du Pays-Haut).

Cette première difficulté relative à la conception des enquêtes n'est pas la seule. L'enquête pose aussi des problèmes d'interprétation. Elle ne donne qu'une image parcellaire de la situation, ne permet pas d'obtenir des résultats synthétiques et ne peut apporter qu'un complément illustrant une situation particulière. C'est le cas de mes enquêtes sur le lieu de résidence des travailleuses de chez BATA à Moussey. C'est aussi celui des travaux établis sur les chances des femmes à trouver du travail dans la vallée sidérurgique de l'Orne.

Illustration vivante de la recherche, l'enquête est le complément nécessaire des sources statistiques en géographie économique.

### LES DOSSIERS DE PRESSE :

Ils sont le troisième volet important dans la recherche. Ici aussi, l'abondance des documents peut laisser le chercheur quelque peu pantois : il doit classer, trier, dater et donner les références de l'article considéré.

On peut distinguer deux grands types de presse :

- la presse nationale fournit des articles de fond.

Pour ce travail, j'ai choisi de lire "LE MONDE" de façon suivie. Je complète cette lecture par des dossiers parus dans des revues hebdomadaires ("LE POINT", - "L'EXPRESS", etc...), dans des journaux syndicaux.

- la presse LOCALE, représentée ici par "L'EST REPUBLICAIN" et par "LE REPUBLICAIN LORRAIN" fournit des renseignements complémentaires qui ont le mérite d'être souvent pris sur le vif. Ecrits par des correspondants locaux, ces articles traduisent souvent la bonne connaissance des problèmes mosellans.

Ces informations sont malheureusement très nombreuses et parcel-  
laires. Elles correspondent rarement aux soucis du géographe.

Notre triple source de documentation, provenant des lec-  
tures et des enquêtes, donne un matériel considérable, difficile à  
clarifier et à synthétiser/. La dévalorisation de la frontière, en  
accentuant le caractère européen de notre étude, nécessite d'élar-  
gir nos sources en tenant compte des parutions sarroises et  
luxembourgeoises.

-----

I N T R O D U C T I O N  
+++++

Longtemps menacé, le département de la MOSELLE " a été constamment torturé par l'"Histoire" (I). Il offre un cadre de recherche privilégié pour le géographe qui trouve ici des conditions naturelles variées et des données humaines en mutation rapide.

Couvertes de sombres forêts de résineux, les Vosges gréseuses sont rurales. Elles s'opposent aux fortes densités des régions cosmopolites et laborieuses du Pays-Haut et du Bassin Houiller, deux zones dont l'expansion ancienne est aujourd'hui très dangereusement menacée.

Pays traditionnellement dominé par l'industrie lourde, la Moselle cherche aujourd'hui à diversifier ses activités. Région bilingue, elle cherche à rompre avec son image de marque : celle d'un pôle industriel lourd dont la prospérité fut basée sur l'exploitation du sel, du charbon et du minerai de fer (minette).

Le renouveau mosellan se traduit par un élargissement

---

(I) cf DRIANT Paul - introduction à l'ouvrage "LA MOSELLE"  
col. Richesses de France  
Publication du Conseil Général.

de la gamme des emplois. Le secteur des industries légères (en particulier l'industrie automobile) et les activités tertiaires, sont ici les éléments décisifs de restructuration de l'emploi.

Confrontée à une crise de structure des industries lourdes, la Moselle habituellement peu pourvoyeuse d'emplois féminins, offre aujourd'hui aux actives des possibilités de travail plus nombreuses et plus diverses.

Aussi, avec les sociologues et les psychologues, il est normal que les géographes se penchent sur les problèmes de la condition féminine. Ce problème mérite une approche spécifiquement géographique. Il faut mesurer et apprécier le rôle tenu par les Mosellanes actives au sein de l'économie régionale.

Il s'agit de dégager la part de responsabilité des femmes dans la répartition et dans les mutations des populations et des activités de l'espace mosellan.

En définitive, l'activité féminine soulève un problème d'aménagement du territoire :

- dans quelle mesure l'emploi féminin contribue-t-il à "corriger les déséquilibres économiques, démographiques, financiers et sociaux" ? (I)

---

(I) GROS RICHARD F. - l'Aménagement du Territoire - Dossiers et documents du Monde, n° 16 - Déc. 1974

## - PREMIERE PARTIE -

### I - LE CADRE GEOGRAPHIQUE

Annexé à l'Empire allemand de 1870 à 1918, le département de la MOSELLE forme une entité économique et humaine dont l'unité s'est cimentée dans une histoire tourmentée.

La région présente une unité climatique certaine. Rudesse des températures et brutalité des changements de temps dominant. La station météorologique de Courcelles-Chaussy notait pour la campagne Octobre 1974 - Septembre 1975 un total des précipitations, de 655 mm, répartis en 166 jours - une amplitude thermique moyenne de 18,4° (moyenne de 3,6° en Février, de 22° en Août).

Le réseau hydrographique formé par la Moselle et ses affluents favorise les relations avec les pays rhénans, en particulier avec la SARRE et le LUXEMBOURG. La Moselle canalisée atteste le désir de plus grande ouverture sur l'Europe communautaire. "Partie intégrante du Bassin de Paris" (I), la Moselle correspond

---

(I) CHABOT. G. Géographie régionale de la France

Paris - Masson, 1975, p. 273

à la zone Nord du plateau lorrain. Limité à l'Est par les Vosges gréseuses boisées et humides, le département mosellan se termine par la boutonnière du Warndt riche en couches de charbon au pendage très redressé.

A l'ouest, la Moselle s'écoule au pied de la cuesta bajocienne disséquée par le drainage obséquent des affluents de la rive gauche (Orne, Fensch). C'est à la partie supérieure du Lias qu'affleure le minerai de fer alénien, la célèbre "Minette" dont la faible teneur est aujourd'hui un des éléments d'explication du déclin sidérurgique.

A - La variété des richesses naturelles

I - Une dominante de riches terroirs

Dans l'ensemble, la Moselle est une région qui offre des conditions agricoles favorables. Les périmètres topographiquement accidentés, peu propices à l'utilisation de matériel agricole, sont peu répandus et périphériques. Le déclin agricole ne touche que les cantons des Vosges gréseuses. (Phalsbourg). Les sols y sont minces, fragiles et mal décomposés. Ils sont très souvent abandonnés à la reforestation en résineux.

Sur les côtes de Moselle, l'économie traditionnelle alliant vignes et vergers sur les pentes, forêts sur les revers de cuestas, prés et labours dans la plaine, a aussi beaucoup reculé. Autrefois terrains riches, éléments de complémentarité indispensables dans le cadre d'une économie autarcique, les côtes de Moselle étaient des ...

---

pays de vignobles (Novéant) et "surtout dans le voisinage de Metz, de vergers, de groseillers, de champs de fraises" (1). Aujourd'hui, les pentes sont gagnées par les friches. Les communes proches de Metz sont envahies par les constructions de pavillons (le village de Vaux par exemple).

Partout ailleurs, sur le plateau lorrain, les conditions naturelles sont favorables à la création de grandes exploitations mécanisées. Les sols sont riches, épais, souvent meubles. Une large plaque de loess s'étend entre Metz et Boulay. Sur ce plateau lorrain, l'habitat groupé demeure. Les villages-rues aux maisons jointives, profondes, précédées d'un large usoir, se dépeuplent. Les zones de faible occupation touchent non pas les régions qui offrent les conditions naturelles les plus mauvaises (Vosges gréseuses) mais les cantons ruraux dotés de conditions pédologiques et climatiques favorables. Ces cantons se sont orientés vers la production céréalière mécanisée. Les terres labourables passées de 144.835 ha. en 1974 à 146.913 ha. en 1975 se sont agrandies de plus de 2.000 ha. en un an (2).

La productivité, par homme est élevée, mais les emplois offerts sont rares, presque exclusivement agricoles.

Les possibilités d'emplois féminins sont très limitées. Les jeunes quittent la campagne et alimentent un mouvement d'exode rural qui persiste. De 1968 à 1975 l'arrondissement de Château-Salins a ainsi perdu 1190 habitants.

---

(1) DEMANGEAON A. - La France Economique et Humaine  
Géographie universelle T. VI - Colin 1946 p.261

(2) cf. Situation économique du département de la MOSELLE, année  
1975 - Chambre de Commerce et d'Industrie de la MOSELLE.



2 - LA DEPRESSION CHARBONNIERE (1) DU WARNDT

"Pays noir" assez récent (2), en position frontalière, le Bassin Houiller présente une structure urbaine en grappe. Il existe ici une nébuleuse urbaine sans véritable centre directionnel.

Les paysages sont dans l'ensemble moins dégradés que dans les régions minières plus anciennes (cf les alignements des coronas du Nord dépeints par ZOLA dans Germinal au début du siècle).

Dans cette région dépourvue de grandes villes, SARREBRÜCK tend de plus en plus, malgré sa position extérieure, à jouer le rôle de métropole pour cette région où la frontière politique n'est pas une frontière linguistique.

Longtemps victime de sa position excentrique et frontalière, la zone des houillères fut peu mise en valeur par l'Allemagne entre 1871 et 1918. Se trouvant de 1918 à 1939 sur le glacis de la défense française (ligne Maginot), elle continue à avoir une production volontairement limitée (4,1 M.t. en 1923). L'extraction modernisée a permis d'atteindre et de maintenir une production avoisinant les 15 m.t. entre 1959 et 1966.

De 1969 à 1974, cette production a continuellement décliné passant de 13,9 mt à 9,1 mt. La crise pétrolière semble augurer une certaine reprise, favorable au maintien de l'équilibre régional. Le programme de relance de 1975 s'est traduit par la réouverture de SAINTE-FONTAINE, le maintien de la HOUE à 7000 t. par jour. Pour la première fois depuis 1957, les effectifs employés ont remonté (19.500 ouvriers).

---

(1) cf REITEL F - Les régions de la France de l'Est-STRASBOURG 1966 p. 65 à 74

(2) 0,5 mt. extraits en 1880, 15 mt. en 1960, 10 mt. en 1978.

La fin de la récession charbonnière permet de redonner confiance à la région. Avec un rendement-fond élevé (4.537 kg/jour) contre 2.700 en 1961, les H.B.I. atteignent une production de 10,2 mt en 1977 (1). Cette dernière fournit une énergie électrique abondante (3,5 milliards Kwh). C'est un atout décisif pour intensifier la croissance des industries légères, seules susceptibles d'offrir un grand nombre d'emplois féminins. (2)

Le charbon reste le pain des industries lourdes. Rénovées et moins polluantes, les cokeries, les centrales thermiques (CARLING - MARIENAU) dominant le paysage. Des faiblesses existent cependant. Elles rendent nécessaire la diversification des activités. Les cokeries, sensibles à la mauvaise conjoncture sidérurgique, limitent leur production (2,1 mt).

Localisée sur le Bassin houillier et sur les gisements salifères, la chimie lourde offre des emplois peu nombreux et à fort taux de masculinité (88,5 %). Ainsi pour la Moselle, La Chambre régionale des Industries Chimiques ne recense que 4.300 actifs à 90 %, employés dans des établissements de plus de 200 salariés.

**3 - La minette lorraine et le sel gemme**

Le Pays-Haut mosellan, axé sur les vallées de l'Orne (GANDRANGE, ROMBAS, MOYEUVRE) et de la Fensch (UCKANGE, HAYANGE) est un bassin sidérurgique basé sur le minerai de fer.

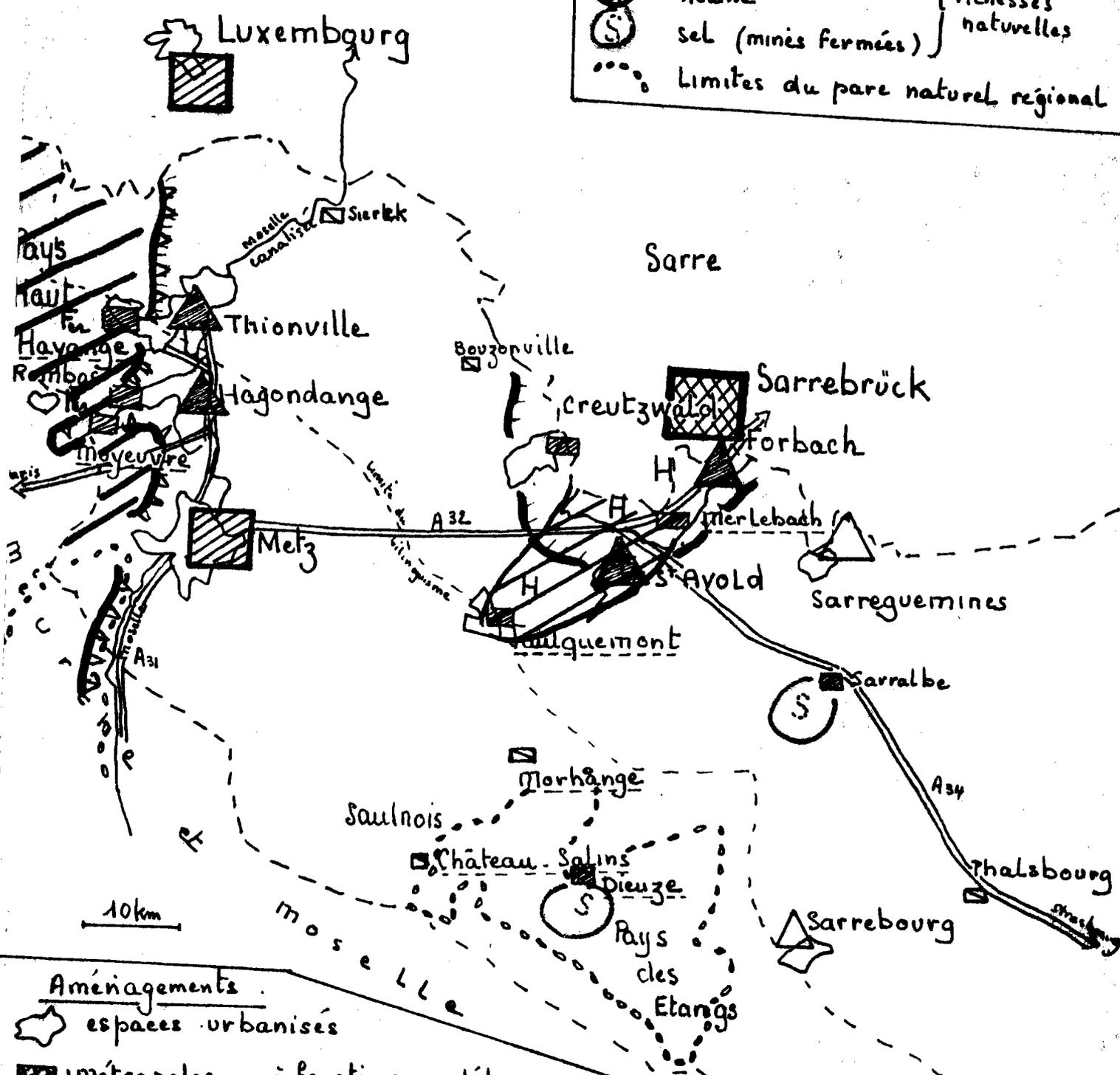
- 
- (1) On note une très légère relance de la production qui avait régulièrement décliné, passant de 12,8 Mt en 1970 à 10 Mt en 1975.
  - (2) La production d'électricité présente une croissance soutenue. Elle passe de 6,2 milliards Kwh en 1970 à 10 milliards de Kwh en 1977.

# La Moselle

CROQUIS DE présentation générale

Légende

- relief de côtes
  - minerai de fer
  - houille
  - sel (mines fermées)
  - Limites du parc naturel régional
- } richesses naturelles



## Aménagements

- espaces urbanisés
- métropoles → à fonctions complètes
- régionales → à fonctions incomplètes
- villes de commandement → à dominante industrielle
- local → à dominante tertiaire
- petites villes à mono activité industrielle
- bourg rural
- zone à réaménager
- autoroute
- Hagange → recul démographique

Aujourd'hui en crise, la sidérurgie est encore trop étroitement corsetée à l'amont des vallées.

Ateliers sidérurgiques, hauts-fourneaux, cimenteries, dessertes ferroviaires et cités sont souvent imbriqués. L'entassement résulte du manque de place. L'espace est inorganique, non aménagé. Le paysage traduit une croissance désorganisée, faite sans souci d'aménagement.

Les activités tendent à migrer vers la Moselle canalisée qui offre de vastes espaces-plans, une infrastructure efficace pour le transport des marchandises (trains), des navettes fréquentes et rapides pour la circulation des hommes (Métrolor), une organisation urbaine cohérente faite autour de villes aux fonctions un peu plus diversifiées (THIONVILLE, HAGONDANGE) (1)

Région cosmopolite densément peuplée, le Pays-Haut s'est surtout développé à partir des années 1890. La croissance est liée à l'utilisation du procédé THOMAS-GILCHRIST de déphosphorisation (1877). Aujourd'hui, l'extraction du minerai de fer régresse. Elle est passée de 27,1 mt à 18 mt entre 1970 et 1977. Pour cette même période, la production d'acier est tombée de 8,2 mt à 6,5 mt.

Sur le revers de la cuesta, le minerai de fer est souvent la seule activité d'une commune. Dans ce milieu rural, toute fermeture est un drame pour la population concernée.

---

(1) cf carte - LA MOSELLE - croquis de présentation générale  
p. 15

Cette situation s'est surtout vérifiée dans le canton de FONTOY. L'arrêt d'un siège menace la vie même de la commune qui l'abrite.

L'exploitation par galeries sur le front de côte offre une moindre tyrannie de la mine sur l'environnement local qui possède souvent d'autres atouts : la sidérurgie, les cimenteries, les transports ferroviaires ; un ensemble d'activités où l'embauche des femmes est très limitée.

Les problèmes humains liés au monolithisme d'une industrie se retrouvent dans les zones d'extraction du sel. Les plates-formes chimiques de DIEUZE et SARRALBE ont pour origine l'extraction du sel. Les difficultés de cette branche sont aujourd'hui atténuées grâce à une diversification des productions chimiques. DIEUZE s'oriente vers la chimie organique et SARRALBE a construit une unité de polyéthylène.

Dans les deux cas, le changement ne s'est pas opéré au profit de l'emploi féminin. La situation économique reste fragile. La place des femmes dans les secteurs d'activité demeure assez limitée. Sur 1125 ouvriers recensés en 1975 à Dieuze, on ne comptait que 205 femmes.

-----

B - Une position carrefour

- 1 - Au sein du cadre européen, la Moselle est dotée d'axes de communication satisfaisants.

Au centre de la métropole d'équilibre, METZ s'affirme de plus en plus comme noeud autoroutier et ferroviaire. Doté de moyens de transport efficaces présentant une trame dense, Metz facilite les migrations de travail et le transport des marchandises.

Seuls, le Saulnois, le Pays des Etangs et le pays de BITCHE sont dotés d'une infrastructure insuffisante et incomplète.

Comme le souligne le schéma d'aménagement de la Métropole Lorraine, (I) "le problème des relations est primordial". Les transports participent efficacement au développement économique. Ils intéressent tout autant l'investisseur fournisseur d'emplois, que le client, acheteur de biens et de services.

La nature, la qualité et la fréquence des transports sont des éléments décisifs pour analyser les emplois et les activités. Nous nous attacherons en particulier à mettre en lumière les liens qui existent entre, d'une part les transports et d'autre part les effectifs, la nature et la qualité de l'emploi féminin.

Le schéma d'aménagement et d'urbanisme de l'axe NANCY-METZ-THIONVILLE doit être capable de donner une forte impulsion au développement lorrain. Il doit assurer un cadre de vie meilleur.

---

(I) O.R.E.A.M. Lorraine

Dans cette politique d'aménagement, le rôle dévolu aux transports est capital. Essayons ensemble d'en analyser brièvement les principales composantes :

. LA MOSELLE CANALISEE

Aménagée au gabarit européen, reliée à l'ensemble des canaux de l'espace rhénan, la MOSELLE doit être l'axe de liaison avec les pôles industriels nouveaux desservis efficacement par la route, le rail, le canal et même le télex.

Réalisée entre 1958 et 1964, la canalisation atteint Frouard en 1973, Neuves-Maisons en 1978. Accessible aux bateaux de 1350t. et aux convois poussés de 3200 t, la Moselle canalisée touche des villes qui jusqu'ici avaient connu un développement presque exclusivement lié aux activités tertiaires : Metz par exemple.

Le constat des aménageurs de l'OREAM disant : "Villes et industries de Lorraine ne se sont pas fécondées : les industries n'ont pas créé de villes autour d'elles et les villes ne sont pas constituées en centres industriels" (1) risque d'être bouleversé par les nouvelles infrastructures liées à la canalisation et à l'implantation d'industries sur l'eau.

Certes les résultats escomptés sont décevants. Prévu et conçu pour remédier au ravitaillement des ensembles sidérurgiques alors prospères, l'axe mosellan voit son trafic se réduire avec la crise. De 1974 à 1976, ce trafic est passé de 9 mt à 7,2 mt. Pour remédier à ce changement de conjoncture, il est nécessaire de pallier la baisse des tonnages transportés par une amélioration de la qualité des chargements, par un encouragement à l'utilisation plus systématique de techniques sophistiquées : conteneurs, porte-barges, péniches spécialisées.

---

(1) cf O.R.E.A.M. LORRAINE - Schéma d'aménagement de la métropole lorraine p. 28 -

A cinq jours de la Mer du Nord, Metz est déjà devenu le premier port fluvial français pour le trafic céréalier.

La canalisation, facteur d'aménagement de l'axe mosellan, doit permettre, par la création de pôles industriels, de lancer des traits d'union entre les villes à fonctions tertiaires et les bassins industriels. La Centrale thermique de la MAXE et la raffinerie d'HAUCONCOURT en sont les premiers maillons.

• LES DESSERTES FERROVIAIRES cadencées permettent un brassage rapide et efficace dans la métropole d'équilibre. Depuis peu, un système de dalle-"parking" à la gare permet de stationner aux voitures particulières - 670 places à la gare de METZ - Le train, en continuité de l'utilisation de l'automobile, accroît encore la souplesse et la rapidité des déplacements. Cette technique de "parking" à la gare est en particulier très appréciée des femmes qui craignent de circuler seules à pied pour atteindre la gare.

Le succès des cadences de type METROLOR a poussé la S.N.C.F à étendre l'expérience à METRO-ORNE (Ligne HAGONDANGE-Jarny) puis à METROVOSGES.

Le système METROLOR mis en place en 1970 consiste, sur la ligne THIONVILLE-NANCY, à faire partir dans chaque sens quinze trains par jour, ceci à une heure d'intervalle.

Cette liaison facile est un élément favorable à la mobilité des actifs. En utilisant les rames Métrolor, les usagers

économisent du carburant et épargnent des fatigues supplémentaires.

Le système METROLOR favorise en particulier une plus grande mobilité des actives du secteur tertiaire. Il peut permettre l'économie d'une voiture dans les ménages où il existe deux salaires.

• LE RESEAU AUTOROUTIER reste incomplet et inégal.

L' A 31, (1) artère maîtresse de la métropole, est une autoroute interurbaine. Elle facilite les échanges des actifs. Elle est aujourd'hui menacée de saturation.

A la périphérie des villes apparaissent, à proximité des échangeurs, des zones industrielles viabilisées (STE-FOY, WOIPPY, HAUCONCOURT, MAIZIERES LÈS METZ) et des grandes surfaces commerciales (alimentation, meubles...).

L'A 31 et ses bretelles (vers HAYANGE par exemple) sont intégrées à l'économie régionale. Elles facilitent la mobilité des actifs (2). Elles fournissent de nouveaux sites industriels et favorisent le desserrement des activités tertiaires qui exigent de vastes espaces (hôpitaux, hypermarchés etc...).

A péage, les autoroutes récentes semblent moins bien intégrées à l'économie lorraine.

Grâce à la construction de l'A 4 (METZ-PARIS), de l'A. 32 (METZ-MERLEBACH) prolongée par l'A. 34 (via STRASBOURG), METZ est devenue une croisée autoroutière.

---

(1) cf carte page 15

(2) Dans un article du Monde daté du 16.1.1980, Madame Claude du GRANRUT reprend une étude parue au Comité Economique et Social : "De Mars 1971 à Mars 1977, 80 % des salariés du secteur privé qui ont changé d'entreprise, n'ont pas changé de commune, 10 % sont restés dans le même département et 5 % dans la même région".

Construite par l'A.P.E.L. (Autoroute PARIS-EST-LORRAINE) l'A. 4 est sous-utilisée. Récente et à péage, l'A. 4 et ses prolongements traversent en étrangers des régions surtout rurales, peu dynamiques. Cette autoroute n'a encore pas permis d'estomper le déséquilibre existant entre l'Est du département qui reste enclavé, et l'axe de la métropole d'équilibre qui, grâce à une gamme complète de moyens de transports, offre une grande facilité pour la circulation des hommes, des idées et des produits.

Cette brève présentation permet de déceler les inégalités des infrastructures de transport. De plus en plus, ces infrastructures permettent de bonnes liaisons avec les pays rhénans au détriment des relations avec les espaces situés à l'ouest et surtout au sud de la Lorraine.

Malgré les réalisations de pointe (type METROLOR), les infrastructures font de la Lorraine "un angle mort relatif entre FRANCFORT, BALE et PARIS" (1), une région encore dépendante et tiraillée entre l'attrait parisien et la proximité du sillon rhénan.

## 2 - Le cadre européen : atout ou handicap ?

Le proche environnement mosellan : le LUXEMBOURG, les

---

(1) cf LA LORRAINE : G. CAZES, J. DOMINGO, G. DOREL, A. GAUTHIER  
A. REYNAUD

"Länder" de SARRE et Rhénanie-PALATINAT offrent une image beaucoup plus dynamique que la Moselle.

Intégrée à l'espace lorrain, la Moselle connaît une "structuration incomplète des espaces" (1). C'est une région carrefour écartelée.

L'espace Rhéno-Sarrois bénéficie d'un plus grand dynamisme démographique, d'une structure urbaine plus solidement hiérarchisée, d'un réseau autoroutier plus complet, d'une diversification plus ancienne et plus poussée des activités.

Les fonctions de capitale régionale (SARREBRÜCK) ou politique (LUXEMBOURG) donnent aux villes un caractère monumental plus prononcé. La diversification des activités est plus marquée.

Les industries houillères ou sidérurgiques ne sont ici qu'une des composantes régionales. Les femmes bénéficient de vastes possibilités d'emplois dans les industries légères et les activités tertiaires. Sidérurgie et industrie charbonnière ont depuis longtemps établi une intégration amont-aval de leurs productions. A ce sujet, l'exemple de SARREBRÜCK est clair. La ville, qui abrite le siège social des Saarbergwerk, cumule les pouvoirs directionnels et financiers. SARREBRÜCK, capitale du Land sarrois, peut plus facilement décider de la création d'industries aval pouvant assurer l'écoulement des produits sidérurgiques (industrie des constructions métalliques, de l'automobile).

---

(1) cf Découvrir la France - LAROUSSE - tome sur la LORRAINE  
p. 219

Terminal fluvial sur la Sarre canalisée, Sarrebrück est d'autre part bien relié au reste des voies d'eau à grand gabarit du monde rhénan.

La frontière, perméable depuis la formation du Marché commun, oppose une région mosellane spécialisée dans les industries lourdes peu pourvoyeuses d'emplois féminins et des régions périphériques aux assises économiques plus diversifiées.

Le phénomène frontalier est un élément original qui contribue à placer l'analyse de l'emploi féminin régional dans un cadre plus vaste, fluctuant en fonction des données de la conjoncture économique de l'Europe rhénane.

-----

### 3 - Une trame urbaine insuffisante et peu hiérarchisée

La trame urbaine mosellane est surtout marquée par l'empreinte de la fin des XIXe et XXe siècles.

La vie urbaine est fille de l'industrialisation. Elle a permis de fixer de forts contingents de populations cosmopolites.

La croissance urbaine, contemporaine du développement des chemins de fer, s'est faite dans le respect du "laisser faire" des théoriciens de l'économie libérale. "Appliqué au développement urbain, il a un résultat lourd de conséquences" (1).

Les cités ouvrières ont grandi sans souci de planification, au gré des besoins, en fonction de la spéculation. Prenons comme exemple le cas de Rombas, situé dans la vallée de l'Orne; Rombas présente un magma urbain non planifié, situé à proximité d'une batterie de hauts fourneaux et d'une cimenterie. Un lacs de lignes ferroviaires longe la rivière et coupe en deux la rue principale qui accueille les seuls services élémentaires ici présents. Ville de près de quinze mille habitants, ROMBAS ne dispose que d'un ciné-club ouvert depuis 1977.

La présence urbaine est inégale. Le sillon mosellan (METZ-THIONVILLE-vallées de l'ORNE et de la FENTSCH) et le bassin charbonnier, abritent l'essentiel de la vie urbaine. Les densités avoisinent  $300 \text{ h/km}^2$  mais restent très inférieures à celles de la région parisienne ( $700 \text{ h/km}^2$ ) ou des pays rhénans ( $450 \text{ h/km}^2$  en SARRE).

---

(1) cf GEORGE P. Précis de géographie urbaine

Ailleurs, l'urbanisation reste souvent limitée à quelques villes moyennes (SARREBOURG) et quelques gros bourgs (CHATEAU-SALINS) qui abritent les services élémentaires et des ateliers souvent de taille modeste.

L'organisation urbaine marquée par des disparités internes souffre d'un manque de structuration de son réseau. Elle se présente sous forme de bassins où s'étendent des nébuleuses qui forment plus un magma qu'un ensemble structuré et cohérent. Les grappes urbaines sont formées de la juxtaposition de villes aux fonctions spécialisées, à dominante industrielle. "Presque autonomes par rapport à METZ ou à NANCY, elles sont en réalité puissamment dépendantes des entreprises dominantes dont les centres de décision peuvent se situer fort loin de la région lorraine" (1)

Fragiles dans leur économie, trop spécialisées, ces "villes" sont dépendantes. A leur sujet, il semble impropre de parler de villes. Les fonctions urbaines sont en effet très imparfaitement réalisées.

Formant des taches de densités élevées (230.000 habitants pour le Bassin Houiller, 600.000 pour le S.D.A.U du Nord Moselle Lorrain), ces villes restent très démunies en activités tertiaires, en pouvoir de décision. Le secteur tertiaire, traditionnellement pourvoyeur d'emplois féminins est peu répandu. Actuellement, touchées par la crise des industries sidérurgiques et extractives, elles connaissent un recul démographique marqué. Les cantons de Hayange et de Fontoy connaissent un bilan démographique négatif depuis 1968. Passant de 22966 h en 1968 à 20426 h en 1975, Hayange perd 11,1 % de sa population.

---

(1) cf La LORRAINE - op. citée page 21 -

Considérés comme villes si l'on tient compte de la nombreuse population qui y réside, ces ensembles inorganiques, dépendants et spécialisés, n'abritent pas en réalité d'activités urbaines capables de donner à l'ensemble un dynamisme interne. La "ville" n'est pas ici un pôle d'attraction qui bénéficie d'une zone d'influence.

Les véritables villes organisées de façon cohérente, modelées par une croissance historique, animées par des activités variées et exerçant un impact sur une zone d'influence, sont assez rares en MOSELLE (1). Seules ces villes offrent des possibilités d'emplois féminins réelles et variées.

La carte de présentation de la MOSELLE montre qu'elles se localisent surtout le long de l'axe mosellan, secondairement au contact du Bassin Houiller, à proximité de la frontière sarroise.

Les villes sises au pied de la côte de Moselle connaissent une prospérité ancienne. A l'époque gallo-romaine, METZ fut une prospère cité commerciale dont on estime la population à trente ou quarante mille habitants. L'Eglise de Saint-Pierre aux Nonnains prouve la précocité de sa foi chrétienne (IVe siècle).

Au XIIe siècle, "l'ampleur du temporel des évêques, la commodité de la situation, l'intérêt que lui portent les empereurs, assurent à cette cité une place de première grandeur" (2).

Ville libre, impériale, Metz s'assure une grande prospérité par son commerce avec les pays rhénans.

---

(1) cf carte présentation de la MOSELLE, page 15

(2) PARISSÉ M., Histoire de la LORRAINE,  
Privat Editeur, Toulouse, 1978, - 494 p.

THIONVILLE et YUTZ étaient des sites appréciés par Charlemagne. Après un long passé brillant qui marque encore la morphologie des villes (plan en damiers du vieux METZ, Tour aux Pucés de THIONVILLE), les villes ont connu une grave crise économique et démographique après 1870.

Proche de la nouvelle frontière, METZ fut placée en position stratégique. Elle perdit pour plus de cinquante ans sa fonction de capitale régionale. Sa fonction militaire, matérialisée dès le XVIIIe siècle par ses importants remparts, s'accroît au point d'étouffer les autres activités, en particulier l'industrie.

Aujourd'hui, Metz reste encore marquée par l'hémorragie subie à la fin du siècle dernier, époque marquée par la seconde révolution industrielle, les constructions ferroviaires et la croissance urbaine. Le secteur tertiaire domine (65 % des actifs) et explique l'essor récent de la ville (120000 habitants). Le rayonnement de Metz s'est en particulier effectué par la croissance de ses équipements bancaires (Banque Populaire, Crédit Mutuel, ...). Son essor commercial est aujourd'hui étoffé. Aux 5300 étudiants de l'université (à la rentrée 1977 - 1978) s'ajoutent l'Institut Régional d'Administration (I.R.A). Les UER d'écologie et de musique contemporaine ont en particulier une audience qui dépasse le cadre de l'hexagone.

La sous-industrialisation s'avère cependant grave. Le retard industriel lié à l'histoire de la cité est un handicap pour l'avenir et l'équilibre économique de METZ.

Ville de la sidérurgie, THIONVILLE a connu sa journée "ville morte" le 25 mars 1977 pour manifester contre la décision de fermeture et de destruction de son haut-fourneau.

Seules, SARREGUEMINES et SARREBOURG sont des villes de commandement local à dominante tertiaire.

L'approche d'une étude urbaine de la MOSELLE prouve le lourd handicap de la région. Le manque de hiérarchie et de structuration de la vie urbaine gêne la croissance des activités tertiaires, principal élément de la promotion de l'emploi féminin. Les villes les plus attractives sont hors des frontières. Elles étendent en MOSELLE leur zone d'influence. Elles drainent la main-d'oeuvre, attirent, malgré le change défavorable, les acheteurs de services rares, investissent en France des capitaux dans l'industrie et les biens fonciers.

- - - - -

C - UNE SITUATION DEMOGRAPHIQUE LONGTEMPS FAVORABLE

1 - L'historique de l'évolution de la population explique les problèmes actuels

. Le département de la MOSELLE (1) avait atteint un premier maximum de population en 1851. Ce maximum s'élève à 525.000 habitants. Il correspond à une hausse de 25 % par rapport à 1800.

L'annexion de 1871 bouleverse le profil démographique du département.

. La dépopulation du département, d'abord lente, se précipite avec l'occupation allemande après 1871. Le département passe de 513.000 habitants à 490.000 habitants entre 1866 et 1872. La thèse de F. ROTH précise que la MOSELLE perd une partie de sa bourgeoisie pro-française. "Les Alsaciens-Lorrains ont <sup>nourri</sup> ~~trouvé~~ un puissant mouvement d'émigration de nature politique qui a dirigé vers la France une partie de leurs élites sociales et de leur jeunesse" (2).

. A l'hémorragie rurale que l'on retrouve partout s'ajoutent ici les conséquences de la guerre de 1870. La région a été le champ de bataille (GRAVELOTTE, SAINT-PRIVAT). Son dynamisme urbain a été en partie décapité. La bourgeoisie amputée par l'émigration subit une conjoncture économique défavorable. Glacis frontalier, la MOSELLE se hérissé de fortifications qui gênent la croissance des villes. Celles-ci restent étriquées derrière leurs remparts.

---

(1) limites départementales de l'ancien département de la MOSELLE qui inclut l'arrondissement de BRIEY mais exclut ceux de SARREBOURG et CHATEAU-SALINS.

(2) HISTOIRE DE LA LORRAINE de 1300 à nos JOURS.  
Bonnefont J.C., Barral P., Dion R.M., Peltre J., Roth F., Privat - Col Le Temps Passé 1979 - p. 455 - op. citée p. 47

L'essor de METZ a longtemps souffert de l'emprise militaire. "Les Allemands firent de METZ le coeur d'un camp retranché de plus de 60 kilomètres de tour. Après 1871, appauvrie par l'exode des principales familles, METZ a vu se rétrécir son horizon et se fermer la perspective d'une vie industrielle" (1).

. Le redressement ne s'opère que dans la dernière décennie du XIXe siècle pour s'arrêter brutalement en 1918. En vingt-cinq ans la MOSELLE, qui construit ses bases sidérurgiques, s'accroît de cent cinquante mille personnes. Le bilan migratoire est positif. Les étrangers qui formaient 3,80 % de la population en 1880 représentent 8,10 % des Mosellans en 1905. Les autorités installent des populations allemandes pour accentuer la germanisation des régions à dominante francophone, en particulier la vallée de l'ORNE. Selon le recensement de 1910, la Moselle compte 609436 habitants parmi lesquels 439383 Alsaciens-Lorrains, 120813 Allemands, et 49240 étrangers.

. La période 1918 - 1946 est marquée par une évolution démographique en dents de scie. Elle reflète fidèlement l'évolution historique marquée par les deux guerres mondiales, la phase de prospérité des années 1925 - 1929, la crise de 1929. La guerre de 1914 - 1918 amène une diminution de soixante-cinq mille personnes. Le retour de l'ALSACE-LORRAINE à la France se conjugue à partir de l'année 1924 avec la période de prospérité. Le pays<sup>se</sup> relève<sup>de</sup> ses ruines, reconstruit des équipements lourds. La MOSELLE redevenue française fait figure de région démographiquement

---

(1) - DEMANGEON A., Géographie universelle, tome VI, page 477.

(2) - DUBY G. HISTOIRE DE LA FRANCE Tome 3, page 231.

dynamique face à une France mutilée par la guerre (1,4 millions de morts, 3 millions de blessés) et victime d'une sous-natalité persistante.

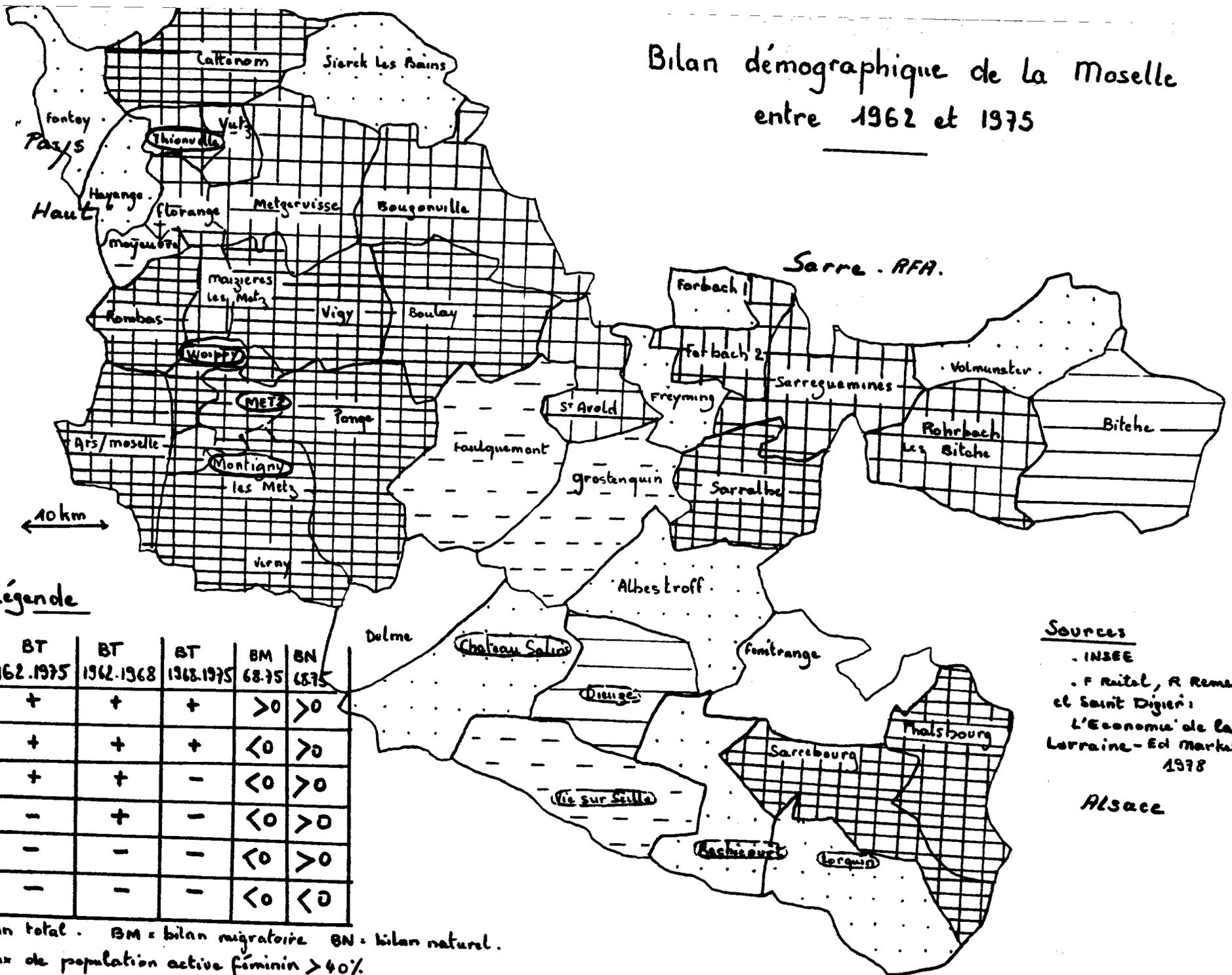
. Pour la période 1900, le taux de natalité était de 22,2 % en France contre 36,1 % en Allemagne (2).

. La MOSELLE atteint 693.000 habitants en 1931. Le gain de 100.000 habitants en une décennie est lié à la prospérité. Il s'explique par un bilan migratoire positif. La reconstruction de l'économie passe par l'appel à la main-d'oeuvre étrangère. Les 2,9 millions d'étrangers forment 7 % de la population française. Ce sont surtout des ITALIENS (35 %) des POLONAIS (20%) des ESPAGNOLS (15 %). Les régions industrielles mosellanes deviennent cosmopolites au cours des années 1925. Les étrangers combler en particulier les déficits observés par le départ des Allemands en 1919.

La prospérité fait naître des problèmes sociaux. Les ouvriers étrangers sont mal intégrés. Ils forment des "colonies" conservant leur langue et leurs traditions. Comme le souligne le père BONNET dans son ouvrage "L'Homme du Fer", les maîtres de forge, soucieux d'établir leur pouvoir sur des assises solides, ont longtemps encouragé et maintenu la diversité issue du cosmopolitisme. C'est un élément décisif pour atténuer la conscience de classe du monde ouvrier cosmopolite.

La crise de 1929 atteint la croissance démographique. La population stagne. Le second conflit marque une seconde récession. La MOSELLE annexée par Hitler connaît des années

# Bilan démographique de la Moselle entre 1962 et 1975



## Légende

	BT 1962-1975	BT 1962-1968	BT 1968-1975	BM 68-75	BN 68-75
	+	+	+	>0	>0
	+	+	+	<0	>0
	+	+	-	<0	>0
	-	+	-	<0	>0
	-	-	-	<0	>0
	-	-	-	<0	<0

BT = bilan total. BM = bilan migratoire. BN = bilan naturel.

METZ Taux de population active féminin > 40%.

## Sources

- INSEE
- F. Rittel, R. Remer, et Saint-Dizier: L'Economie de la Lorraine - Ed Marketing 1978

Alsace

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE EN MOSELLE PAR SEXE (1962 - 1975)

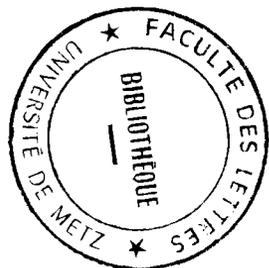
	1962				1968				1975			
	H	%	F	%	H	%	F	%	H	%	F	%
POPULATION INACTIVE	207116	44	379402	84,5	227812	47	396330	82,2	239060	47,5	390690	78,5
POPULATION ACTIVE	264616	56	73207	15,6	259044	53	85240	17,8	267065	52,5	207030	21,5
POPULATION TOTALE	471732	100	448609	100	486856	100	481570	100	506125	100	597720	100

SOURCE : I.N.S.E.E.

REPARTITION DE LA POPULATION FEMININE PAR AGE (en %)

	1962	1968	1975
0 à 24 ans	43	44,3	42,9
25 à 64 ans	47,3	44,9	45
+ de 65 ans	9,7	10,8	12,1

SOURCE : I.N.S.E.E.



tragiques marquées par les expulsions et les déportations. Par l'Ordonnance numéro 283 du 23 Avril 1941, tous les Lorrains des deux sexes âgés de 17 à 25 ans sont incorporés dans le Service du Travail du Reich (1).

En 1946, la MOSELLE a perdu soixante-quinze mille habitants.

A partir de cette date, la reprise est très soutenue. Entre 1946 et 1962 la région connaît une progression démographique sans précédent. Celle-ci s'explique par le cumul d'un accroissement naturel et d'un bilan migratoire positifs.

La MOSELLE "TEXAS LORRAIN", draine la main-d'oeuvre des régions voisines.

L'arrivée de jeunes migrants, issus des autres régions françaises, a souvent gêné les solidarités familiales qui se matérialisent souvent par la garde des enfants confiée à une proche parente.

La Moselle a fait aussi un large appel aux étrangers. Naturalisés de fraîche date et étrangers forment 19,9 % de la population en 1962, soit 170.000 habitants.

Cette seconde vague étrangère connaît des problèmes d'assimilation plus prononcés. Le déracinement est plus grand. Cette population étrangère est plus instable. La répartition hommes-femmes de cette population est déséquilibrée. Les femmes ne représentent que 36 % de cette population immigrée.

---

(1) - NEIGERT M. - La répression allemande en MOSELLE  
Revue d'Histoire de la deuxième Guerre Mondiale  
N° 105 - Janvier 1977  
La carte de la souffrance recense 7761 Mosellans  
arrêtés, 5812 déportés, 151 exécutés.

Après 1962, la courbe démographique s'essouffle. L'accroissement naturel reste soutenu car la pyramide des âges reste très jeune. En 1968, 45 % des Mosellans ont moins de 25 ans. Le solde migratoire très positif pour la période 1954 - 1962 (+ 62.442 migrants) s'effondre pour les années 1962 - 1968. Le déficit départ-arrivée atteint 24.077 personnes. La MOSELLE ne fait plus figure de région attractive.

Seul département lorrain à avoir présenté un solde migratoire positif, la MOSELLE à partir de 1962 est, à l'image du reste de la Lorraine, une terre de départ.

Le recensement de 1975 qui ne permet pas de mesurer entièrement l'ampleur de la crise économique, accuse la stagnation démographique. Le solde migratoire atteint le même déficit que pour la période précédente. Ce déficit départ-arrivée s'élève à 24654 personnes.

En LORRAINE, la Meuse exceptée, c'est la MOSELLE qui, au cours de la période 1968 - 1975 connaît la plus grave dégradation du bilan démographique total (8,5 %) - (1) -

Si l'on regarde la carte qui retrace le bilan démographique de la Moselle de 1962 à 1975 (2), on saisit la gravité de la situation. Dans la réalité, depuis 1975, date du dernier recensement, la crise, en frappant les piliers de l'économie Mosellane, a encore réduit le nombre des cantons privilégiés (14 au total) où bilan migratoire et bilan naturel étaient positifs. Autrement dit, en dehors de Metz, de ses cantons périphériques et de l'ilot de Sarrebourg, la Moselle devient terre de départ (excédent de 5200 départs en 1975, 5600 en 1976, 5593 en 1977).

---

(1) - Pour bilan démographique total, il faut entendre le cumul du bilan naturel et du bilan migratoire

(2) - cf carte page 33 -

# Comparaison des Taux d'activité en fonction de l'âge et

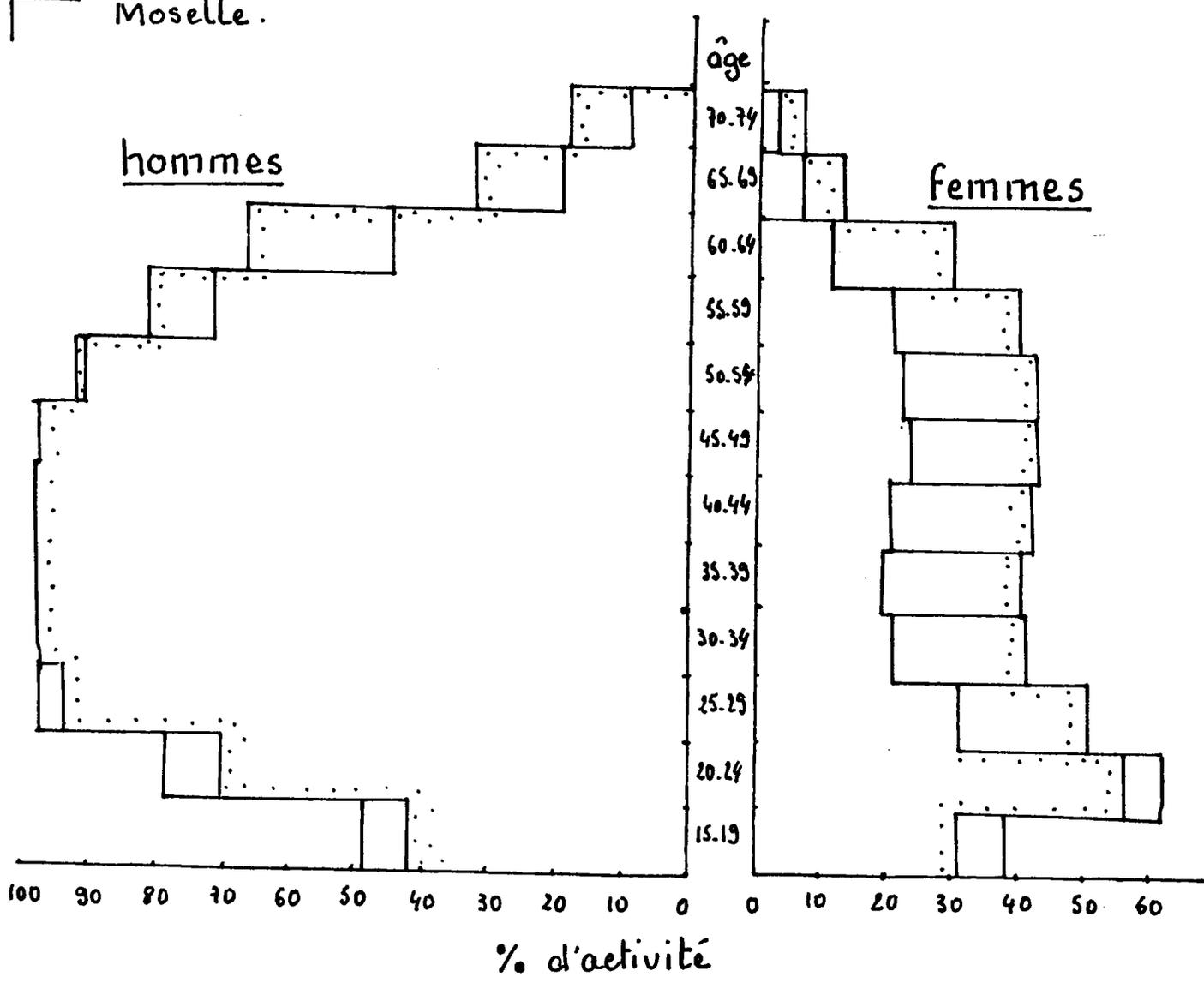
du sexe

⋯ moyenne française .

▭ Moselle .

hommes

femmes



(Source INSEE)  
1975

Le nombre des mariages regresse (8047 en 1975, 7659 en 1977).

Les conditions historiques du peuplement de la MOSELLE sont un élément fondamental d'approche de toute étude démographique de la région. Elles soulignent l'évolution complexe et accidentée du peuplement mosellan sensible à la conjoncture diplomatique (guerres, position frontalière, glacis stratégique) et économique.

L'Histoire explique le retard actuel marqué par la trop faible diversification de l'Industrie, le long sous-équipement tertiaire.

-----

## 2 - Une population jeune

La pyramide des âges possède toujours une large base. La population de moins de 30 ans forme 52 % des effectifs en 1975 (1).

La part de la population âgée de plus de 65 ans est passée de 8,7 % en 1962 à 10 % en 1975. La croissance de l'espérance de vie et le solde migratoire négatif expliquent ce vieillissement. La MOSELLE <sup>est</sup> terre d'exode pour les jeunes à la recherche d'un emploi. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes qui trouvent rarement du travail dans ce département dominé par les industries lourdes. Les ouvrières forment 50,6 % de la population active en MOSELLE, contre 44,7 % en MEURTHE et MOSELLE en 1975.

---

(1) - cf pyramide des âges page 37

En 1975, chez les jeunes femmes de moins de 25 ans, le taux de demandes d'emplois atteignait déjà 78 %. Il s'élevait à 50 % chez les hommes de la même classe d'âge.

La structure globale de la population traduit une dégradation récente des conditions démographiques (1) -

De fortes disparités existent en MOSELLE :

Ces disparités permettent de distinguer trois principaux types d'évolution démographique.

- LES REGIONS RURALES dominées par l'activité agricole (2), connaissent, comme dans le reste de la France, une diminution et un vieillissement de la population (3). Ceci est surtout vérifié dans l'arrondissement de CHATEAU-SALINS. Avec 29.275 habitants pour 125 communes, il perd 3 % de sa population depuis 1968. Le SAULNOIS, région dominée par une agriculture céréalière et par un élevage modernisé, est dépeuplé, éloigné et mal relié à METZ et à NANCY.

La dominante agricole qui ici se cumule à une productivité élevée, fait de ce riche terroir agricole une région peu pourvoyeuse en emplois, en particulier en emplois féminins. (Le cas de l'usine BATA fait figure d'heureuse exception).

- A LA PROXIMITE DES REGIONS INDUSTRIELLES ET DES VILLES, la situation se modifie. De répulsive, la campagne devient souvent attractive mais perd sa dominante agricole. Le cas est assez net pour les cantons de la périphérie du Bassin houillier. Ils cumulent le bénéfice d'être à proximité du Bassin charbonnier

---

(1) tableaux page 34

(2) cf. carte : L'Agriculture en MOSELLE, p. 69

(3) cf. carte p. 33 - On note même deux cantons (DELME et FENETRANGE) où solde migratoire et solde naturel sont tous deux négatifs depuis 1968.

(les H.B.L. drainent gratuitement leur main-d'oeuvre par ramassage) et de la frontière.

Les cantons considérés (BOUZONVILLE, BOULAY, FAULQUEMONT, GROSTENQUIN et SARRALBE) gagnent 3.300 personnes entre 1968 et 1975.

L'évolution est encore plus nette pour les cantons de la rive droite de la vallée de la MOSELLE. Ils connaissent une "rurbanisation" poussée qui s'explique par le desserrement des industries exigeant de plus en plus d'espaces <sup>et par celui</sup> des hommes qui, à la recherche d'une meilleure qualité de la vie, furent l'entassement et le bruit.

La population des cantons de VIGY, VERNY, PANGE et WOIPPY, augmente de 18.000 habitants entre les deux derniers recensements.

Ces quelques généralités dégagent la complexité de l'évolution démographique des cantons ruraux. A partir d'un point de départ assez similaire, elle peut présenter des résultats parfois radicalement opposés. Il nous faudra essayer de mesurer le rôle et la part de responsabilités que peut jouer l'emploi féminin dans cette évolution.

Après avoir connu une progression démographique remarquable, les régions d'industries lourdes entrent, dès 1968, dans une période de stagnation qui se précipite actuellement.

SUR LE BASSIN HOUILLER, l'évolution moyenne correspond à une légère progression de la population. Cette moyenne masque la réalité. Les villes charbonnières, dotées d'une mono-industrie

extractive connaissent le déclin. A FREMING-MERLEBACH, la population régresse de 11,4 % entre 1968 et 1975, à STIRING WENDEL de 7,9 %.

Les villes frontalières, animées par le flux des migrations pendulaires, par des activités plus diversifiées (industries légères, activités tertiaires), connaissent une progression démographique accusée. La croissance est en particulier vérifiée à SAINT-AVOLD (+ 10,3 %) et FORBACH (+ 8,8 %).

Dans le PAYS-HAUT sidérurgique, la situation est beaucoup moins bonne. Alors que la production charbonnière opère une relance pour solutionner partiellement la crise énergétique, (1) La sidérurgie s'effondre. De 1973 à 1977 l'extraction du minerai de fer passe de 25,4 millions de tonnes à 18 mt, la production d'acier de 9,2 mt à 6,5 mt.

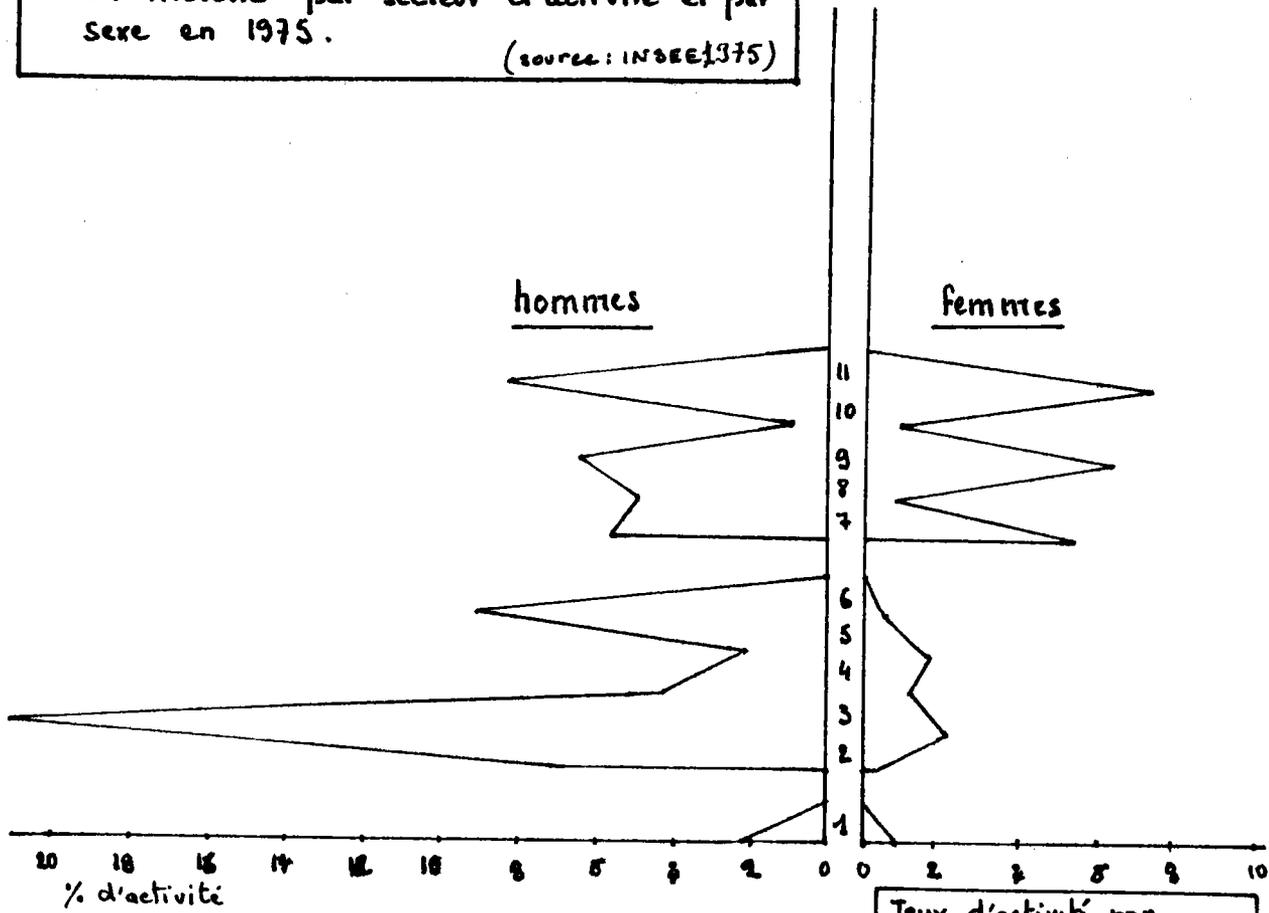
Les 59.300 travailleurs des mines de fer et des ateliers sidérurgiques de 1968 n'étaient déjà plus que 48.800 en 1975, avant que n'interviennent les nouvelles grandes vagues de licenciements et de mises à la retraite anticipées.

Alors que la frontière fait plutôt figure d'élément favorable pour l'économie du Bassin Houillier, la proximité de la Vallée de la MOSELLE défavorise le Pays-Haut. Les industries sidérurgiques rénovées et restructurées ont migré vers la MOSELLE (HAGONDANGE-AMNEVILLE). Les usines les plus vieilles se ferment dans les vallées étroites qui entament le front de Cuesta (ROSSELANGE, HAYANGE). L'abandon des activités sidérurgiques

---

(1) NB : les H.B.L. connaissent depuis deux ans une amélioration de leur situation. Elles bénéficient de nouveaux investissements (450 millions de Francs en 1978), entament une relance de la production (passer de 10 à 11 mt/an) et de l'embauche.  
cf. Le Républicain Lorrain du 22.6.1978 : Les Houillères retrouvent foi en l'avenir.

**Silhouette socio. économique**  
 La répartition de la population active en Moselle par secteur d'activité et par sexe en 1975.  
 (source: INSEE 1975)



Légende	
Services non marchands	11
Assurances, banques, finances	10
Services marchands	9
transports	8
commerce	7
batiment, génie civil	6
biens de consommation	5
biens d'équipements	4
biens intermédiaires	3
production et distribution énergie	2
agriculture	1

Taux d'activité par rapport à la population active totale.		
	h	F
11	8,2	7,3
10	0,9	0,9
9	6,4	6,3
8	4,9	0,8
7	5,5	5,4
6	8,9	0,5
5	2,1	4,7
4	4,2	1,2
3	2,1	2,1
2	7,1	0,3
1	2,2	0,8

et la lenteur de la restructuration de l'économie expliquent les pertes démographiques. HAYANGE, ville des maîtres de forge de WENDEL, perd 9 % de sa population entre 1968 et 1975.

Le marché du travail reste étroit tant au niveau qualitatif (dominante des ouvriers spécialisés) que quantitatif (les créations d'emplois sont loin de compenser les fermetures). Il explique les nombreux départs. En particulier les femmes trouvent très peu d'emplois sur place. Elles sont concurrencées sur le marché du travail par les hommes qui ont perdu leur activité. Comme chefs de ménage, ils accaparent en priorité les emplois offerts.

La proximité de l'axe mosellan accentue la déperdition. En comparant Bassin Houiller et Pays-Haut, on comprend que le même phénomène - proximité urbaine - provoque des résultats opposés.

Les villes du BASSIN HOUILLER FRANCO-ALLEMAND (FORBACH, SARREBRÜCK) entretiennent des liaisons d'interdépendance entre les ensembles urbains et les campagnes peuplées et avenantes. Les cités du PAYS-HAUT qui offrent un cadre de vie difficile, se dépeuplent alors que la banlieue messine grandit (METZ II - WOIPPY) et accueille des ateliers (par exemple les machines agricoles CLAAS à WOIPPY).

-----

Cette analyse sectorielle de l'évolution démographique récente en MOSELLE montre que des disparités croissantes existent.

Il existe un divorce grandissant qui oppose les régions à mono-activité agricole ou industrielle et les zones à activités diversifiées. Dans le cadre urbain ces dernières sont seules à présenter une organisation cohérente, à offrir un marché de l'emploi à la fois vaste, divers et mobile.

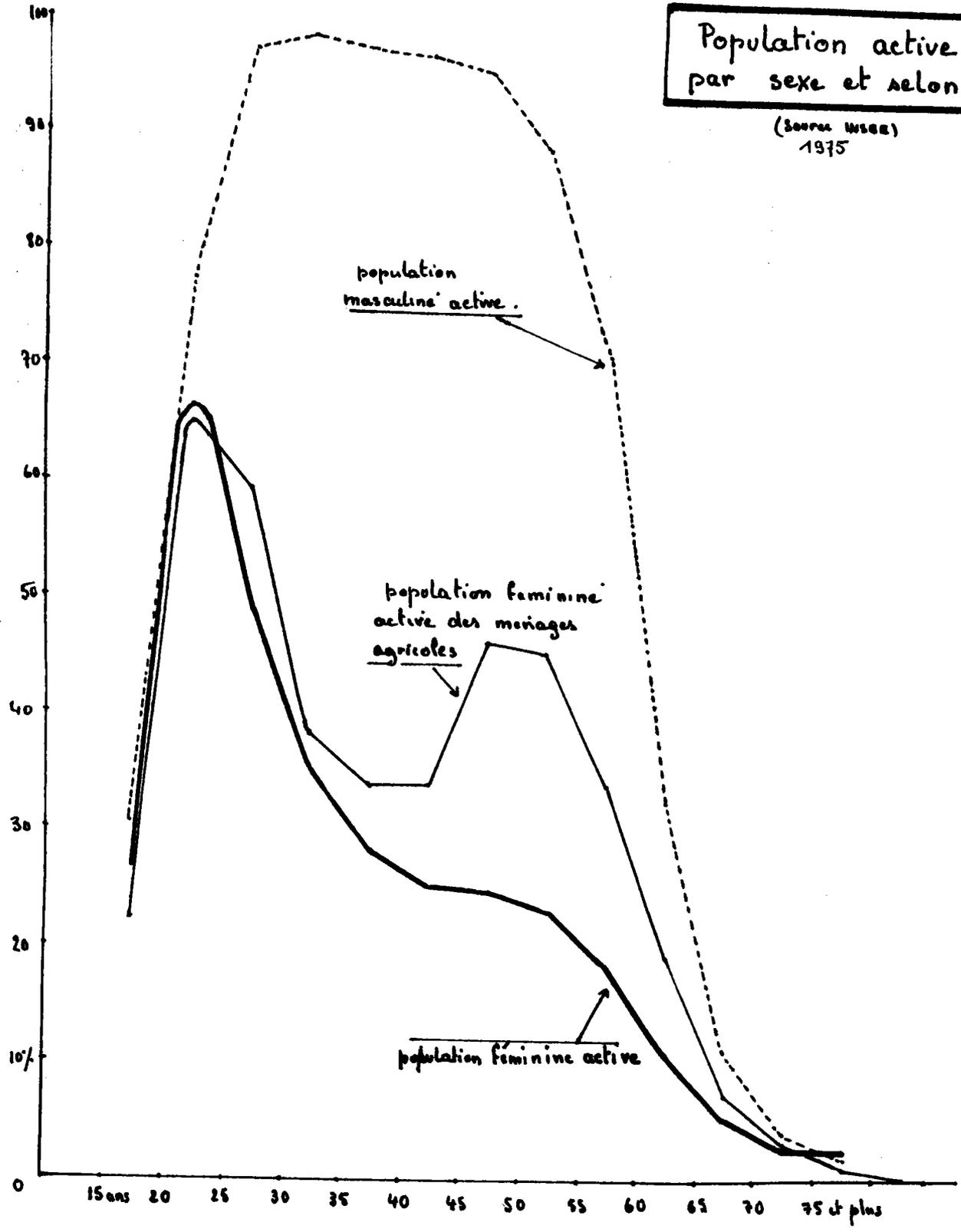
Pour expliquer ces diversités, l'analyse de l'emploi féminin, facteur d'organisation de l'espace, semble être un élément décisif.

-----

% d'activité

Population active  
par sexe et selon l'âge

(Source INSEE)  
1975



## II - L'EMPLOI FEMININ OCCUPE ENCORE UNE PLACE REDUITE

---

### A - Une place limitée mais en hausse

La silhouette socio-économique de la MOSELLE (1) explique la faiblesse globale du taux d'activité féminine. La progression de l'intégration des femmes aux secteurs économiques est récente, régulière, mais encore timide.

Les femmes qui représentaient 21,6 % de la population active globale en 1962 (73.207 actives) sont 107.030 en 1975 (soit 28,6 % de la population active) (2) -

Le taux d'activité féminine certes en progrès, reste faible. Avec un taux de non-activité féminine s'élevant en 1975 à 75,08 % (84,5 % en 1962), la MOSELLE accuse un net retard face à la moyenne française (65,78 %) et Lorraine (71,18 %).

Jusqu'en 1974, le retard du sous-emploi féminin tendait à se combler lentement. Entre 1972 et 1975 la part des actives s'est accrue plus vite en MOSELLE (+ 2,7 %) que dans le reste de la France (+ 1,55 %). La crise économique bloque cette évolution. Les prises de position des milieux politiques, économiques et religieux affichent maintenant une grande prudence.

Malgré la crise naissante, les résultats de 1975 prouvent que la région a cherché à éponger son retard. Les femmes connaissent une meilleure insertion dans l'économie alors que le département connaît une récente stagnation démographique, un recul de ses industries les plus représentatives (sidérurgie, chimie, lourde etc...)

A la recherche d'un équilibre économique plus stable, la MOSELLE tente de mieux utiliser son vaste potentiel de main-d'oeuvre féminine.

---

(1) - cf. page 44

(2) - La population active est passée de 320410 au 31.12.1974 à 311249 au 31.12.1977.

- L'EMPLOI FEMININ

COMPARAISON : FRANCE - LORRAINE - MOSELLE

(en % par rapport à la population active totale).

	FRANCE	LORRAINE	MOSELLE
1972	32,67	26,77	22,23
1973	33,30	27,70	23,22
1974	33,76	28,21	24,12
1975	34,22	28,82	24,92

SOURCE : ASSEDIC

LA SITUATION DE L'EMPLOI FEMININ

s'AMELIORE MALGRE LA CRISE

ACTIFS	FIN 1973	FIN 1978
HOMMES	219 564	212 931
FEMMES	44 816	53 026
TOTAL	264 380	265 957

SOURCE : INSEE

Soucieux de développer harmonieusement agriculture et industrie, les Chinois parlent de "marcher sur deux jambes". Les Mosellans, désireux de se libérer de la prédominance des industries lourdes, peuvent reprendre à leur profit ce slogan en diversifiant leurs activités.

Ils peuvent aussi se rappeler cette citation du sage musulman Abdul-Baha : "L'espèce humaine pourvue de deux ailes, l'une masculine, l'autre féminine, ne pourra prendre son essor que lorsque les deux ailes seront parallèlement développées".

## B - UN POTENTIEL DE MAIN-D'OEUVRE FEMININE JEUNE ET SOUS-UTILISEE

### 1 - Les actives mosellanes sont jeunes

42,9 % d'entre elles ont moins de 25 ans

Le tableau "répartition de la population féminine par tranches d'âge" (1) prouve que de 1962 à 1975 cette répartition est restée très stable. Seules les femmes actives de plus de 65 ans, déjà sureprésentées en 1962 (9,7 % des actives), sont encore plus nombreuses. L'accroissement semble surtout s'expliquer par le maintien tardif en activité des femmes du secteur agricole (2) et du commerce de détail.

### 2 - Le potentiel féminin reste très sous-utilisé

La double pyramide des âges qui permet de comparer le  
taux

---

(1) cf. tableau : répartition de la population féminine par âge  
page 34

(2) cf. pyramide des âges des actifs agricoles  
page 56

d'activité mosellan à la moyenne française (1) met nettement en lumière la sous-féminisation des secteurs d'activité, la jeunesse marquée des actives.

Seules les classes d'âges de 16 à 19 ans connaissaient en 1974 un taux d'emploi féminin (38,8%) supérieur à la moyenne française (31,3 %). Si l'activité féminine commence en général plus tôt, la formation de la main-d'oeuvre reste forcément limitée. Elle s'arrête le plus souvent au niveau du C.A.P. ou du B.E.P. La structure de l'emploi féminin laisse donc déjà présager une sous-formation de cette main-d'oeuvre.

Très vite la situation se détériore.

Pour la classe d'âge des 20 - 24 ans, le taux d'activité féminine est déjà légèrement inférieur à la moyenne française.

Pour les classes d'âge supérieur, la dégradation est très marquée. En particulier entre trente et soixante ans, le taux d'activité féminine reste toujours inférieur de moitié au taux national.

Le potentiel féminin est largement sous-occupé. Dans un département où la pyramide des âges traduit toujours une jeunesse marquée, la faiblesse de l'emploi féminin se solde par un paradoxe douloureux. Pour les femmes, fin 1978, le rapport entre l'offre et la demande d'emploi est de 1/11 à Metz, 1/4 à Sarreguemines, 1/47 à Thionville (2).

3 - Le temps d'activité reste bref, les reprises sont plus rares

Le graphe sur la population active par âge et par sexe (3) met bien en valeur le rapide effondrement de la courbe des emplois féminins. Le déclin s'accroît dès l'arrivée à l'âge du

---

(1) cf. comparaison des taux d'activité en fonction de l'âge ~~et du~~ ~~sexe~~ - Hors texte n° 1 -

(2) Pour comparaison, ce rapport est de 1/20 à Verdun, 1/8 à Nancy, 1/30 à Longwy

mariage, dès la naissance du premier enfant (tranche d'âge des 20 - 25 ans).

La cessation du travail est particulièrement soutenue dans la zone sidérurgique, là où le rythme du travail masculin (fréquence des équipes des 3 fois 8) et l'indigence du marché de l'emploi féminin se cumulent pour forcer les jeunes mariées à la non-activité salariée. Dans le canton d'Hayange, les femmes, qui représentent 47 % des actifs de la classe d'âge située entre 20 et 24 ans, ne représentent plus, dix ans plus tard (de 30 à 34 ans), que 16 % de la population active totale de la classe d'âge considérée.

L'abandon du travail ne s'explique pas seulement par le surcroît de labour dû aux tâches ménagères. Il traduit souvent un rapport défavorable dans l'équation entre : la fatigue provoquée par le cumul de l'activité salariale et des tâches ménagères d'une part, le gain salarial d'autre part.

Autrement dit, la faible qualification pousse souvent les femmes à abandonner leur travail souvent mal rémunéré (1).

La seule comparaison du taux d'activité féminine moyen et du taux d'activité des femmes appartenant à des ménages agricoles (2), présente un très net décalage à partir des classes d'âge 35 - 40 ans. En effet, à partir de cette classe d'âge, le taux d'activité féminine remonte dans le secteur agricole. La courbe forme alors un second maximum pour les classes d'âge de 50 - 60 ans. L'arrêt ou l'interruption du travail est moins fréquent

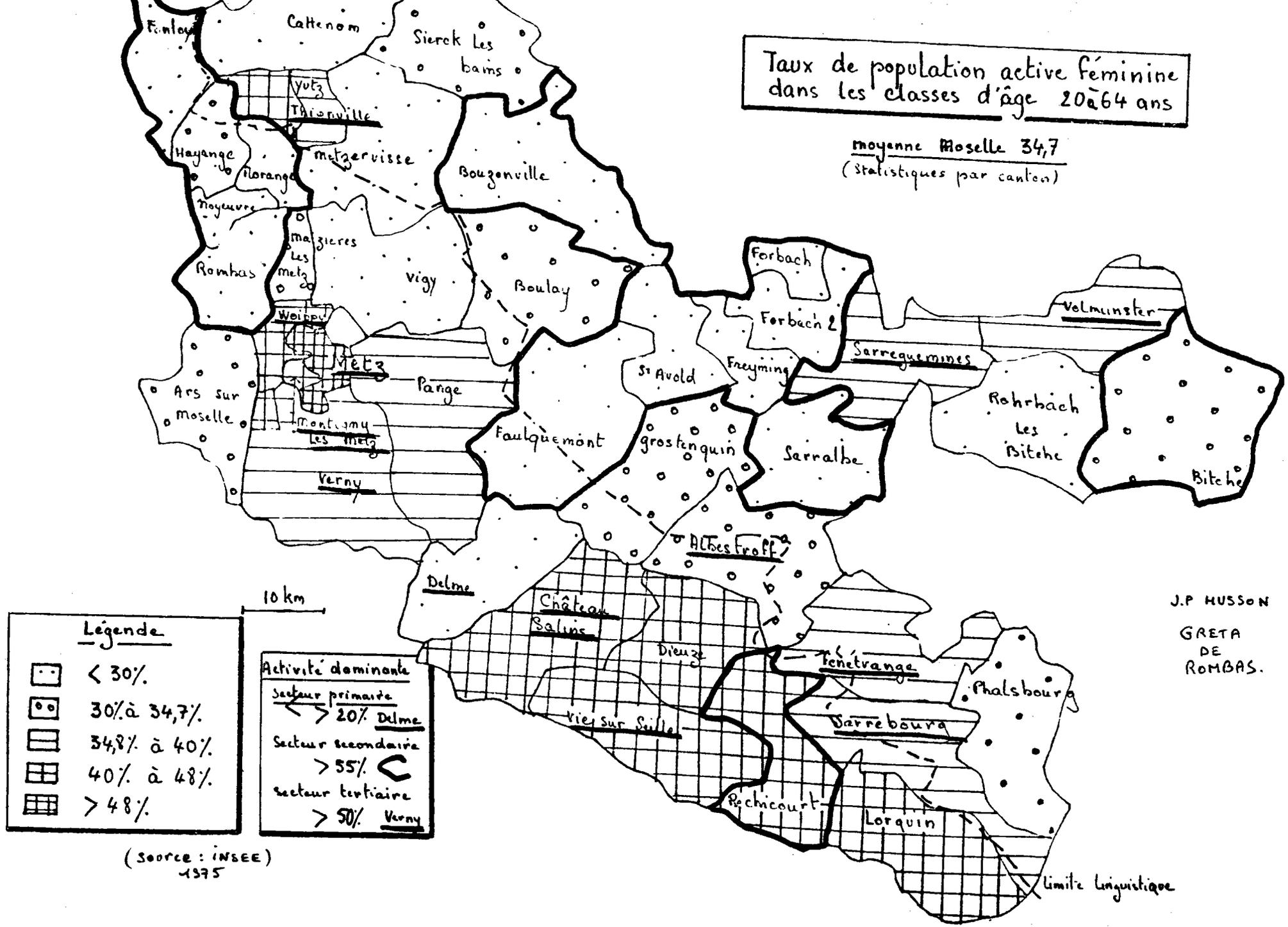
---

(1) cf. Tableau sur l'échelle des salaires - Hors Texte N° 2

(2) cf. graphique page 44

Taux de population active féminine dans les classes d'âge 20 à 64 ans

moyenne Moselle 34,7  
(statistiques par canton)



**Légende**

	< 30%
	30% à 34,7%
	34,8% à 40%
	40% à 48%
	> 48%

**Activité dominante**

	> 20% <u>Delme</u>
	> 55% <u>C</u>
	> 50% <u>Verny</u>

(source : INSEE)  
1975

J.P. HUSSON  
GRETA  
DE  
ROMBAS.

limite linguistique

pour élever les enfants. La reprise de l'activité est plus facile, plus répandue.

Le cas de la population agricole influe peu sur l'orientation générale de la courbe de la population active féminine. Le secteur primaire agricole est en effet peu représentatif de l'économie mosellane.

Les actives appartiennent aux secteurs tertiaire (64 %) et secondaire (23 %). Le taux d'activité connaît une chute brutale chez les femmes âgées de 25 à 35 ans. Il passe de 65 % à 26 %. Si ailleurs on observe que la courbe d'activité présente souvent un mouvement ascendant (reprise du travail), elle poursuit ici un fléchissement modeste mais continu. Ce dernier symbolise l'insuccès de la réinsertion dans la vie active. Le service "Retravailler" (1) tente de souligner ce problème ici doublement sensible :

- au niveau des femmes qui souvent sous-qualifiées sont condamnées à la non-activité, à la non-responsabilité. (Seulement 2,7 % des femmes du secteur tertiaire ont un statut de technicienne (2) ou d'agent de maîtrise).

- au niveau des ménages qui, dans les régions d'industrie lourdes, sont touchés par la récession, la réduction des horaires des travailleurs masculins.

Non compensé par une offre soutenue d'emplois féminins le chômage masculin est particulièrement dramatique dans la région sidérurgique.

---

(1) Bureau AIDE SOCIALE, 36 rue Haute-Seille - 57000 METZ

(2) Au 1.1.1980, à l'échelon national, on ne compte que 55 500 techniciennes pour 490 000 techniciens.

C - L'emploi féminin présente de forts contrastes régionaux.

La carte du taux d'activité féminine pour les classes d'âge de 20 à 64 ans (1) montre trois régions privilégiées.

Elle confirme l'avantage des centres urbains qui offrent une gamme plus abondante et plus variée d'activités tertiaires. Elle montre que les cantons péri-urbains (MAIZIERES lès METZ, ARS sur MOSELLE) conservent une position médiocre. Ici la création d'emplois se fait surtout en faveur des industries exigeantes en espaces (Raffinerie d'Hauconcourt, Centrale de La Maxe, gare de triage de Woippy) qui offrent peu d'emplois féminins. Les migrations de travail vers METZ exigent souvent près d'une heure de transport par train ou par car-omnibus, la desserte Métrolor ne s'arrêtant qu'à Hagondange. Le rapport distance-temps joue ici de façon défavorable.

L'utilisation d'une voiture particulière facilite les trajets et fait gagner du temps, mais grève l<sup>o</sup>rdement le coût des transports.

. La carte du taux de population active féminine par tranche d'âge (2) présente également des taux élevés (supérieurs à 48 %) dans les cantons ruraux du Sud-Est du département. Ces cantons dépeuplés et à dominante rurale faussent un peu la carte car leur poids économique et démographique reste restreint dans le cadre du département.

---

(1) et (2) - cf. carte page 50

Si le taux d'activité féminine est élevé, les effectifs concernés sont faibles. Pour plus du tiers des actives, les femmes travaillent dans l'agriculture (1). Elles aident leurs maris. Dans les générations les plus jeunes, les femmes cherchent à trouver à proximité un emploi salarié. Issues d'un milieu longtemps resté défavorable à la poursuite d'études générales ou techniques nécessitant éloignement et frais d'internat, elles travaillent souvent comme manoeuvres ou ouvrières spécialisées dans des ateliers et usines dispersées en milieu rural. C'est particulièrement vrai pour les usines BATA qui drainent toute la main-d'oeuvre de la région de MOUSSEY.

L'impact de cette grosse entreprise productrice de chaussures, visible sur la carte des taux de population active féminine (2), est mieux cerné sur la carte de la population ouvrière féminine (3). Majoritaires, les ouvrières dominent dans les emplois non qualifiés (les femmes représentent plus de 35 % des manoeuvres). Les ouvrières qualifiées sont relativement nombreuses (plus de 15 % des OQ sont des femmes) quand il existe des entreprises à fort taux de féminisation, en particulier dans l'industrie de la chaussure.

L'extrême Sud-Est du département, qui correspond à la zone des basses Vosges gréseuses, a longtemps conservé une image de marque peu favorable. Les sols pauvres et acides faisaient de cette montagne moyenne une terre d'exode rural. Les activités dites "jurassiennes" (le travail du bois, les verreries, les ateliers de mécanique), dispersées en milieu rural, ont ponctuellement retenu sur place la population.

---

(1) et (2) - cf. page 50 - cf. page 80

(3) cf. page 33

Elles ont assez de mal à s'adapter aux exigences nouvelles de production et de marché. Les ateliers, pénalisés par des techniques trop artisanales, souffrent d'un éloignement que compense mal la proximité de l'Alsace.

Les axes de communications traversent cette zone sans beaucoup l'irriguer (1).

Sur la ligne ferroviaire PARIS-STRASBOURG, seuls les rapides s'arrêtent à SARREBOURG. Récente, l'A 34 influe peu sur la région. Les industries traditionnelles aux structures économiques proches de celles du XIXe siècle, trop souvent animées par des capitaux familiaux, ont décliné ou se sont spécialisées. C'était en particulier le cas de VALERYSTAHL qui, orienté vers la production de luxe (opalines, objets "design"), a dû fermer ses portes en 1977.

Les activités tertiaires prennent parfois le relais. Elles permettent une amélioration du taux d'emploi féminin.

Région calme, accidentée et forestière, les contrées de PHALSBOURG et LORQUIN insistent sur leurs atouts touristiques et sur le caractère sédatif du climat et de l'environnement. De nombreux emplois sont offerts dans les hôpitaux, en particulier à l'hôpital psychiatrique de LORQUIN.

La dernière zone présentant un taux d'emploi féminin supérieur à la moyenne mosellane (34,7 %) correspond à l'arrière-pays français de la zone urbaine de SARREBRÜCK (cantons de VOLMUNSTER et SARREGUEMINES). Ici le gonflement du taux d'emploi féminin résulte surtout des migrations de travail vers la SARRE.

---

(1) cf. carte sur les communications en MOSELLE page 15

Cette brève analyse de la situation de l'emploi féminin montre que la MOSELLE, handicapée par une structure industrielle lourde, possède un potentiel d'actives très largement sous-utilisé.

Des disparités géographiques accentuent le handicap mosellan. C'est dans la zone sidérurgique que les taux d'emploi féminin sont les plus faibles (1).

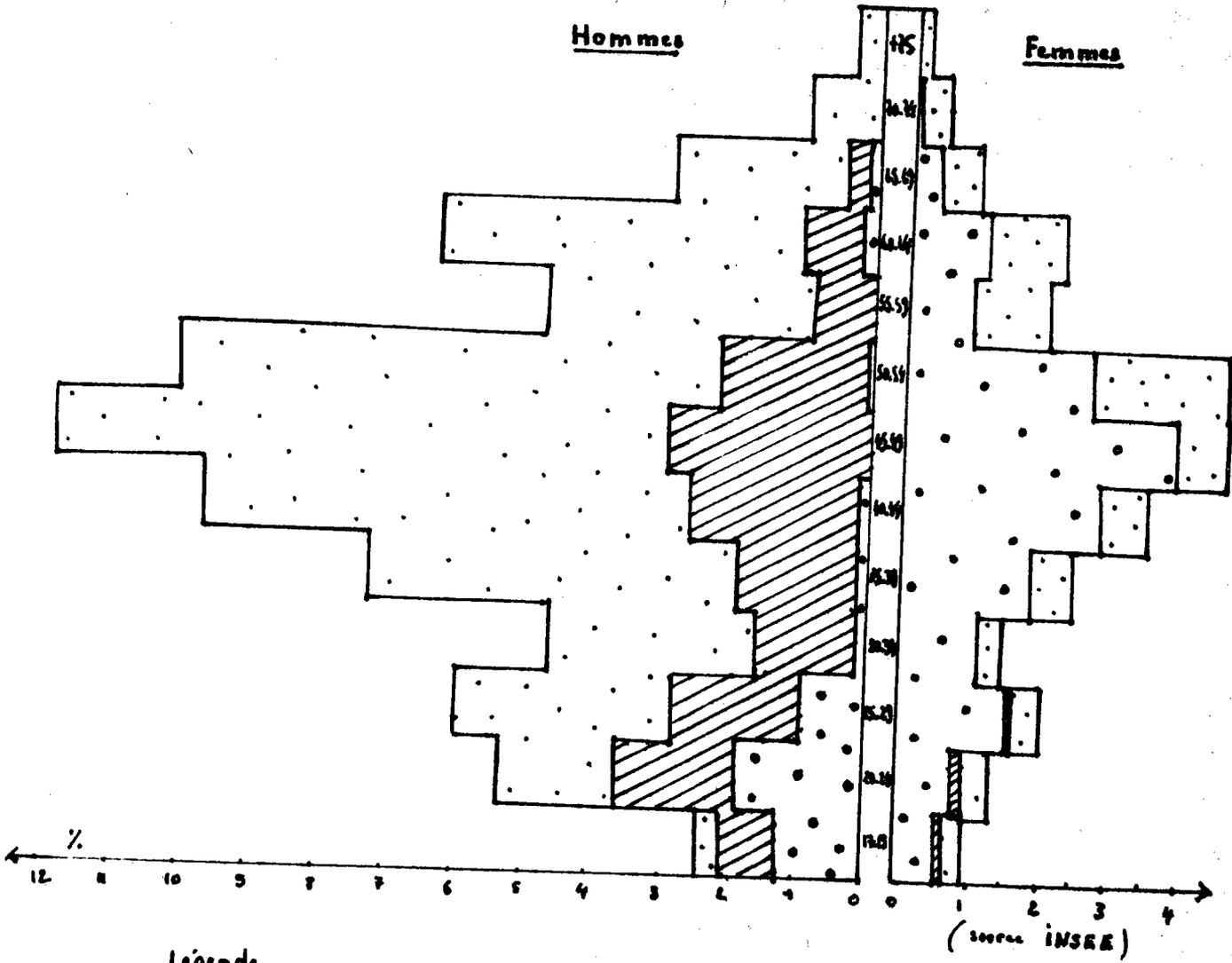
La croissance soutenue du nombre des emplois féminins au cours de ces quinze dernières années n'a pas encore épongé le retard mosellan. Elle reste fragile, structurelle (phénomène frontalier), dirigée de l'extérieur (la politique de croissance des services dépend souvent de décisions prises en dehors de la région).

-----  
-----

---

(1) cf. Mme JUDLIN au colloque européen "Femmes au travail"  
Institut d'Ecologie de Metz - 30 NOV. 1er DEC. 1978  
"La sidérurgie ne fait aucune place aux femmes. Elle a engendré un niveau de vie très élevé, surtout depuis la dernière guerre. A quinze ans les jeunes filles, dans les cités sidérurgiques ou minières, fréquentaient jusqu'à ces dernières années l'école ménagère de l'usine ou de la mine pour se préparer à être une bonne épouse".

# Pyramide des âges des actifs agricoles en 1975



- Légende
- ☐ (white) chefs d'exploitation
  - ☐ (dotted) aides familiaux
  - ▨ (hatched) salariés

(source INSEE)

- 57 -

### III - LES FEMMES DELAISSENT L'AGRICULTURE

-----

Comme partout ailleurs, l'exode rural sévit et la profession agricole se raréfie. De 7,6 % de la population active en 1962 on est passé à 3 % en 1975.

Le tableau offert par les conditions locales, est cependant original. La présence d'industries lourdes et la position frontalière expliquent un bilan qui s'éloigne de la moyenne française tant par ses résultats que par les motifs d'explication.

#### A - Une main-d'oeuvre agricole féminine vieillie et faiblement productive.

##### I - La pyramide des âges des actifs agricoles (1) traduit une situation critique.

Elle nous éclaire sur le vieillissement accentué de la main-d'oeuvre agricole. La tranche d'âge des 50 - 65 ans représente 29,5 % de la population active agricole ; 69 % des actifs de ce groupe d'âge sont des hommes.

La population active agricole de la Moselle souffre d'un net déséquilibre hommes-femmes. L'agriculture présente un taux de masculinité élevé. Elle n'offre plus que 3 % des emplois en 1975 (6 % en 1968). Les femmes ne forment plus que le quart (26 %) des actifs agricoles. Leur poids économique est limité. Leur faiblesse numérique a cependant de graves conséquences sur l'évolution démographique des campagnes (2), sur l'utilisation des techniques agricoles nouvelles, sur l'élaboration des paysages agricoles qui en découlent.

---

(1) cf. page 56

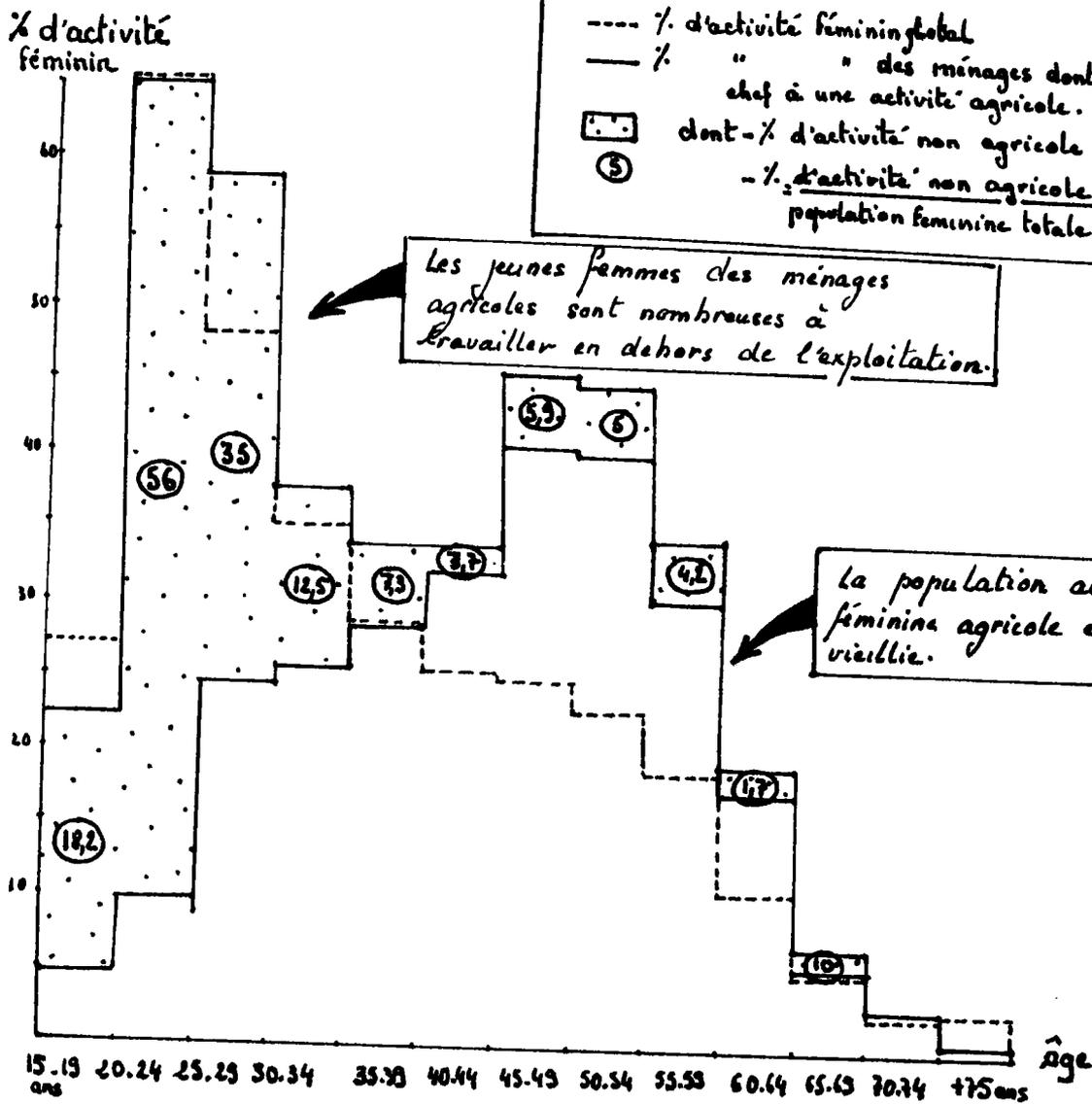
(2) La main-d'oeuvre agricole âgée de 20 à 30 ans ne représente que 14,7 % du total. Les agricultrices ne représentent que 22,4 % de cette classe d'âge.

Taux d'activité féminin en milieu rural -  
femmes faisant partie d'un ménage dont le chef  
a une activité agricole.

(Source INSEE)  
en 1975

Légende

- % d'activité féminine totale
- % " " des ménages dont le chef a une activité agricole.
- [ ] dont % d'activité non agricole
- ⑤ - % d'activité non agricole population féminine totale des ménages agricoles



Les jeunes femmes des ménages agricoles sont nombreuses à travailler en dehors de l'exploitation.

La population active féminine agricole est vieillie.

La pyramide des âges est très étroite à la base. Les jeunes actives agricoles font en particulier dramatiquement défaut. De nombreux jeunes agriculteurs ne trouvent pas d'épouses désirant travailler dans l'agriculture. Le déséquilibre de la pyramide des âges se traduit par une sous-nuptialité prononcée dans les campagnes. Cette sous-nuptialité explique en partie le caractère aléatoire de la reprise des exploitations. Ceci est particulièrement vrai pour les petites et moyennes exploitations. De 1970 à 1975, les exploitations de 5 à 50 ha sont passées de 7599 à 5884. Pendant le même temps, celles de plus de 50 ha connaissent une croissance notable, passant de 1838 à 2070 en 1975.

La paysannerie mosellane est vieillie (1). Les tranches d'âge situées entre 45 et 55 ans sont les plus représentées (32 % des actifs agricoles). C'est pour ces tranches d'âge que le déséquilibre hommes-femmes est le plus atténué. L'exploitation agricole présente alors un caractère familial marqué. Plus du tiers des actifs agricoles ont plus de 55 ans et vont abandonner leur activité à courte échéance.

2 - Dans l'agriculture, les femmes occupent les emplois les moins qualifiés.

Elles possèdent rarement la responsabilité du calendrier agricole.

Les jeunes femmes (15 - 25 ans), peu nombreuses (2,5 % des actifs agricoles), sont surtout aides familiales. Très souvent ce sont des jeunes filles qui, à l'âge du mariage, vont quitter la ferme (2).

Les femmes actives âgées de 25 à 55 ans sont encore trop souvent aides familiales. Reléguée aux tâches ménagères, la

---

(1) Pour un taux de mortalité moyenne de 9,1 % au cours de la période 1968 - 1975, il est de 11,4 % dans les communes rurales.  
(2) cf. Les femmes changent de statut - Le Monde du 20.6.1978  
photocopie page 168

paysanne n'accède que très rarement à une promotion. Elle demeure une main-d'oeuvre d'appoint peu encline à imposer des décisions. Elle reste peu initiée aux aspects techniques de l'agriculture (mécanique, appareillage électrique) qui jouent un rôle de plus en plus déterminant. C'est dans le seul secteur de la gestion que la femme peut imposer sa compétence souvent égale, même supérieure, à celle de l'homme.

La femme n'accède au rang de chef d'exploitation que pour les classes d'âge les plus âgées (de 50 à 65 ans). Ce sont alors le plus souvent des veuves ou des épouses d'ouvriers-paysans. Parmi ces femmes âgées, les salariées agricoles ont presque disparu.

Les conditions de travail du monde agricole sont difficiles et peu compatibles avec une civilisation orientée vers la consommation des loisirs. Elles demandent de plus en plus une formation technique rarement prodiguée aux femmes (savoir conduire de lourds engins, être capable de réparer une machine).

Si la pyramide des âges prouve un net vieillissement de la population active agricole féminine, elle laisse également présager sa sous-qualification, sa faible valeur économique, qui sont corollaires de ce vieillissement.

Si ces remarques rapprochent assez la Moselle des conditions générales du monde rural, des données spécifiques à la Moselle donnent à ce monde rural une touche d'originalité certaine.

3 - Une situation particulière qui découle de la position frontalière

Les facteurs historiques et économiques liés à la position frontalière de la MOSELLE sont des éléments explicatifs de la situation démographique du monde rural.

Dans son étude sur les conséquences et les repercussions économiques du phénomène bilinguiste, M<sup>r</sup> J. YUNG conclut que ce dernier est un facteur de retard pour le Nord de la MOSELLE. Il semble être un facteur de rétention de la population rurale sur place.

Dans son étude sur l'agriculture en MOSELLE, M<sup>r</sup> Michel CABOURET (1) illustre bien ce retard par une série de cartes qui montrent que la limite linguistique correspond à une réalité économique.

La densité de population agricole totale pour 100 hectares de S.A.U. excède 35 (BOUZONVILLE) et même 45 (BITCHE-PHALSBOURG) contre moins de 15 à CHATEAU-SALINS.

Les petites exploitations dominant et le morcellement du parcellaire persiste, le remembrement étant dans l'ensemble récent et encore peu répandu.

Les conséquences de ce peuplement agricole soutenu sont économiquement coûteuses. La surmotorisation est grave (plus de 20 tracteurs pour 100 ha de terres labourables à FENTRANGE dès 1970).

---

(1) - CABOURET Michel,  
Aperçus nouveaux sur l'agriculture de la Lorraine du Nord-Est : les repercussions de la division linguistique du département de la MOSELLE.  
Revue MOSELLA, N° 4, Tome IV, - Oct. Déc. 1975, pages 1 à 58.

L'élevage laitier domine. L'activité agricole féminine tient une place d'autant plus grande qu'une grande proportion des chefs d'exploitation <sup>a</sup> ont une activité extérieure à titre principal (plus de 40 % dans le pays de BITCHE en 1970).

. La législation sociale plus favorable peut aussi expliquer un taux supérieur de l'activité féminine des campagnes . Cette législation particulière de "type allemand" fut maintenue après le rattachement à la France. Elle permet d'obtenir des conditions de retraite plus favorables. Elle soulève un problème d'interprétation des statistiques. Les épouses des agriculteurs ou des ouvriers-paysans ont ici souvent intérêt à se déclarer actives, exerçant un emploi agricole, comme aides familiales dans le premier cas, comme chefs d'exploitation dans le second.

Moins favorable, la législation de "type français" peut expliquer un taux d'activité moindre dans les départements où existe le régime normal de Sécurité Sociale. Les plus marginales de ces actives agricoles seraient alors certainement répertoriées dans la catégorie des inactives.

Nous devons donc interpréter les statistiques avec prudence et souligner les limites de leur signification. Les courbes permettant de comparer le taux global par âge de l'activité féminine et le taux d'activité des femmes des ménages agricoles (1) montrent une nette opposition. Les femmes des ménages agricoles

---

(1) cf. graphe population active par sexe et selon l'âge.

travaillent plus souvent et plus longtemps. La courbe dessine un double maximum à 22 et 45 ans. La reprise est forte (taux d'activité de 45 % à 45 ans) alors que la courbe moyenne des actives en MOSELLE opère une décroissance régulière.

. La présence de puissantes industries lourdes proches de la frontière explique le maintien du phénomène ouvrier-paysan dans ce monde agricole où la moyenne d'âge est élevée. Si cette solution intermédiaire et fatigante existe encore, elle est essentiellement maintenue par les gens d'âge mûr (1).

Dans sa thèse, Monsieur René HABY décrit le milieu rural des houillères des années soixante. Il analyse le maintien du phénomène ouvrier-paysan. Ce maintien semble être la preuve de l'inadaptation d'une génération encore enracinée dans ses origines rurales. Cette génération, jeune dans l'après-guerre, est restée au village car les logements urbains étaient rares, réservés en priorité aux migrants venus d'autres régions. La vie en immeuble collectif étant peu prisée, le fils de paysan a préféré emprunter les bus des houillères (gratuits) pour aller à son travail parfois distant de 20 kilomètres.

Aujourd'hui cette génération accède à la retraite. Elle accentue le vieillissement de l'âge des agriculteurs. Les enfants ont assez rarement repris ce mode de vie bâtard et ont souvent abandonné la campagne pour la ville, les revenus complémentaires procurés par l'agriculture jouant un rôle de plus en plus

---

(1) cf. HABY R. - Les Houillères lorraines et leur région,  
Thèse d'Etat - PARIS éditions SABRI - 1965 - 2 volumes  
783 p.

réduit. Le rapport entre les bénéfiques et les coûts en travail et en fatigue fut décisif pour accélérer l'abandon du double statut. Depuis peu, il semble que la crise économique explique un certain frein à cet abandon.

La jeune fille rurale abandonne l'agriculture pour trouver un emploi dans l'industrie ou le tertiaire. Dans la zone frontrière, elle part travailler en ALLEMAGNE, dans une SARRE prospère qui n'est plus la "Bretagne de l'Allemagne" (1).

Ainsi dans le pays de BITCHE (canton de BITCHE, ROHRBACH et VOLMUNSTER), les jeunes femmes des ménages agricoles nées entre 1941 et 1956, donc âgées de 19 à 34 ans en 1975, occupent surtout des emplois non agricoles. Sur 355 femmes recensées, 190 sont actives (soit 53,5 %). Parmi ces actives, 18 % continuent à travailler à la ferme ; les autres sont astreintes le plus souvent à se déplacer pour atteindre leur travail. Les cantons du Pays de BITCHE offrant peu d'emplois féminins, les femmes travaillent surtout à SARREGUEMINES ou en Allemagne. Le phénomène frontalier explique les migrations féminines de travail. Rares et assez mal payés en France, les emplois féminins étaient, avant la crise de 1974, recherchés et, en fonction d'un change favorable, bien payés en SARRE.

La position frontrière a favorisé la "rurbanisation" des campagnes. Le travail des femmes françaises en SARRE est, comme le phénomène ouvrier-paysan à la génération précédente, un facteur de maintien de la vie dans les campagnes.

Le travail féminin en SARRE est aussi le fait des urbaines de l'agglomération de FORBACH et SARREGUEMINES.

---

(1) cf. GUICHONNET P & RAFFESTIN C. : Géographie des frontières, col sup. P. 206

B - Les conditions de la vie agricole  
restent souvent répulsives

Secteur où le total des actifs a fortement diminué (on passe de 14 % à 4 % des actifs entre 1954 et 1975), l'agriculture est un des rares secteurs où le recul des effectifs actifs se conjugue avec une masculinisation de la profession. Le taux de féminisation de l'agriculture est aujourd'hui de 24 %. Les femmes ont quitté et quittent encore massivement la vie agricole. Pour la période 1968 - 1975, la diminution s'élève à 8 % par an.

1 - Dépeuplement, pauvreté en services et isolement  
accentuent l'exode

Au niveau départemental, les moyennes statistiques traduisent un très fort maintien de petites exploitations souvent difficilement viables. 56,7 % des exploitations ont encore moins de dix hectares. Cette statistique présente une moyenne qui décrit mal la réalité. Les disparités sont fortes et tranchées. On peut opposer le plateau lorrain sud de langue française et les autres régions. Il s'étend des rives de la MOSELLE (cantons de VIGY et VERNY) jusqu'au pied des VOSGES gréseuses (cantons de RECHICOURT).

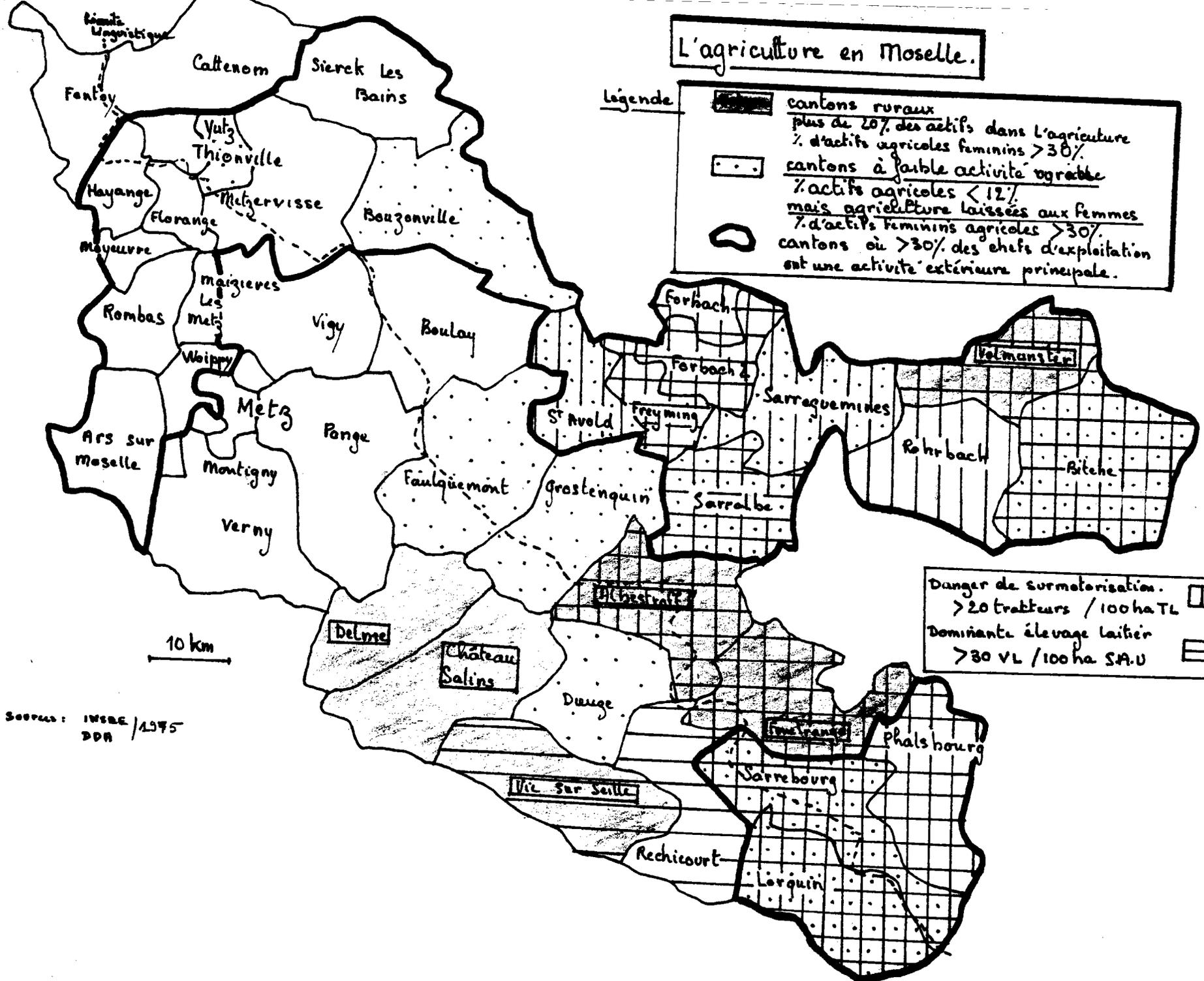
Le PLATEAU LORRAIN SUD est une région faiblement peuplée, démunie de villes. Seuls existent quelques gros bourgs qui abritent les services élémentaires. La population est faible, vieillie, en diminution. Les conditions démographiques sont parfois proches de celles des "campagnes profondes".

Les villages les plus petits se vident et souffrent de l'éloignement. Le Conseil Général de MOSELLE a dû fournir une aide financière aux "Rapides de Lorraine" pour maintenir une desserte des transports en commun. (1).

---

(1) - LE MONDE du 9.7.1977 - "Deux départements renflouent une société de transports routiers"

# L'agriculture en Moselle.



Légende

- cantons ruraux plus de 20% des actifs dans l'agriculture % d'actifs agricoles féminins > 30%
- cantons à faible activité agricole % actifs agricoles < 12% mais agriculture laissée aux femmes % d'actifs féminins agricoles > 30%
- cantons où > 30% des chefs d'exploitation ont une activité extérieure principale.

- Danger de surmotorisation. > 20 tracteurs / 100 ha TL
- Dominante élevage laitier > 30 VL / 100 ha S.A.U

( Sources : INSEE / 1975  
DDA )

10 km

L'activité agricole domine. Dans les cantons de DELME, VIC et CHATEAU-SALINS, plus de 30 % des femmes actives travaillent dans l'agriculture. Aujourd'hui la majorité des femmes actives de ces cantons ruraux sont occupées en dehors de l'agriculture. Elles travaillent (les plus jeunes surtout) dans les quelques usines dispersées dans les campagnes, en particulier chez BATA à MOUSSEY.

Dans les ménages agricoles, une part croissante des femmes actives exerce un métier salarié en dehors de la ferme. Le travail salarié valorise davantage la position de la femme. Il affermit son statut social. Pour les trois cantons de VIC, DELME et CHATEAU-SALINS, les femmes actives sont pour 29 % d'entre elles des salariées. Ce taux élevé d'actives salariées est, à plus ou moins longue échéance, <sup>un facteur</sup> inévitable d'exode rural. Ce sont en effet les jeunes femmes des ménages agricoles qui partent, attirées par un travail salarié en usine ou dans un bureau (1). Dans le canton de VIC, 60 % des femmes actives des ménages agricoles qui travaillent à l'extérieur ont moins de trente ans.

Les conditions de l'économie agricole du Sud du Plateau Lorrain sont acceptables.

- les grandes exploitations dominent. Dans le seul canton de CHATEAU-SALINS, 130 exploitations occupent plus de cinquante hectares.

- l'équipement mécanique s'avère très satisfaisant, précoce. Dès 1970 le recensement agricole indiquait que plus de la moitié des femmes étaient équipées en machines à traire.

---

(1) cf. graphe page 68

- le remembrement a été systématique et la structure agraire est presque partout remodelée, favorable à la mécanisation (1).

L'agriculteur est souvent à la tête d'une exploitation viable. Il devient de plus en plus un technicien. Il doit savoir utiliser et réparer de gros engins de plus en plus complexes. La femme, qui, traditionnellement aide aux travaux, voit son rôle diminuer dans ce type d'exploitation qui, de plus en plus, a recours à l'emploi d'ouvriers agricoles. Pour 225 exploitants agricoles, le Canton de CHATEAU-SALINS compte 110 salariés agricoles masculins (et aucune femme ouvrière agricole). De telles exploitations agricoles modernisées ne sont pas un facteur de rétention de la main-d'oeuvre féminine rurale dans le secteur agricole.

Dans ces grandes exploitations, la femme est moins fatiguée, elle bénéficie de revenus souvent confortables mais souffre de l'isolement des campagnes profondes.

2 - Les handicaps de l'habitat lorrain

Les très médiocres conditions d'occupation des logements accentuent ce caractère répulsif des campagnes dépeuplées. L'habitat est très souvent vieilli, peu adapté à des transformations. La ferme lorraine est profonde. Elle possède des pièces borgnes. Son plan correspond à des conditions de vie appartenant au passé. Les pièces sont sombres et trop basses. "La cuisine, dans les maisons les plus anciennes, occupe le centre du logement. Le plus souvent elle était noire. On l'éclaire longtemps par l'installation d'une flammande" (2).

---

(1) - GERARD Cl. et PELTRE J. "Les villages lorrains" 105 p. Collection Lorraine, NANCY - Mars 1978.  
(2) - cf. BONNETIER Ch., Les transactions foncières en MOSELLE 1968-1969-1970 Maitrise de Géographie - 107 p., - NANCY Lettres, 1972.-

Il est très difficile de rendre cet habitat confortable. Transformer, signifie trop souvent mutiler l'habitat traditionnel : porte cochère transformée en porte de garage, fenêtres élargies, etc...

"La maison traditionnelle du laboureur, à deux ou trois travées, correspondait à ce qui est aujourd'hui une petite culture, c'est à dire moins de 20 - 25 hectares" (1).

La défiguration de l'habitat correspond à une évolution des techniques agricoles (abandon de la polyculture céréalière et ouverture à l'économie de marché), à un changement des besoins (nécessité d'un minimum de confort, désir d'avoir des bâtiments fonctionnels).

Patrimoine culturel reconnu depuis trop peu de temps, le village lorrain par sa morphologie, par sa vétusté, joue encore un rôle répulsif. C'est un élément non négligeable pour expliquer l'exode des jeunes femmes qui répugnent de plus en plus à se fixer dans ces maisons mitoyennes, souvent profondes et précédées d'un usoir qui sert de cour.

Si le téléphone s'est répandu dans les campagnes, les services élémentaires disparaissent (commerces de détail en disparition), l'école et le presbytère se ferment.

---

(1) GERARD Cl. et PELTRE J. "Les Villages Lorrains",  
Collection Lorraine, NANCY, - Mars 1978, - page 83,  
OPT. Citée page 68

Les cantons du sud de la Moselle sont très appauvris en services. Cette pauvreté semble définitive. La majorité des communes étant en dessous du seuil des deux cents habitants, les services se concentrent au chef-lieu du canton.

Pour les femmes, la disparition des services est perçue comme une grave contrainte. Elle accroît l'impression d'isolement. C'est un élément décisif d'explication de la continuité de l'hémorragie de la jeune génération, en particulier des jeunes femmes qui, maîtresses de maison, ont plus que les hommes besoin de ces services.

Pour une population de 15000 habitants, les cantons de DELME, CHATEAU-SALINS et VIC sur SEILLE ne comptent que 70 commerces de détail alimentaire (cafés compris). Il faut y ajouter 55 commerces de services (garagistes, médecins, vétérinaires...).

### 3 - Les solutions originales des zones bilingues

Dans les autres régions agricoles de la Moselle, la condition féminine diffère sensiblement. Presque toujours en toile de fond, le bilinguisme donne ici au problème de l'emploi féminin une note originale.

A l'Est du département, exception faite du canton de LORQUIN, le pays de BITCHE (en position frontalière) et la région de PHALSBOURG-SARREBOURG sont des zones de bilinguisme. Ici, l'activité agricole est peu rentable. Les handicaps agricoles sont difficiles à surmonter.

L'activité agricole est peu importante dans cette zone de contact dont les sols peu fertiles, trop acides, sont surtout

occupés de nos jours par des prairies de qualité souvent médiocres. Les fermes de plus de 50 hectares sont rares (PHALSBOURG) ou inexistantes (BITCHE). Les petites exploitations sont difficilement modernisables.

La région présente des critères de campagne 'profonde'. La taille moyenne des exploitations est trop réduite. Le vieillissement de la population est très marqué . Aujourd'hui, la région bénéficie cependant d'un atout structurel décisif, mais fluctuant : sa position frontalière favorable.

L'abandon de la condition agricole n'a pas été complet. La région a échappé à la diversification. De plus en plus l'agriculture, source de revenus d'appoint, est une activité féminisée qui s'exerce dans de petites exploitations orientées vers la production de lait frais, lait qui apporte aux ménages une rentrée d'argent régulière et assurée (1). La femme, en maintenant une activité agricole, joue ici un rôle de frein de à l'exode rural mais donne à l'agriculture locale des conditions de rentabilité marginales.

- Le remembrement reste trop rare.
- Les troupeaux sont presque exclusivement nourris sur les pâturages.
- L'élevage est trop peu intégré à l'agriculture.

Le taux élevé des actifs agricoles féminins semble expliquer le maintien d'une vie agricole peu rentable et peu adaptée au progrès. C'est, entre autres, un facteur de frein au remembrement.

---

(1) cf. carte : l'Agriculture en MOSELLE - Les cantons à dominante élevage laitier (30 vaches laitières pour 100 ha de S.A.U) page 66

Dans la génération des <sup>moins</sup> ~~mères~~ de quarante ans, la situation est différente. Depuis quinze ans, les jeunes femmes appartenant à des ménages agricoles ont de plus en plus abandonné la vie à la ferme pour partir travailler en SARRE.

Dans le canton de BITCHE, sur 60 jeunes femmes actives âgées de 15 à 29 ans et issues d'un ménage agricole, 55 travaillent hors de l'agriculture ; à SARREBOURG les chiffres sont respectivement de 45 et 40.

-----

Phénomène numériquement marginal, l'emploi féminin agricole, original par sa durée et par sa régularité plus soutenue dans le temps, a des conséquences décisives sur l'évolution des structures agraires et de l'habitat rural.

En perdant la majorité de ses jeunes femmes, le monde agricole perd l'espoir de retrouver une vitalité soutenue. Même peu qualifiées, les jeunes femmes parfois astreintes à des migrations coûteuses en temps et en fatigue, préfèrent trouver un travail en dehors de l'agriculture.

-----

IV - LES OUVRIERES RESTENT RARES EN MOSELLE

A - L'industrie offre peu d'emplois aux femmes

Base industrielle lourde dominée par le fer et le charbon, la MOSELLE offre traditionnellement peu d'emplois féminins. La dominante industrie lourde se confirme malgré la crise que connaît la sidérurgie. Les ouvriers continuent à former près de deux tiers (62,5 %) des actifs masculins.

Depuis quinze ans, la part des femmes employées dans l'industrie est passée de 18 % à 23 %.

La position frontalière de la MOSELLE a permis la création d'emplois nouveaux mais a peu favorisé la diversification de la structure industrielle. Près des 4/5 des industries étrangères implantées sont des industries encombrantes offrant une dominante d'emplois masculins.

Les femmes appartenant au monde ouvrier, sont souvent pénalisées dans la recherche de l'emploi. Le déséquilibre économique mosellan se traduit par un déséquilibre du marché de l'emploi dont les répercussions sont graves :

- insécurité des revenus liée à la fragilité conjoncturelle de l'emploi dans l'industrie lourde.
-

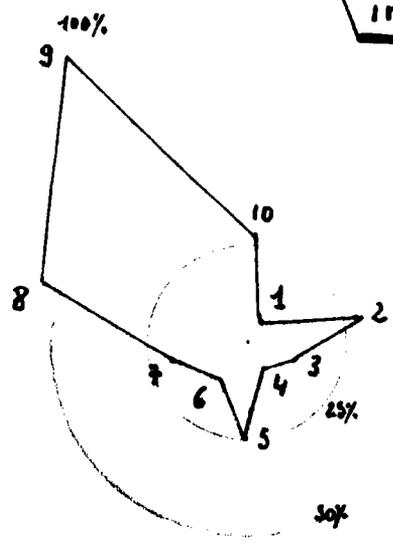
UNE FEMINISATION FAIBLE DES ACTIVITES  
Evolution fin 1973 - fin 1978 \*

	1973		1978	
	TOTAL des actifs	dont femmes	TOTAL des actifs	dont femmes
Agriculture	2 175	671	2 438	799
Energie	25 719	566	26 783	729
Biens intermé- diaires	78 639	6 645	63 540	5 704
Biens d'équipe- ment	14 258	2 942	15 408	3 913
Biens de consom- mation	8 731	3 622	9 468	4 187
Bâtiment T.P.	22 543	896	19 713	950
Commerce	12 548	5 892	13 244	6 456
Transport PTT	6 487	572	4 640	676
Services	43 464	23 010	57 697	29 612
	-----	-----	-----	-----
	219 564	44 816	212 931	53 026

SOURCE : I.N.S.E.E.

\* Ces statistiques concernent les établissements de  
50 salariés et plus par bassin d'emplois et d'activité.

Part des actifs féminins des principales branches du secteur industriel en Moselle en 1975.

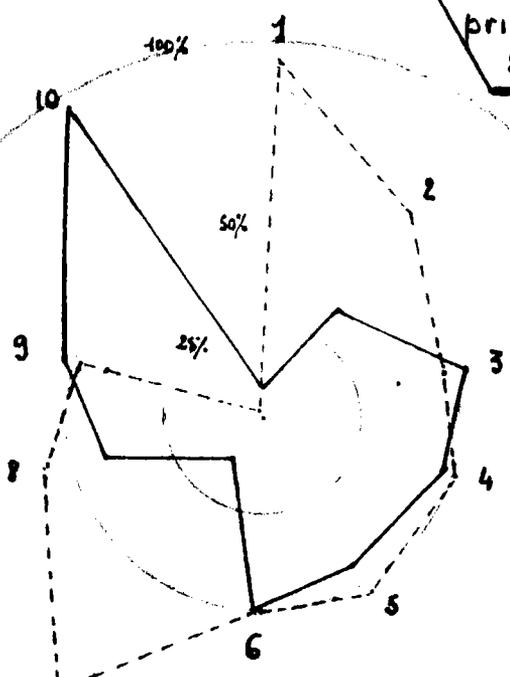


- Légende.
- 1 fer, sidérurgie
  - 2 matériaux de construction
  - 3 métaux.
  - 4 mécanique
  - 5 automobile
  - 6 chimie
  - 7 bois
  - 8 cuir
  - 9 habillement
  - 10 presse.

(Source Insee 1975)

Les % représentent la part des différentes branches d'activité.

Part des actifs féminins des principales branches du secteur tertiaire en Moselle (Situation en 1975)



- Légende
- 1 transport
  - 2 télécommunications
  - 3 services
  - 4 commerce
  - 5 banques, assurances
  - 6 Service de l'état
  - 7 armée
  - 8 collectivités locales
  - 9 Administration internationale et étrangère
  - 10 Services domestiques
- femmes  
- - - hommes

Les femmes occupent des secteurs spécifiques dans les activités tertiaires.

- consommation et épargne des familles réduites.
- exode des jeunes et vieillissement de la population des zones d'industrie lourde (1).

Le tableau sur l'évolution de l'emploi entre 1962 et 1975 se traduit par une très faible hausse des effectifs globaux (+ 2762 ouvriers) (2). Cette faible croissance est une moyenne qui cache une forte baisse du nombre des ouvriers et une croissance régulière de celui des ouvrières (+ 10660 ouvrières). Cette croissance touche de façon très inégale les secteurs de l'industrie.

Le taux de féminisation des secteurs les mieux représentés en MOSELLE reste très faible. Il est de 3,6 % dans la production et la distribution de l'énergie, de 5,4 % dans le secteur du bâtiment, de 9 % dans celui de la production des biens intermédiaires. Les emplois offerts dans ces branches sont difficiles et sont mal adaptés aux compétences féminines. Ces trois branches offrent 40 % des emplois de toutes les activités de la MOSELLE. Elles sont le fait d'entreprises très concentrées. Pour ne citer qu'un exemple, 99 % des sidérurgistes travaillent dans des établissements de plus de 500 salariés.

En MOSELLE, les secteurs industriels les mieux représentés (sidérurgie, première transformation des métaux, etc...) souvent concentrés géographiquement, forment de grosses entreprises où les actives sont toujours très minoritaires. (†)

---

(1) cf. page 209

(2) cf. Tableau évolution de la population mosellane par secteur d'activité, hors texte N° 3 p 85

(1). Ce sont les secteurs les moins bien représentés (industrie du bois, du cuir, du textile) qui ont le taux de féminisation le plus élevé. Le rôle de ces entreprises est, malgré la faiblesse relative des effectifs considérés, très important. Elles sont nombreuses à avoir une implantation en milieu rural. Elles influent alors directement et de façon primordiale sur la vie, les paysages et l'avenir des régions situées en dehors du bassin houiller, de l'axe mosellan et du Pays Haut.

Les industries de biens de consommation sont celles où le taux d'emplois féminins est le plus élevé (2). Les entrepreneurs apprécient cette main-d'oeuvre réputée pour son habileté, sa plus grande docilité et ses exigences moindres. Le textile et l'habillement, les traitements du cuir, ont respectivement un taux de féminisation de 86 % et 55 %, mais ne représentent qu'un peu plus de 5 000 emplois en MOSELLE.

D'autres industries de consommation, longtemps restées l'apanage des hommes, commencent à se féminiser. Je veux parler des industries de l'automobile, du bois et de l'édition. Leur taux de féminisation est respectivement de 23 %, 20,5 % et 28,5 %.

---

(1) Dans le secteur mines et sidérurgie, on comptait en 1975 2 600 femmes pour 45 795 hommes, dans celui de la première transformation des métaux 1 660 femmes pour 11 725 hommes.

(2) En 1975, 2 095 femmes pour 335 hommes dans le secteur habillement, 1 575 femmes pour 1 205 hommes dans celui du cuir.

Le travail des femmes est récent dans ces branches. Il s'est développé avec l'utilisation systématique des procédés de taylorisation dans ces industries (1).

Dès 1934 la philosophe Simone WEIL a soulevé le problème (et à l'époque, le scandale) en se faisant embaucher comme O.S. chez RENAULT. Dans les chaînes de travail, les femmes occupent les emplois peu ou pas qualifiés, répétitifs, sans initiative (2)

- elles agrafent des panneaux de bois pressé pour construire des meubles bon marché.

- elles montent l'appareillage électrique des voitures.

Le schéma ainsi présenté de ces industries qui se féminisent n'est pas très exact pour la MOSELLE, région en crise.

D'implantation récente, l'industrie automobile est, dans le cadre de la politique de reconversion des industries lourdes, favorisée par l'Etat. La dernière en date, l'implantation de la S.A.V.I.E.M. à BATILLY, doit couvrir 105 000 m<sup>2</sup> entre 1977 et 1983 (3). Industrie de reconversion favorisée par l'Etat, l'industrie automobile s'est implantée moins pour résoudre le problème du manque d'emplois féminins que pour redonner du travail aux hommes menacés par la crise qui affecte la sidérurgie lorraine.

---

(1) - cf Le Monde du 5.2.1980, "Le travail à la chaîne est plus souvent féminin : plus d'une 0,5 sur quatre est riviée à la chaîne au lieu d'un sur treize pour les hommes".

(2) Selon Economie et Statistique, I.N.S.E.E. JANVIER 1980, n° 118, "plus de deux tiers des 0,5 des femmes ont déclaré toujours répéter une même série de gestes ou d'opérations contre un tiers seulement des hommes".

(3) - Le Républicain Lorrain - 6 et 9 JUILLET 1977

(1) - En MOSELLE, le taux de féminisation d'industries qui, comme la construction et l'automobile, font de plus en plus appel aux femmes et aux étrangers sous-payés, reste assez faible. Retrouver un emploi pour les chefs de famille est ici l'objectif prioritaire. La conjoncture est défavorable à la croissance du nombre des ouvrières. Le potentiel des actifs féminins reste largement sous-employé (2).

Le nombre des ouvrières qui avait grandi pendant la décennie 1962 - 1972, période de phase de croissance de l'économie, stagne maintenant.

B - LA SITUATION DES OUVRIERES EST DIFFICILE.

Les ouvrières forment dans l'industrie un secteur sous-qualifié et mal payé. D'un point de vue global, la main-d'oeuvre mosellane est peu qualifiée : 42,4 % des actifs sont des manoeuvres et O.S. alors que la moyenne lorraine s'établit à 28,8 %.

Ce pourcentage élevé s'explique par l'emploi de très nombreux manoeuvres et O.S. dans l'industrie lourde.

---

(1) En 1975 les 1 210 actives de l'industrie automobile représentent 23,3 % des travailleurs de cette branche.

(2) cf. carte sur la population ouvrière féminine - page 80 -

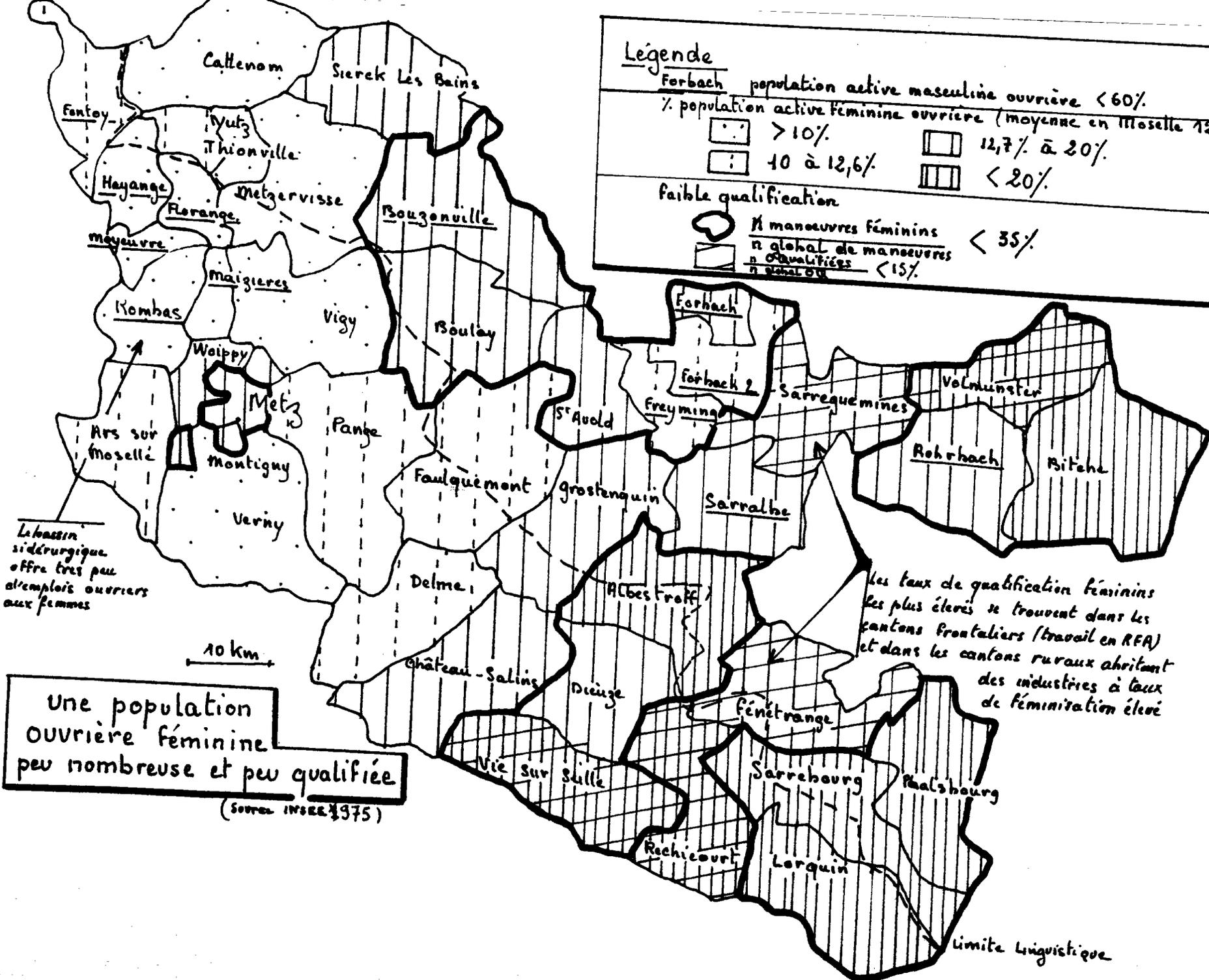
**Legende**

Forbach population active masculine ouvrière < 60%  
 % population active féminine ouvrière (moyenne en Moselle 12,6%)

	> 10%		12,7% à 20%
	10 à 12,6%		< 20%

faible qualification

$\frac{n \text{ manoeuvres féminins}}{n \text{ total de manoeuvres}} < 35\%$   
 $\frac{n \text{ qualifiés}}{n \text{ total}} < 15\%$



Le bassin sidérurgique offre très peu d'emplois ouvriers aux femmes

10 km

Une population ouvrière féminine peu nombreuse et peu qualifiée  
 (Source INSEE 1975)

Les taux de qualification féminins les plus élevés se trouvent dans les cantons frontaliers (travail en RFA) et dans les cantons ruraux abritant des industries à taux de féminisation élevé

limite linguistique

Chez les femmes, cette part des manoeuvres et O.S. s'élève à 81,5 %. La qualification de la main-d'oeuvre féminine est encore plus rare. Les femmes qui, dans l'industrie accèdent à des postes de décision, font presque figure d'exception :

- 1,7 % des ouvrières sont ou deviennent techniciennes ou agents de maîtrise alors que 11,6 % des ouvriers accèdent à ces postes de promotion et de décision.

On peut conclure que la promotion féminine est rare et limitée dans l'industrie.

De grandes différences existent entre les secteurs d'activités. Dans un secteur peu féminisé comme l'industrie des métaux,

- (13 % des femmes actives)

les femmes sont et demeurent en majorité au bas de l'échelle des salaires et des responsabilités.

- 86 % des actives travaillant dans l'industrie des métaux sont manoeuvres ou O.S.

Dans les industries à taux de féminisation plus élevé, la qualification féminine est plus fréquente :

- 52 % des femmes sont O.Q. dans les industries de transformation,

- 12 % dans l'industrie des métaux.

I - COMPARAISON DES QUALIFICATIONS DES MOSELLANES, LORRAINES  
et FRANCAISES EN 1975 (en %)

QUALIFICATION	MOSELLE	LORRAINE	FRANCE
Manoeuvres	42,40	28,80	30,60
Ouvrières spécial.	39,10	48,60	39,00
Ouvrières qualifiées	15,80	20,50	27,20
Contremaîtres	0,50	0,80	1,60

Source I.N.S.E.E. 1975

II - REPARTITION DES EMPLOIS SELON LA QUALIFICATION EN 1975 (en %)

	Manoeuvres et O.S.		Ouvriers qualifiés		Techniciens agents de maîtrise	
	Hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Industrie des métaux	48,5	86,1	39,1	12,3	12,4	1,6
Industrie de transformation	43,6	46,8	47	51,4	9,4	1,8
SECTEUR II (Total)	43,2	55,9	45,2	42,4	11,6	1,7
Transport	40,2	92,6	47,8	0,8	12	6,6
Commerce	54,7	69,9	36,4	28,9	8,9	1,2
Banques - Assur.	32,8	75,0	38,6	25	28,6	0
Secteur III (Total)	48,5	63,7	40,7	33,6	10,8	2,7

Source I.N.S.E.E. 1975

En général, à un taux élevé de féminisation d'une entreprise correspond un taux assez élevé de qualification féminine, et inversement. On notera, dans la suite de l'exposé, qu'il existe un lien entre le salaire et le taux de féminisation des entreprises. Au taux de féminisation élevé d'une usine (exemple : le textile), correspond un taux de qualification féminine plus élevé et un sous-paiement de cette qualification.

On constate une situation inverse dans les usines où le taux de féminisation des activités est faible, par exemple dans la sidérurgie.

Les ouvrières mosellanes sont dans l'ensemble peu qualifiées, peu nombreuses, présentes dans seulement quelques branches du secteur industriel (1).

La crise économique tend à accroître l'écart existant entre les emplois féminins du secteur secondaire et du secteur tertiaire. En un an, quand le secteur secondaire gagne une ouvrière, le secteur tertiaire accueille cinq nouvelles actives. Cette croissance du tertiaire est un bien quand on sait que la MOSELLE manque encore de services. Un danger grave découle pourtant de cette situation : tout comme l'emploi masculin, ici accaparé par les industries lourdes et de première transformation, l'emploi féminin est ici de plus en plus lié aux progrès du secteur tertiaire. Il souffre d'un manque de diversité. La crise exacerbe la concurrence pour l'emploi entre les femmes d'une part et la main-d'oeuvre masculine locale et étrangère travaillant sur place d'autre part.

---

(1) Madame JUDLIN constatait le 8.3.1980 sur les ondes de France-Inter que, pour les femmes, "Les employeurs sont un frein à la diversification des métiers".

Le graphe sur l'évolution de la répartition de la population féminine active de 1954 à 1975 (1) indique la part de plus en plus restreinte des actives dans l'industrie d'un département qui, malgré la crise, continue à avoir plus de la moitié de sa population active dans le secteur secondaire.

Contrairement à ce qui est parfois dit, l'implantation d'industries étrangères ne tend pas à rétablir l'équilibre. Ces industries tendent au contraire à accentuer le caractère lourd de l'industrie mosellane. Elles offrent peu d'emplois aux femmes (2).

---

(1) - cf. Hors texte n°3

(2) - cf. En 1975, 88 entreprises étrangères implantées en MOSELLE offraient 18 464 emplois. Ces derniers étaient surtout occupés par des hommes : l'industrie chimique et l'industrie du travail des métaux, traditionnellement peu fournisseuses d'emplois féminins, occupaient à elles seules 12 803 personnes.

EVOLUTION DE LA POPULATION MOSEILLANE PAR SECTEUR D'ACTIVITE  
ET PAR SEXE - (1962 - 1975)

	1962				1968				1975			
	H.	%	F.	%	H.	%	F.	%	H.	%	F.	%
Agricult. exploitants.....	12905	4,9	9556	13,1	9780	3,8	7632	9	6275	2,3	2780	2,6
Salariés agricoles.....	4030	1,5	272	0,4	3496	1,4	212	0,2	1970	0,7	175	0,1
Patrons des industries et commerces.....	15529	5,9	8619	11,8	14000	5,6	8404	9,9	12460	4,7	6935	6,4
Professions libérales et cadres supérieurs.....	9624	3,6	1051	1,4	11464	4,4	1568	1,8	15840	5,9	3860	3,7
Cadres moyens.....	17131	6,5	6883	9,4	20504	7,9	10448	12,3	28160	10,5	16550	16,4
Ouvriers.....	173338	65,5	13185	18	165050	64,5	15948	18,7	165440	62,5	23845	23,4
Employés.....	18473	7	20183	27,6	22280	8,6	27600	32,3	23450	8,8	37395	37
Personnel de service.....	2988	1,1	10828	14,8	3392	1,2	11828	13,9	3580	1,4	13360	13
Divers.....	10598	4	2630	3,6	9068	3,5	1600	1,9	9890	3,7	2130	2
<b>TOTAL.....</b>	<b>264616</b>		<b>73207</b>		<b>259044</b>		<b>85240</b>		<b>267065</b>		<b>107030</b>	

SOURCE ; I.N.S.E.E.

V - L'AVENIR DE LA MAIN-D'OEUVRE FEMININE EST-IL  
DANS LE SECTEUR TERTIAIRE ?

La silhouette socio-économique de la MOSELLE (1) nous renseigne sur la pauvreté de ce secteur d'activité trop longtemps resté sacrifié. La croissance des activités tertiaires demeure ici un phénomène récent mais continu (2).

Après avoir tenté de cerner le contenu de ce tertiaire mosellan, nous essaierons de mesurer son rôle sur l'économie régionale dont "l'autonomie décisionnelle est plus une survivance du XIXe siècle qu'un espoir pour le XXIe siècle"(3).

Ce jugement peu optimiste s'explique par un contexte historique (H. NONN parle de la LORRAINE comme étant une "Terre de combat") et géographique (Paris est à moins de 300 km) défavorable.

Cette seule remarque nous permet d'augurer que la LORRAINE (ici plus particulièrement la MOSELLE) n'est pas une terre attractive pour les activités du tertiaire supérieur (ou quaternaire). La conjugaison d'une longue histoire militaire troublée et de la longue tradition de centralisation d'un Paris seulement éloigné de 300 km, explique le préjugé défavorable dont sont victimes les activités tertiaires encore limitées tant au niveau quantitatif (faiblesse et caractère incomplet du réseau des services) que qualitatif (pôles directionnels extérieurs).

---

(1) - cf. page 42  
(2) - cf. tableau page 85  
(3) - cf. CAZES G. - DOMINGO J. - DOREL G. - GAUTHIER A. -  
et REYNAUD A. "LA LORRAINE, une DIFFICILE RECONVERSION"  
ed. BREAL Paris 1977 - 127 p. opt. citée p. 21

La croissance des emplois dans le secteur tertiaire se fait essentiellement par un grossissement des activités peu ou pas qualifiées. Au total, le secteur tertiaire <sup>représente</sup> 45,6 % des actifs en 1975. Trop souvent, "la nature du travail se rapproche du travail industriel. Le tertiaire classique perd de son prestige de col blanc". (1). Le secteur tertiaire mosellan présente dans l'ensemble une assez faible capacité directionnelle. Autrement dit, trop souvent, les décisions sont prises de l'extérieur. La qualité du secteur tertiaire est pénalisée par cette situation. Les emplois correspondent plus à des tâches d'exécution que de décision. Ils expliquent une dominante des qualifications moyennes ou médiocres des emplois du tertiaire local.

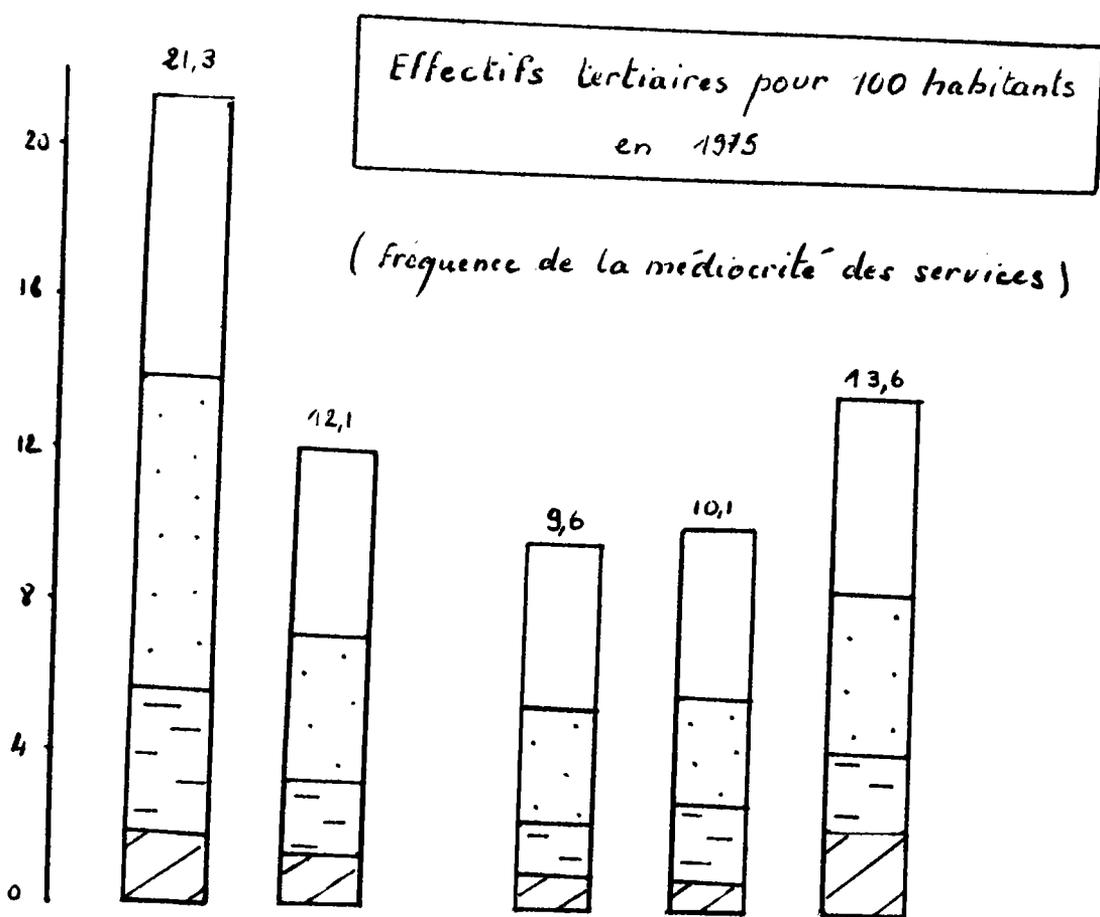
La silhouette socio-économique nous montre que le secteur tertiaire est seul à présenter un certain équilibre entre emplois féminins et emplois masculins. Les femmes occupent 46 % des emplois du secteur tertiaire.

A - Deux tiers des femmes travaillent dans le secteur tertiaire

Branche encore sous-représentée en MOSELLE, (46,5 % du total des actifs) le secteur tertiaire a connu une croissance rapide au cours des quinze dernières années. On est passé de 36,5 % des actifs en 1962 à 46,4 % en 1975.

L'appel du tertiaire est très soutenu. Il mobilise une grande part des migrants venus des autres secteurs d'activité. Le recrutement dans les services publics est en forte croissance (2). Le tableau sur l'évolution des emplois en MOSELLE (3)

- 
- (1) George P. - Populations actives, introduction à une géographie du travail, PARIS, PUF, - 1978, - 237 p. - op. citée p. 56.  
(2) Les salariées du secteur public passent de 19864 à 29400 entre 1968 et 1975  
(3) cf. page 85



METZ      THionville      Hagondange      Forbach      Moyenne Lorraine

légende

- Services destinés aux particuliers
- Services sanitaires et sociaux
- Administrations liées à la population
- Autres activités

(Source: INSEE 1975)

Total tertiaire lié à la population résidente  
effectifs pour 100 habitants.

	Moselle	Lorraine	France
1968	10,6	11,5	13,6
1975	12,6	13,6	15,1

(Source: INSEE 1975)

entre 1962 et 1975 nous confirme l'arrivée des femmes dans les secteurs d'emplois du tertiaire. Ce tableau permet de constater que les femmes trouvent surtout des emplois exigeant peu de qualification, offrant peu de responsabilités. Je veux, en particulier, parler des gens de service (78 % des femmes) et des employés (62 % des femmes).

L'analyse de l'évolution du nombre des employés en fonction du sexe est particulièrement intéressante. Au cours de la période 1962 - 1968, la féminisation de la profession est bien entamée. Parmi les nouveaux venus, on compte deux hommes pour une femme. Pour la période suivante (1968 - 1975) la situation s'est beaucoup dégradée :

L'employé a de moins en moins un travail personnalisé, ouvert aux responsabilités. Parallèlement à la dégradation des tâches effectuées, la féminisation de la profession s'est fortement accentuée. Parmi les nouveaux arrivés, on compte un homme pour huit femmes.

La forte féminisation des emplois tertiaires qui sont peu qualifiés se solde souvent par une désaffection des hommes pour ces branches où très souvent la technicité a occasionné une baisse de prestige de la profession.

Dans son étude sur les travailleurs face aux changements techniques (1), la C.F.D.T montre la dégradation des emplois tertiaires. Les tâches dénuées d'initiatives deviennent, avec les innovations techniques, de plus en plus nombreuses. "Le travail y devient comparable à celui de l'industrie : forte concentration de travailleurs, salariat, répétitivité des tâches". "Déqualifiés, taylorisés, les employés sont en fait prolétariés"(2)

(1) - C.F.D.T - Les dégâts du progrès, éd. du Seuil. PARIS 1977  
318 p. - Op. citée p. 87

(2) même référence - page. 89

B - Les activités tertiaires exercent un grand attrait sur les femmes mosellanes

Le secteur tertiaire est un secteur où les possibilités restent nombreuses dans ce département encore pauvre en équipements administratifs et culturels (1) et (2).

La décision du V° plan, de faire de METZ-THIONVILLE l'élément Nord d'une métropole d'équilibre lorraine bipolaire, a permis une amélioration des services qui affirment le rayonnement de la région messine.

Les conditions de travail du secteur tertiaire sont appréciées par les femmes.

L'accès à un emploi du secteur tertiaire conserve ici un prestige plus grand. Une enquête, faite auprès d'une cellule de stage de formation continue, montre que les jeunes filles dotées d'un B.E.P. sténo-dactylo ou d'un BAC G.1 préfèrent trouver un emploi, même mal payé, dans le secteur tertiaire (3). Elles refusent presque à l'unanimité l'éventualité d'un stage de reconversion orienté vers le secteur industriel.

Pourquoi ce désaveu ?

Les raisons de ce comportement relèvent plus de reflexes psychologiques que de soucis économiques.

---

(1) cf. Le Point N° 295. - 15 MAI 1978, - Dans le palmarès du Point, sur la question "Où vit-on le mieux en France ?" la MOSELLE était classée 79e avec entre autre 1,08 place dans une crèche pour 300 enfants de 0 à 3 ans en 1975.

(2) cf. graphe par bâtons page 88

(3) cf. page 203

La femme mosellane, dans l'ensemble sous-qualifiée (1), occupe un emploi salarié pendant un laps de temps trop court - (2) qu'il faut lier à un taux de natalité resté longtemps élevé (16,5 % en 1973).

Comme le soulignait Michel PRADERIE (3) la femme attend d'un emploi tertiaire :

- une amélioration ..... de son statut
  - , de ses conditions de travail
  - . de ses horaires
- une plus grande stabilité d'emploi.

Les activités tertiaires exercent un attrait décisif sur les femmes. Elles sont surtout liées à un mode de vie urbain.

Pour Michel PRADERIE, le tertiaire est un "consommateur moderne, un lanceur de consommations nouvelles". La ville, par la diversité de ses services, offre aux femmes une gamme d'emplois tertiaires très étendue. C'est dans les villes que l'activité de la femme est souvent la plus compatible avec les tâches familiales. La diversité et la multiplicité des emplois permet la mobilité ;

Comme le souligne Jean-Michel BERTRAND, "le problème du coût et du temps de déplacement travail-domicile favorise

---

(1) cf. courbe : Diplômes et taux d'utilisation des diplômes  
page 134

(2) cf. courbe : Population active selon l'âge et le sexe  
page 44

(3) cf. M. PRADERIE : Les TERTIAIRES, Seuil 1968.

les entreprises situées dans les centres des villes où les achats peuvent être effectués simultanément" (1). Ces entreprises situées au centre-ville, là où l'espace est le plus prisé, donc le plus coûteux, offrent à leurs clients des services rares, de haut niveau. Les activités secondaires et le tertiaire banalisé, en particulier les emplois qui n'offrent pas de contact avec le public, en sont de plus en plus éliminés. Ils sont rejetés dans les banlieues.

"Les activités tertiaires ont des effets cumulatifs. Le travail des femmes conduit à la création de nouveaux emplois dans les services collectifs appelés à se substituer aux services ménagers" (2).

Le tertiaire, élément de rééquilibrage de l'emploi entre hommes et femmes, est aussi facteur de relance de la consommation et de la croissance urbaine. Sa faiblesse quantitative, qualitative, ses disparités géographiques coûteuses, sont des éléments d'explication du malaise mosellan. (3).

---

(1) et (2) cf. J.M. BERTRAND, GEOGRAPHIE de l'Administration. ed. M.Th. GENIN - PARIS 1974 - 510 p., op. citée p. 224.

(3) Le total des actifs du secteur tertiaire pour 100 habitants s'élevait en 1975 à 21,3 pour METZ, 9,6 à HAGONDANGE, 10,1 à FORBACH, pour une moyenne de 13,6 en LORRAINE  
Op. citée en: Situation Economique et Sociale en LORRAINE à mi-temps du VIIe plan  
col. INSEE, - NANCY

C/ Les actives tertiaires restent lourdement handicapées

1 - Les actives du tertiaire sont trop souvent sous-qualifiées

Secteur d'activité où le taux de féminisation est élevé (1), le tertiaire fait souvent appel à des femmes peu ou pas qualifiées. Le tableau "répartition des emplois selon la qualification" (2) nous montre que la qualification y est proportionnellement plus rare que dans l'industrie.

- 33,6 % des femmes du secteur tertiaire et 42,4 % des femmes dans l'industrie sont considérées comme étant qualifiées. Cette notion de qualification reste floue et critiquable. Dans le secteur industriel, on peut estimer que les actives munies d'un CAP ou BEP sont qualifiées et appréciées comme telles. Dans le secteur tertiaire où travaille la grande majorité des actives, le problème est plus délicat. La dépréciation des diplômes du type CAP ou BEP se solde par une faible appréciation de ces derniers sur le marché de l'emploi. Très souvent, les titulaires de ces diplômes ont beaucoup de mal à faire admettre leur qualification. Les conditions actuelles du marché de l'offre et de la demande jouent en leur défaveur. La notion de qualification est alors délicate à établir car elle tient davantage compte de l'expérience et du savoir-faire que des diplômes. Il n'est donc pas étonnant que 71 % des demandeuses d'emplois aient moins de 25 ans et que, en ce qui concerne les

---

(1) - En 1975, on compte 1340 femmes pour 2335 hommes dans les télécommunications, 15525 femmes pour 15940 hommes dans le commerce, 14260 femmes pour 14100 hommes dans les services de l'Etat.

(2) - cf. page 82

emplois de bureau, le rapport entre le nombre de demandes non satisfaites et le nombre de demandes satisfaites soit de 39 en 1978.

Certaines branches du secteur tertiaire, réputées masculines, continuent en grande partie à échapper à l'emploi féminin (1). C'est en particulier le cas de l'armée, des transports.

Les femmes dominent dans les secteurs encombrés, là où les professions perdent de leur prestige. Au clivage opéré entre tertiaire banal et tertiaire de qualité, se superpose donc une partition sexiste qui fait reléguer la majorité des femmes dans les emplois les moins prisés.

2 - Les salaires sont souvent plus faibles que dans l'industrie

Parlant des jeunes filles d'origine rurale qui trouvent un travail tertiaire urbain, Michel PRADERIE parle "d'une mobilité vers le tertiaire qui s'opère au ras du sol". Le tertiaire féminin, trop souvent de faible valeur, se solde par des salaires qui, si l'on tient compte du mode de vie urbain plus coûteux, sont souvent plus faibles que dans l'industrie.

La plus faible qualification, la pression de la demande très supérieure de l'offre (2) font que les employeurs peuvent facilement restreindre les exigences de leurs employés.

3 - Le secteur tertiaire conserve un très fort attrait

Si la situation effective des tertiaires s'est détériorée, le travail de bureau continue à attirer les femmes.

---

(1) - cf. page 74

(2) - Au 31.12.1978, le taux des demandes d'emplois non satisfaites était de 22 % pour les emplois de bureau contre 15 % dans la transformation des métaux.

Cette perspective est doublement renforcée en MOSELLE. La vie ouvrière est omniprésente. Les avantages offerts aux tertiaires pèsent alors peut-être plus lourdement dans le choix des femmes.

Appartenir au secteur tertiaire, c'est pouvoir établir un emploi du temps qui mêle plus harmonieusement la vie familiale, les horaires scolaires et le temps de travail. C'est en particulier pouvoir travailler plus facilement à mi-temps. C'est, d'autre part, dans la majorité des cas, habiter une ville de commandement local (THIONVILLE) ou régional (METZ) qui offre à la femme active des services spatialement regroupés, services qui ailleurs sont rares, dispersés ou incomplets (c'est le cas sur le bassin sidérurgique). Exercer un emploi tertiaire, c'est très souvent "sortir" du monde ouvrier. -

o o o o

## CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

-----

Après avoir délimité et présenté le cadre géographique et les conditions historiques et politiques de la région considérée, nous avons essayé de présenter la situation et l'évolution de la place de la femme dans les trois grands secteurs d'activité mosellans.

Dans l'ensemble la place économique laissée aux femmes reste très médiocre. Que ce soit du point de vue des effectifs considérés ou au niveau de la qualification atteinte, les travailleuses ne semblent former ici qu'une main-d'oeuvre secondaire. Placées avec les étrangers "en première ligne sur le front de la crise" (1), les femmes forment surtout un riche potentiel de main-d'oeuvre qui peut être rapidement mobilisé en période de prospérité.

Dans une seconde partie, nous allons tenter d'expliquer cette situation. Pourquoi l'emploi féminin est-il ici aussi lourdement handicapé ?

Quelles sont les conséquences socio-économiques de ce déséquilibre sur la vie des Mosellans ?

---

(1) cf. Le Monde du 17.6.1977

"LA FILLE FERA CE QU'ELLE VOUDRA  
CAR ELLE SE MARIERA. JE LE DIS TOUT NET :  
C'EST UNE TENDANCE DESASTREUSE CAR LA CAU-  
SE DE GRAVES CARENCES DANS LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE"

JACQUELINE NONON

COLLOQUE EUROPEEN DE METZ SUR LE TRAVAIL  
FEMININ.

EST REPUBLICAIN du 1.12.1978.

"LES FILLES... SONT PLUS RAREMENT ORIENTEES  
VERS DES ENSEIGNEMENTS DE TYPE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE DEBOUCHANT SUR UNE FORMATION  
PROFESSIONNELLE PRECISE".

Noëlle BISSERET.

LES INEGAUX OU LA SELECTION UNIVERSITAIRE

Col. SUP

PARIS P.U.F. 1974 - 208 p.

- D E U X I E M E P A R T I E -

---

Les explications du  
SOUS-EMPLOI FEMININ MOSELLAN

La MOSELLE présente un lourd sous-emploi féminin qui est un élément de faiblesse et de déséquilibre pour son économie.

Ce sous-emploi féminin s'explique par un triple handicap qui relève d'une étude de la situation démographique, psycho-sociologique et salariale des principales zones qui forment le département.

C'est là le sujet du second volet de cette recherche.

I - UN LOURD HANDICAP D'ORDRE DEMOGRAPHIQUE

A - Une population jeune et féconde

Les géographes messins considèrent la population lorraine comme étant le "miroir de l'évolution économique" (1).

---

(1) - cf. L'Economie de la LORRAINE - par REITEL E., REMER R., SAINT-DIZIER Cl.

La population mosellane formée dans le creuset des industries lourdes s'est avérée très dynamique au cours de la période de la reconstruction (1954 - 1962). Son caractère cosmopolite s'est accentué au cours de cette période.

Depuis 1962, les signes de malaises démographiques sont apparus et sont aujourd'hui inquiétants.

Le solde migratoire est devenu lourdement déficitaire.

- 24 077 pour la période 1962 - 1968

- 24 654 pour la période 1968 - 1975

Encore très supérieur à la moyenne française, le solde naturel se dégrade depuis 1965. La crise de 1974 précipite le vieillissement de la population longtemps restée très dynamique.

Le comportement démographique est marqué par la crise. Elle précipite la chute de la natalité et de la nuptialité. Elle est aussi certainement en partie responsable du doublement du nombre des divorces en 7 ans.

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Naissances	18186	16975	15825	14628	14221	14465	14713
Mariages	7969	7950	7999	8047	7833	7724	7490
Divorces	589	642	673	755	1007	988	1123

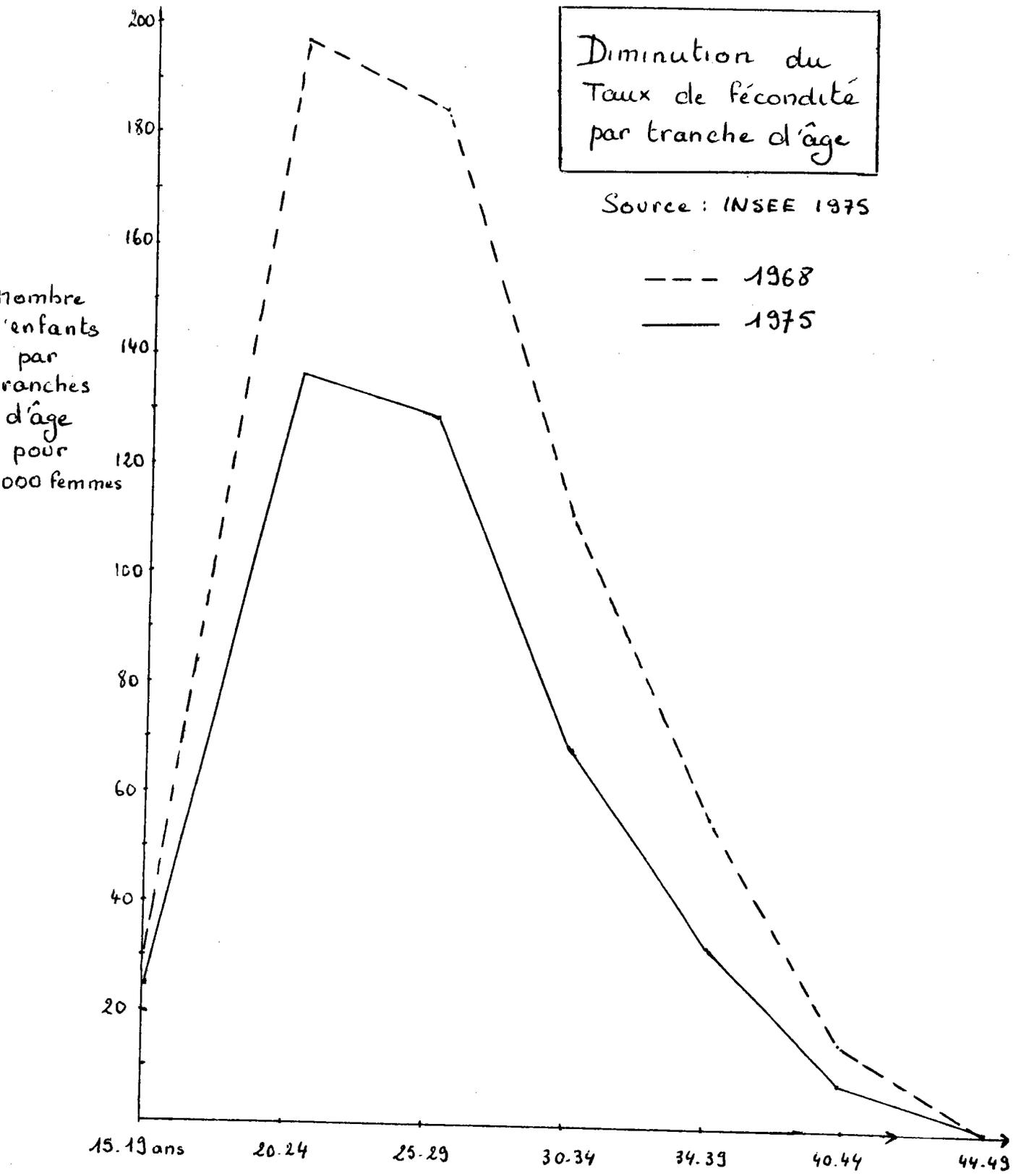
Sources : Les Dossiers de l'Economie LORRAINE

N° 48, JUIN 1979, - INSEE. -

Les charges familiales sont lourdes en MOSELLE. Le taux de fécondité (nombre d'enfants pour 1000 femmes en âge de procréer) reste plus élevé que la moyenne malgré une forte diminution (1).

---

(1) - cf. Diminution du taux de fécondité par tranche d'âge  
p. 100



Les Mosellanes ont leurs enfants plus jeunes, ce qui limite d'autant leur possibilité de travailler. Pour 1000 Mosellanes âgées de 20 à 24 ans, il naissait en 1975 - 136 enfants pour une moyenne française de 129 (les statistiques étaient respectivement de 196 à 163 en 1968 pour cette même tranche d'âge).

Malgré cette évolution défavorable, la MOSELLE demeure un département jeune. En 1975, la population de moins de 20 ans formait 35 % de la population de la MOSELLE (38 % en 1968). A cette même date, la moyenne nationale n'atteignait que 32,2 %.

La jeunesse de la population mosellane dramatise le problème de la crise de l'emploi. Avec les étrangers, ce sont les femmes et les jeunes qui sont les plus touchés par le chômage.

#### UN TAUX DE FECONDITE LONGTEMPS ELEVE

Il est bien sûr un handicap majeur pour la prise ou la reprise du travail des femmes. C'est un élément dissuasif qui, cumulé à la rareté des emplois, explique la sous-intégration des femmes, à l'économie régionale. Il correspond à une chute plus prononcée de l'activité des femmes âgées de plus de 25 ans, à une reprise moins soutenue après 45 ans.

Une étude du taux de fécondité par tranches d'âge nous montre que l'écart par rapport à la moyenne française est surtout marqué pour la classe d'âge des 20 - 24 ans. Ceci signifie que les femmes qui se marient certainement plus précocement, ont, en tout cas, des enfants assez rapidement.

La conséquence sur l'emploi est claire :

Soumise plus jeune à des charges de famille, (1) la femme mosellane qui, faute de temps n'a pu que rarement acquérir une qualification élevée, a plus tendance à abandonner un emploi salarié.

Si le taux de fécondité se confond aujourd'hui avec la moyenne française pour les classes d'âge de 25 à 39 ans, les familles nombreuses sont encore aujourd'hui assez répandues. Selon l'INSEE, la moyenne du nombre d'enfants de moins de 16 ans, s'établit à 2,05 pour les familles ayant au moins un enfant de moins de 16 ans.

Le paramètre, qui met en rapport l'âge de la mère et la naissance du premier enfant, est décisif pour expliquer la sous-intégration des femmes dans le marché du travail. Il nous faut essayer de dégager des éléments d'explication de cette situation.

Ici, critères géographiques et sociologiques s'entremêlent pour offrir aux femmes un contexte défavorable face à l'emploi. La situation est à ce jour aggravée par une conjoncture de crise marquée par la récession des piliers de l'économie locale.

°°°°°

---

(1) La situation tend à se rapprocher de la moyenne française. Pour la classe d'âge des 20-24 ans le taux de fécondité pour 1000 femmes est passé de 196 en 1968 à 136 en 1975 (moyenne française : 129)



## B - UNE POPULATION COSMOPOLITE

Le caractère cosmopolite du département (111000 étrangers en 1975) nous impose de dresser une analyse de la population étrangère. Cette dernière se présente sous deux éclairages :

- elle se fait en fonction de l'emploi féminin.

Nous devons étudier les conséquences du cosmopolitisme sur l'image de marque de l'emploi féminin, sur les effectifs et la qualification des actives.

- elle tient compte de la détérioration de la situation économique qui "met les travailleurs étrangers en première ligne sur le front de la crise" (1).

Au sein de la LORRAINE, on peut dire que le département de la MOSELLE fait figure d'un vaste "melting pot". Depuis en effet trois générations, la MOSELLE a fait appel à des ouvriers étrangers.

Tout d'<sup>b</sup>abord, ce sont des familles allemandes qui, entre 1871 et 1914, sont venues s'installer dans la région (2) et (3). Le désir d'accentuer la germanisation des cantons frontaliers notamment dans le bassin sidérurgique, explique cette première vague de colonisation.

---

(1) cf. Le Monde du 17.6.1977.

(2) cf. ROTH François : La LORRAINE ANNEXEE - étude sur la présidence de Lorraine dans l'Empire Allemand (1870 -1918)  
765 p - Thèse d'Histoire NANCY 1973 -

(3) "Sans parler des militaires, on recensait 120 000 civils allemands à la veille de la guerre". En 1918, "on expulse sans ménagement la plupart de ceux qui sont restés".  
cf. HISTOIRE DE LA LORRAINE de 1900 à nos jours par BONNEFONT JC  
BARRAL P, DION R.M, PELTRE J, ROTH F. - Col. Le Temps présent  
Ed. PRIVAT 1979 - 455 p. - Op. citées p. 120 et 121 -

La croissance industrielle liée à la période de prospérité des années 1925 - 1929 mais surtout marquée par le "boom" sidérurgique des années 1950 - 1970 (6,5 Mt d'acier pour la LORRAINE en 1929, 14 mt en 1970), explique le drainage de population exercé par la MOSELLE. Avec un bilan migratoire de 1 % par an, la MOSELLE des années 1954 - 1962 connaissait une grande prospérité liée à la reconstruction. Le nécessaire appel à la main-d'oeuvre extérieure à la Lorraine s'est traduit par l'implantation de fortes minorités étrangères d'origine méditerranéenne.

Parmi celles-ci, dernière venue, la vague maghrébine (31 000 ressortissants en 1975) est celle qui connaît les plus délicats problèmes d'intégration (1).

La carte de localisation des minorités étrangères (2) dénonce la forte concentration des étrangers dans les zones peu pourvoyeuses en emplois féminins (Pays Haut, Bassin houiller).

Avec la crise, la situation s'est fortement dégradée depuis 1975. Le robinet de l'immigration s'est fermé. Au cours de la période 1968 - 1975, le bilan migratoire est devenu négatif (-0,4 % par an) (3).

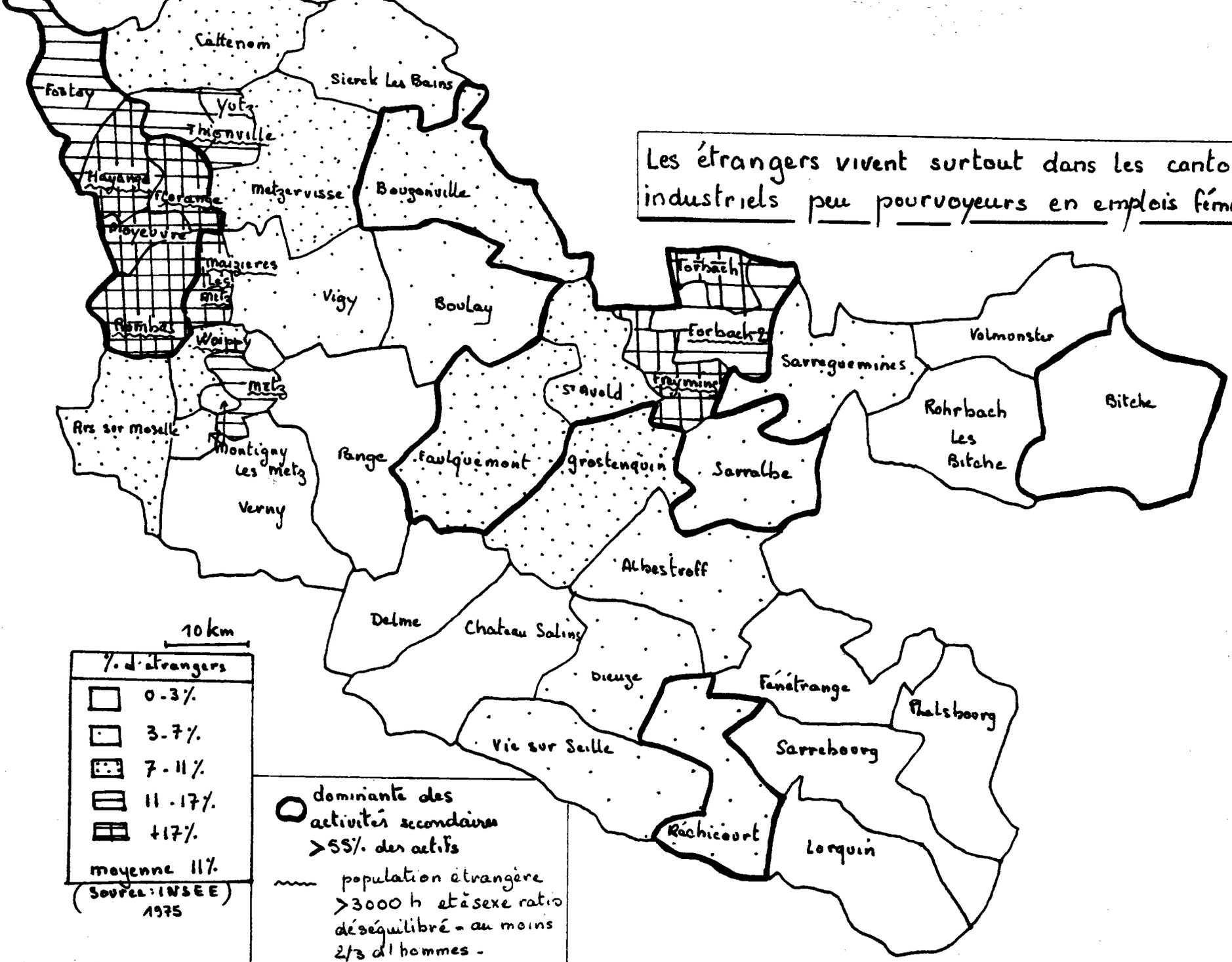
---

(1) cf. Le Monde du II.I.1978 - Citons Roger CANS, parlant de la situation des femmes algériennes "trop souvent mal logées, surchargées d'enfants presque toujours analphabètes, elles restent confinées dans leur foyer, le plus souvent par la volonté des maris".

(2) cf. p 105

(3) cf. p 123

Les étrangers vivent surtout dans les cantons industriels peu pourvoyeurs en emplois féminins



10 km

% d'étrangers	
	0-3%
	3-7%
	7-11%
	11-17%
	+17%
moyenne 11%	
(Source: INSEE) 1975	

○ dominante des activités secondaires > 55% des actifs

~~~~~ population étrangère > 3000 h et à sexe ratio déséquilibré - au moins 2/3 d'hommes -

L'analyse statistique s'avère délicate et trompeuse. Les populations étrangères arrivées depuis l'après-guerre, essentiellement pendant les années soixante, ont souvent demandé la naturalisation. Parfois les parents gardent leur nationalité mais les enfants nés, ou arrivés jeunes en France, sont très souvent Français.

La structure par âge des populations étrangères reste dans l'ensemble jeune mais tend à vieillir avec la raréfaction des arrivées. La moyenne d'âge est surtout élevée au sein des minorités étrangères d'origine européenne implantées depuis longtemps et assimilées sans trop de problèmes dès la deuxième génération. C'est en particulier le cas des minorités italiennes (4,4 % de la population mosellane) et polonaises du Pays-Haut.

Parmi les derniers venus, on dénombre surtout

- des Espagnols et des Portugais (1,6 % de la population)
- et des Algériens (2,7 % de la population)

Les actives étrangères restent peu nombreuses (4710 actives en 1975). Elles ne représentent que 4,5 % de la population active féminine du département. Ce chiffre très faible contribue à marginaliser davantage les femmes étrangères qui, en fonction de la durée de présence sur le sol français, forment un ensemble très hétérogène. Face au problème de l'emploi féminin vu comme symbole de la "libération de la femme", elles affectent des prises de position qui peuvent être radicalement opposées. Il n'est pas par exemple possible de comparer la vie d'une Maghrébine

musulmane trop souvent chargée d'enfants et dominée par son mari ~~à~~ et celle d'une Hispanique qui, fréquemment salariée, participe aux décisions et à la gestion du ménage (1).

Les cantons abritent les minorités étrangères les plus fortes - 17 % de la population à FREYMING-MERLEBACH

- 19 % à ROMBAS (2)

- 20 % à MAIZIERES

- et un maximum de 26,5 % à MOYEUVRE,

sont les cantons en crise qui connaissent depuis près d'une décennie un bilan migratoire négatif (3). En revanche, les cantons ruraux sont très peu touchés par la présence des étrangers.

Teintée d'une forte dominante méditerranéenne, la population étrangère affecte dans sa majorité un comportement hostile au travail féminin. Ce dernier, ressenti comme facteur d'émancipation de la femme, est souvent mal accepté ou condamné par la majorité des hommes et même des femmes originaires du pourtour Sud et Est de la Méditerranée (4), ruraux déracinés de fraîche date habitués à vivre dans une société où la femme a un rôle très effacé (5).

---

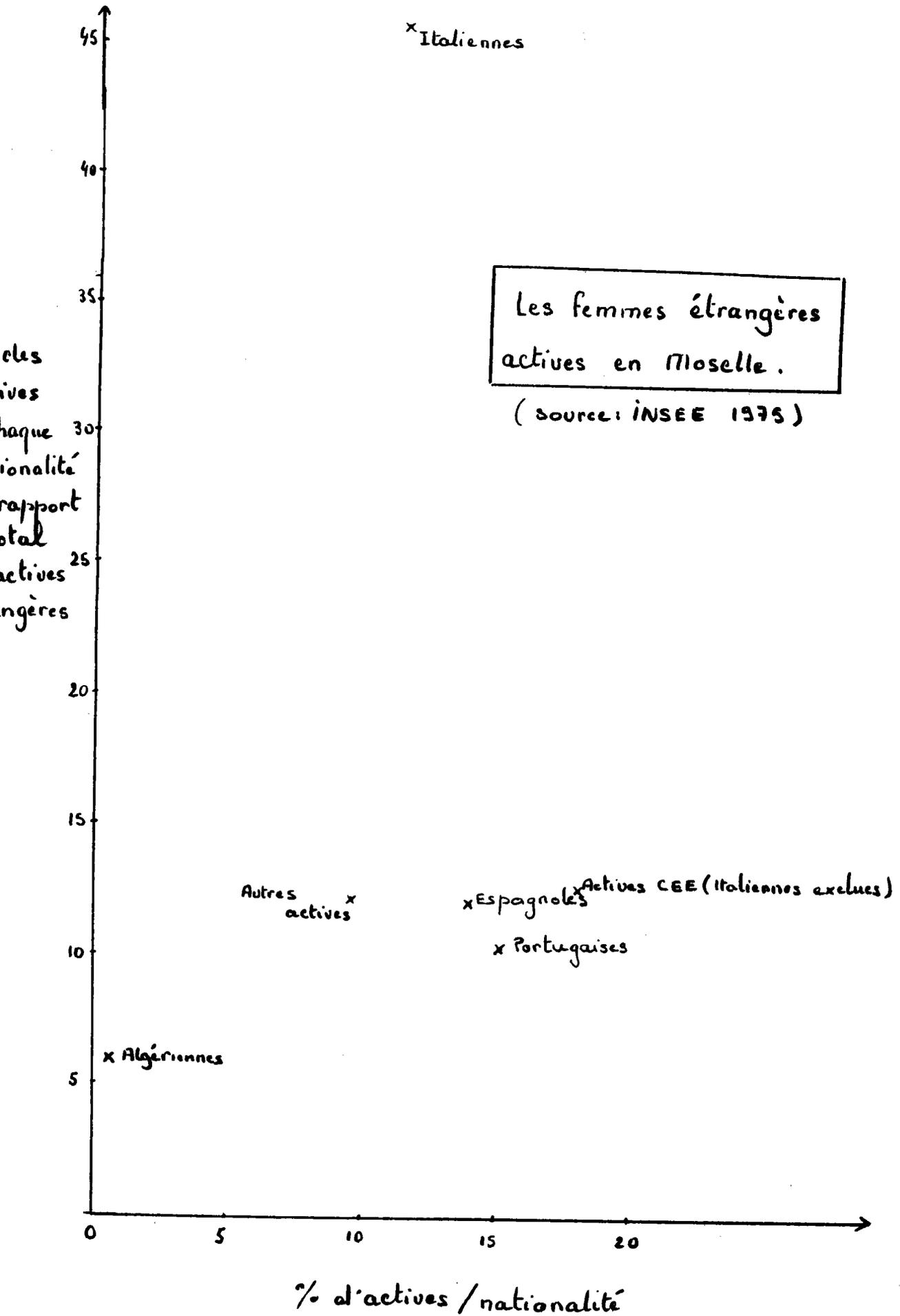
(1) Si le taux d'activité officiel enregistré par l'INSEE est assez faible, il correspond mal à la réalité. Le travail temporaire "au noir" est très fréquent.

(2) Les Italiens représentent 46 % de la population étrangère du canton, les Slaves 3,2 %, les Maghrebins 28,9 %.

(3) cf. carte p. 33

(4) cf. photocopie lettre p. 142. La jeune Marocaine a dû s'opposer à toute sa famille pour imposer ses vues.

(5) Parlant des mères, je cite Farida X, une jeune Algérienne : "Elles ont la mentalité du MOYEN-AGE".



Le graphe (1) qui résume la position des étrangères sur le marché du travail montre le décalage qui existe entre les différentes nationalités. Le taux d'activité des étrangères est très médiocre, très faible dans le cas des Algériennes. Il est toujours inférieur à la moyenne Mosellane, elle-même fort basse. Le rapport :

femmes actives étrangères d'une nationalité  
total des actives étrangères

permet de ne pas se tromper sur la réalité. Si les Italiennes représentent près de la moitié des actives étrangères, il n'y a guère qu'une Italienne sur dix qui a une activité salariée. Le rapport est encore plus défavorable pour les Algériennes (2). Le potentiel sous-utilisé, sous-intégré demeure énorme.

L'homme conserve la direction et la gestion du ménage. La tradition romaine (pater familias) ou la loi coranique restent respectées. La femme est encore très souvent victime d'un préjugé d'infériorité. Prenant en référence le comportement des générations passées, le mari reste attaché à la notion d'épouse au foyer, occupée par l'entretien d'une famille souvent grande. Ainsi il existe en MOSELLE de très nombreuses "mamas" italiennes ayant de très nombreux enfants, (souvent de 5 à 7).

---

(1) cf. graphe p. 108

(2) cf. Mme KEMKEN, déléguée à la condition féminine pour les Françaises Musulmanes, constatait dans le Républicain Lorrain du 9.7.77 que parmi les femmes musulmanes, "beaucoup n'ont pas encore pris conscience de vivre une vie d'un autre temps".

Alors que les Hispaniques sont surtout venus accompagnés de leurs familles, la femme pouvant, dans ce cas, exercer une activité salariée d'appoint (souvent femmes payées à la tâche pour effectuer des travaux de maison à temps partiel; lavage, repassage...), les Maghrébins sont, dans un premier temps, venus seuls ; femmes et enfants recevant chaque mois un mandat obligeant l'ouvrier Nord-Africain à faire de grosses économies, à peu dépenser sur place (1).

Depuis peu cette situation change. Les jeunes Nord-Africains s'installent de plus en plus avec leurs familles. La fuite des devises se réduit. L'argent gagné est davantage réinsufflé sur place (2). L'intégration des femmes reste très limitée. Norbert STOCK (3) parle de "mère de familles nombreuses restant au foyer, allaitant leurs enfants".

L'origine géographique des populations et la date d'arrivée en France sont deux explications qui permettent de nuancer le caractère cosmopolite de la MOSELLE.

Handicapée par son milieu, la femme étrangère, désireuse de trouver un emploi, se heurte en MOSELLE à un grave problème d'embauche. Sur le marché du travail les femmes étrangères cumulent

---

(1) Au 31.12.78, on dénombre chez les résidants maghrébins (Algériens Marocains et Tunisiens réunis) 28849 hommes pour 5111 femmes et 10156 enfants âgés de moins de 16 ans. Le sexe ratio des populations étrangères non maghrébine est équilibré : on a recensé 27997 étrangers et 25488 étrangères.

(2) cf. tableau n° 2 p. 123

(3) cf. STOCK(N); La Population Algérienne en MOSELLE, T. 2, N° I, Moselle, JANVIER - MARS 197

les désavantages. Résidant en majorité dans les régions minières aux activités peu diversifiées, elles ne possèdent pas de formation et parlent parfois très maladroitement notre langue. La sous-qualification se traduit par des exigences salariales moins fortes, par l'acceptation de travaux ingrats. N'effectuant très souvent que quelques heures de travail par jour à horaires non fixes, ces travailleuses échappent souvent à l'appareil statistique. Elles sont rarement déclarées.

Le sexe ratio des populations étrangères tend de plus en plus vers l'équilibre. C'est un élément décisif de fixation et de croissance de la population sur place.

La minorité d'hommes seuls (surtout des Maghrébins) réside :

- dans des foyers du type **SONACOTRA** (1)
- dans les logements les plus médiocres des quartiers paupérisés des centres-villes (à METZ).

En maintenant en France des mentalités démographiques héritées du pays d'origine, les minorités étrangères provoquent un rajeunissement de la population qui n'est pas sans poser des problèmes futurs d'intégration. Les populations sont plus prolifiques et conservent une attitude nataliste soutenue, corollaires d'un très fort sous-emploi féminin. Le taux de natalité est souvent très élevé.

---

(1) cf. embauche massive de Marocains par les H.B.L. lors de la relance de la production en 1977 -

S'il est respectivement :

- de 16,9 % et 16,3 % pour la FRANCE et l'ITALIE
- il s'élève à 19,7 % au PORTUGAL
- et atteint 35 % en TUNISIE

Comme l'indique la comparaison des cartes pages 50 et 105, le taux de population étrangère par canton et le taux de population féminine active évoluent en général de façon inversement proportionnelle. Ainsi, dans le canton de FLORANGE, les étrangers forment près du quart de la population (23 %) et les actives ne représentent que 17,4 % des femmes.

Dans le canton de MOYEUVRE, les chiffres sont respectivement de : 26,5 % et 15,5 %.

Sur 4.115 étrangères résidant à FLORANGE en 1975, seules 6 % d'entre elles travaillaient.

En formant une vaste réserve de main-d'oeuvre non employée, les étrangères permettent d'accentuer les pressions opérées par le patronat. Ce dernier peut fortement réduire les revendications des travailleuses mosellanes.

Au total, 10,6 % des étrangères occupent un emploi alors que la moyenne mosellane, elle-même bien faible, s'établit à 22,2 % (1)

Dans les cantons les plus cosmopolites, le taux d'activité féminine des étrangères tend encore à baisser. Il est de 5 % à MOYEUVRE, 7 % à ROMBAS, 8 % à SAINT-AVOLD.

---

(1) cf. graphe : les femmes étrangères actives en MOSELLE

Parmi les minorités étrangères, les femmes hispaniques bénéficient d'une situation meilleure, facteur d'assimilation et éventuellement de promotion plus rapide dans l'échelle sociale. Chez les ESPAGNOLS et les PORTUGAIS, le travail féminin est plus largement admis. Il permet de faciliter l'intégration, en particulier par une meilleure maîtrise de notre langue. La nécessité de deux salaires a été perçue plus tôt. Le taux d'activité féminine approche les 15 %. Les travailleuses hispaniques regroupent près du quart des étrangères actives. Elles occupent surtout des emplois domestiques ingrats et mal rémunérés. Issues d'un monde rural pauvre, bénéficiant rarement de qualification, elles sont souvent des déracinées qui travaillent le plus fréquemment à mi-temps chez des particuliers.

00000000000  
0 0 0

Les étrangères forment en MOSELLE un potentiel d'activité important mais très peu utilisé. Ce potentiel est un élément non négligeable de pression sur les salaires féminins ; les étrangères renforcent le déséquilibre existant entre emplois féminins et masculins.

La faiblesse du taux d'activité féminine a d'autre part une grave conséquence sociale. La non-possibilité d'intégration à la vie active retarde l'assimilation de la culture et du rythme de vie du pays d'accueil (1).

Elle permet de perpétuer l'existence d'îlots de peuplement mal assimilés ayant des comportements économiques et démographiques spécifiques (2).

---

(1) cf Le journaliste TAHAR BEN JELLOUN, spécialiste des problèmes liés à l'immigration parle fort justement de gens qui "font des pas de danse entre deux cultures".  
LE MONDE du 18.2.1979.

(2) cf Cette boutade d'un Inspecteur d'Académie parue dans un article du MONDE, daté du 11.1.1978 ; parlant des enfants étrangers il note "le système digère tellement bien les enfants étrangers qu'ils disparaissent totalement du second cycle long".

"Le travail, moteur essentiel sinon unique de  
l'amélioration de la condition féminine".

"La question du clivage entre les fonctions  
professionnelles masculines et féminines  
occupe une place centrale dans l'étude des  
problèmes du travail des femmes".

GUILBERT M.

Les fonctions des femmes dans  
l'Industrie

Thèse PARIS - MOUTON 1966.

## II - DES COMPORTEMENTS PEU FAVORABLES A LA CROISSANCE

### de l'EMPLOI FEMININ

La situation socio-économique est dans l'ensemble défavorable. La MOSELLE conserve la mauvaise image de marque d'une région "composée de plusieurs ensembles monolithiques mal reliés entre eux" (1).

Elle demeure encore une zone trop hâtivement édiflée pour exploiter minerais de fer et charbon. C'est un monde industriel pollué, détérioré, cosmopolite.

#### A - une éducation peu favorable à la croissance de l'emploi féminin.

En MOSELLE domine une population ouvrière. Les ouvriers forment encore 62,5 % des actifs en 1975. Ces effectifs sont encore plus élevés dans les régions d'industries lourdes. Mode de vie et façon de penser présentent ici un caractère prolétarien très accentué.

Dans l'ensemble, les chefs de ménage ouvriers ont été favorables au maintien de la femme au foyer. Ce maintien s'explique par des arguments sociaux et démographiques. L'épouse appartenant en général au même milieu socio-professionnel que le mari, sa formation scolaire ou technique est très souvent une formation courte, souvent mal adaptée aux exigences des employeurs.

---

(1) - Reitel F., Economie, frontière et région,  
MOSELLE, T. 1, - N° 3, JUILL. SEPTEMBRE 1971,  
p. 1 et 2

- . Pour les classes d'âge de 40 ans et plus, les femmes munies d'une qualification sont quantitativement rares.
- . Parmi les classes d'âge plus jeunes, les titulaires de B.E.P. administratifs, de C.A.P. de sténo-dactylos dominant (1).

Le rapport : fatigue + travail  
supplément salarial  
est alors peu profitable.

L'épouse d'un ouvrier est, en particulier dans les zones d'industries lourdes, prédisposée à être une femme au foyer. Ce statut a été dénoncé par Mme JUDLIN (2) comme étant un mur à tout épanouissement de la femme.

Cette situation entraîne des répercussions d'ordre démographique. Ce sont les ménages dont le chef de famille a une activité agricole ou ouvrière qui sont les plus chargés d'enfants. On semble donc atteindre un cercle vicieux.

Le graphe sur la taille des familles en fonction de la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage permet

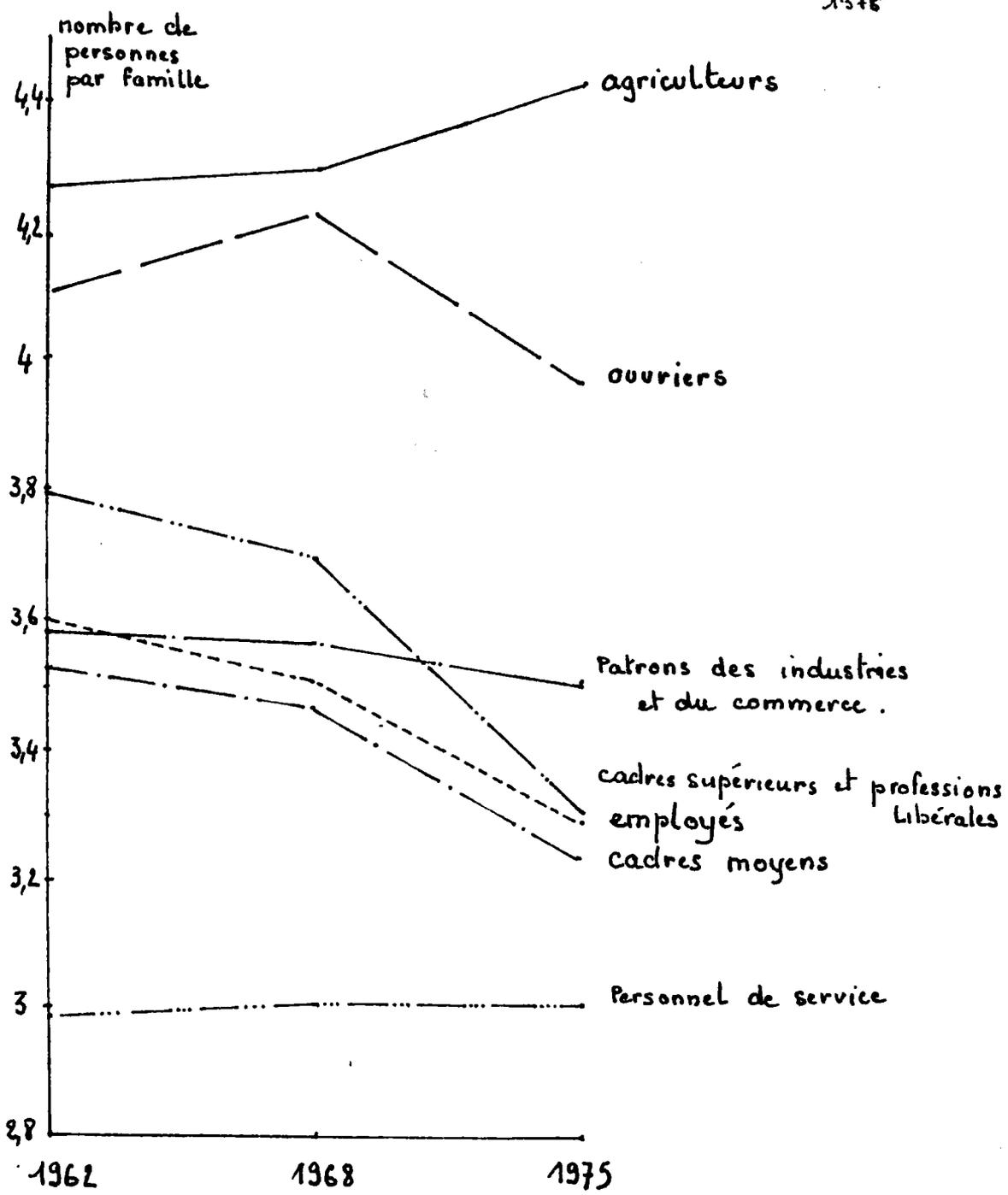
---

(1) cf. Etudes des tableaux p. 144 et 202.

(2) cf. "Le Républicain Lorrain" du 22.6.1978.

# Taille des familles et catégorie socio-professionnelle du chef de ménage

(Source INSEE)  
1975



JP HUSSON

GRETA DE  
ROMBAS-

de nuancer nos dires (1).

Jusqu'en 1968, l'attitude démographique des deux milieux est assez proche. Dans les deux cas on a en moyenne deux ou trois enfants.

Pendant cette même période, l'attitude des cadres moyens et des employés s'avère déjà profondément malthusienne. C'est dans cette catégorie sociale, qui appartient au tertiaire, que la femme participe le plus aux revenus du ménage. Ces ménages, considérés par Michel PRADERIE (2) comme "mieux placés dans la course aux loisirs", sont plus dépensiers, "lanceurs de consommations nouvelles". Le salaire féminin y fut plus tôt indispensable au maintien d'un certain niveau de vie qui passe souvent par le recours au crédit.

Depuis 1968 la courbe de la taille des familles se modifie.

. La famille agricole conserve une attitude nataliste soutenue (4,5 personnes par famille) alors que le milieu ouvrier s'affirme malthusien.

---

(1) cf. p. 118

(2) cf. PRADERIE M. "Ni ouvriers, ni paysans, les tertiaires"  
éd. du Seuil - PARIS - PUF 1968  
144 p. op. citée P. 97

Depuis 1978, la diminution de la taille de la famille ouvrière s'explique par la conjugaison de phénomènes sociaux (désir de mieux participer à la société de consommation) et économiques (maintenir le niveau de vie acquis, menacé par la récession).

Comme partout ailleurs, la conception des grandes familles se raréfie.

- la recherche d'un plus grand confort,
- d'une promotion pour les enfants,

expliquent la baisse de la natalité.

La baisse de la natalité tend à s'accroître (14,5 % en 1975). Les femmes de la génération de l'après-guerre refusent plus souvent le statut de femme au foyer, les tracassés occasionnés par les familles trop étoffées (1).

Un pays qui, comme la R.D.A., présente un taux d'emploi féminin record, connaît une situation démographique catastrophique. Ayant une population vieillie, diminuée (16,7 millions en 1978 contre 17,08 en 1969), la R.D.A. atteint un déficit naturel grave : une moyenne de 1,55 enfant par ménage en 1975, 1,81 en 1977 alors que le renouvellement d'une génération s'opère à partir de 2,1.

La crise des industries lourdes, spécifique au département, a ici exagéré une tendance générale.

---

(1) Pour relancer la natalité, l'État a été jusqu'à proposer de donner une prime de 10.000 F à la naissance du troisième enfant.

De 1973 à 1975, le taux de natalité est passé de 16,5 % à 14,5 %. Cette baisse qui correspond sensiblement à la moyenne française (de 16,4 % à 14,1 % pour 1973 - 1975), s'exerce dans un département où la population est jeune.

Etroitesse du marché de l'emploi (1), jeunesse de la population (51,4 % des Mosellans ont moins de 29 ans en 1975) et maintien plus tardif d'une natalité plus forte se cumulent pour écarter les femmes des secteurs d'activités.

La non-activité salariale semble souvent favoriser le désir d'avoir trois enfants et plus.

En 1975, 52,5 % des bénéficiaires de l'allocation de salaire unique (2), soit 27 724 allocataires, ont seulement un ou deux enfants ; ceci signifie que même avec un ou deux enfants, l'accès à un travail salarié est difficile.

Nous avons la sensation de toucher là, à la quadrature du cercle. Contrairement à ce qui se passe à l'échelon national où "Les jeunes femmes mariées constituent une catégorie de plus en plus importante dans la population féminine totale" (3), la jeune Mosellane reste trop souvent mère de famille.

---

(1) En 1975, 24,7 % des femmes mosellanes âgées de 30 à 64 ans étaient actives pour une moyenne lorraine de 33,9 %.

(2) Source : Rapport d'activité de la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle.

(3) cf. Revue Population, MARS 1976, p. 361 et 362.

B - Le cosmopolitisme à dominante méditerranéenne

-----  
favorise un comportement sexiste.  
-----

Dans notre région, le manque d'emplois féminins est considéré par Madame BEAUJEU-GARNIER comme étant une "anomalie cruelle et inquiétante." (1).

Le cosmopolitisme provoque un retard dans l'évolution des mentalités. Le travail des femmes n'est pas encore admis dans tous les groupes sociaux.

La population étrangère (11,1 % des Mosellans) est formée dans sa très grande majorité de Méditerranéens d'origine rurale (79 % des étrangers sont Italiens, Espagnols, Portugais ou Algériens).

Ces très fortes minorités méditerranéennes conservent souvent leurs traditions, leurs langues. Elles forment des minorités cohérentes qui maintiennent des liaisons régulières avec le pays d'origine. Certains points communs peuvent être reconnus :

- l'empreinte de la religion sur le groupe est plus soutenue. C'est un élément de cohésion, de maintien des traditions. Les offices religieux sont souvent suivis dans la langue maternelle (2). Ils sont faits par des religieux étrangers qui maintiennent la cohésion des minorités. Ces dernières ont trop souvent tendance à se refermer sur elles-mêmes. Les mariages entre nationaux sont très courants.

---

(1) cf. La population française, col. U 2, - A. COLIN - PARIS, 1976, op. citée p. 113.

(2) Il y a encore peu de temps, à ROMBAS, la messe était dite dans quatre langues différentes.

N° 1 -

UNE POPULATION COSMOPOLITE (1975)

(en milliers d'habitants).

|                         |     |
|-------------------------|-----|
| population              |     |
| étrangère               |     |
| totale . . . . .        | 111 |
| dont ITALIENS . . . . . | 44  |
| PORTUGAIS . . . . .     | 8   |
| ESPAGNOLS . . . . .     | 8   |
| ALGERIENS . . . . .     | 27  |
| MAROCAINS . . . . .     | 4   |

SOURCE : INSEE 1975

N° 2

EVOLUTION RECENTE DE LA POPULATIONETRANGERE (1979)

| ! | : | TOTAL  | : | HOMMES | : | FEMMES | : | Enfants  | ! |
|---|---|--------|---|--------|---|--------|---|----------|---|
| ! | : | :      | : | :      | : | :      | : | de - de  | ! |
| ! | : | :      | : | :      | : | :      | : | 16 ans   | ! |
| ! | : | :      | : | :      | : | :      | : | résidant | ! |
| ! | : | 87 445 | : | 56 846 | : | 30 599 | : | -        | ! |
| ! | : |        | : |        | : |        | : |          | ! |
| ! | : | 30 017 | : | 17 698 | : | 3 964  | : | 8 355    | ! |
| ! | : | 5 858  | : | 3 359  | : | 977    | : | 1 522    | ! |
| ! | : | 1 241  | : | 792    | : | 170    | : | 279      | ! |
| ! | : | 3 337  | : | 1 767  | : | 845    | : | 1 725    | ! |
| ! | : |        | : |        | : |        | : |          | ! |

Situation au : 31.12.1978

Source : INSEE

Les dossiers de l'Economie Lorraine

- N° 48, JUIN 1979. -

- le comportement démographique diffère. Les grandes familles sont plus fréquentes. La famille élargie et patriarcale, issue de la tradition du *pater Familias* latin, conserve une emprise certaine sur l'individu plus respectueux de la tradition.

- les nombreuses naissances (1) font que la mère reste, dans la plupart des cas, la "mama", immortalisée par Charles Aznavour. Cette "mama" est une femme au foyer, souvent vieillie avant l'âge, vêtue de noir et parlant avec difficulté le français. Reléguée par l'homme aux tâches ménagères, elle ne peut que très rarement surmonter les nombreux handicaps qui font d'elle une personne assistée.

Cette prise de conscience s'est en particulier soldée par une association des Françaises musulmanes. A sa tête, Mme KEMKEM propose la changement. "Sans rien renier de la tradition, il faut vivre avec son temps". (2).

Dans ce milieu cosmopolite, l'attitude sexiste des parents est accentuée. Mme NONON, ex-déléguée nationale à la condition féminine, disait que "plus que la loi, c'est la pratique sociale qui maintient les femmes en retrait". Le comportement des parents face à l'orientation des enfants scolarisés prouve un sexisme souvent plus prononcé. On peut ainsi expliquer que la

---

(1) Les étrangères (16,9 % de la population) vivant en France contribuent à 9 % des naissances

cf. Le Monde du 20.11.1979

(2) cf. "Le Républicain Lorrain" du 9.7.1977



⑤ Jeune fille, 19 ans, BEP sanitaire et social garderait enfant (s). Etudie toutes autres propositions.

⑥ Dame, 40 ans, alderait de commerce, à mi-temps ou ferait entretien bureaux. Etudie ttes propos. Ecrire N° [redacted]

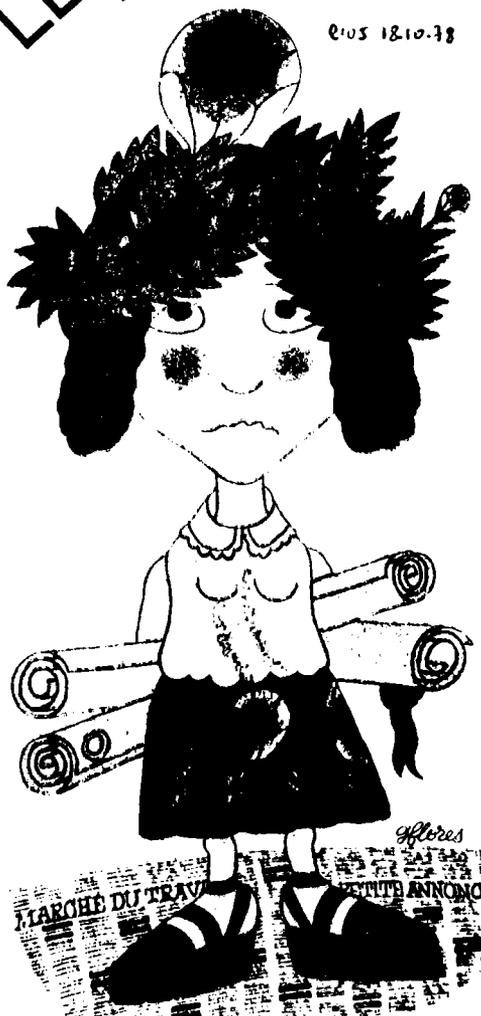
⑦ Jeune fille, 19 ans, possédant C.A.P. sténodactylo, un an d'expérience, libre à partir de début avril cherche emploi de bureau. Etudie toutes propositions. Ecrire N° [redacted]

82% des demandeurs d'emploi de longue durée sont des femmes.

# LES FILLES L'ÉCOLE, L'EMPLOI

0105 18.10.78

Maman en cours agrément cherche enfant à garder, âge scolarisé. 30 F par jour. [redacted] Dépannage nourrice habituelle pendant vos courses, week-ends, vacances scolaires.



formations et emplois  
féminins

MARCHE DU TRAVAIL ENTRE ANNONCES

majorité des élèves des classes aboutissant à des diplômes peu monnayables, pléthoriques sur le marché, (par exemple les B.E.P. agents administratifs, les BACS G. 1, etc...), soient des jeunes filles appartenant à des familles étrangères ou d'origine étrangère du pourtour de la Méditerranée.

III - FAIBLESSE ET INADAPTATION DE LA FORMATION  
DES FEMMES

A la base du problème du sous-emploi féminin demeure le manque de formation.

Le problème de la formation des actifs est vital pour la LORRAINE devenue aujourd'hui une terre de départ.

Depuis 1962 le seul secteur économique en progrès est le secteur tertiaire. Il demeure un des grands espoirs pour résoudre les problèmes de reconversion. Il peut permettre une meilleure et plus efficace insertion des femmes dans les secteurs d'activité. Un article de "l'Est Républicain" daté du 26.II.1977 titrait : "Le vrai capital de la LORRAINE, c'est la matière grise".

Dans la recherche de la qualification, la femme semble pourtant ici plus pénalisée, plus handicapée.

A - Une scolarisation remise en cause

Les jeunes Lorraines continuent à avoir un temps de scolarisation nettement plus court que la moyenne nationale (1).

---

(1) - cf tableau : une scolarisation plus faible  
p. 127.

# Filles et garçons devant le choix professionnel

1/4/1980  
Le Monde

## Un très grand conformisme

par ISABELLE PELLÉ(\*)

**D**ANS tout le système de formation, on peut constater une belle harmonie entre les diverses sections offertes et les individus, selon qu'ils sont hommes ou femmes. Cette répartition miraculeuse commence à être objet d'interrogations et d'études. Assez fréquemment, la raison invoquée en guise d'explication est le manque de débouchés, pour les filles, dans les professions classiquement masculines. On a tendance à prendre pour cause unique l'état du marché du travail et à penser que l'obstacle des mentalités ne joue que chez les jeunes et leurs familles, alors que les patrons n'obéiraient qu'à la loi pure et dure de l'offre et de la demande. C'est méconnaître la force des représentations inconscientes et surestimer l'information qu'ont tous les partenaires (jeunes, professeurs, parents, employeurs) du marché de l'emploi.

En effet, alors même que les adolescents ne se posent pas encore la question de savoir quel métier choisir pour avoir du travail, mais seulement celle de trouver une formation et une future profession qui puisse leur plaire, on constate déjà cette distribution entre métiers féminins et métiers masculins : les filles choisissent les professions paramédicales, de l'enseignement ou des métiers du tertiaire, les garçons s'orientent vers la production industrielle ou les métiers scientifiques avec une quasi-unanimité. « La variable la plus différenciatrice des choix professionnels est incontestablement le sexe, qui agit à la fois sur le niveau d'aspiration et le type d'activité recherché. » (1)

Un % de Lorraines redoublées plus faible après la scolarité obligatoire

| Age         | FRANCE | LORRAINE |
|-------------|--------|----------|
| 16 ans      | 72     | 65       |
| 18 ans      | 47     | 37       |
| 20 ans      | 22,5   | 16       |
| 22 ans      | 9,9    | 6,4      |
| 24 ans      | 4,6    | 2,3      |
| + de 25 ans | 0,2    | 0,1      |

Source INSEE 1975

M. Jacques Baudouin, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, nous écrit :

Dans le numéro du Monde daté 29 juin, un maître de conférences de sociologie, M. René Lourau, a publié un article intitulé « Le chômage comme instrument d'analyse », qui appellerait maintes réserves.

En matière de formation professionnelle, M. Lourau estime que, « au nom des bienfaits de la formation, on fait de la thérapie occupationnelle... La crise de l'emploi montre actuellement que ce qui permet d'obtenir un emploi, ce n'est pas d'abord une éventuelle qualification ».

En réalité, les faits prouvent, tout au contraire, que, comme le simple bon sens l'aurait laissé prévoir, un bon niveau de qualification, c'est-à-dire la justification de l'aptitude à tenir un emploi exigeant de la maîtrise technique et de l'expérience professionnelle permet, aujourd'hui comme hier, un reclassement dans un délai moins long que ceux qui en sont dépourvus.

En mars 1976, l'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE s'élevait à 247 jours pour les manoeuvres contre 204 jours pour les ouvriers spécialisés et 178 jours pour les ouvriers qualifiés.

Source Le Monde 25.7.1979

En mars 1979, cette même ancienneté atteignait 284 jours pour les manoeuvres, 264 jours pour les ouvriers spécialisés et 209 jours pour les ouvriers qualifiés.

Aucun taux pris isolément ne constitue, certes, un indicateur absolu, mais d'autres éléments statistiques corroborent ceux qui sont tirés des différenciations dans la durée moyenne du chômage.

Si l'on considère la proportion des jeunes demandeurs d'emploi à leur sortie du système éducatif, on constate qu'elle représente 35 % environ pour ceux qui ont quitté les classes pratiques et pré-professionnelles, 25 % pour les élèves qui ont abandonné leurs études en cours de C.A.P. ou de B.E.P. ou qui n'ont pas obtenu ces diplômes, et 19 % pour les titulaires de ces mêmes diplômes.

Aussi bien les stages de « mise à niveau », organisés à l'initiative de l'agence pour parfaire le niveau de qualification de certains demandeurs d'emploi, pourtant souvent inscrits à l'agence depuis de nombreux mois, permettent-ils, dans 85 % des cas, de leur faire retrouver un emploi, à la fin de leur stage.

L'avantage relatif que peuvent retirer les personnes qui ont acquis ou qui poursuivent une formation débouchant sur une véritable qualification est donc net, dans la plupart des cas.

## Les parents sexistes

Le Monde 11/4/1978

que la loi, c'est la pratique qui maintient les femmes en constate Mme Jacqueline Bégué à la condition féminine menant l'enquête menée à l'initiative de la délégation, en 1977, auprès de cent mères de famille. Cette enquête intitulée l'Attitude des parents face à leurs enfants, n'apporte pas de révélations. Les réponses des interrogés sont confortées par certains réflexes.

au Sénat, en présence de son président, M. Alain Poher, les psychologues et les sociologues invités par la délégation à la condition féminine ont insisté sur le rôle des parents dans la persistance de l'attitude « sexiste » à l'égard de l'éducation et de l'orientation. « Tant que l'on mettra les filles devant le choix maison ou travail, aucun progrès ne sera possible », a observé une participante belge.

D'autres ont cité en exemple le système des quotas en vigueur aux Etats-Unis, en Suède ou en Allemagne fédérale. Dans ce dernier pays, l'Etat verse des subventions aux employeurs qui offrent à des femmes des emplois considérés comme « masculins ».

Des psychologues ont, d'autre part, contesté la part prise par les enseignants dans l'orientation. « On ne peut pas être à la fois juge et partie. » Selon eux, si l'on confie l'orientation scolaire à des enseignants, les critères d'orientation risquent d'être uniquement scolaires, alors que l'orientation doit tenir compte à la fois de la personnalité et des perspectives d'emploi. — R. C.

qu'on demande aux mères quel âge elles souhaitent que leurs enfants continuent leurs études ; toujours la réponse est un peu plus, tout pour les garçons (jusqu'à 25 ans) ; pour les filles : jusqu'à 25 ans, 16 % pour les garçons, 16 % pour les filles. De même, l'échec scolaire est considéré comme « plus grave » pour les garçons que pour les filles des mères, car la notion de « réussite de famille » persiste.

Débat organisé le 4 avril

Ceci signifie qu'elles optent surtout pour les enseignements courts (1) ou qu'elles abandonnent assez vite les études de cycle long (bac, études universitaires). Le tableau auquel je fais référence prouve que l'arrêt des études correspond encore trop souvent à la fin de la scolarité obligatoire. Cette attitude confirme le manque d'ambition noté précédemment. Si l'on met en liaison ce tableau et la courbe de la population active selon l'âge et le sexe (2), on a la fâcheuse impression que la Mosellane brûle plus rapidement les principales étapes de la vie. Arrêtant plus tôt sa formation, elle se marie plus jeune, accède plus vite à des charges de famille. Peut-être plus qu'ailleurs et "malgré la modernisation de la vie ménagère, c'est toujours sur ses épaules que reposent les tâches domestiques" (3).

La dominante ouvrière du département explique d'autre part un retard scolaire plus fréquent. Une étude faite à l'échelon national est parue dans Etudes et Documents scolaires (4).

Elle confirme que :

- 57 % des enfants d'ouvriers arrivent en classe de sixième avec un ou deux ans de retard.
- contre - 24 % chez les cadres moyens
- et - 13 % chez les cadres supérieurs

Le cursus scolaire est rogné par les deux extrémités.

(1) cf "Le Monde" du 11.4.1978 - Photocopie p. 127.  
 (2) cf. p. 44  
 (3) cf. MOURIAUX M.F. - L'Emploi en France depuis 1945 col. U 2,- A. COLIN, 1972,- 192 p. - Op. Citée p. 147  
 (4) cf. Etudes et documents scolaires, n° 35 - 1976

Fait aggravant, l'orientation reste souvent inadéquate. Elle correspond mal aux besoins régionaux.

En MOSELLE, plus particulièrement dans les régions en crise, les jeunes filles ont beaucoup de mal à surmonter les nombreux handicaps qui les empêchent souvent de poursuivre jusqu'au bout une formation scolaire normale. Au manque d'ambition et au manque d'information, dûes souvent à la méconnaissance des organismes d'orientation (timidité à aller demander des informations auprès des Centres d'Information et d'Orientation - C.I.O - qui ont une cellule ou un représentant dans chaque établissement scolaire), s'ajoutent des difficultés liées à la crise.

Dans le Pays-Haut, les familles épargnées par la crise sont rares. Arrêter ses études et trouver un travail - même mal rémunéré ou à temps partiel - c'est souvent aider la famille à surmonter de graves problèmes de trésorerie.

Comme enseignant au lycée de Rombas, j'ai, au cours des conseils de classe, constaté très souvent ce problème. Nous avons eu en particulier beaucoup de mal à persuader un père de famille portugais à maintenir au lycée sa fille qui, à vingt ans, terminait sa classe de première. Excellente élève, son retard était dû à une arrivée tardive en France.

B - Des diplômes correspondant plus rarement à la demande sur le marché de l'emploi.

La durée de la scolarisation, trop souvent limitée (35 % des Lorraines quittent l'école à 16 ans), a pour conséquence un plus rare accès aux diplômes. La sous-scolarisation est lourde de résultats tant sur les effectifs (une femme dépourvue de diplôme a rarement intérêt à travailler si sa situation de famille ne l'impose pas) que sur la qualité de cette main-d'oeuvre (l'absence de formation limite toute promotion et toute mobilité, elle gêne également les reconversions devenues indispensables dans notre région où les piliers de l'économie traditionnelle vacillent).

Le tableau évoquant la situation du nombre des diplômés et non diplômés en fonction du sexe entre 1962<sup>et 1975</sup>(1) est riche d'enseignement.

Le nombre des non diplômés diminue. Il résulte d'un plus grand effort de scolarisation entrepris depuis quinze ans. On constate cependant que, pour cette période, l'écart se creuse entre hommes et femmes. Il y avait sensiblement autant d'hommes que de femmes non diplômés en 1962.

Aujourd'hui, un déséquilibre s'esquisse. Si l'on étudie le bilan des diplômes, on constate que, depuis moins de quinze ans, les femmes ont, dans l'obtention des diplômes, progressé moins

---

(1) cf. tableau p. 131

|                                    |                    | 1962   |      |        |      | 1968   |      |        |      | 1975   |      |        |      |
|------------------------------------|--------------------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|------|
|                                    |                    | H.     | %    | F.     | %    | H.     | %    | F.     | %    | H.     | %    | F.     | %    |
| DIPLOME<br>ENSEIGNEM.<br>GENERAL   | SANS DIPLOME       | 209757 | 76,8 | 218112 | 70,5 | 175980 | 57,5 | 191796 | 62   | 167760 | 50   | 190600 | 57,5 |
|                                    | ( C.A.P.           | 81436  | 25,9 | 73160  | 24,3 | 106716 | 35   | 102196 | 3,4  | 119145 | 36   | 115610 | 34,5 |
|                                    | ( BEPC. ou BEPC.   | 8503   | 2,7  | 8355   | 2,8  | 12296  | 4    | 13208  | 4,3  | 23290  | 7    | 22940  | 6,9  |
|                                    | ( BAC (Brev. Sup.) | 7863   | 2,5  | 5561   | 1,8  | 9252   | 3    | 7180   | 2,3  | 11025  | 3,4  | 10945  | 3,3  |
|                                    | ( SUPERIEUR        | 6632   | 2,1  | 1611   | 0,5  | 8248   | 2,7  | 2696   | 0,9  | 12040  | 3,6  | 5650   | 1,7  |
| TOTAL                              |                    | 60869  | 19,4 | 23014  | 7,6  | 83936  | 27,5 | 41068  | 13,3 | 108730 | 32,9 | 59870  | 18   |
| DIPLOME<br>ENSEIGNEM.<br>TECHNIQUE | dont C.A.P.        | 31558  | 10   | 11790  | 3,9  | 53796  | 17,2 | 24156  | 7,8  | 91315  | 27,5 | 42005  | 12,5 |
|                                    | brevet de Tech.    | 1528   | 0,5  | 94     | -    | 3164   | 1    | 3436   | 1,1  | 8115   | 2,4  | 9175   | 2,7  |

SOURCE : INSEE & RECTORAT NANCY-METZ 1975

vite que les hommes. Si l'on sait que, dans l'ensemble, les diplômes obtenus par les femmes sont, hélas, trop souvent mal adaptés à la demande sur le marché du travail, on comprend que la situation de la scolarité des filles reste encore très défectueuse.

Les plus faibles progrès de la scolarité féminine qui sont, en particulier, le reflet du comportement sexiste des parents, s'avère<sup>nt</sup> être un lourd handicap pour les 57 % de Mosellanes encore dépourvues de tout diplôme. Les femmes forment ici un potentiel d'actives à dominante non qualifié.

I - L'enseignement général du premier et du second cycle (collèges et lycées)

Les statistiques générales, qu'il faudra nuancer, traduisent un certain équilibre qui tend encore à s'accroître.

. en 1962, le baccalauréat était encore un diplôme rare. Il n'avait pas encore connu la dépréciation liée à l'érosion actuelle des diplômes. Il couronnait les études secondaires des lycées alors accessibles à une faible minorité d'élèves.

Dans la répartition des bacheliers, le déséquilibre hommes - femmes était patent :

- 2,5 % des Mosellans étaient bacheliers pour
- 1,8 % des Mosellanes.

. Aujourd'hui, la situation est à peu près équilibrée. Il y a à peu près autant d'hommes que de femmes bacheliers. On tend même vers une dominante féminine pour les effectifs globaux des classes terminales.

Si l'on se penche sur la réalité de la valeur des diplômes, la situation reste pourtant mauvaise. La "ségrégation" est aujourd'hui plus qualitative que quantitative. Dans l'ensemble, on observe que la féminisation d'une filière est inversement proportionnelle à la valeur monnayable du diplôme. Autrement dit, les filières fortement féminisées sont celles qui ont le moins d'avenir.

Ce fait se répercute alors dans l'enseignement supérieur. Le thème "sexe et selection" est étudié par J.C. PECHEUR qui a fait une enquête sur l'entrée des élèves dans les classes C (ex-classes de Mathématiques élémentaires) de l'Académie de NANCY-METZ.

Si 30,89 % des garçons entrent en série C,  
12,72 % seulement des filles y accèdent (1).

Les filles (57 % des bacheliers en 1975) obtiennent en majorité des baccalauréats à niveau scientifique faible. Elles sortent surtout des filières classiques qui répondent de plus en plus mal aux soucis des employeurs.

| Taux de féminisation des baccalauréats en<br>1975 à l'échelon national |      |   |       |
|------------------------------------------------------------------------|------|---|-------|
| A                                                                      | 76 % | C | 36 %  |
| B                                                                      | 60 % | D | 53 %  |
| G                                                                      | 76 % | E | 3,5 % |
|                                                                        |      | F | 26 %  |

Source : l'U. S., janv. 1978, N° 17

(1) Revue de S.N.E.S. - l'U.S., janv. 1978 - N° 17  
DOSSIER : les filles, l'école, l'emploi

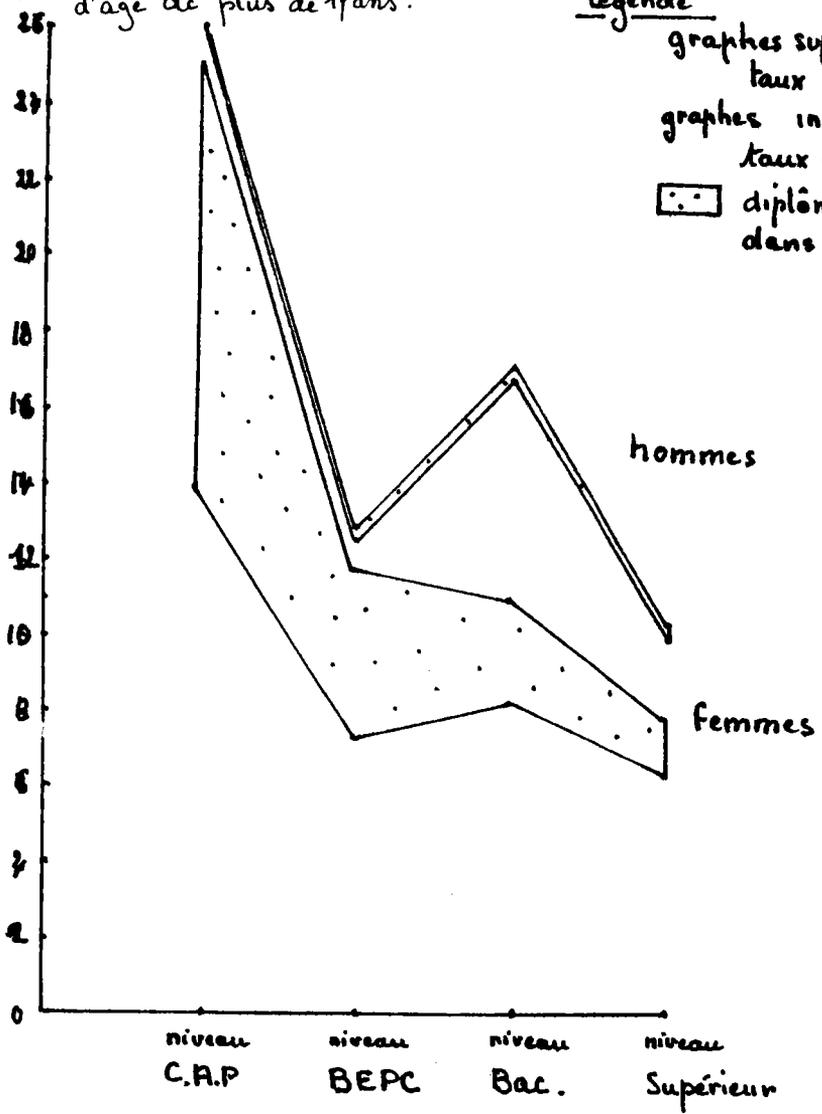
Diplômes et taux d'utilisation  
des diplômes dans la vie active  
des Mosellans de 16 à 55ans.

(source: INSEE)  
1975

% de population  
diplômée dans les classes  
d'âge de plus de 17ans.

Légende

- graphes supérieurs  
taux de diplômés.
- graphes inférieurs  
taux d'utilisation.
- · · · diplômes non utilisés  
dans la vie active.



Le tableau mettant en rapport le taux de diplômés et le taux d'utilisation des diplômes (1) montre le divorce existant entre :

- la formation, d'une part
- et l'utilisation des diplômes d'autre part.

Les femmes, handicapées par des raisons d'ordre démographique, sont également victimes d'une formation au rabais.

L'enquête, effectuée en zone sidérurgique sur l'avenir des filles titulaires d'un bac G, est résumée dans un tableau suffisamment éloquent (2).

#### II - L'enseignement supérieur

Les diplômés de l'enseignement supérieur restent encore assez rares dans cette région industrielle trop longtemps dépour-

---

(1) - cf p. 134

(2) cf page 202 - archives du lycée de ROMBAS.

vue d'équipements universitaires (1).

La part des femmes diplômées de l'enseignement supérieur grandit, mais reste modeste (5650 femmes en 1975).

. En 1968, le rapport était encore d'une femme pour trois hommes.

. En 1975, cette inégalité s'est atténuée.

Si l'on compte à cette date une diplômée pour deux diplômés, cette amélioration s'explique par la démocratisation de l'enseignement supérieur qui, après 1968, est ici contemporaine de la création d'un centre universitaire étoffé à METZ (2).

Cette dominante quantitative des hommes diplômés de l'université est accentuée par une dominante qualitative. Cette dernière, conséquence de l'orientation perçue dès le second cycle des lycées, est clairement exprimée dans le tableau dressé à partir du livre blanc de l'université de METZ en 1978 (3).

Au cours d'un débat sur l'emploi féminin animé au GRETA de ROMBAS, le 18 JUIN 1978, Madame Judlin déplorait la rareté de la présence féminine dans les secteurs universitaires réputés les moins encombrés. Prenant l'exemple de l'ENIM qui, sur près de 400 élèves-ingénieurs ne comptait que quatre filles, elle soulignait le caractère plus marqué de cette "mentalité misogyne"

---

(1) Aller étudier à NANCY fut un lourd handicap pour les Mosellans avant la création de l'Université de METZ. Le handicap fut surtout perçu par les femmes. Les familles de celles ci étaient moins disposées à faire des sacrifices financiers supplémentaires liés à l'éloignement (location d'une chambre, trajets rendus difficiles par l'absence de Métrolor).

(2) et (3) cf. tableau page 139.

dans notre région (1).

La moyenne nationale du taux de féminisation de l'enseignement supérieur est de 31 % (2) pour les sciences. A METZ, cette part n'est que de 22,7 % (3). La fréquentation des IUT fournit des statistiques proches de moyenne nationale (31,5 % contre 30,5 % à METZ). Ces statistiques cachent pourtant un handicap certain des femmes. Dans la majorité des cas, elles sont inscrites dans des branches tertiaires de l'IUT, où les emplois sont les plus difficiles à trouver à la sortie (4).

Sensiblement plus orientées vers des secteurs universitaires encombrés, les Mosellanes sont aussi handicapées par leur origine sociale. Dans ce département à dominante ouvrière (5), où le chômage est de plus en plus grave, le nombre des boursiers s'élève à 11,8 % de l'ensemble des étudiants de l'Université de METZ (6). Le tableau sur la situation universitaire à Metz montre clairement que le nombre des boursiers par UER varie presque de façon inversement proportionnelle au taux de féminisation de ces mêmes UER.

---

(1) cf. Simone de Beauvoir dans le Monde du 10.1.78 "C'est exceptionnel que des parents investissent dans les études d'une fille autant que dans l'éducation d'un garçon".

(2) cf l'Union Syndicaliste N° 17 - JANVIER 1978

(3) cf. Tableau page 139

(4) Les effectifs des IUT s'orientant vers des métiers du secondaire à forte dominante masculine croissent. Pour les IUT de génie mécanique et des mesures physiques, on est passé de 125 à 145 inscrits entre 1976 et 1978. Pendant cette même période, les IUT de gestion des entreprises et des administrations, des techniques de commercialisation passent de 216 à 150 inscrits.

(5) Sur 5300 étudiants recensés en 1978, 32,5 % ont des parents ouvriers, 76,2 % résident dans le département.

(6) cf Le taux des bourses passe de 4014 F/an au 1° échelon à 8100 F/an pour les bourses d'agrégation. Le taux majoré réservé aux garçons reprenant leurs études après le service national est pour ces mêmes échelons de ; 6021 F et 1026 F/an.

Si les femmes représentent 65,7 % des étudiants en Lettres, les boursiers ne représentent que 10,5 % des étudiants de cette faculté.

Les étudiants salariés sont ici très nombreux (58,2 % des hommes et 35,15 % des femmes). Cette condition rend leurs études souvent difficiles. Débuter ses études en étant salarié constitue un très lourd handicap (la présence aux travaux pratiques est obligatoire) qui précipite souvent l'échec ou l'arrêt prématuré des études. Le salarié peut difficilement mener de front ses deux activités avec succès. Ses conditions de travail sont mauvaises et aboutissent souvent au surmenage. Avec un taux élevé d'étudiant salarié (35,9 %), il n'est pas étonnant que les activités sportives soient peu suivies. Sur un total de 850 étudiants inscrits en 1978 (16 % de l'ensemble des étudiants), les filles ne représentent que 43,4 % des inscriptions et 29,1 % des fréquentations des installations sportives.

Le taux d'étudiant salarié est plus faible dans les secteurs scientifiques (27,2 % pour une moyenne messine de 35,9 %). Cette situation, certes favorable aux études, avantage surtout les hommes. Numériquement minoritaires à la faculté des Sciences, les femmes (22,8 % des étudiants) sont proportionnellement plus nombreuses à être salariées (37,4 %). Cette différence prouve que les familles investissent plus dans la réussite universitaire des garçons.

### 3 - L'enseignement technique

C'est l'enseignement technique qui, ici en Moselle, semble présenter les plus lourds handicaps pour les femmes (1).

En 1975, les diplômés de l'enseignement technique sont encore et surtout des hommes (108730 contre 59870 femmes (2)).

---

(1) "En fin de 5<sup>e</sup>, sur 109 C.A.P. possibles, 78 sont destinés à des garçons, 19 à des garçons et à des filles, 12 à des filles seulement". - Le Monde du 1.1.1980.

(2) Parlant des conséquences du progrès sur l'évolution de l'emploi féminin, Mme JUDLIN, déléguée régionale à la condition féminine, souligne qu'elle "craint que les femmes ne passent à côté de la reconversion technologique" - Interview à France-Inter le 7.3.80

REPARTITION DES ETUDIANTS AU COURS DE

L'ANNEE 1977 - 1978

A L'UNIVERSITE DE METZ

| U.E.R.             | HOMMES | FEMMES | TOTAL | BOURSIERS | % DE BOURSIERS |
|--------------------|--------|--------|-------|-----------|----------------|
| LETTRES            | 663    | 1286   | 1949  | 205       | 10,5           |
| dont % de salariés | 58,20  | 35,15  | 43    |           |                |
| DROIT              | 608    | 617    | 1440  | 106       | 7,4            |
| dont % de salariés | 47,7   | 28,7   | 39,6  |           |                |
| SCIENCES           | 617    | 179    | 787   | 116       | 14,4           |
| dont % de salariés | 24,2   | 37,4   | 27,2  |           |                |
| ECOLOGIE           | 197    | 178    | 375   | 8         | 2,1            |
| dont % de salariés | 23,1   | 71,35  | 72,3  |           |                |
| I.U.T.             | 520    | 229    | 749   | 191       | 25,7           |
| dont % de salariés | 1,7    | 0,44   | 1,34  |           |                |
| TOTAL              | 2811   | 2489   | 5300  | 626       | 11,8           |
| dont % de salariés | 38,4   | 33,1   | 35,9  |           |                |

Source : Livre blanc de l'Université de METZ  
1978 - 334 p.

Le déséquilibre reste très marqué. La situation s'est pourtant quantitativement améliorée. En 1962, trois quarts des diplômés de l'enseignement technique étaient des hommes.

La situation quantitative semble, si l'on s'en réfère aux statistiques, assez bonne.

En 1975, les femmes sont plus nombreuses, que les hommes à disposer d'un brevet de technicien. La réalité n'est pourtant pas très encourageante. Dans l'ensemble, les diplômés de l'enseignement technique ont reçu une formation courte qui prépare à un emploi dans le secteur tertiaire. Cette spécialisation (type sténo-dactylo) déjà pléthorique dans les régions bien équipées en services, convient dramatiquement mal à la région qui, malgré son sous-équipement tertiaire, offre peu d'emplois dans les services (en particulier dans le Pays-Haut).

Des titulaires d'un B.E.P. sténo-dactylo m'ont confié que leur choix résulte d'une alternative forcée ; la réponse est souvent : "j'é n'ai pas pu aller en deuxième cycle". Les personnes contactées n'étaient pas nécessairement des mauvaises élèves. Leur orientation résulte souvent d'un manque d'ambition, d'un certain fatalisme qui découle du raisonnement suivant : "je me marierai jeune et j'arrêterai de travailler". Dans ce cas, pourquoi chercher à obtenir un diplôme difficile qui nécessite souvent la recherche d'un emploi en dehors de la région si l'on veut "vivre et travailler au pays" ? (1)

Spéculant sur la sous-utilisation des diplômés féminins (2),

---

(1) slogan de la CGT.

(2) cf. graphe p. 134

les parents ont tendance à réserver les frais de scolarité supplémentaires pour les garçons.

Des élèves sorties diplômées, aujourd'hui en stage dans le Pays-Haut, constataient que : "pour une fille, il y a moins de métiers - choisir le BEP sténo-dactylo, c'est choisir (à courte échéance et sans grand soucis de l'avenir) la solution de facilité". C'est peut-être aussi faire la politique de l'autruche.

Malgré les aides sociales (bourses) liées à la démocratisation de l'enseignement, la section choisie est surtout retenue en fonction des possibilités d'enseignement local. On évite ainsi les frais supplémentaires (pension, trousseau, voyages...).

Des jeunes filles ont voulu le changement. Elles se sont orientées vers des branches d'enseignement jusqu'ici considérées comme masculines. Des filles ont préparé et obtenu des CAP de tourneurs, ajusteurs etc...

Le lycée de TALANGE a tenté une expérience de reconversion de trente-sept stagiaires chômeuses. Le stage (novembre 1974 - JUIN 1975) avait pour but de réinsérer les femmes dans les métiers de l'industrie (1). Le programme du stage long de mécanique générale comprenait les cours suivants :

- 25 heures de cours d'ateliers et technologie
- 6 heures de dessin technique
- 6 heures de mathématiques - 3 heures de lettres

Monsieur le Proviseur de TALANGE a constaté que le stage a permis aux femmes de sortir de leur ghetto. Les stagiaires, préoccupés de "retrouver du travail après le stage, mais pas trop éloigné de la région" (2), ont pour vingt-cinq d'entre elles (3)

---

(1) cf entretien avec Mr LELLY, animateur du GRETA de ROMBAS - TALANGE  
(2) enquête faite auprès des stagiaires  
(3) on constate que le stage échoue pour 1/3 de l'effectif.

ROMBAS le 7 décembre 1977

photocopie  
une lettre d'une  
jeune demandeuse d'emploi  
ayant suivi des stages au  
Greta de Rombas.

Monsieur [redacted]  
[redacted]  
51120 ROMBAS

Madame JULIEN Marie

Objet : Jeune fille titulaire du CAP Fraisage, ne trouvant pas d'emploi dans cette qualification.

Motif principal de refus des employeurs : pas de femme dans cet emploi.

Madame la Déléguée à la condition féminine,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre ma situation en considération.

Agée de 20 ans, de nationalité marocaine, j'ai obtenu l'entrée au Greta de Rombas en section mécanique générale et j'ai obtenu le CAP de Fraisage. C'est dans cette orientation inhabituelle pour une jeune fille, sans l'approbation de mon entourage qui se moque un peu de moi, pour m'écarter de professions traditionnellement féminines, j'ai obtenu mon diplôme.

Malheureusement, malgré de nombreuses démarches de courtoisie, on m'a souvent répondu que si j'avais été un homme ça aurait été différent mais que je suis trop qualifiée.

Je n'ai pas trouvé d'emploi dans ma branche. Je tiens à vous en informer et le compte rendu précis de mes démarches.

En désespoir de cause je me suis rabattue sur un emploi d'employée de maison pendant un an.

Je suis actuellement en chômage sans indemnité (un ANIS ~~compte~~). Je me suis inscrite à des cours de Promotion Sociale au Greta de Rombas, pour essayer d'améliorer mes chances de trouver un emploi dans ma qualification ou autre.

Dans l'espoir que vous pourrez m'aider, je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

[Signature]

terminé le stage. Elles ont pu retrouver un emploi. On peut donc ici parler de réussite, mais les effectifs concernés sont limités.

Les femmes "en marge" qui choisissent une formation masculine échouent souvent, non pas dans les études poursuivies, mais dans la recherche effective d'un emploi.

J'ai en particulier été appelé à connaître le cas d'une jeune Marocaine du Pays-Haut qui, âgée de vingt ans et ayant obtenu son C.A.P. de fraisage - ceci sans le soutien de sa famille - s'est vue refuser toute possibilité de travail par les employeurs. En décembre 1977 elle était chômeuse après avoir été employée de maison pendant un an. (1)

Les causes de l'échec de cette jeune fille sont multiples et complexes. Certes, il faut mettre en cause le sexisme des employeurs inhabitués à utiliser de la main-d'oeuvre féminine. Souvent ils mettent également en avant le fait que leurs structures d'accueil (sanitaires, cabines de déshabillage etc ...) ne sont pas prévues pour recevoir des femmes. Pourquoi faire des frais en équipements nouveaux alors que l'emploi masculin est déjà si sévèrement touché par le chômage ?

#### C - Des diplômes sous-utilisés

-----

Nous avons vu précédemment que la femme cumule les handicaps démographiques et sociologiques. Arrivant sur un marché du travail étroit avec des diplômes dans l'ensemble moins appréciés, elle travaille moins longtemps, obtient plus rarement une promotion.

Le graphe présentant une comparaison du taux d'utilisation des diplômes en fonction du sexe (2) montre le gâchis

---

(1) cf page 142

(2) cf Tableau page 23 - 134

a)

EVOLUTION ET DISPARITES DE LA PART DES FEMMES  
DANS LE MONDE DU TRAVAIL EN LORRAINE  
1968 - 1975 (en %)

|                    |     |      |   |      |  |
|--------------------|-----|------|---|------|--|
|                    | :   | 1968 | : | 1975 |  |
|                    |     |      |   |      |  |
| MOSELLE            | :   | 24,5 | : | 27,8 |  |
| MEURTHE ET MOSELLE | :   | 30,4 | : | 33,1 |  |
| MEUSE              | + : | 31   | : | 32,7 |  |
| VOSGES             | :   | 37,1 | : | 38   |  |
| LORRAINE           | :   | 29,3 | : | 31,8 |  |
|                    |     |      |   |      |  |

SOURCE : I.N.S.E.E.

b)

LES DIPLOMES FEMININS SONT SOUS-UTILISES  
ET LE TEMPS D'ACTIVITE RESTE FAIBLE EN  
MOSELLE

A G E S

| DIPLOMES     | :: | 17 à 34 ans      | : | 35 à 54 ans      | : | + de 55 ans      |   |
|--------------|----|------------------|---|------------------|---|------------------|---|
| -            | :: | % de<br>diplômés | : | % de<br>diplômés | : | % de<br>diplômés | : |
|              | :: | diplo-<br>més    | : | dipl-<br>més     | : | dipl-<br>més     | : |
|              | :: | actifs           | : | actifs           | : | actifs           | : |
| Néant ou CEP | :: | 57               | : | 24,6             | : | 80               | : |
|              | :: |                  | : |                  | : | 16,3             | : |
|              | :: |                  | : |                  | : | 92,5             | : |
| C.AP.        | :: | 19,7             | : | 13               | : | 9                | : |
|              | :: |                  | : |                  | : | 3,3              | : |
|              | :: |                  | : |                  | : | 2,3              | : |
| B.E.P.C.     | :: | 9                | : | 6,7              | : | 4,4              | : |
|              | :: |                  | : |                  | : | 1,8              | : |
|              | :: |                  | : |                  | : | 2,4              | : |
| BAC          | :: | 8,1              | : | 6,8              | : | 4,4              | : |
|              | :: |                  | : |                  | : | 2,5              | : |
|              | :: |                  | : |                  | : | 1,6              | : |
| SUPERIEUR    | :: | 6,5              | : | 5,6              | : | 2,4              | : |
|              | :: |                  | : |                  | : | 1,6              | : |
|              | :: |                  | : |                  | : | 1,1              | : |

SOURCES : d'après l'INSEE  
1975

- 145 -

existant. De nombreuses femmes, en particulier les titulaires de diplômes d'Enseignement court (niveau CAP - BEPC) ont peu ou pas monnayé leurs diplômes, ce qui est une perte sèche pour la collectivité.

Le taux d'utilisation des diplômes s'avère meilleur en ce qui concerne les bachelières (5,4 % des diplômées et 4 % des actives) et les diplômées du supérieur :

- . 3,8 % des diplômées
- et . 3,1 % des actives

L'écart est donc amenuisé, mais le coût des études ayant été plus élevé, le déficit reste lourd.

Mettre en rapport

- . cette sous-utilisation des diplômes
  - et . l'âge des intéressées
- permet de mieux cerner le handicap (1).

Le tableau permet de constater que le taux de diplômées s'est, dans tous les cas, sensiblement élevé depuis 20 ans. C'est dans la tranche d'âge des 17 à 34 ans que l'on trouve le plus de diplômées. Dans les tranches d'âge de plus de 55 ans, plus de la moitié des diplômées du supérieur sont encore actives. On peut donc espérer que la plus grande fréquence des diplômées du Supérieur permette un allongement et une continuité plus soutenue de l'emploi féminin.

Dans l'ensemble, continuité et longueur du temps de travail varient en proportion du niveau de formation acquis.

---

(1) cf Tableau p.144 (b).

La faiblesse de ce niveau (en 1975 14,6 % des femmes âgées de 17 à 34 ans ont un diplôme égal ou supérieur au BAC) explique en partie la difficile insertion des Mosellanes dans les secteurs d'activité.

D - DES PROMOTIONS ET DES RECYCLAGES TROP RARES  
-----

Victime d'une structure économique peu favorable à l'emploi féminin, la Mosellane, "trop souvent maintenue en situation de main-d'oeuvre de réserve qu'on mobilise en période d'expansion" (1), obtient rarement une promotion.

Le patronat reproche un absentéisme plus fort, une disponibilité moins grande, un temps de travail trop souvent interrompu entre vingt-cinq et trente-cinq ans.

Dans un département où les principales branches économiques excluent le travail des femmes, sidérurgie : 5,4 % de femmes - chimie : 11,5 % - industrie mécanique : 7,8 % - production et distribution de l'énergie (dont Houillères) : 3,6 %, il n'est pas étonnant que les femmes manoeuvres et les ouvrières spécialisées forment ... 81,5 % des actives pour une moyenne nationale de ..... 69,6 %.

Le tableau illustrant la répartition des emplois selon la qualification (2) prouve le maintien des femmes dans

---

(1) cf annexe de la pré-étude sur la formation des femmes désireuses de prendre ou de reprendre une activité.  
MAI 1975 - GRETA de ROMBAS

(2) cf Tableau page : 82

les emplois démunis de responsabilités. Ceci est particulièrement vérifié pour les emplois de services où les femmes effectuant la majeure partie des travaux non qualifiés sont trop souvent exclues des postes d'encadrement. 7 % des femmes sont cadres contre 22,4 % des hommes. Dans les travaux non qualifiés, la situation est inversée : 10 % des hommes y sont classés pour 36,6 % des femmes.

Les femmes désireuses de changer ou de retrouver un travail ont ici plus de mal à profiter efficacement d'un stage de recyclage. Elles sont en effet concurrencées par les hommes qui, chassés de l'industrie lourde, sont à la recherche d'un travail de reconversion.

L'impact de la formation complémentaire sur le niveau de l'emploi avantage rarement les femmes. Sans formation complémentaire, l'homme obtient dans 16 % des cas une promotion, la femme seulement dans 5 % des cas. Avec formation complémentaire, l'homme a deux fois plus de chances que la femme d'obtenir une amélioration de son travail et de son salaire.

Rendue déjà plus difficile par le manque de disponibilité, la formation continue des femmes porte, à études égales, des résultats beaucoup plus aléatoires.

---

(1) cf - Ces statistiques valables pour la LORRAINE sont issues d'une enquête de l'INSEE parue dans "Etudes et Statistiques" N° 28 SEPTEMBRE 1977

#### IV - SOUS-QUALIFICATION ET SOUS-SALAIRES FEMININS

A - Une position trop souvent marginale sur le  
marché de l'emploi

I - La qualification de la main-d'oeuvre  
féminine est très inférieure à la moyenne  
française.

La part des manoeuvres est supérieure de 40 % à la moyenne nationale. Ce sont les actives pour qui le rapport salaire/travail est le plus faible. Il n'est pas étonnant de constater :

- . une plus grande instabilité de l'emploi,
- . un abandon plus précoce, plus fréquent du travail.

Si la part des ouvrières spécialisées correspond à la moyenne nationale, la MOSELLE reste trop pauvre en :

- ouvrières qualifiées
- en contremaîtresses.

Sur une base 100 correspondant à la moyenne nationale,

- . la MOSELLE n'atteint que l'indice 56,
- . la LORRAINE atteint l'indice 74.

La pénalisation est très lourde. Les métiers les plus intéressants, les mieux rétribués, sont rarement offerts aux femmes. Le trop rare accès aux postes de décision contribue à maintenir le sous-emploi féminin. Il accroît aussi l'instabilité de cette main-d'oeuvre.

En analysant la pyramide des âges, pour la population active, agricole, nous avons déjà constaté :

- . le vieillissement accentué
- . et la sous-qualification des femmes agriculteurs (1).

Le tableau intitulé "Répartition des emplois selon la qualification" (2), permet de confirmer cette sous-qualification dans les secteurs secondaires et tertiaires.

La situation de la femme semble particulièrement mauvaise dans les secteurs peu féminisés de l'industrie. Très peu représentées dans les productions minières et sidérurgiques, les quelques femmes qui y travaillent (5,4 % des actifs du secteur) sont pour 86 % d'entre elles manoeuvres ou O.S.

Dans le secteur des industries de transformation, la situation apparaît meilleure (51,4 % des ouvrières sont qualifiées) mais cette branche d'activité reste très médiocre en MOSELLE.

---

(1) La dominante des exploitations laitières et des fermes de polyculture - élevage, où les femmes sont les plus intégrées aux activités agricoles, se soldent par un revenu moyen par emploi faible. Pour un revenu moyen de 100 en 1977, un emploi dans une ferme laitière prouve un revenu de 63, de 87 dans une ferme de polyculture élevage -  
cf. EST REPUBLICAIN du 26.12.1979.

(2) cf. page 82

Au total, en 1975, les actifs des secteurs :

- automobile,
- mécanique,
- habillement
- travail du cuir
- travail du bois,

n'atteignaient, réunis, que les 3/5 des effectifs de la sidérurgie. Malgré une meilleure intégration des femmes dans ces secteurs (respectivement : 23,3 % - 7,8 % - 86 % - 55 % - et 20,5 % des effectifs des secteurs précédemment cités), le total des emplois offerts reste médiocre.

Le drame du sous-emploi féminin Mosellan semble donc, en ce qui concerne l'industrie, s'expliquer par une trop faible présence des entreprises faisant appel aux ouvrières.

Ce drame est accentué :

- par la sous-rétribution des salariées dans les entreprises où domine la main-d'oeuvre féminine.
- par la non-complémentarité - autrement dit par le divorce qui existe dans la localisation des entreprises employant
  - . une dominante d'hommes (région sidérurgique et minière)
  - . ou une dominante femmes (dispersion industrielle en milieu rural sur le plateau lorrain)

Dans le secteur tertiaire, les inégalités sont moins contrastées. Si les femmes sont presque totalement écartées des postes de direction, (2,7 % des femmes, pour

10,8 % des hommes actifs dans le secteur tertiaire), elles commencent à s'imposer comme cadres moyens. Un tiers des femmes du tertiaire ont un emploi qualifié. Cette situation est bien sûr un élément attractif pour les femmes. Elles peuvent plus facilement trouver une promotion dans le tertiaire, ~~ici~~ malheureusement sous-représenté tant au niveau quantitatif que qualitatif.

2 - Le divorce formation-emploi réel reste trop fréquent.

Le marché de l'emploi étant très restreint, trouver du travail devient de plus en plus difficile pour les jeunes. La Chambre de Commerce & d'Industrie de la MOSELLE notait que dès 1975, les demandeurs d'emplois étaient :

. pour 50 % des jeunes hommes

et . pour 78 % des jeunes filles de moins de vingt-cinq ans.

Ces chiffres éclairent les soucis des centrales syndicales pour qui, chômage et exode sont liés. La C.G.T. insiste sur le slogan "Vivre et travailler au Pays"

Avec l'accentuation du chômage, l'entrée ou la reprise du travail (ce deuxième cas touche surtout les femmes, partiellement les jeunes libérés des obligations militaires),

se fait de plus en plus par un emploi d'attente. Les capacités des nouvelles embauchées sont souvent sous-utilisées et bien sûr sous-rémunérées. L'érosion des diplômes est de plus en plus grave.

Le premier emploi est trop souvent un emploi d'attente. Aucune catégorie ne semble épargnée (1). La situation semble avantager les femmes. En réalité, elle est faussée par l'obligation pour les hommes de remplir leurs obligations militaires.

Le "Républicain Lorrain" constatait que les délais de recherche du premier emploi se sont allongés. "C'est plus particulièrement vrai en ce qui concerne les métiers du bureau et du Commerce... Ce phénomène n'a fait qu'aggraver le problème en raison de cette inadaptation entre l'offre et la demande" (2)

- Le temps de travail des femmes reste bref, (le taux d'activité chute de 57 % entre 20 et 24 ans à 32 % entre 25 et 29 ans)

- Le laps de temps pour trouver un emploi même temporaire (ce qui dans 7 cas sur 10 nécessite un changement de métier) est de plus en plus long.

On comprend que les jeunes Mosellanes ont de plus en plus de mal à monnayer leur formation.

---

(1) Selon les dossiers de l'Economie Lorraine (INSEE janvier 1977), le premier emploi est un emploi d'attente - dans 36 % des cas pour les hommes et 41 % des cas pour les femmes manoeuvres ou O.S. - dans 39 % des cas pour les hommes et 34 % des cas pour les femmes cadres moyens - dans 68 % des cas pour les hommes et 55 % des cas pour les femmes employées qualifiées.

(2) cf l'article "le premier emploi n'est que provisoire" 6 JANVIER 1978 (Républicain Lorrain).

Le mariage, qui intervient pour plus de la moitié des femmes entre 20 et 24 ans

- perturbe l'emploi

- provoque une plus grande mobilité géographique peu compatible avec la stabilité et la promotion dans l'emploi.

### 3 - UN CHOMAGE PLUS LOURD

Malgré une croissance marquée de l'emploi féminin (25 % d'actives en 1975), la MOSELLE conserve un grave retard (34 % d'actives en France en 1975). Le manque à gagner en emploi féminin accentue la gravité de la situation du marché et explique le solde migratoire négatif qui affecte notre département depuis une dizaine d'années (1).

Cumulé au chômage masculin, le sous-emploi féminin est souvent l'élément décisif qui pousse en particulier les jeunes à quitter les régions où le déséquilibre emploi féminin  
emploi masculin est particulièrement accentué.

La crise, qui fragilise la position de la femme sur un marché de l'emploi de plus en plus étroit (2), fait des jeunes Mosellanes âgées de 20 à 30 ans - autrement dit la majorité du potentiel des actives - un ensemble particulièrement touché par le chômage (3). Dans un article du Monde daté du 29.3.1979, Madame PEILLETIER, consciente que "c'est bien le travail qui a été le révélateur de toutes les difficultés de l'insertion sociale

---

(1) cf carte p. 33, bilan démographique de la MOSELLE (1962-1975)

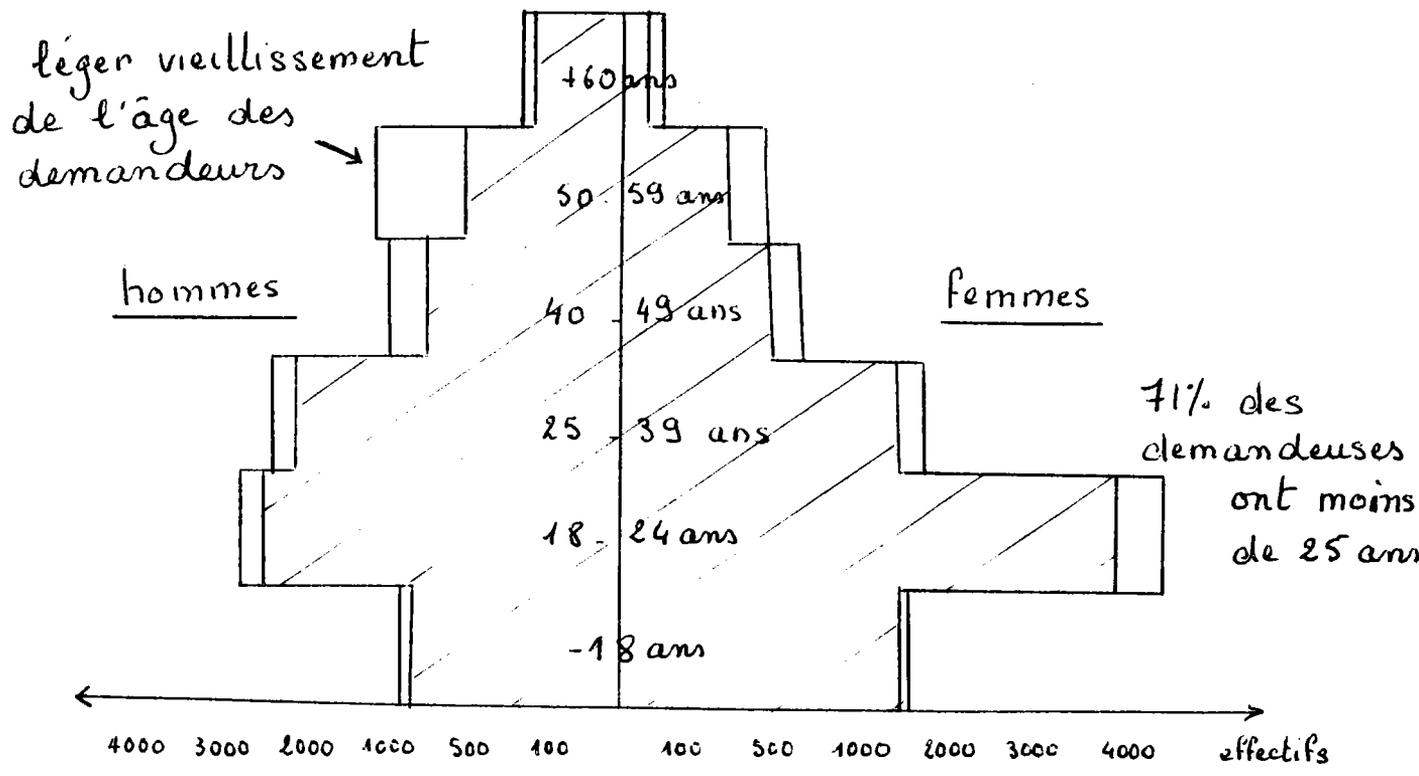
(2) Le département est passé de 1389 demandes d'emplois non satisfaites en 1970 (19 % des demandes lorraines) à 7954 et en 1974 et 19281 en décembre 77 (43 % des demandes lorraines)

(3) cf Dans une lettre envoyée en Février 78 par la Chambre des Métiers de MOSELLE aux responsables des petites entreprises artisanales, il est souligné qu'il importe de pouvoir reclasser au mieux le personnel sidérurgique touché par les suppressions d'emplois. Cette priorité aux sidérurgistes, n'est ce pas freiner l'accès à l'emploi des femmes ?

Situation de l'emploi en Moselle

Les demandes d'emplois non satisfaites par tranches d'âge et par sexe (1976-1977)

( Source INSEE )



Quelques chiffres sur les Demandes d'emplois non satisfaites en Moselle.

- 1970 → 1370
- 1973 → 4960
- 1975 → 13917
- 1977 → 19281

des femmes" constate que la crise "provoque dans toute l'Europe une campagne ouverte ou sournoise visant à faire passer les femmes pour des voleuses d'emplois" (1).

Le tableau des demandes d'emplois non-satisfaites (2) montre que chez les moins de 18 ans, on compte presque deux demandeuses d'emplois pour un demandeur. Le déséquilibre s'inverse à partir de 25 ans.

Les hommes victimes du déclin des industries sidérurgiques - ils ont presque tous plus de trente ans car l'embauche s'est tarie depuis quelques années - forment aujourd'hui les plus gros bataillons de chômeurs. De Novembre 1976 à Novembre 1977, la demande masculine en emplois avait crû de 27 %, celle des femmes de 5 %. Dans cette situation négative, peut on parler de moindre handicap féminin ?

#### B - Le problème salarial

Cette nécessité est tout d'abord d'ordre économique. Jouer sur deux salaires, c'est dans le cadre d'une région en reconversion, jouer la carte de la prudence. Cette solution est malheureusement difficile à mettre en application. Elle est surtout possible chez les jeunes ménages qui acceptent plus facilement la mobilité, qui ont plus souvent une formation technique. Le paradoxe veut que ce soit ces jeunes ménages qui aient le taux de demandes d'emplois non-satisfaites le plus élevé (3).

---

(3) cf Tableau p. 154

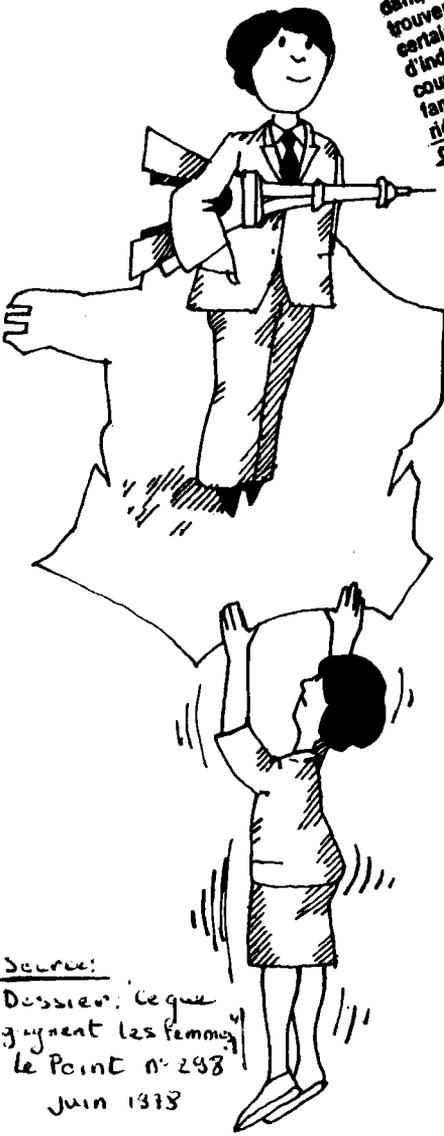
(4) cf Le Monde daté du 19.1.1979 : B. FRAPPAT critique la déclaration des évêques français sur la crise parue dans le Monde du 13.1.79. A leur question "Est-il indispensable que là où deux salaires ne sont pas nécessaires pour l'équilibre de la vie d'une famille, on puisse renoncer à l'un d'eux?" Il répond dans un article titré "Les Femmes Fautives" : "Pourquoi les femmes devraient-elles notamment, avec les immigrés, s'effacer les premières du marché du travail" ?

(5) Pyramide des âges traduisant la situation de l'emploi en MOSELLE - p. 154

EST  
Républicain  
4/11/78

### La moitié des femmes de 20 à 24 ans mariées

Cependant, la restructuration de la sidérurgie et la conversion des mines de fer et des houillères ont eu des retombées: un jeune Lorrain de 15 à 19 ans ne réside pas dans la même commune qu'en 1968. Ce phénomène s'est amplifié parmi les jeunes de 20 à 24 ans notamment chez les jeunes femmes dont plus de 4 sur 10 ont changé de résidence par leur mariage. De fait, en 1975, près de la moitié des femmes de 20 à 24 ans sont mariées contre 22% des hommes. Si l'on a tendance à se marier plus jeune à la ville qu'à la campagne, il faut noter que la proportion des femmes mariées de 20 à 24 ans est nettement supérieure dans l'agglomération de Metz à celle de Nancy. Cependant, la proportion des femmes à trouver un emploi, le refus de certaines contraintes et un souci d'indépendance ont amené les couples à limiter le cercle de famille: plus de huit femmes mariées de moins de 25 ans sur dix ont moins de 2 enfants et la moitié d'entre elles en élèvent un seul qui dans 75% des cas a moins de 2 ans.



## Chômage et sous salaires

Pour l'U.F.F., dans la plupart des pays de la Communauté, « les femmes sont maintenues dans les emplois les moins qualifiés, donc les moins payés, et offrant le moins d'accès à la promotion. »

Le monde 6.2.1979  
 ← UFF Union des femmes françaises  
 15 Rue Martel  
 75480 Paris Cedex 10

## Les femmes premières atteintes par le chômage

Les femmes représentent 82% des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans au chômage depuis plus d'un an contre 18 pour les hommes, constate le ministère du Travail, dans une enquête portant sur 25.000 dossiers, réalisée entre avril et juillet 1977 dans 85 départements.

Parallèlement, le communiqué publié par le ministère note que les « situations anormales », les cas de « marginaux », les « chômeurs professionnels », et de « fraudes » sont rares. Le chômage de longue durée concerne en particulier les femmes mariées et mères de famille. Pour le ministère, les causes de ce

chômage tiennent au fait que ces demandeuses d'emploi cherchent à travailler dans des secteurs « encombrés » comme le tertiaire (services, emplois de bureau, commerce) où les emplois, notamment à la campagne, sont parfois « inexistantes ».

Pour les mères de jeunes enfants, le problème de garde se pose avec acuité et empêche souvent les horaires et les conditions de travail qui leur sont proposés (travail de nuit, week-ends) indiqués dans le communiqué. Les contraintes de déplacement loin du domicile familial sont également une autre cause de refus d'emploi, selon le ministère.

Source:  
 Dossier: Ce que  
 gagnent les femmes  
 Le Point n° 298  
 Juin 1978

En MOSELLE, travailler à deux, reste un "privilège" assez rare. Les résultats sur la consommation et l'épargne sont graves. Vivre avec un seul salaire, c'est nécessairement sous-consommer, sous-investir, sous-épargner. Le dynamisme local en est d'autant affecté.

Quelques statistiques élaborées à partir des données de la Direction de l'Equipement illustrent cette situation de sous-consommation, en particulier en ce qui concerne les biens d'équipements durables.

En 1975, la récession du secteur construction s'est avérée plus marquée. Si, à l'échelon lorrain, le nombre des logements mis en chantier est inférieur de 17 % à celui des logements achevés, au niveau de la MOSELLE, cette chute est de 22,5 %.

Les Mosellans (43 % de la population de la LORRAINE) ne mettent plus en chantier que 40 % des logements.

Ce recul est d'autant plus grave qu'il succède à une phase de prospérité qui se traduisait par la perception de hauts salaires, en particulier dans la sidérurgie - période 1955 - 1960.

Pris comme baromètre de la situation économique, l'étude des logements pourvus de bains-douches ou du chauffage central, prouve le fort recul des investissements des ménages.

Les équipements mosellans très supérieurs à la moyenne en 1968, présentent aujourd'hui une situation proche de la norme lorraine (1).

Il faut plus attribuer ce tassement de la demande à un sous-investissement (2) dû à une diminution du pouvoir d'achat qu'à une saturation du marché.

Un chauffeur de Mondelange, employé d'une maison de travaux publics, me confiait en Mars 1979 que son salaire n'avait pour ainsi dire pas bougé depuis une dizaine d'années. Alors que les 3000 F de 1968, salaire alors conséquent, gonflé par de nombreuses heures supplémentaires, représentaient un fort pouvoir d'achat, les mêmes 3000 F de 1979 représentent un salaire médiocre qui suffit tout juste pour vivre.

Conséquence de la moindre masse des salaires distribués, la Moselle apparaît au sein de l'ensemble lorrain comme une zone qui draine en proportion de sa population des sommes moindres en ce qui concerne les impôts directs, les sommes dues à la T.V.A., et l'épargne.

---

(1) cf Source D.D.F 1976 - En 1968 le % de logements équipés de bains ou douches était de 59,3 % en Moselle contre 50,7 % pour la Lorraine. En 1975, les pourcentages respectifs étaient de 76,7 % et 70,7 %.

(2) "L'immobilier est un des secteurs les plus touchés jusqu'ici par la crise de la sidérurgie. Un peu partout des programmes sont stoppés".

Pour une population qui regroupe 43 % de l'ensemble lorrain, la part des différents avoirs financiers, reflet de la propension à économiser, est faible. Elle traduit la rare fréquence de deux salaires dans les ménages. La Moselle ne concentre que 35,5 % des avoirs de la Caisse d'Epargne, 30 % des avoirs Epargne-Logement et 43,5 % des dépôts bancaires lorrains non compris le Crédit Agricole (1).

Les Mosellans restent pénalisés. En ne bénéficiant trop souvent que d'un seul salaire (2), ils investissent en priorité dans les biens de consommation courante (alimentation, loyer). A la fin du mois, le reliquat réservé aux biens de consommation durable (biens meubles et immeubles) et aux loisirs, éléments nécessaires à la croissance des activités commerciales et des ventes de services, est réduit. On peut en conclure que le sous-emploi féminin est, par le biais de la plus faible masse salariale distribuée, un élément-frein à la croissance et à la diversification des activités.

Avec 38 % de la somme des impôts directs et 37 % des ressources de la T.V.A. recueillis en Lorraine (3), la Moselle confirme sa "pauvreté".

Les contingences financières ci-dessus étudiées permettent de comprendre que, pour une femme, trouver un emploi, c'est certainement ici plus qu'ailleurs (échapper à la dépendance financière et affirmer son statut social.

- 
- (1) Source : Caisse d'Epargne 1975 in Petit Guide Statistique de la LORRAINE - INSEE, p. 139.
- (2) La dominante ouvrière de emplois masculins (tant très forte en Moselle, la disponibilité financière des familles ayant un seul salaire est souvent très médiocre si l'on sait qu'à l'échelon national, le salaire mensuel moyen net de l'ouvrier est de 3378 F au 1er JANVIER 1980 - (in Le Monde du 22.1.1980).
- (3) Source - Direction Régionale de Impôts 1975 - in Petit Guide Statistique de la LORRAINE - INSEE p. 140.

Madame Rougerie, déléguée régionale à la condition féminine du Nord Pas -de-Calais, interrogée par le journal "Le Monde" (3), déclarait que ses grands objectifs étaient :

- d'expliquer aux femmes que le travail détermine l'autonomie.
- de rayer du vocabulaire la notion de salaire d'appoint.
- d'empêcher que "les filles n'entrent automatiquement dans le textile ou ne préparent qu'un vague C.A.P. de Sténo..."

Ces remarques sont également valables pour la MOSELLE qui se débat dans des problèmes de reconversion proches de ceux de la région NORD.Pas-de-Calais.

## 2 - Les faibles salaires féminins dominant

La pyramide des salaires en France<sup>n</sup> Janvier 1980 (1) nous montre le lourd déséquilibre existant entre salaires masculins et féminins. Ce dernier affecte surtout les branches de salaires supérieures à 2200 frs par mois.

- 53,9 % des actives salariées de l'Industrie et du commerce gagnaient moins de 2200 F par mois contre - 24,5 % pour les hommes (2).

Cette situation présente en MOSELLE une image encore moins satisfaisante : l'inégalité des salaires y est encore

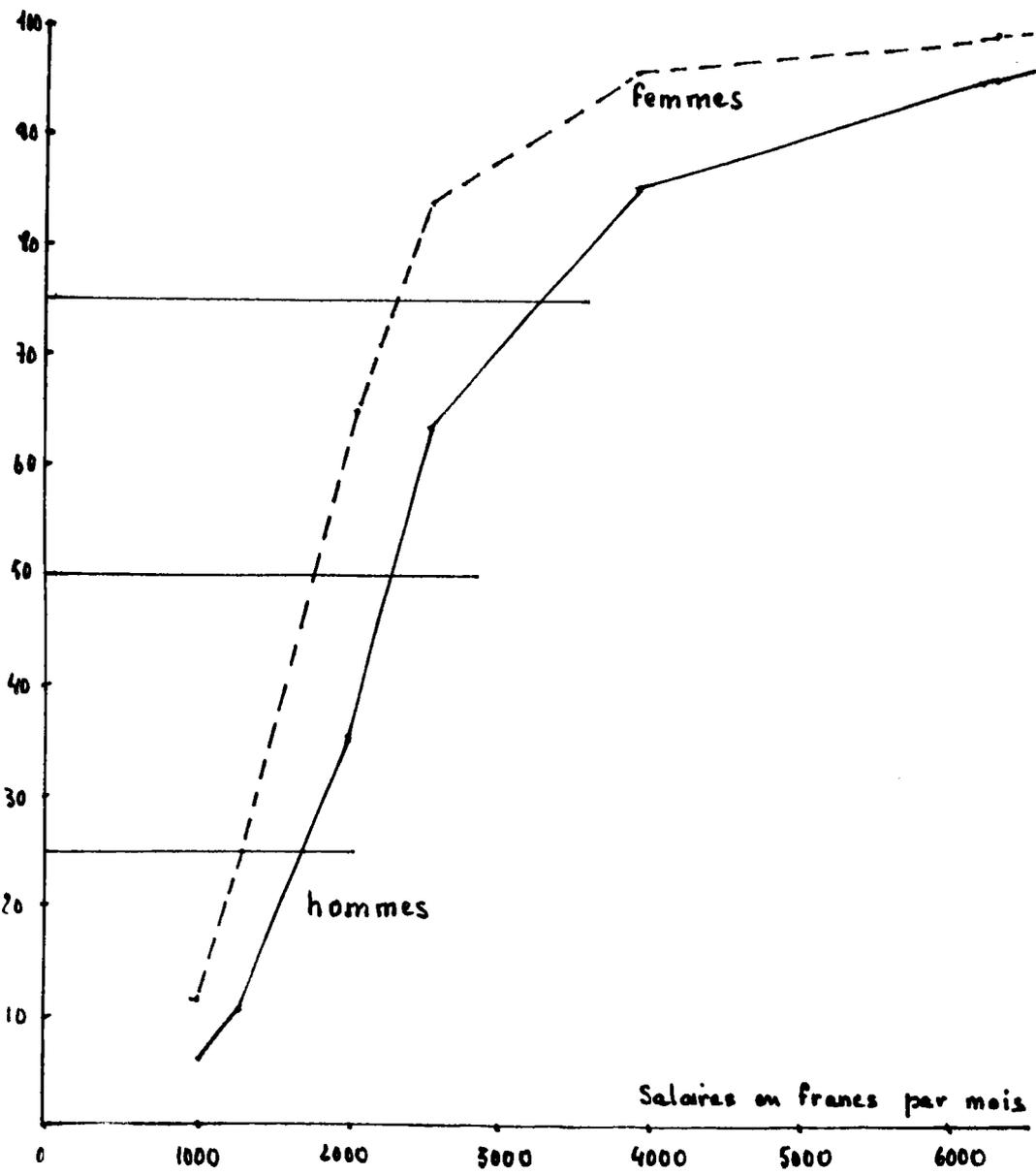
---

(1) cf Hors Texte N° 4 "Combien gagnent les salariés français?".

(2) cf p. 161

(3) cf "Le Monde" du 5.10.1978 "Une tâche imprécise et multi-forme".

Répartition des salariés (en %) selon le montant de leur salaire  
en Moselle (juillet 1975)



(source : INSEE et D.R.S)



ancien. La pénalisation des salaires féminins n'est pas nouvelle. A l'échelon national, ce sont les salaires des cadres supérieurs et moyens qui enregistraient les plus fortes disparités. Ils connaissent aujourd'hui une esquisse d'évolution vers une plus grande égalité.

Qu'en est-il pour notre région? Evolue-t-on vers une plus grande égalité des salaires entre hommes et femmes tant au niveau général qu'à celui des différents secteurs d'activités ?

Les déclarations annuelles de salaires (D.A.S) nous permettent de comparer la situation de la France, de la Lorraine et de la Moselle en 1975 (1).

Les cadres supérieurs ont des salaires plus élevés que la moyenne. Plus rarement représentés (seulement 5,9 % des hommes et 3,7 % des femmes en activité en 1975), ils monnaient plus chèrement leurs services. Parmi les cadres, l'écart moyen des salaires entre les hommes et les femmes est très fort. Il équivaut à 1,09 fois le salaire moyen lorrain. Ceci correspond en 1979 à une somme avoisinant les 3000 Frs.

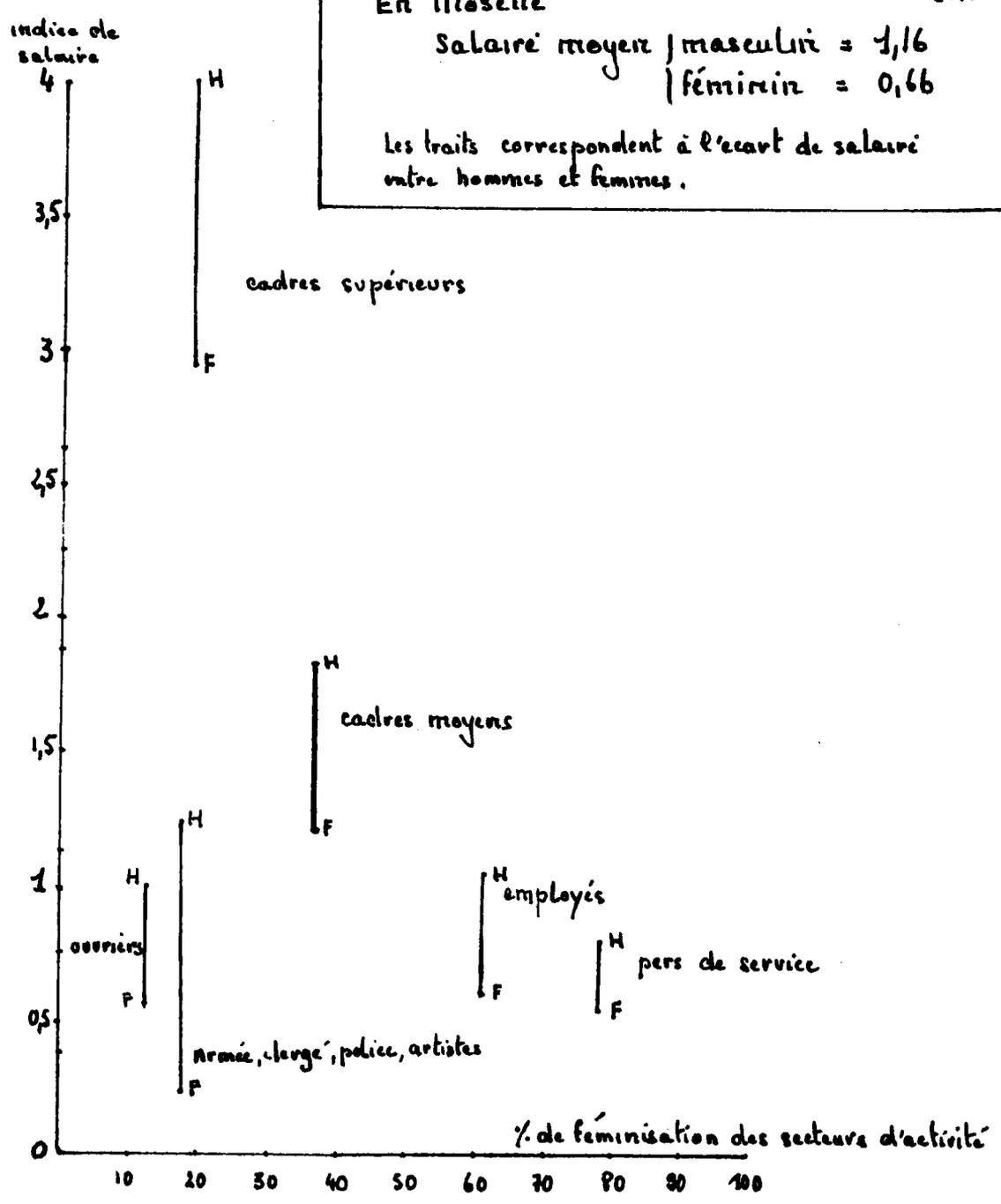
Si l'on étudie le tableau ci-dessous, on constate que cet écart moyen de salaire est encore plus fort, en ce qui concerne les cadres supérieurs, à l'échelon national. Cette situation s'explique par la plus faible présence des cadres supérieurs dans notre département.

---

(1) cf. Tableau Hors Texte N° 2

Echelle des salaires mosellans selon la catégorie socio-professionnelle et le sexe, Liaison avec le taux de féminisation des secteurs d'activités en 1975

1 = Salaire lorrain moyen. (sources DAS et INSEE 1975)  
 En Moselle  
 Salaire moyen masculin = 1,16  
 Salaire moyen féminin = 0,66  
 Les traits correspondent à l'écart de salaire entre hommes et femmes.



En ce qui concerne les secteurs d'activité ici mieux représentés, on constate que l'écart salarial hommes-femmes est plus marqué qu'à l'échelon national. C'est en particulier vrai pour les ouvrières qui perçoivent des salaires n'atteignant que 55 % de la valeur des salaires masculins (69 % à l'échelon national).

TABLEAU : LES ECARTS DE SALAIRES

(% représente le salaire féminin par rapport au salaire masculin).

|                   | France | Moselle |
|-------------------|--------|---------|
| Cadres supérieurs | 65     | 73      |
| Cadres moyens     | 72     | 67      |
| Employés          | 68     | 63      |
| Ouvriers          | 69     | 55      |

Source : d'après les Déclarations Annuelles de Salaires in: Petit Guide Statistique de la LORRAINE, 1978, op. citée p. 126.

Le tableau ci dessus montre que l'écart des salaires grandit de façon inversement proportionnelle à l'importance des secteurs d'activités locaux. Département surtout industriel et ouvrier, c'est au niveau des salaires ouvriers que l'écart hommes-femmes est le plus accentué par rapport à la moyenne française.

Cet écart de salaires maintient un état d'esprit sexiste plus répandu.

Le salaire de l'ouvrière conserve davantage son caractère de revenu d'appoint (1).

Le graphe sur l'échelle des salaires (2) nous permet de mettre en liaison les salaires et le taux de féminisation des activités.

Dans l'ensemble, un taux élevé de féminisation entraîne une chute des salaires et une baisse de l'écart entre les rémunérations. C'est vérifiable en particulier pour les employés et les personnels de service (3).

La dévalorisation des salaires féminins est un des éléments qui maintient le sous-emploi et le temps d'activité moyen trop court des femmes.

Contrairement à certaines idées reçues, les filiales des entreprises étrangères accentuent ici le caractère lourd de l'industrie (4). Elles sont assez peu pourvoyeuses d'emplois

---

(1) A l'échelon national, au 1er JANVIER 1980, une femme sur deux gagne un salaire net inférieur à 2680 F - cf. Le Monde du 22.1.80

(2) cf. page 164

(3) Au 1.1.1980, les salariées gagnent toutes catégories confondues, un salaire net mensuel de 3035 F, les femmes de la catégorie personnel de service 2530 F, les ouvrières spécialisées 2371 F, les manoeuvres 2092 F. - cf. Le Monde du 22 JANVIER 1980.

(4) Sur 77619 emplois offerts en LORRAINE dans les filiales étrangères en 1974, les industries des métaux et de la chimie employaient 42409 hommes et 5854 femmes.

féminins (1). Les usines installées sont dépendantes de l'extérieur et ne requièrent sur place que des actifs peu ou pas qualifiés.

L'avantage salarial dans les filiales étrangères est surtout perçu par les ouvrières peu qualifiées qui ont un travail posté (par exemple la chaîne de montage de matériel électrique Grundig à Creutzwald). Le gain salarial est souvent supérieur à 10 % (2). Ce qui est vrai pour les catégories socio-professionnelles les moins favorisées s'atténue pour les autres catégories (3).

Discutables si l'on se place face au problème de l'autonomie régionale, les filiales étrangères en MOSELLE, en fournissant près de 1500 emplois féminins participent partiellement à l'amélioration de la situation de l'emploi féminin.

---

(1) au total en LORRAINE en 1974, 14395 emplois féminins pour 63224 emploi masculins.

(2) en France 1974, le salaire moyen mosellan d'une ouvrière était de 1054 F, celui offert pour cette même ouvrière s'élevait en moyenne à 1158 F dans les filiales étrangères.

(3) toujours en France 1974, l'avantage salarial moyen n'était plus que de 18 F par rapport à un salaire moyen de 1241 F pour les employées.

# Mme Judlin : « Les déléguées régionales sont toujours en place »

Nous souhaitons élargir et développer l'accès à la formation permanente, source d'épanouissement  
Mme Judlin (22.6.78)



Republicain lorrain 22/6/78

Mme Judlin de conclure : « Les femmes ont des disponibilités naturelles pour les contacts. On les maintient en état de sous-développement. Mais je tiens à préciser que les femmes doivent se prendre par la main. C'est d'elles que viendra leur réveil... »

Emploi: Le malaise est évident au niveau de l'emploi. Chaque jour en Lorraine le suis saisi d'un ou deux cas de ségrégation. Les employeurs font fi de la loi anti-discriminatoire. Les femmes restent des « voleuses » d'emplois.

## Même à la campagne - Les femmes changent de statut

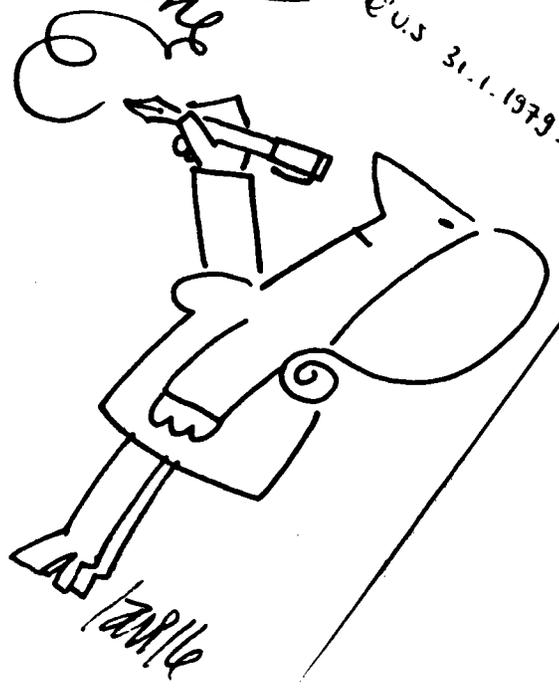
**Le Monde 20.6.78**  
Dans cette étude du recensement de 1975, l'auteur accorde un examen particulier à la population féminine. Les femmes sont, en 1968, un petit million d'actives agricoles. Elles ne sont plus que 610 000 en 1975 (- 6,8 % par an). A cela plusieurs explications :  
- Dans les ménages agricoles, elles sont plus nombreuses à exercer une activité dans un autre secteur de l'économie : 31 % en 1975, 19 % en 1968.  
- Le fort bataillon des aides familiales de 1968 (770 000) a fondu en 1975 (378 000) au rythme de 9,6 % l'an. Mais il s'agit plus d'une question de terminologie que d'une réelle disparition. Il y a en premier lieu des femmes de cinquante-cinq ans et plus qui se déclarent plus volontiers en 1975 « inactives agricoles » qu'aides familiales. Il y a celles de vingt-cinq à cinquante-cinq ans qui revendiquent un véritable statut et se considèrent comme exploitantes agricoles à part entière. Il y a celles enfin qui prennent la tête de l'exploitation, leur époux ayant son activité principale en dehors de l'agriculture. Cette question de terminologie explique le nombre des deux recensements le nombre des exploitantes ait progressé. Elles représentent 16 % des

« actives » agricoles, contre 12 %. Dernière et principale raison de la diminution du nombre de femmes en agriculture : les jeunes ne veulent pas y entrer. Le phénomène, qui n'est pas nouveau, s'amplifie : 4 300 entrées annuelles entre 1968 et 1975, contre 13 300 entre 1962 et 1968. L'ensemble se traduit par un vieillissement de l'âge moyen : 46,64 ans au lieu de 46,50 ans. Au total, les mesures favorisant les départs en retraite et l'installation des jeunes qui ont accompagné l'arrivée des classes pleines de l'après-guerre semblent insuffisantes pour favoriser une relève rendue aléatoire par la faiblesse démographique des moins de vingt ans, et leur peu de goût pour l'activité agricole, surtout chez les femmes. Le problème reste de savoir si l'agriculture française peut se passer de plus de bras encore ou s'il faut stopper — et par quelle thérapeutique — une hémorragie qui durerait depuis trop longtemps.

JACQUES GRALL

## Condition féminine

Source: C.O.S 31.1.1979



## CONCLUSION

-----

Ce deuxième volet de notre étude sur l'emploi féminin nous a permis d'analyser les causes de l'indigence de l'activité féminine. Il nous permet de mieux saisir le manque à gagner que subit cette région (1) où le sous-emploi féminin a des répercussions graves tant sur la démographie que sur le plan de la consommation et de l'accroissement du niveau de vie. Comme le note Madame JUDLIN, "en MOSELLE, la femme est épouse et mère".

Sous-qualification, sous-paiement et manque de promotion perpétuent cette situation qui se traduit par de dangereux déséquilibres économiques et régionaux.

En intégrant mal et trop peu son riche potentiel féminin, la MOSELLE néglige un atout économique important qui peut en particulier faciliter la reconversion des zones en crise.

Dans une troisième partie il nous faut maintenant évoquer les problèmes régionaux rencontrés, puis analyser les solutions retenues ou préconisées pour atténuer le malaise économique et les coûteuses disparités existant ici. Autrement dit, il nous reste à connaître la place occupée par les actives dans les différentes régions qui individualisent la MOSELLE, voir quelles solutions spécifiques peuvent être envisagées pour amoindrir les déséquilibres régionaux.

---

(1) A l'échelon national, on compte 8,36 millions d'actives soit : 38,4 % de la population active.

- T R O I S I E M E P A R T I E -

-----

Après avoir décrit les conditions naturelles, historiques et économiques du cadre de notre étude, après avoir tenté d'analyser et d'expliquer les handicaps de l'emploi féminin, il nous reste à nous pencher sur les réalités régionales, leurs diversités.

C'est cette étude régionale qui permet au géographe de saisir la complexité des données locales et de concrétiser le lien existant entre les paysages et les hommes.

Elle ne doit pas être un catalogue exhaustif qui serait vite fastidieux. Elle doit au contraire permettre d'analyser quelques exemples originaux, typiques de la réalité régionale.

Pour terminer, nous tenterons d'exposer des solutions à ce grave problème du sous-emploi féminin qui est un élément de poids dans le déséquilibre démographique et économique mosellan.

Nous présenterons tout d'abord les régions peu attractives pour les femmes désireuses de trouver un emploi.

Que ce soit dans les campagnes dominées par l'économie agricole ou dans les régions industrielles aux activités trop peu diversifiées du Bassin sidérurgique et secondairement du Bassin houiller, la femme est souvent écartée du monde du travail.

Les zones où existe un meilleur équilibre de l'emploi entre hommes et femmes sont rares. Faisant figure d'exception dans les campagnes où seuls les bourgs abritant des industries légères connaissent une situation correcte, l'emploi féminin est surtout lié au fait urbain, privilégiant la métropole régionale et les villes moyennes.

o o  
o

## I - LE KALEIDOSCOPE DES CONDITIONS DE LA VIE RURALE

Dans l'ensemble, des conditions peu attractives pour la femme désirant travailler.

En reprenant le terme du "kaléidoscope" cher à Raoul BLANCHARD, nous mesurons les difficultés de l'approche du monde rural. Il est multiple et varié. Dans l'ensemble, malgré la très grande diversité des situations, l'image de marque du monde rural offerte aux femmes est plutôt négative. Si les citadines assimilent souvent vie à la campagne et détente, les rurales sont surtout sensibles aux handicaps liés à la vie à la campagne : elles déplorent principalement l'éloignement, la pénurie des services, etc...

Les données, les réalisations et les projets d'aménagement de l'emploi féminin présentent de très grandes disparités dans le monde rural qui correspond à la fois aux campagnes "profondes" dépeuplées, aux cantons périurbains en voie d'urbanisation (villages proches de METZ), aux zones montagnardes vivant d'une économie diversifiée (élevage et ateliers industriels de la Montagne Vosgienne).

Pour éviter toute ambiguïté, il est d'abord nécessaire de définir et limiter les notions de monde rural et monde agricole. Pour Pierre GEORGE (1), "l'espace rural n'est pas seulement le siège des activités agricoles mais aussi de l'industrie rurale, de l'artisanat rural, du tourisme rural". Les ruraux sont ceux qui vivent à la campagne.

---

(1) cf GEORGE Pierre, - Dictionnaire de la géographie, PUF, - PARIS, 1970. - p. 451.

Seuls les agriculteurs vivent du travail de la terre. Si le "rural-non-farm" grandit (urbanisation des campagnes), la population et l'espace agricole (les paysans et les terres mises en valeur) diminuent (1). De nombreux espaces sont fragiles, guettés par la friche ou par l'urbanisation.

Dans l'ensemble, les données moyennes de l'agriculture mosellane s'avèrent souvent peu/satisfaisantes, inférieures à la moyenne lorraine, en particulier dans la zone bilingue. Les conditions démographiques semblent souvent bonnes, mais elles correspondent aux données de la population rurale et non à celles de la population agricole. L'accroissement naturel des communes rurales reste non négligeable (3,1 % pour la période 1968 - 1975 contre 0,3 % dans la MEUSE, 1,3 % pour la MEURTHE-et-MOSELLE). Le solde migratoire est le seul à être positif au sein des quatre départements lorrains (+ 6704 pour la période 1968 - 1975). Ceci s'explique surtout par la croissance des villages péri-urbains (canton de Vigy par exemple

Dans les campagnes éloignées des villes, l'exode rural a pu souvent être restreint par une mutation progressive et sur place des agriculteurs qui deviennent ruraux. La fréquence du statut double-actif (2) prouve que cette situation de transition est encore ici bien vivante.

---

(1) Le nombre des exploitations agricoles à temps complet est passé de 7485 à 5214 entre 1970 et 1977. Ceci représente une diminution de 30 % (27 % pour la moyenne lorraine)  
cf L'Est Républicain du 26.12.1979.

(2) en 1977, 56 % des fermes sont tenues par des exploitants qui tirent par ailleurs l'essentiel de leurs revenus.

Les résultats du bilan agricole sont souvent médiocres. Les exploitations demeurent souvent trop petites. En 1976, 62,6 % des exploitations ont une taille inférieure à 20 ha (26 % dans la MEUSE, 48,6 % en MEURTHE-et-MOSELLE). La surface agricole utile (SAU) par exploitation n'est que de 26 ha (53 ha dans la MEUSE).

Cette médiocrité des moyennes cache de fortes disparités. La présence de nombreux chefs d'exploitation doubles-actifs (32 % en 1976) fausse la réalité des conditions de la vie agricole.

A - Les régions à mono-activité agricole  
sont les zones les plus répulsives pour les femmes

Malgré ses disparités, l'agriculture mosellane présente dans l'ensemble des handicaps assez lourds. Dans la Montagne Vosgienne et sur le pourtour du bassin houiller dominant les petites exploitations gérées par les exploitants doubles actifs ; la médiocrité des conditions agricoles est un élément répulsif pour les jeunes, en particulier pour les femmes (1).

Le remembrement reste en retard. Seuls 40 % de la S.A.U sont remembrés (48,5% en Lorraine) (2).

A l'image du remembrement, le revenu moyen par exploitation reste médiocre. En Francs 1975, il s'élève à 27200 F par an. La moyenne Lorraine est de 34500 F (3).

- 
- (1) "L'exode rural vient en contradiction avec l'aspiration de plus en plus affirmée de rester au pays!" Journées de l'Union des Femmes françaises du 3 et 4 Mars 1979 sur le thème "ETRE FEMME EN MILIEU RURAL".
- (2) De 1918 à 1921, 97 communes avaient déjà opéré un remembrement en Meurthe et Moselle, 0 en Moselle.
- (3) cf Source Annuaire Statistique 1976 du Service Régional de Statistiques agricoles - Région Lorraine et ALSACE-METZ.

La faiblesse des revenus financiers mensuels (2266 F par mois en moyenne) est un élément décisif pour rebuter les jeunes femmes. (1)

Comme dans la majorité des foyers, ce sont les femmes qui gèrent les dépenses courantes du foyer (nourriture, vêtements etc...); leur marge de dépense est d'autant plus réduite que, sur le gain moyen de 2266 F, il faut retrancher des frais d'investissements assez lourds (par exemple des traites pour payer le matériel agricole), des sommes immobilisées pour l'achat de biens fonciers et immobiliers. Le volant financier dont dispose l'agricultrice est donc dans l'ensemble, à revenu égal, amputé par rapport à celui de la femme d'un ménage non agricole. Elle doit davantage faire des priorités dans son budget. Elle réduit d'autant les dépenses liées à l'amélioration du cadre de vie et des loisirs.

La structure des exploitations agricoles se solde par un fréquent suréquipement. Il peut expliquer une certaine prospérité des campagnes, qui se traduit aussi dans les moyennes de 1976 : un tracteur pour 22 ha de S.A.U pour une moyenne d'un tracteur pour 28 ha de S.A.U en Lorraine. Les conditions naturelles et la médiocrité de la taille des exploitations expliquent l'orientation prédominante vers les productions animales (72,3 % des revenus de 1976 pour 60,7 % de la S.A.U en surface toujours en herbe et en cultures fourragères)(1). Cette orientation permet de valoriser au mieux les productions et de palier l'insuffisance fréquente de la taille des exploitations.

- 
- (1) Le lait représente à lui seul 30 % de la production agricole totale, les gros bovins et les veaux 24 %, les porcs 7 %.
- (2) "Le Monde" du 30.3.79 publiant les résultats de l'hebdomadaire "AGRI-SEPT" publie les résultats suivants : 38 % des paysans n'ont pas de vacances, 32 % ont pris moins de 8 jours.

Les soins donnés à l'élevage bovin (nettoyage des étables, traites des vaches laitières, engraissement des veaux...) exigent un travail journalier assez prenant.

L'élevage bovin permet d'utiliser sur place la main-d'oeuvre familiale, autrement dit les épouses et les aides familiaux. Les revenus de l'élevage sont très appréciés par l'agricultrice, outre les possibilités de consommation familiale (lait, viande) et l'utilisation du fumier comme engrais gratuit pour le jardin familial, il permet un apport d'argent frais plus fréquent et plus régulier (vente du lait). Sensibles au fait que les horaires de travail (nettoyage de l'étable et traite des vaches se font entre 5 - 8 h 00 et 17 - 19 h 00) sont compatibles avec la vie familiale, les femmes déplorent le caractère pénible, astreignant et salissant du labeur journalier.

L'exode rural et les guerres ont vidé certains cantons. Sous-peuplés, délaissés et enclavés, les cantons du Sud-Est mosellan obéissent par certains critères aux campagnes "profondes".

Les cantons de la région de Château-Salins ne sont pas à proprement parler des campagnes profondes. Les exploitations sont souvent vastes, modernes ; mécanisées (1). Plus de la moitié des exploitations occupent aujourd'hui plus de cinquante hectares. Aussi, ce ne sont pas les critères économiques mais les critères humains qui rendent ces cantons répulsifs.

---

(1) cf CABOURET M. - L'agriculture mosellane - Mosella T. IV N° 4 Oct - Dec. 1975, voir en particulier la carte sur la situation du remembrement en Moselle en 1973. L'essentiel des communes remembrées correspond au Plateau Lorrain Sud de dialecte roman.

La population est vieillie et très clairsemée. Les villages de moins de deux cents habitants dominant et voient leur population regresser. La rareté des activités non agricoles (1) a accentué de façon tragique l'exode rural (2).

Les services disparaissent les uns après les autres. Comme le constate Etienne DALMASSO, les services appartiennent à un "tertiaire refuge, archaïque, constamment menacé" (3).

Si le Charron et le maréchal-Ferrand ont fermé leurs portes depuis longtemps, actuellement ce sont les épiceries et les cafés qui ferment les leurs. La disparition des services, en accentuant le poids des activités agricoles, réduit constamment les chances de diversification des activités, en particulier les possibilités pour les femmes de trouver un emploi sur place. (4).

L'exode rural est un phénomène "boule de neige" qui conduit

---

(1) cf. Carte p. 66

(2) cf. CABOURET M., référence citée, p. 176 - carte sur la diminution de la population de 1851 à 1968 en MOSELLE rurale (cantons de Delme, Château-Salins et Dieuze).

(3) cf. DALMASSO E. - Les activités tertiaires  
Formes de relations entre activités tertiaires et organisation de l'espace, SEDES-CDU, 1976, T. 2.

(4) "Loin des villes et des marchés (approvisionnement, vente, information), à l'écart des axes de communication aisés et rapides, dans les campagnes peu peuplées, l'industrialisation paraît une gageure" in Citadins et ruraux - CHARRIER J.B., Col. QUE SAIS-JE ?, PARIS, - PUF, 1970, p. 108.

successivement à fermer les commerces, le presbytère, l'école (1).

Dans ces campagnes dépeuplées mais présentant une agriculture assez prospère, "le paysage rural est altéré par la pénétration des techniques et de la société industrielle" (2). Pour les jeunes rurales, la télévision et l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, qui nécessite d'aller au collège du chef-lieu de canton, sont autant de faits qui mettent en valeur les éléments du mode de vie urbain.

L'éloignement et le manque d'emplois féminins non agricoles sur place ont des conséquences catastrophiques sur la démographie. Contrairement à ce qui se passe dans les régions où les exploitations agricoles sont petites (3), la population active agricole du Plateau Lorrain Sud (région de Delme, Château-Salins) est surtout masculine. Les femmes sont peu intégrées à l'agriculture. Les femmes ne représentent que le quart des 425 actifs agricoles recensés dans le canton de Delme. Elles sont pour les trois quarts aides-familiales. Deux sur trois ont plus de quarante-cinq ans.

---

(1) cf - Les écoles rurales, quel avenir ?  
par le collectif Ecole Formation de Grenoble  
Ed. de la Pensée Sauvage - Fédérop - LYON 1979, 172 p.

(2) GEORGE P. - Sociologie et géographie - Col. SUP, PUF, 1972  
p. 37.

(3) cf carte, l'agriculture en MOSELLE p. 66.

Dans ces exploitations, dont la taille excède souvent cinquante hectares, la faible participation des femmes aux activités rurales peut être considérée comme étant un signe d'émancipation. Les revenus sont assez élevés. Ils permettent à la femme de se consacrer à sa famille à temps plein.

A la raréfaction des services (1), et à l'éloignement s'ajoutent ici les caractères spécifiques de l'agriculture pour expliquer le sous-emploi féminin au sein même du secteur agricole. L'utilisation d'un matériel lourd (2) sur des parcelles remembrées excédant souvent cinq hectares accroît certes le rendement à l'hectare mais limite l'intégration des femmes à une activité qui demande des compétences en mécanique qu'elles possèdent rarement. L'élevage, alors sous-produit, des récoltes céréalières s'oriente surtout vers la production de viande (3).

Trouver un emploi dans le secteur secondaire reste hypothétique. Dans la plupart des cas, il faut partir travailler ailleurs. Seules une quarantaine d'actives appartiennent au secteur industriel. Dix d'entre elles sont employées à Château-Salins dans une annexe de l'usine Bata. Cinq partent à l'usine Citroën de Metz.

- 
- (1) En 1975, dans le canton de Château-salins, 60 actifs dont 20 femmes sont classés dans la catégorie des petits commerçants.
  - (2) Moins de 7 tracteurs pour cent hectares de terres labourables dans le canton de DELME dès 1970 (Plus de 25 à PHALSBOURG).
  - (3) moins de 30 vaches laitières pour cent bovins en 1970 dans le canton de Château-Salins (plus de quarante dans celui de PHALSBOURG).

Le sous-emploi féminin dans les campagnes qui se vident (4) est un problème d'aménagement du territoire. Il entraîne en particulier une très grave sous-nuptialité masculine, une "pénurie d'épouses" (5). Les femmes partent plus que les hommes, de sorte que ces derniers ont de plus en plus de mal à se marier (1). Dans le canton de Delme, on trouve une active pour huit actifs dans le secteur agricole.

La trop faible attraction de la région entraîne un exode rural "qui n'a pas comme en Alsace été freiné par une industrie apparue dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (2). Maintenant, c'est moins améliorer les revenus (les fermes du Plateau Lorrain ayant souvent plus de cinquante hectares sont très viables) que changer de rythme de vie qui importe pour les jeunes femmes sensibilisées au manque de loisirs et à l'enclavement. Pour les agricultrices, vivre en ville c'est encore souvent vivre "l'idéal<sup>familial</sup> entrevu" (3).

- 
- (1) cf KIATZMANN J. L'agriculture française - Col. Points-Economie 1978
- (2) cf JUILLARD E. L'Alsace et la Lorraine - Flammarion, 1977, p. 42
- (3) cf DURY G. et WALLON A. - Histoire de la France rurale T. 4 p. 269, Ed. du Seuil, 1977, - L'expression "idéal familial" entrevu" signifie que l'agricultrice apprécie surtout certains avantages liés au mode de vie urbain: les rentrées salariales régulières, les congés payés, la rareté de la cohabitation avec les parents ou beaux-parents.
- (4) cf carte, bilan démographique de la Moselle entre 1962 et 1975 p. 33.
- (5) cf HOUSSEL J.P, PONNET J.C, DONTENWILL S, ESTIER R, GOUJON P. Histoire des Paysans Français du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours Col. Peuple et Civilisation 548 p. Ed. HORWARTH, Roanne, 1976. Op. citée p. 465

Elles réclament la participation "aux décisions concernant l'exploitation parce que le revenu du foyer en dépend". Ceci est d'autant plus difficile que, dans le cas des fermes de taille importante, la cohabitation avec la génération plus ancienne reste plus fréquente, plus nécessaire. Même si le jeune ménage n'habite pas sous le même toit, les liens des deux générations sont étroits. La tutelle de la génération la plus ancienne est parfois pénible. Jean Pitié constate que "des femmes déjà mères de grands enfants ne peuvent mener une véritable vie d'adulte parce que les décisions importantes appartiennent toujours au couple le plus ancien" (1). Les intérêts des deux générations sont souvent liés dans un GAEC (2). Si le modernisme gagne du terrain dans l'adoption des nouvelles techniques, les comportements et le cadre de vie évoluent trop lentement.

Non intégrée à temps plein dans la ferme, la femme, victime de l'insuffisance des emplois non agricoles, forme un potentiel sous-utilisé, sous-qualifié mais difficile à estimer. En 1975, seules 4,3 % des femmes âgées de plus de 17 ans avaient un niveau baccalauréat dans le canton de Delme. L'insuffisance de formation professionnelle de celles qui veulent quitter la terre est grave.

Souvent envisagé de façon positive par les jeunes femmes, l'exode rural débouche souvent dans le milieu d'accueil sur des conditions de travail et sur un niveau de vie médiocre.

---

(1) cf PITIE J. - l'Exode rural. PUF - QUE SAIS-JE ? N° 1747 - 1979 -

(2) cf même si le GAEC donne aux signataires (le père et le fils par exemple) la parité dans la gestion de l'exploitation, il maintient une dépendance de la jeune génération qui apporte nécessairement peu.

A l'image de ce qui se passe dans la Montagne Vosgienne et dans la région périphérique du Passin Houiller, l'amélioration de la situation des femmes du monde rural passe par la diversification et le désenclavement. Nous étudierons ultérieurement l'impact de la dispersion des industries et des services dans les zones rurales. En ce qui concerne le désenclavement, des réalisations originales s'esquissent. Des prises de conscience qui visent à maintenir l'animation des villages naissent. De plus en plus, on cherche à battre en brèche l'individualisme pour faire revivre la communauté villageoise.

Face au problème du coût de la rentabilité des lignes de bus (1), des navettes de minibus ou de taxis se créent souvent à l'initiative des communautés rurales. Plus souples, plus adaptées à la demande, ces nouveaux transports en commun permettent de freiner efficacement l'exode, d'éliminer des zones de vide. L'OREAM-Lorraine a tenté l'expérience en Meuse, dans le canton de Gondrecourt. Un taxi rural (Citroën CX) pris en commun par plusieurs personnes sillonne les 23 communes du canton. Pour obtenir une recette qui couvre les frais d'exploitation (1 franc/km), l'occupation du taxi doit être de 1,3 voyageur (2) Une telle initiative encore expérimentale peut être appliquée aux zones de faible densité du Plateau Lorrain Sud.

La fermeture des écoles doit aussi s'arrêter car elle accentue la désertification (3). En maintenant l'école sur place,

---

(1) Au cours de l'exercice 1977, le Conseil de Moselle a accepté d'accorder aux Rapides de Lorraine une subvention de 1,3 million de Francs.

(2) cf "Le Monde" du 15.3.78 : Un taxi municipal pour sauver la vie rurale.

(3) cf discours de Jacques CHIRAC alors 1er Ministre le 5.7.74 ; "Il faut mettre un terme au processus de fermeture des services publics indispensables à la vie de nos bourgs et de nos villages".

les élèves évitent la fatigue supplémentaire liée aux transports ; la communauté villageoise bénéficie d'un bâtiment entretenu qui peut facilement être le lieu d'une animation culturelle.

B - Les campagnes aux activités diversifiées :  
un créneau d'emploi plus grand pour les femmes.

La situation est bien meilleure dans les régions rurales où existent des emplois en dehors du secteur agricole. C'est ici en particulier le cas de la Montagne Vosgienne (1) qui offre des emplois dans les industries légères et secondairement dans les services (emplois liés au tourisme et à la fonction hospitalière).

Dans la région de Sarrebourg et dans le Pays de Bitché (ici joue surtout le rôle frontalier analysé ultérieurement), les possibilités d'emploi présentent une gamme plus variée, plus étendue. C'est un facteur de rétention de la population sur place, en particulier de la main-d'oeuvre féminine rurale (2). Pour ne donner qu'un exemple, le taux de main-d'oeuvre féminine salariée s'élève à 81 % dans le canton de Lorquin et 84,5 % dans celui de Phalsbourg, il se limite à 62 % dans le cas de Delme. Alors que dans ce dernier canton, plus du quart des femmes travaillent dans l'agriculture, ce pourcentage tombe à 6,8 % dans le cas de Phalsbourg et 7,6 % à Lorquin. La diversification des activités, en permettant de faire sortir les femmes du travail agricole, sauve l'équilibre démographique des campagnes. Elle permet (3)

---

(1) "L'industrialisation en milieu rural est parfaitement possible dans les campagnes densément peuplées"  
cf J.B. CHARRIER in Citadins et ruraux -QUE SAIS-JE?, PUF, 1970, p. 101

(2) cf Carte Taux de population active féminine dans les classes d'âge de 20 à 65 ans en 1975 - p. 50

(3) Les femmes rurales réclament "La nécessité d'un véritable revenu mensuel car il n'y a pas de liberté sans budget" in Histoire de la France Rurale, DUBY G. et WALLON G., T. IV, - p. 280, - Ed. du Seuil, 1977.

aux femmes d'obtenir une rémunération en salaire. Cette dernière leur permet d'imposer davantage leur vue au sein des ménages ruraux.

Les régions rurales bénéficiaires d'une plus grande diversité des activités, connaissent une évolution plus favorable.

### 1 - Les agriculteurs doubles actifs (1)

C'est une donnée non négligeable de l'emploi féminin en zone rurale (2). Le double actif est presque toujours un homme peu qualifié souvent soumis en usine à un horaire posté (par exemple 3 x 8). Le revenu mixte (tiré du salaire et des produits agricoles) intéresse la condition féminine. Le rythme de vie est original. Il se démarque à la fois du monde agricole et du monde ouvrier.

On ne peut négliger ce phénomène qui, ici, se maintient assez stable. Il touche encore 32 % des chefs d'exploitation mosellans en 1976 et semble vouloir croître avec la crise qui affecte les bases économiques. Dans l'ensemble les doubles actifs vieillissent (45 % sont âgés de 45 à 55 ans). La surface des exploitations tend à s'accroître mais reste modeste. Si la moitié des exploitations n'excèdent pas 5 hectares, dans la catégorie des 5 - 20 hectares, le nombre des doubles-actifs est passé de 34 à 42 % entre 1970 et 1976.

Ouvrier dans deux tiers des cas (3), le double actif est secondé par son épouse qui est aide-familiale. Elle travaille souvent seule à temps plein sur la ferme.

---

(1) cf Ministère de l'Agriculture - Région Lorraine  
Atelier Régional d'Etudes Economiques et d'Aménagement Rural.  
Les agriculteurs doubles-actifs en Lorraine - JUIL. 78, - 84 p.

(2) 40,5 % des agriculteurs sont doubles actifs en 1956, 32 % en 1976

(3) Les principales autres catégories socio-professionnelles concernées sont les forestiers (3 %), les artisans (6 %), les petits commerçants (6,8 %), les employés (10,8 %).

Ce type de mise en valeur existe surtout dans le Warndt (47 % des exploitants agricoles) et dans la Montagne Vosgienne, (51 %). Les aspects négatifs d'une telle situation ont été longtemps évoqués :

- fatigue du double actif qui fait double journée de travail et qui disperse ses forces : c'est souvent un ouvrier peu qualifié et un paysan peu formé.

- production dans des secteurs encombrés : le lait par exemple.

- responsabilité dans la hausse des prix du foncier (l'économie faite sur les salaires permet l'achat de terres) et frein au remembrement (utilisant surtout du petit matériel, l'ouvrier paysan voit peu d'utilité au remembrement).

- bénéficie d'une double retraite qui donne aux agriculteurs à temps complet l'impression d'être lésés.

La relative stabilité du phénomène doit nous faire penser que le double actif trouve son compte dans la situation.

En vivant à la campagne, le double actif bénéficie d'un cadre de vie agréable qu'il apprécie surtout s'il travaille dans la zone minière. La production souvent diversifiée (dans la majorité des cas, le double actif produit un peu de tout) permet de se nourrir (légumes, petit élevage, lait, porc...). Evoquant ce sujet, M. DUBY parle de "consommation rustique" (1).

Ce terme de rustique ne signifie pas imperméabilité aux idées et aux techniques nouvelles. En particulier les ménages où existent des doubles actifs sont plus sensibles aux améliorations du cadre de vie. Ayant des petites parcelles de terres, manquant

---

(1) DUBY B. et WALLON A.,  
Histoire de la France Rurale, T. IV, p. 264.  
Ed. du Seuil, 1977.

de formation technique et de moyens, les doubles actifs ne peuvent s'équiper en gros matériel agricole (1). Ils sont ~~par contre~~ souvent plus sensibles à l'amélioration du cadre de vie, élément premier du maintien de la population des cantons ruraux.

## 2 - Le tourisme

Phénomène dont on a longtemps peu tenu compte, le tourisme est aujourd'hui un élément non négligeable de l'aménagement des campagnes. Il favorise le maintien de la population sur place. Les préjugés d'hier, liés à la situation frontalière et au bilinguisme, sont aujourd'hui devenus des avantages dans une Europe aux frontières ouvertes.

La valeur du potentiel touristique commence à être prise en compte par les ruraux. Vingt des vingt-six campings mosellans fonctionnant au cours de l'été 1977 sont au proche contact ou dans la zone vosgienne du département. La moitié d'entre eux sont nés de l'initiative des particuliers. On peut déplorer que ces terrains ne soient pas encore complétés par le camping à la ferme. Une seule initiative de ce type était homologuée en 1977 près de Volmunster (2). Cependant, depuis 1975, 28 gîtes ruraux ont été construits.

Au total, pour les ruraux, la carte touristique reste encore très timidement jouée. Elle peut être un élément décisif de diversification des activités dans les zones rurales assez densément peuplées, là où précisément les hommes des ménages agricoles ont souvent le statut de double actif, notamment dans les Vosges gréseuses.

---

(1) Les statistiques traduisent un suréquipement quantitatif des petites exploitations, souvent corrigé par la vétusté ou le faible gabarit de la machine. Si le suréquipement peut paraître anti-économique, il traduit néanmoins la volonté de rester au pays et une certaine disponibilité financière.

(2) Pour la zone montagneuse du département des Vosges on dénombre en 1977 trois fermes-auberges-campings et vingt-trois campings ruraux.

Si la médiocrité des altitudes (1000 m au Donon) empêche de jouer la carte du sport d'hiver, le cadre européen fournit à la région des atouts non négligeables. La proximité de la R.F.A conduit à une présence, souvent jugée envahissante, de nos voisins qui achètent de nombreux terrains et résidences secondaires.

Contrairement à ce qui se passe dans les Vosges cristallines, ici, la montagne n'est pas le seul élément touristique. Le Pays des Etangs inclus dans la zone Est du Parc Régional de Lorraine offre près de 10000 hectares d'étangs.

Si la progression des résidences secondaires a occasionné une spéculation sur les prix de l'habitat et de la terre (1), le tourisme réserve cependant un vaste potentiel d'emploi pour les rurales. Dans le cadre du Parc Régional, il peut entre autre déboucher sur une promotion de l'artisanat et sur un maintien des survivances de l'industrie locale. La construction du musée du sel à Marsal confirme ce désir.

Le tourisme doit être considéré pour les femmes des campagnes comme un élément d'ouverture sur le monde extérieur. Par le biais de la vente de produits dits biologiques, poussés sans engrais, il peut transformer la vie des petites exploitations. Dans les régions fréquentées, à proximité des axes de circulation, les produits fermiers peuvent être un complément de ressources non négligeables, en particulier dans les exploitations où le chef de famille est double-actif.

---

(1) cf BONNETIER C.,  
Les transactions foncières en Moselle, 1968 - 1969 - 1970  
Mémoire de Maîtrise, Lettres - NANCY  
1972 - 107 p.

### 3 - La dispersion industrielle en milieu rural

Si l'artisanat et le tourisme sont des solutions au maintien sur place et à la promotion du potentiel de main-d'oeuvre féminine dans notre région, c'est surtout la dispersion d'unités industrielles et tertiaires qui peut retenir la population sur place.

Plusieurs exemples peuvent être analysés.

L'implantation de BATA à MOUSSEY est un bon exemple de création d'emploi en zone rurale. Parlant de la dispersion industrielle, M. GACHELIN (1) souligne que l'entrepreneur désireux de s'installer à la campagne demande "une main-d'oeuvre dont la quantité compte plus que la qualité. L'utilisation d'une main-d'oeuvre féminine non qualifiée est la forme la plus reconnue de ce type de recrutement". Bata a permis à la région de Moussey de ne pas se vider. L'usine draine la main-d'oeuvre de près de cent soixante communes sises pour les trois quarts d'entre elles à moins de quinze kilomètres de BATAVILLE. Ce drainage permet de maintenir un seuil de population féminine active dans les communes de moins de deux cents habitants qui sont les plus menacées par l'exode rural.

L'entreprise BATA emploie en particulier 189 femmes résidant dans 81 communes mosellanes distantes de cinq à vingt kilomètres de l'usine. Cette dispersion des actives pose bien sûr des problèmes de ramassage. Le saupoudrage, en moyenne deux ou

---

(1) C. GACHELIN - La localisation des industries

Col. Le géographe - RUF, Paris, 1977 - 204 p.

trois actives résidant par commune, empêche la rentabilité d'un ramassage collectif et nécessite souvent le recours aux moyens de transport individuels plus coûteux. Les 441 autres Mosellanes <sup>employées</sup> par l'usine Bata (1) sont mieux loties. Issues de 24 communes, ces femmes (2) résident dans la majorité des cas dans des villages de plus grande taille. Les effectifs plus étoffés permettent de rentabiliser les transports en commun.

L'usine Bata est pour la région de Moussey l'élément essentiel de rétention de la population sur place. Elle permet d'équilibrer les activités des cantons considérés (3) et donne à la situation de l'emploi un aspect beaucoup plus équilibré. Cette mono-implantation n'est pas sans danger. Dominante sur le marché de l'emploi, une entreprise peut faire pression sur les salaires. Si l'on fait le rapport : qualité de la main d'oeuvre/salaires (4), les rémunérations restent souvent médiocres, se situent en moyenne aux environs de 2300 F.

- 
- (1) sur un total de 964 actives, 331 femmes travaillant chez BATA résident en Meurthe-et-Moselle et 3 dans le Bas Rhin.
- (2) 147 travailleuses résident à Moussey et 41 à Avricourt.
- (3) En 1975, la population active du canton de Vic-sur-Seille se répartissait comme suit :
- primaire : 30,9 %
  - Secondaire : 38,8 %
  - Tertiaire : 30,3 %
- (4) 23,9 % des ouvrières du canton de Vic sur Seille sont classées O.Q (6,3 % pour la moyenne départementale).

En 1977, l'usine employait 964 femmes qui formaient (1) la très grande majorité du personnel. Si l'on exclut les 45 femmes qui travaillent à façon à domicile, on constate que les ouvrières spécialisées représentent 64,3 % des ouvrières. Leur poids pèse sur la médiocrité des rétributions salariales. Les manoeuvres spécialisées et les ouvrières hautement qualifiées (OHQ) sont rares : respectivement 7 et 12 personnes. Les 276 ouvrières qualifiées représentent un tiers du personnel (2).

Au sein de la direction de l'entreprise, les femmes occupent surtout les emplois les plus modestes. Ce sont surtout des employées. Pour 61 employées et 13 chefs de maîtrise, on ne compte qu'un cadre féminin et deux techniciennes.

L'analyse de l'impact de l'entreprise Bata sur la main-d'œuvre féminine de la zone rurale qui l'entoure nous a montré son rôle décisif sur l'aménagement ou plutôt son frein au "déménagement" d'une région rurale qui échappe ainsi mieux au vieillissement (3).

#### 4 - Un cas d'implantation des activités tertiaires en milieu rural.

D'autres solutions existent pour redonner vie aux campagnes en fournissant en particulier des possibilités

- 
- (1) source : usine Bata - 57770 MOUSSEY On compte 826 ouvrières 45 femmes travaillant à domicile, 16 apprenties, 77 employées.  
(2) 183 O.Q. - 149 O.Q. ? - 44 O.Q. 3 -  
(3) 33,3 % de moins de 20 ans dans le canton de Réchicourt pour une moyenne mosellane de 35 %.

d'emplois aux femmes rurales. La dispersion des activités tertiaires en milieu rural est une de ces solutions. Si l'activité touristique peut être un fournisseur d'emplois, le cas du centre hospitalier spécialisé de LORQUIN est une autre bonne illustration de cette dispersion des activités tertiaires (1). La localisation de l'hôpital permet de tirer profit d'un site calme au contact des Vosges gréseuses. Le petit chef-lieu de canton a vu son économie transformée par cette implantation. L'hôpital offre 241 postes de personnels féminins. Selon la direction de l'établissement, les actives vivent et travaillent presque toutes à Lorquin. Ces femmes sont très souvent qualifiées. (2). On ne dénombre en effet que 46 ouvrières (19 % des actives) pour 22 employées dans l'administration et 173 infirmières.

L'hôpital de Lorquin est un exemple, il faut bien le dire, assez rare de dispersion de services qualifiés et spécialisés en milieu rural. Son impact sur le canton est d'autant plus bénéfique qu'il offre aux femmes une gamme d'emplois assez vaste et diversifiée. Pour les classes d'âge de 20 à 64 ans, le taux d'emploi féminin est ici de 42,5 % contre 34,7 % à l'échelon mosellan.

Les salaires distribués entrent dans une grille qui varie de 2500 à 5000F pour les personnels soignants et administratifs. Pour le personnel ouvrier, la fourchette se

---

(1) Source : enquête du 15.6.1979 sur le Centre Hospitalier Spécialisé de LORQUIN.57790.

(2) Le haut niveau de qualification a nécessité l'appel à une main-d'oeuvre extérieure à la région.

situé entre 2200 F et 4000 F en JUIN 1979.

Malgré son impact bénéfique sur les conditions de vie et de marché de l'emploi dans le monde rural, la création de nouvelles activités reste souvent un fait d'exception. Dans un article titrant "Entreprises-communes, même combat" (1), M. GROSRICHARD souligne le manque de goût du risque présenté par les candidats à la création d'entreprises.

Sauver les campagnes passe par l'entretien d'un tissu industriel souple et actif essentiellement représenté par des unités de cinquante à trois cents emplois.

La position de la femme sur le marché de l'emploi en zone rurale demeure plus marginale et plus difficile que partout ailleurs. Des tentatives positives prouvent cependant que ce potentiel de main-d'oeuvre peut être utilisé. Cette utilisation passe par la dispersion et la diversification des entreprises secondaires et tertiaires, élément décisif de maintien de la population sur place, par une amélioration et une rénovation des systèmes ouvriers-paysans qui permettent aux villages de conserver un certain dynamisme.

---

(1) cf. "Le Monde" du 18.6.1978.

## II - LES HANDICAPS AGGRAVES DU BASSIN SIDERURGIQUE

A .. Chômage masculin et sous-emploi féminin sont impressionnants.

Région critique entre toutes, le bassin sidérurgique est la zone qui connaît la situation la plus dramatique.

Notre propos n'est pas de décrire la situation du Pays-Haut mais d'analyser la place de l'emploi féminin et ses problèmes dans ce cadre très peu favorable.

Après avoir dépeint les handicaps qui affectent le Pays Haut nous étudierons la réalité de cet emploi féminin et nous essaierons d'exposer les solutions proposées pour améliorer cette situation.

Dans le Pays-Haut, plus qu'ailleurs, la femme a du mal à trouver un/emploi. Le cumul des handicaps est impressionnant. Le Pays-Haut est une région sacrifiée que la sidérurgie quitte pour s'implanter près des littoraux. Le Pays-Haut est une terre d'exode (1) marquée par la tristesse de ses usines qui ferment. C'est un "monde industriel qui a dévoré l'espace et l'a détérioré" (2). Les cartes de Briey (feuille XXXIII-12) et Uckange (feuille XXXIIII-12) au 1/50000<sup>e</sup> dénoncent l'enchevêtrement souvent peu cohérent des usines qui se juxtaposent aux différents types d'habitats qui marquent les périodes de la croissance démographique (villages-rue, citées individuelles au tracé géométrique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, grands ensembles

---

(1) cf carte bilan démographique p. 33

(2) cf GERHING J.M., Le paysage et l'homme en région minière : l'exemple d'Algrange Nord. Bulletin de la faculté des Lettres de Strasbourg. Avril - Mai 1969 - p. 419 à 421.

et H.L.M. contemporains de la reconstruction), aux infrastructures de transport (routes, échangeurs, lignes à haute tension...). L'ensemble sportif de Gandrange qui comporte entre autre une piscine pré-olympique n'est-il pas à proximité des aciéries et de la cimenterie ?

Le Bassin Sidérurgique est dépourvu d'emplois féminins. Le taux d'activité féminin est très insuffisant : 16,9 % à Rombas, 17,4 % à Florange, 15,5 % à Moyeuvre en 1975 (1). D'un point de départ critique, la crise a transformé la situation en drame (2). L'extraction du minerai de fer est passée de 27,1 M. t à 18 M. t entre 1970 et 1977, la production d'acier a chuté de 8,2 M. t à 6,5 M. t.

La situation de l'emploi tend à empirer, les promesses de création se réalisent incomplètement et avec retard. La perte de vitesse affecte tout particulièrement les cantons miniers du revers de la cuesta (Fontoy), ceux où les installations sont anciennes et situées dans des vallées trop étroites. (vallée de la Fensch à Hayange, vallée de l'Orne à Moyeuvre) (3).

---

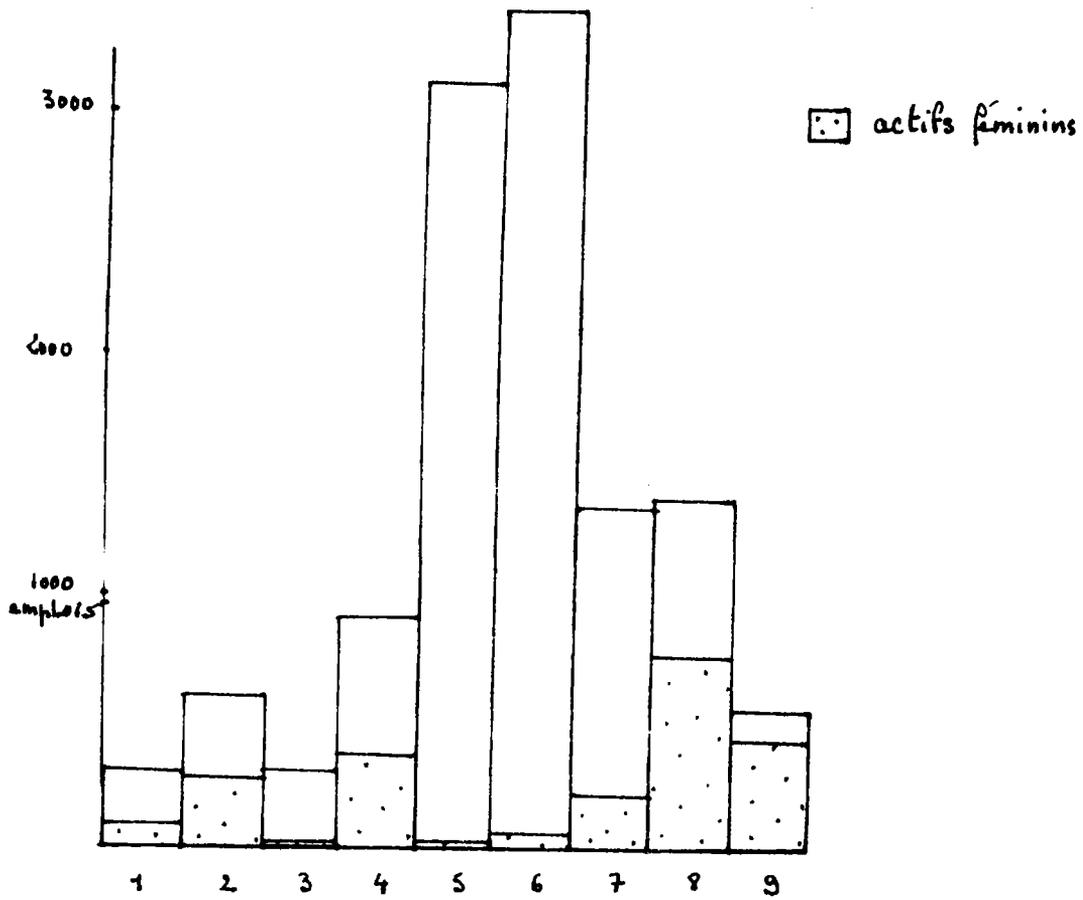
-1 - cf carte : taux de population féminine active dans les classes d'âge de 20 à 64 ans. p. 50

(3) La retraite anticipée, les départs volontaires avec la prime de 50 000 F, conduisent à une diminution de la population active dans la sidérurgie.  
cf. le Point N° 377 - 10 Déc. 1979 - Reportage : "Dans le LONGWY des jeunes retraités".

(2) cf "Le Monde" du 19.1.1979 : "La sidérurgie a quitté la Lorraine pour s'installer à Dunkerque et à Fos sur Mer sans aucune compensation pour sa terre d'origine".

La faiblesse de l'emploi féminin  
 en zone sidérurgique :  
 Le cas du canton de Rombas

(Source : INSEE 1975)



- 1 agriculteurs
- 2 patrons
- 3 professions libérales, cadres supérieurs
- 4 cadres moyens
- 5 ouvriers qualifiés
- 6 ouvriers spécialisés
- 7 manoeuvres
- 8 employés
- 9 services

Malgré la crise, la population demeure jeune (1) et reste très attachée à la région (les nombreuses manifestations où sont scandés des slogans du type "Vivre et travailler au pays" en font foi). En 1975, seuls 5,6 % de la population a plus de 65 ans à Florange, 7,8 % à Rombas. Le potentiel d'actifs du Pays-Haut est très élevé. Pour les mêmes cantons, les gens âgés de 20 à 65 ans - autant dire les classes d'âge les plus actives - représentent : 54,5 % de la population.

La structure démographique du Pays-Haut nous éclaire sur le drame de cette région : une abondante population y est en âge de travailler alors que le marché de l'emploi se rétrécit sans cesse.

D'autres handicaps liés au cosmopolitisme affectent cette zone. On rencontre ici les plus fortes minorités étrangères (2). Les préjugés défavorables à l'emploi féminin sont plus marqués (3). Avec la crise, la notion de femme active = voleuse d'emploi s'est durcie. Comme dans la région de Longwy et contrairement à ce qui se passe dans la zone du bassin houiller, les migrations de travailleurs frontaliers sont rares. La situation de la zone frontalière d'Athus en Belgique et de Dudelange au Luxembourg est peu favorable (4).

- 
- (1) cf cette situation est angoissante si l'on sait qu'à l'échelon national, sur 1341900 chômeurs recensés par l'ANPE en Février 1979, on compte 39,7 % de moins de 25 ans (in l'Express - dossier chômage N° 1452-5 - 11 MAI 1979)
- (2) cf. carte : les étrangers vivent surtout dans les cantons industriels - p. 105
- (3) cf. graphe p. 108 et photocopie p. 142
- (4) "Entre 1974 et 1978 l'emploi dans la sidérurgie a diminué de 16% en France mais a baissé aussi de 12% en Allemagne, de 24% en Belgique et de 29% au Luxembourg" Vianson-Ponté P. "Le Monde" du 7.5.1979.

Ici aussi l'économie fut trop axée sur l'essor sidérurgique. L'amélioration de la situation de l'emploi ne passe donc pas par le pis-aller du travail frontalier. Dans une certaine mesure, c'est peut-être un fait souhaitable.

La région sidérurgique fut et demeure une région sacrifiée où la prospérité liée à la forte demande pendant la période de la reconstruction (1955 - 1970) s'est plus soldée par un déménagement que par un aménagement des bases économiques (maintien d'un monolithisme dangereux) et du cadre de vie (1) où la femme participe peu aux secteurs d'activités.

Le canton de ROMBAS que j'ai plus particulièrement choisi comme exemple est assez bien caractéristique du drame sidérurgique. La population y est jeune (37,8 % de moins de 20 ans en 1975), le cosmopolitisme est grand (18,7 % de la population est étrangère), la natalité demeure soutenue. Le graphe qui représente les branches d'activités et leur taux de féminisation dans le canton de ROMBAS est représentatif du drame que connaît le Pays-Haut (2).

La situation de l'emploi souffre d'un très grave déséquilibre. Le secteur agricole est presque inexistant. Les activités tertiaires sont numériquement et qualitativement insuffisantes.

Proche de Rombas, Hagondange peut, si l'on ne tient compte que de sa taille, être assimilée à une ville moyenne.

---

(1) cf. GEHRING J.M. - parle d'un "boulodrome". "Le paysage et l'homme en région minière" : l'exemple d'Algrange Nord. Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, AVRIL - MAI 1969, p. 419 à 421.

(2) cf. p. 195.

L'éventail trop limité de ses activités tertiaires fait de cette ville un ensemble aux fonctions trop déséquilibrées (1). Elle est dépendante et possède un pouvoir de commandement très réduit. Hagondange a grandi par et pour la sidérurgie. Elément de dynamisme et facteur de croissance, les cadres supérieurs et moyens restent trop rares (11,7 % des actifs). Souvent employés dans le secteur sidérurgique, ils présentent une dominante presque exclusivement masculine.

Si les activités classées "services" présentent un taux de féminisation élevé (69 %), elles recouvrent trop souvent des qualifications réduites. (femmes de ménage, serveuses...).

Les ouvriers représentent la très grande majorité des actifs. Les femmes sont pour ainsi dire écartées de ce secteur d'activité. La crise de la sidérurgie, en provoquant "un déménagement quasi total de tout un secteur industriel avec des conséquences directes sur les activités du secteur tertiaire et de la sous-traitance" (2) dramatise cette situation. Spécialiste de l'histoire sociale de la Lorraine du Nord, le R.P. Serge BONNET, auteur de "l'Homme du Fer" dit : "Une mine ou une aciérie qu'on ferme, c'est un navire qui coule" (3). C'est là, la triste réalité du Pays-Haut.

Dans cette région enclavée, répulsive, bien qu'angoissant, le problème du sous-emploi féminin demeure au second plan. La priorité à l'emploi est réservée aux hommes. Ici plus qu'ailleurs,

---

(1) cf. graphe par bâton p. 88

(2) cf Jean WALGENWITZ - vice président C.D.S. du Conseil Régional in "Correspondance du Monde" le 19.1.1979.

(3) cf. entretien recueilli par M. GOFFINET - Est Républicain du 12.11.1977.

l'opinion fait pression pour donner mauvaise conscience aux femmes qui, désirant rentrer sur le marché du travail, font ici plus qu'ailleurs figure de voleuse d'emploi.

La courbe du taux d'emploi féminin en fonction de l'âge (1) montre que le temps d'activité est réduit tant dans les effectifs que dans le temps. La chute de la courbe après 22 ans prouve qu'ici plus qu'ailleurs nuptialité signifie très souvent arrêt du travail (2). L'activité féminine est surtout le fait des jeunes filles dans l'ensemble peu qualifiées qui travaillent entre 16 - 18 ans et 21 - 23 ans (3) dans les services élémentaires. Elles occupent dans le secteur tertiaire des emplois sans qualification où dominent des tâches répétitives comparables à celles des manoeuvres du secteur industriel.

La description des emplois féminins du Pays-Haut étant succincte, il nous faut envisager les moyens de lutte proposés et proposables pour améliorer une telle situation.

B - Des formations peu adoptées et des recyclages inefficaces.

A la base du sous-emploi féminin existe ici plus qu'ailleurs, un problème de mentalité et de formation. La femme

---

(1) cf. graphe p. 44

(2) cf. ceci se confirme par un écart souvent inférieur à 18 mois entre la date du mariage et la date de conception du premier enfant, par la naissance plus rapprochée du second enfant.

(3) Le temps d'activité féminin varie donc de 3 à 7 ans en moyenne.

SITUATION DES MERES DE FAMILLES A ROMBAS

EN 1978

| NOMBRE D'ENFANTS                          |          | 1 | 2  | 3  | 4  | 5 | 6 | 7 et + |
|-------------------------------------------|----------|---|----|----|----|---|---|--------|
| Femmes sans emploi                        |          | 5 | 18 | 25 | 10 | 6 | 4 | 3      |
| Femmes actives dans le secteur tertiaire) | COMMERCE | 2 | 2  | 1  |    |   |   |        |
|                                           | SERVICE  | 4 | 4  | 2  |    | 1 |   |        |
| (1)                                       |          |   |    |    |    |   |   |        |

(1) aucune femme de l'échantillon ne travaille dans le secteur primaire et secondaire.

(Source : Enquête dans les classes de 3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 2<sup>e</sup> C - et T: B)

issue dans la majorité des cas d'un milieu ouvrier échappe rarement à ce milieu. Dès leur plus jeune âge, les filles restent plus souvent à la maison (1). Elles acceptent plus facilement le non-emploi salarié et subissent d'avantage la pression de leur entourage qui considère que l'homme doit gagner le salaire familial. Les valeurs traditionnelles semblent plus fortement enracinées. Longtemps l'orientation des élus politiques choisis (dominante marquée de la majorité) a confirmé le caractère conformiste des habitants.

Une enquête faite au lycée de Rombas, dans des classes destinées à l'enseignement long (les élèves sont âgés de 15 à 18 ans) (2) montre que le nombre des mamans sans emploi est très lourd (82 %), que les familles nombreuses ne sont pas rares (53 % des élèves appartiennent à des familles de 3 enfants et plus). Ces statistiques sont élevées si l'on tient compte du caractère relativement privilégié de l'échantillon choisi : des élèves qui ont souvent dépassé l'âge de la scolarité obligatoire et qui appartiennent à des classes qui débouchent sur un enseignement universitaire (classes de B et C).

---

(1) cf la MJC de ROMBAS comptait 137 garçons inscrits pour 74 filles. Soit :

|             | Filles | Garçons |
|-------------|--------|---------|
| 15 ans      | 33     | 41      |
| 15 - 18 ans | 21     | 45      |
| + 18 ans    | 20     | 50      |

(2) cf. Tableau p. 200

|                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>RARETE DES DEBOUCHES POUR LES ELEVES<br/>ISSUES DES FORMATIONS DE TYPE STENO-DACTYLO</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|

Enquête faite sur 226 anciennes élèves du  
Lycée de ROMBAS en 1977

|                                                                           | BAC. G.1 | BAC. G2 | B.E.P. agent<br>Administratif | CAP<br>Sténo-<br>dacty-<br>lo. |
|---------------------------------------------------------------------------|----------|---------|-------------------------------|--------------------------------|
| Effectifs de l'enquête                                                    | 92       | 37      | 78                            | 19                             |
| Emploi trouvé dans la région, correspondant à la formation reçue (1)      | 9        | 3       | 4                             | 2                              |
| Emploi trouvé dans la région et ne correspondant pas à la formation reçue | 16       | 4       | 9                             | 0                              |
| Poursuite des études                                                      | 17       | 21      | 10                            | 4                              |
| Chômage                                                                   | 37       | 7       | 47                            | 13                             |
| Sans réponse                                                              | 13       | 2       | 8                             | 0                              |

(1) (Aucune fille de l'enquête n'est partie travailler hors de la région de programme).

ENQUETE EFFECTUEE AU G.R.E.T.A. (1)

DE ROMBAS LE 2 MARS 1978

(19 stagiaires célibataires)

| Niveau scolaire atteint | Effectifs | Acceptez-vous de travailler dans un rayon de plus de 10 km ? |          |          |
|-------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------|----------|----------|
|                         |           | oui                                                          | non      | indécise |
| C.A.P.                  | 2         | 0                                                            | 1        | 1        |
| B.E.P.                  | 9         | 5                                                            | 3        | 1        |
| Niveau 2 ° A B          | 1         | 0                                                            | 0        | 1        |
| Niveau BAC G.1          | 3         | 2                                                            | 1        | 0        |
| BAC G.I.                | 4         | 3                                                            | 0        | 1        |
| <b>TOTAUX</b>           | <b>19</b> | <b>10</b>                                                    | <b>5</b> | <b>4</b> |

(1) - G.R.E.T.A. "Groupements d'Etablissements" avec pour chacun d'eux un établissement d'appui, sous l'autorité du Recteur et du Délégué Académique à la Formation Continue (D.A.F. C.O) - Loi du 16.7.1971 sur l'organisation de la formation continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Une enquête complémentaire faite dans ce même lycée, chez des élèves sensiblement du même âge, mais orientés vers des filières d'enseignement surtout court, est riche de conséquences (1). Ces classes, à très forte dominante féminine, sont de plus en plus des antichambres du chômage réel ou déguisé. A l'issue de ces classes, 79 % des filles qui ont répondu à l'enquête se déclarent chômeuses, ne répondent pas ou poursuivent des études faute de mieux. Les filles qui ont réussi à monnayer leurs acquis en trouvant un emploi conforme à leur formation font exception (8 %).

Ici plus qu'ailleurs, en fonction de la pauvreté des activités tertiaires, on assiste donc à un gâchis de temps et d'argent.

Une troisième enquête effectuée au GRETA de ROMBAS (2), critiquable dans la mesure où l'échantillon étudié est réduit, confirme le manque de réalisme de la formation des jeunes filles qui sont pourtant souvent restées au lycée jusqu'à l'âge de 18 ans. Ces jeunes filles qui ont toutes été orientées dans les formations tertiaires offrant peu d'emploi sont chômeuses, indemnisées par les ASSEDIC quand elles ont plus de dix-huit ans. Le tableau confirme que ces jeunes filles restent assez passives face à l'avenir. Bénéficiant d'une allocation chômage, elles vivent le présent sans trop vouloir s'inquiéter du futur : beaucoup perçoivent plus ou moins clairement dans le mariage une solution à leur problème.

---

(1) cf. Tableau p. 202

(2) cf. Tableau p. 203 - et définition de G.R.E.T.A.

On est surpris de constater que, devant l'impasse de la situation, elles soient opposées ou indécises quand il s'agit d'aller chercher du travail à plus de 10 km (autrement dit à METZ ou à THIONVILLE). La trop rare mobilité constatée ici confirme le manque d'indépendance des femmes qui, si elles obéissent au louable désir de "vivre et travailler au pays", n'en sont pas moins dans l'ensemble victimes d'un cumul de conditions culturelles, sociales et économiques rendant l'intégration dans le monde du travail aléatoire.

En période de crise, les comportements sexistes tendent à s'affermir. Les attitudes, qui visent à pénaliser les femmes sur le marché du travail sont intolérables et même anti-économiques à long terme. En effet, bloquer ou même réduire l'emploi féminin, c'est faire un très mauvais calcul à long terme. Le sauvetage de l'économie lorraine passant par la diversification de ses productions, écarter les femmes des secteurs d'activités, c'est faire reculer l'échéance de cette diversification tant nécessaire au rééquilibrage régional.

La situation est particulièrement dramatique pour les familles qui paient des traites d'accession à la propriété (1), pour ceux qui bénéficient d'opérations groupées de réhabilitation de logements. C'est en particulier le cas à Hagondange et à Amnéville où ces logements connaissent des hausses de loyers allant de 150 F à 550 F. A ces augmentations s'ajoutent des frais élevés dus aux installations de chauffage individuel au gaz (500 F à 800 F par mois en hiver) pour ces immeubles à isolation thermique insuffisante. Alors comment faire face aux dépenses avec des salaires de 2500 F à 3000F par famille ? (2)

---

(1) Selon l'immobilière Thionvilloise, la vente et la réparation de pavillons sans confort entraîne pour les anciens locataires devenus propriétaires un endettement atteignant 100000F à 120000 F.  
(2) "Investir dans l'immobilier a eu pour effet d'enchaîner de nombreux travailleurs à l'intérieur d'un périmètre trop limité autour de chez eux" - Le Monde du 18/3/1979.

Le salaire de la femme devient une nécessité.

Comme le confirme le graphe par bâton de la situation de l'emploi à Rombas, la réalité de l'emploi féminin est très aléatoire. Le malaise de la sidérurgie tend à courte échéance à faire disparaître les sous-traitants et les services (1) où se regroupe l'essentiel des rares emplois féminins.

Quelles sont les solutions à ce drame ?

On peut, je pense, les chercher à deux niveaux :

- en fonction de la situation actuelle donnée qui est catastrophique.

- en fonction d'un hypothétique mais pourtant nécessaire élargissement de l'éventail des activités.

Peu de réalisations sont faites pour favoriser la formation de l'emploi féminin. Certaines méritent plus particulièrement notre attention, car elles dénotent l'originalité et la souplesse des solutions entrevues. Des tentatives précoces ont été faites pour changer les mentalités (2). Le but poursuivi était de faire admettre le droit des femmes au travail. Dans un pays où les emplois sont surtout "masculins", orienter les femmes vers des secteurs jusqu'ici réservés aux hommes était un fait presque révolutionnaire. Des stages ont été organisés pour former des femmes à des emplois réputés masculins. Ces stages où mécanique générale (8 h. par semaine), soudure et électricité (8 h), dessin industriel (4 h), et calculs d'atelier (4 h) formaient les trois quarts du contenu enseigné sont des précurseurs d'une tentative

---

(1) cf On risque de trouver des faire-parts semblables à ceux affichés à LONGWY sur les portes des magasins : "Les commerçants de Longwy ont la douleur de vous annoncer leur disparition prochaine si l'emploi n'est pas sauvé".

(2) cf Stage d'animation et de préformation du LEP de TALANGE (NOV.-DEC. 1974) dont le but était de motiver les stagiaires afin de les orienter vers les métiers de l'industrie : fraiseurs, tourneurs, etc.

lucide d'intégration des femmes. Les résultats restent trop modestes (1).

Dans le cadre d'une éventuelle implantation d'industries mécaniques valorisant sur place les produits de la sidérurgie, une telle formation est capable de fournir rapidement une abondante main-d'oeuvre féminine habile et peu exigeante.

Ce type de stage fut dans l'ensemble mal compris. Les élèves étaient peu désireuses de trouver un emploi d'ouvrière (2). Les entrepreneurs ont été trop peu coopératifs.

Les nouveaux stages (année 1978) pour jeunes demandeuses d'emplois (3) confirment une nouvelle orientation plus mitigée. Le contenu du stage perd de son originalité. Il tient plus du prolongement de la scolarité que d'un réel désir de répondre au problème du sous-emploi féminin (4).

Sans orienter les femmes vers des métiers difficiles (maçons, mineurs...), il faut, en tenant compte de l'évolution des techniques, penser à une féminisation croissante des branches longtemps restées aux mains des hommes .

---

(1) 12 abandons sur 37 stagiaires au LEP de TALANGE.

(2) 12 des 25 stagiaires qui ont terminé le stage, ont prolongé leur formation pour reculer l'échéance dans la vie active.

(3) cf. Photocopie - hors texte N° 6

(4) cf. "Le Monde" du 8.5.1979 confirme dans un entretien avec Mme. PELLETIER, Ministre déléguée à la Condition Féminine que 16 % des femmes exercent un métier auquel<sup>elles</sup> ont été réellement préparées.

(1) L'évolution des techniques qui se caractérise par une augmentation des travaux postés occupés par des O.S. peut être compatible avec une croissance du travail temporaire féminin considéré comme "réponse moderne à des exigences économiques permanentes, sinon à la crise actuelle" (2). Si le travail temporaire peut fournir une solution momentanée à une situation personnelle, il risque d'entraîner à l'échelon global une grave déstabilisation des conditions de l'emploi féminin, de reléguer les actives temporaires dans des tâches dénuées de responsabilités, et de PROMOTION.

L'amélioration de l'emploi féminin doit passer par une modification des structures industrielles. La Moselle doit diversifier ses outils de productions en favorisant la croissance des petites et moyennes entreprises. La création d'un poste de travail y nécessite des frais limités (3), des délais plus courts, une meilleure perception des besoins et des offres du marché local du travail, des conditions de vie meilleures pour les travailleurs qui peuvent ainsi éviter les longues et coûteuses migrations pendulaires.

L'amélioration de la situation de l'emploi doit plus passer par la prise en main des autorités locales que par les directives parisiennes. Ces dernières proposent surtout d'implanter des grandes unités alors que la résorption du chômage - en ce qui concerne surtout l'emploi féminin - passe essentiellement par des réalisations locales. Elles doivent permettre de créer un réseau

---

(1) Les nouvelles implantations d'industries automobiles prévoient de 25 à 33 % de femmes actives.

(2) cf. Mr COUSTE, député du Rhône, chargé par le Ministre du Travail de rédiger le rapport sur "Travail temporaire et emploi féminin" in " Le Monde du 8.5.1979.

(3) cf En moyenne trois fois moins que dans l'industrie automobile où chaque poste créé nécessite un investissement de 50000 F. Le Monde du 5.2.1979.

plus étoffé d'ateliers et de services. Le nombre des actives employées reste toujours modeste. Il se situe souvent entre 10 et 100 postes de travail. La taille modeste des entreprises neut faciliter la mobilité des horaires et/du travail à temps partiel (1). Ceci est en particulier vérifié dans le secteur tertiaire.

Un dense réseau d'aides familiales qui, quelques heures par jour viennent à domicile aider les personnes âgées et handicapées, a été mis en place. Ces initiatives qui souvent à l'origine découlent d'un bénévolat (2) sont aujourd'hui reconnues d'utilité publique.

-----

Si le sous-emploi féminin est perçu par une minorité comme étant un élément non négligeable pour expliquer la difficile reconversion de la région, il reste dans l'ensemble relégué comme étant un problème secondaire pour la région. Trop souvent, la femme qui désire travailler fait figure de voleuse d'emploi. L'utilité de la diversification des activités est admise et réclamée par tous. Trop rarement, on intègre à cette diversification l'ouverture du monde du travail aux femmes. A ce jour, on commence seulement à comprendre que l'insertion des femmes dans une gamme d'activités élargie peut être une planche de salut pour la région sidérurgique.

---

(1) 79,1 % des travailleurs à temps partiel sont des femmes  
- statistiques de mars 1977 in "Le Monde" du 4 AVRIL 1979.

(2) cf Mme LANG, rue de Verdun à ROMBAS 57120 - qui depuis plus de vingt ans dirige un réseau qui n'a cessé de grandir. Le salaire n'est guère élevé, à peine 13 F net par heure. L'aide-ménagère est sous garantie d'emploi. Elle possède rarement une formation.

### III - LE BASSIN HOUILLER ET LA ZONE FRONTIERE

#### A - La situation de l'emploi tend à s'améliorer pour les femmes

Certes moins handicapé que le bassin sidérurgique, le Bassin Houiller fait cependant dans l'ensemble figure de zone peu favorable à l'emploi féminin. Si le caractère mono-industriel de la région est moins marqué, le bassin houiller proche du centre d'attraction sarrois, est à ce jour une zone de bilan migratoire négatif (1).

Au cours de la période 1968 - 1975, Saint-Avold voit sa population augmenter de 10,3 %. Pendant le même temps, Stiring - Wendel, où dominent les emplois liés à l'exploitation du charbon (1425 emplois sur un total de 3170 en 1975), perd 7,9 % de sa population en sept ans (2). Son taux d'activité féminin reste très bas (27,1 %) et sa population tend à vieillir (10,3 % des habitants ont plus de 65 ans, 6,2 % à Saint-Avold).

Parler des problèmes d'emplois du bassin houiller, c'est très souvent retrouver à moindre échelle, des problèmes assez semblables à ceux du bassin sidérurgique, l'autre grande région aux activités industrielles trop peu diversifiées. Nous insisterons surtout sur les éléments qui individualisent le bassin houiller, qui expliquent une situation de l'emploi moins tragique, marquée en particulier par une croissance récente mais soutenue de l'emploi féminin.

---

(1) cf - carte page 33

(2) Les effectifs des H.B.L. sont passés de 43 300 en 1960 à  
22 800 en 1974,  
et à 23 900 en 1976.

Cette dernière s'explique surtout par :

- la prise de conscience des responsables locaux qui, à l'image des H.B.L., ont entrepris une diversification précoce des activités avec appel à la main-d'oeuvre féminine.

- la position frontalière et la pratique du bilinguisme qui permet aux femmes de partir travailler en R.F.A.

La population active totale des établissements de plus de 50 salariés du bassin d'emploi (1) de la région Boulay-Forbach-Sarreguemines a augmenté de 6,9 % entre 1973 et 1978 (+ 4751 actifs). Les femmes entrent pour 48,5 % dans cette croissance de la population active sur place mais ne forment encore que 20,9 % des actifs. Ici, la diversification des activités réussit mieux. Elle s'est faite avec une intégration croissante des femmes dans le monde du travail.

D'importants handicaps alourdissent cependant la région.

- De graves disparités affectent la zone houillère. Les villes minières profitent rarement de la diversification des activités. Elles connaissent dans leur évolution économique et démographique les contre-coups de la chute de la production charbonnière (15 m. t en 1967, 9,9 m. t en 1979). Entre les deux derniers recensements, Freyming-Merlebach perd 11,4 % de sa population et voit l'effectif de sa jeunesse diminuer (30,1 % de sa population de <sup>moins de</sup> vingt ans contre 36,4 % à Saint-Avold en 1975). A eux seuls, les mineurs étaient aussi nombreux que le total des femmes actives.

---

(1) Par bassin d'emploi on entend "une zone à l'intérieur de laquelle il y a identité entre le lieu de domicile et le lieu de travail". cf. Le Monde du 16.1.1980 -

- L'armature des services tertiaires locaux reste très insuffisante (1). Les effectifs des services pour 100 habitants sont aussi médiocres à Forbach qu'à Hagondange. On compte à Forbach une moyenne de dix actifs dans le secteur tertiaire pour cent habitants.

- La région demeure périphérique, proche d'une frontière qui fut longtemps un glacis.

Au cours des cinq dernières années, ce sont surtout les industries produisant des biens intermédiaires, le secteur commercial et les services qui ont connu la plus forte expansion de l'emploi féminin dans la zone du bassin houiller. De 1973 à 1978, leur croissance fut respectivement de 55,4 % (2150 actives en 1978), 11,9 % (1756 actives en 1978) et 28 % (6276 actives en 1978).

BAUKNECHT installé à SAINT-AVOLD (zone industrielle de VALMONT) illustre bien cette politique de reconversion, de diversification et d'ouverture du marché de l'emploi aux femmes. Cette entreprise qui a repris les ouvrières de la tuilerie de TETING le NIED fabrique des réfrigérateurs et des congélateurs. Avec ses ateliers de tôlerie, de traitement des plastiques, de laquage et de pose des isolants à base de mousse expansée, Bauknecht pense pouvoir passer de 800 à 1200 emplois, avec une très forte majorité de femmes, essentiellement des manoeuvres et des ouvrières spécialisées. Employant surtout des femmes peu ou pas qualifiées, Bauknecht fait venir ses cadres masculins de R.F.A.

B - Un cas particulier, la zone frontalière

La zone frontalière est une zone fragile marquée par les migrations alternantes. Depuis la fin de la guerre, la frontière est devenue une frontière "passoire". Au cours des vingt-cinq dernières années, sa réalité a changé en fonction du rapprochement européen, de l'évolution des puissances économiques et de la fluctuation des monnaies qui leur sont liées. De 1965 à 1972, le nombre des actifs étrangers travaillant en SARRE a augmenté de 29 %. On comptait alors 12100 Français sur les 29500 travailleurs étrangers en activité dans cette région (1). Aujourd'hui, la zone frontière est particulièrement vulnérable. Si la SARRE n'est plus la "Bretagne de l'Allemagne", la LORRAINE n'est plus le "Texas français" (2). Les rôles sont plutôt inversés.

Tant par leur poids démographique que par leur dynamisme économique (3) les régions périphériques sont plus prospères, plus riches, plus attractives que le Nord de la Lorraine. Cela est particulièrement vrai pour la Sarre. Avec une densité moyenne de 440 h/km<sup>2</sup>, elle forme une zone de forte concentration humaine et de prospérité. Le conseil régional de Lorrain note que "le poids démographique disproportionné fait du Nord Mosellan une frange d'un espace plus large dont Sarrebrück serait le centre de gravité" (4).

---

(1) cf. A. LEROY - L'évolution récente de l'industrie sarroise conduit à un nouvel aménagement régional - MOSELLA - OCT. DEC. 1976.

(2) cf. GUICHONNET P., RAFFESTIN C. - Géographie des frontières P.U.F. Coll. SUP p. 206 à 219.

(3) En 1979, alors que le taux de chômage s'accroît de 15,7 % en France, il diminue de 11,8 % en R.F.A. et 9,5 % au Luxembourg. cf. Le Monde du 22.1.1980.

(4) cf. Rapport du 25.9.1978.

Alors que Metz est distant de 50 à 80 km, <sup>Forbach</sup> ~~Rombas~~ n'est qu'à 9 km de Sarrebrück, Saint-Avold à 27 km et Sarreguemines à 18 km. La capitale sarroise englobe de plus en plus dans sa zone d'influence les cantons frontaliers lourdement déficitaires en services (1) et éloignés de METZ. Dans les cantons frontaliers, la croissance démographique s'est effectuée grâce à la prospérité industrielle. Les activités tertiaires ont peu suivi et n'ont pas été un élément de développement urbain. Le tertiaire croît avec le développement des villes mais "ici on a logé la population, on n'a pas urbanisé le bassin"(2). Aujourd'hui, le bassin et les cantons périphériques "paient" les conséquences du manque de diversification des activités. La plus grande prospérité de nos voisins est à la fois un attrait et une solution pour résorber la faiblesse du marché de l'emploi, en particulier notre pauvreté en emplois féminins (3). C'est aussi un danger. Le manque de diversité et de dynamisme de notre économie est <sup>un</sup> lourd handicap. La diversification des activités pourtant indispensable à un assainissement de la situation de l'emploi est en partie bloquée par la concurrence des plus forts salaires perçus en R.F.A. "La situation est catastrophique pour les entreprises frontalières existantes contraintes à des hausses de salaires propres à dissuader toute velléité d'implantation nouvelle"(4).

Le travail des frontaliers facilité par l'absence de barrière linguistique (5) a entraîné et fait persister une situation

---

(1) cf. graphe sur la comparaison des services offerts par les principales villes mosellanes p. 88.

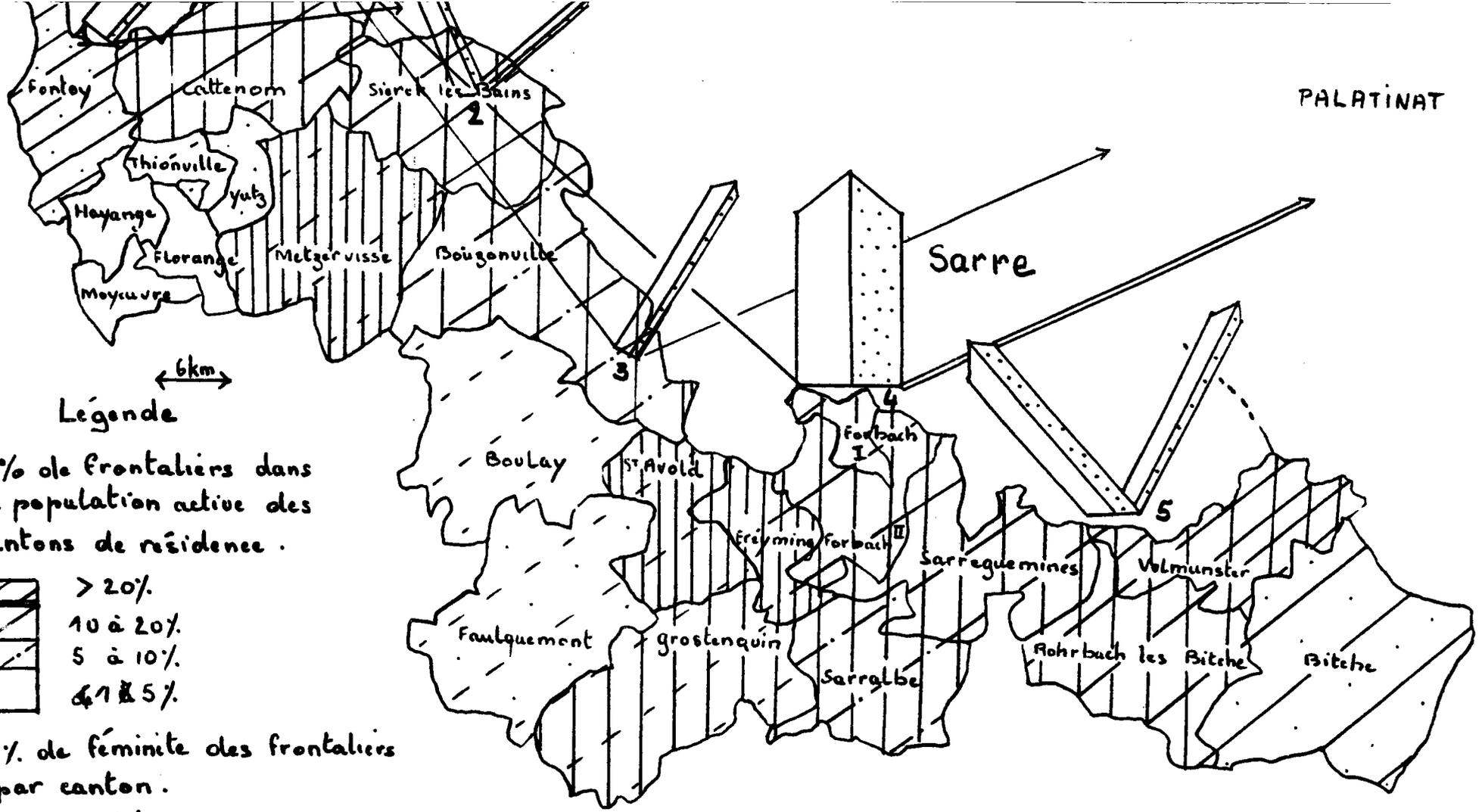
(2) cf. Rapport du Conseil Régional du 25.9.1978

(3) cf. carte sur les frontaliers -voir les taux de féminité des actifs frontaliers migrants p. 215.

(4) cf. Rapport du Conseil Régional du 25.9.1978.

(5) cf. Atlas linguistique de la Lorraine germanophone - ed. du CNRS, 15 quai A. France 75007 PARIS.

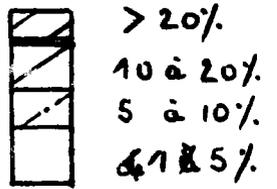
"La Lorraine germanophone est un domaine d'environ 3300 km<sup>2</sup> soit un peu plus de la moitié de la superficie du département de la Moselle. Selon le dernier recensement de 1975, le chiffre des populations rurales dialectophones s'élève à environ 16500 personnes" L'EST REPUBLICAIN du 16 DECEMBRE 1977.



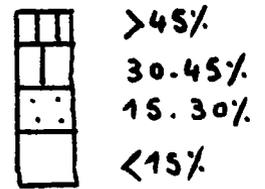
PALATINAT

Légende

% de frontaliers dans la population active des cantons de résidence.



% de féminité des frontaliers par canton.



Flux frontaliers par arrondissement

1mm = 200 frontaliers



- 1 Thionville Ouest.
- 2 " Est.
- 3 Boulay.
- 4 Forbach.
- 5 Sarreguemines.

Les Frontaliers

Sources - INSEE 1975.

- Situation Economique et sociale en Lorraine

Conseil Régional de Lorraine

25 Sept 1978.

malsaine. Comme la jachère au XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut dire aujourd'hui que c'est un mal nécessaire. Il entretient une situation artificielle et transforme les bourgs frontaliers en communes-dortoirs. La zone frontière n'est "qu'en fausse bonne situation" (1).

Nous allons faire un tableau de "ce type particulier de travailleurs immigrés" (2) qui bénéficient de décalages monétaires. Ils provoquent "une hémorragie de main-d'oeuvre qui à la longue ne peut qu'accentuer l'atonie régionale" (3). Le mouvement des salariés français qui partent travailler en Sarre conduit à une situation assez aberrante. Attirés par les plus forts salaires, ils ont occupé les emplois laissés par les Sarrois (solde migratoire négatif en Sarre) et ont été eux-mêmes remplacés par une main-d'oeuvre méditerranéenne qui travaille maintenant dans les mines.

Evoquer le problème frontalier, c'est traiter d'un sujet difficile et fluctuant. Dans l'ensemble, depuis trois ans, les effectifs régressent. Sur toute la zone frontière (plus de 90 % des effectifs intéressent la Moselle), on est passé de 15 700 migrants en 1975 à 14 600 en 1976 et 14 000 en 1977. Sur les 22 cantons frontaliers, les migrants représentent 15 % du total de la population active. Les femmes représentent 43 % de ces migrants (4). Elles sont jeunes (53 % ont moins de 25 ans) et mariées (54,5 % des cas). Dans l'ensemble, le travail à l'étranger est pour elles la seule alternative. "L'importance du mouvement frontalier féminin est dû à la faiblesse des emplois offerts dans le bassin houiller et l'Est mosellan" (5).

---

(1) - (2) - (3) cf. CAZES G., DOMINGO J., DOREL G., GAUTIER A.,  
et REYNAUD A. : La Lorraine, une difficile reconversion  
pages 69 et 79. ↗ Ed. BREAL 1977 ↗ MONTREUIL.

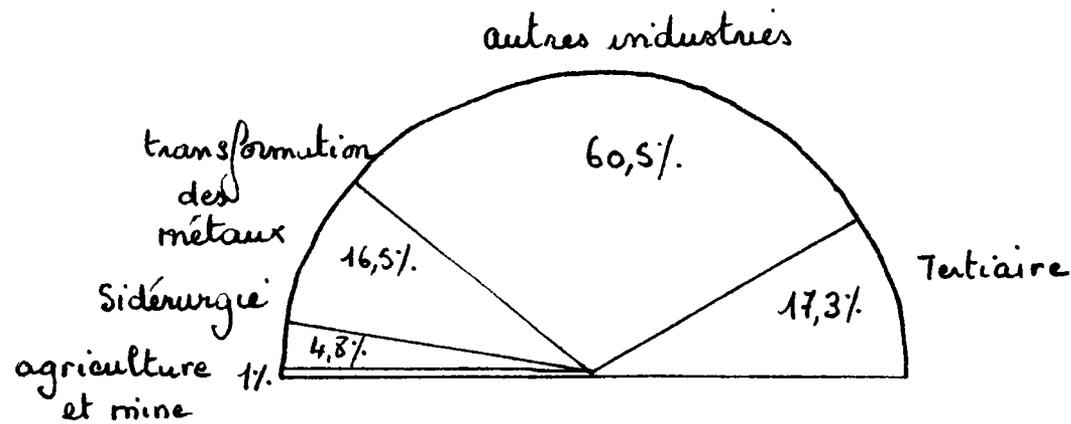
(4) cf. Carte p. 215

(5) cf. Rapport du Conseil Régional du 25.9.1978.

## Les frontaliers travaillent surtout dans l'industrie

Légère

(Source : INSEE).



| femmes | hommes |
|--------|--------|
| 5      | 11     |
| 18     | 24     |
| 37     | 41     |
| 40     | 24     |

## Les motivations des travailleurs frontaliers

(en %)

### Légende

-  Difficultés de trouver un emploi.
-  Salaires plus élevés
-  Meilleures conditions de travail
-  Divers

### Source

d'après L'INSEE 1975  
op citée in : Cazes G et Reynaud  
La LORRAINE  
Bréal 1977 p78

Si l'on retire l'avantage financier et si l'on ne tient pas compte de la rareté des emplois féminins sur place (1), le travail des migrantes semble présenter des fatigues assez lourdes. Le temps d'absence est plus long que la moyenne Lorraine. Il faut compter 10 heures si l'on ajoute à une moyenne de 8 heures de travail, le temps de trajet aller et retour en bus de ramassage. Le travail est presque toujours un travail en atelier. L'ouvrière travaille souvent à la chaîne et doit produire en respectant une cadence vite infernale. Elle doit répéter sans cesse les mêmes gestes. C'est en particulier le cas des jeunes femmes employées au Luxembourg dans la fabrication de vaisselle. Elles sont par exemple payées à la pièce pour souder des anses à des tasses.

Les emplois offerts dans les services sont rarement obtenus par les migrantes. En 1970, seules 17,3 % d'entre elles occupaient un emploi tertiaire. Les femmes bilingues qui travaillent dans le secteur tertiaire occupent les emplois les moins bien considérés et les plus mal rétribués. Elles sont souvent serveuses, principalement dans les grands magasins de Saarebrück. En dehors des emplois de comises et de femmes de service, les activités tertiaires sont occupées par des nationaux qui obéissent à une meilleure qualification, qui possèdent un diplôme du Land souvent ici seul reconnu (2).

Les migrantes sont surtout de jeunes ouvrières peu ou pas qualifiées. Pour 37 % d'entre elles, la motivation première est la perception de salaires plus élevés (41 % pour les hommes).

---

(1) A une enquête faite par l'INSEE, 40% des migrantes répondait que c'était la difficulté de trouver un emploi sur place qui était la principale motivation du travail à l'étranger (24 % des réponses pour les hommes).

(2) La frontière, point de tangence de deux régimes administratifs "soulève le problème de la reconnaissance des diplômes ; cette dernière est ici d'autant plus complexe que chaque Land allemand bénéficie de son autonomie dans la délivrance et la valeur des diplômes.

Dans une moindre mesure, les femmes sont aussi sensibles à des conditions de travail dans l'ensemble meilleures (1). Même si l'exemple cité ci-dessus semble ne pas plaider en faveur de cet argument, on peut dire que dans l'ensemble les responsables de la construction de locaux industriels tiennent beaucoup plus qu'en France compte de la mise en place de structures d'accueil spécifiques (vestiaires et toilettes séparés) ou plus particulièrement utilisées ou appréciées par les femmes (coopératives d'entreprise, ramassage, service social étendu).

En Sarre existent de nombreuses entreprises à fort taux de féminisation, en particulier des entreprises de mécanique, de montages électriques, et électroniques, des usines textiles (30,8 % des migrantes travaillaient en 1970) et du travail du cuir. A la journée continue et au ramassage gratuit s'ajoutent ici l'avantage de travailler dans des équipements modernes et fonctionnels (2).

Plus des trois-quarts des migrantes travaillent dans les industries de transformation et de traitement des métaux (3). Cette orientation explique la rareté des qualifications (4). En Sarre 80 % des 3683 migrantes (en septembre 1977) sont des manoeuvres ou des O.S. dont les possibilités de promotion sont très limitées. La situation s'avère meilleure mais affecte des effectifs moindres pour les Mosellanes migrant vers le Luxembourg et le Palatinat.

---

(1) cf. Graphe : les motivations de travailleurs frontaliers p. 217

(2) cf. MASSON J.L. : Les différences de salaires mais aussi les difficultés de l'emploi favorisent le travail frontalier. INSEE, Nancy, JUIL. 75 - Les dossiers de l'économie Lorraine. "Ces avantages perçus favorablement par les frontaliers sont dus à la taille de l'entreprise" (Ford, Michelin, Acieries...)

(3) cf. Graphe p. 217.

(4) Selon la CGT, "80% des femmes gagnent en France moins de 2500 F dans la métallurgie" (Le Monde du 27.5.78). Les mauvaises conditions de travail (répétitivité des tâches, bruits, poussières) sont souvent moins bonnes qu'en P.F.A. On comprend mieux l'attrait d'un travail similaire en Sarre, mieux payé et moins pénible.

Manoeuvres et O.S. y représentent respectivement 30 % et 70 % des migrantes.

Les femmes se dirigeant vers la R.F.A représentent plus de 80 % du total des migrantes mosellanes. La minorité se dirigeant surtout vers Luxembourg-Ville est pour les deux tiers formée d'employés et secondairement de cadres travaillant dans les services.

Malgré la médiocrité générale des emplois occupés par les migrantes, l'avantage salarial reste un élément essentiel d'attrait tant pour les hommes que pour les femmes (1).

L'attrait salarial reste très fort. La R.F.A semble moins affectée par la crise. L'économie de la Sarre et du Palatinat ne souffre pas du monolithisme industriel. Le D. Mark a bonne réputation face au Franc gravement déprécié.

Avec un Mark régulièrement réévalué, (2) une O.S. peut espérer, en fonction du change favorable, avoir un pouvoir d'achat souvent supérieur à celui d'une ouvrière qualifiée de ce côté de la frontière. La fluctuation des effectifs travaillant hors de nos frontières obéit en partie aux fluctuations du Mark (2).

Les disparités de l'avantage salarial varient en fonction des branches d'activités. Ce sont les branches industrielles à taux de féminisation élevé (alimentaire, électronique...) ou moyen (actuellement les femmes occupent près du tiers des emplois offerts dans l'industrie automobile) qui présentent l'écart salarial le plus élevé.

---

(1) cf. graphe p.

(2) cf. En prenant pour référence le 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année, le cours du Deutsch Mark est passé de 1,22 F en 1969 à 1,51 F en 1971, en 1975 à 1,85 F, 1,71 en 1976, 2,11 en 1977 et 2,33 en 1978, 2,34 F en JANVIER 1980.

(2) c.g.; Les effectifs migrants passent de 15700 à 14600 entre le 1.1.75 et le 1.1.76 alors que le cours du D.M. baisse de 1,85 F à 1,71 F. Le change moins favorable pour cette année 1975-1976 est un élément d'explication, qui, avec la recession économique, explique un changement de tendance. Depuis, la valeur du D.M. a fortement remonté mais la R.F.A. cherche à stabiliser et même à réduire les effectifs des ouvriers frontaliers.

Pour un salarié sans charges de famille, l'écart de salaire peut atteindre 70 % dans la construction automobile, 40 % dans l'électronique, mais seulement 15 % dans les industries chimiques, 35 % dans les mines de charbon.

Les conditions des assurances maladie sont aussi favorables. Les employeurs assurent auprès des A.O.K. (Caisses Primaires) les salariés dont le salaire est inférieur à 2550 DM brut (plafond 1976). Le travailleur frontalier peut consulter gratuitement le médecin et ne paie que 3,5 DM pour l'ordonnance du pharmacien alors que la cotisation versée varie entre 11 et 13 % du salaire brut.

La femme enceinte bénéficie de la Mutterschutzgesetz : elle ne peut être licenciée, et peut démissionner sans préavis après la naissance. Elle bénéficie de six semaines de congé avant l'accouchement, de huit à douze semaines après. Elle peut recevoir un forfait de 500 DM si elle accouche en R.F.A.

Les allocations familiales sont perçues jusqu'à ce que l'enfant soit âgé de 18 ans (27 ans en cas d'étude). Elles ne sont pas limitées par des plafonds de salaire ou d'apprentissage. Le fait qu'il y ait deux salaires dans le couple n'intervient pas. Si un des deux membres du couple travaille en France, il peut percevoir les prestations familiales françaises. Au 1.1.1978, les allocations familiales s'élevaient à 70 DM pour un enfant, 90 DM pour le deuxième enfant, 150 DM pour le troisième enfant .

Malgré des avantages financiers et sociaux, la migrante frontalière est, dans la majorité des cas, une femme jeune, célibataire, ou mariée sans enfant ou avec un enfant. Les migrations de travail gardent un caractère fragile et conjoncturel. Après arrêt, la reprise du travail est plus hypothétique qu'ailleurs (1).

Dans la plus part des cas, la jeune migrante qui a deux enfants et qui quitte son travail, ne le reprendra pas après avoir élevé ses enfants. Cette remarque confirme la jeunesse de la population féminine migrante et le temps d'activité moyen plus court.

L'avenir des travailleuses frontalières semble assez difficile. Cette main-d'oeuvre à très forte dominante ouvrière (le travail à Luxembourg forme un cas particulier) reste trop peu diversifié. Composée surtout de jeunes femmes (18 - 25 ans) peu ou pas qualifiées, cette main-d'oeuvre reste au bas de l'échelle des travailleuses. Ses espoirs de promotion sont très minces (2).

L'attraction des forts salaires, résultat d'un change favorable est décisive. Elle réduit le temps de scolarité en précipitant l'entrée dans la vie active. A court terme les hauts salaires perçus en Marks sont très intéressants. A long terme,

---

(1) La R.F.A cherche à limiter les effectifs frontaliers employés.

(2) L'attachement à la zone frontalière, accentué par le particularisme lié au bilinguisme rend très difficile toute mobilité sociale. Le change favorable a souvent poussé les frontaliers à rester dans leurs villages, à investir sur place dans l'immobilier.

le travail des frontaliers est un handicap. Il est trop souvent facteur d'arrêt prématuré de la scolarité. Il perpétue une sous-qualification des jeunes filles dans les cantons frontaliers.

D'autres points sombres existent. Avec la récession économique, les effectifs migrants totaux déclinent (baisse de 8,7 % entre 1974 et 1977 en Sarre). La chute affecte surtout les femmes qui forment une main-d'oeuvre non qualifiée, considérée comme un appoint nécessaire en période de prospérité. Pour les années 1974 - 1977, le nombre des travailleuses se dirigeant vers la Sarre baisse de 17,3 %.

Il ne faut pas trop noircir la situation. Certes de 1974 à 1977, les effectifs migrants vers la Sarre ont diminué de 1610 actifs. Cette chute est préoccupante pour les cantons frontaliers qui connaissent une situation de l'emploi fragile. Les migrations de travail permettaient de palier au chômage et au sous-emploi local. Si l'on étudie les demandes d'emplois non satisfaites, on constate que le poids des frontalières est réduit. Ils ne représentent que 3,2 % des demandes de personnes à la recherche d'un emploi en Moselle.

Malgré les fluctuations de la conjoncture (1), c'est donc pour les particuliers, et non pour les collectivités qui doivent avoir des visions à long terme, une situation avantageuse que d'être frontalier. C'était jusqu'à maintenant, être assuré dans la majorité des cas de la stabilité de l'emploi.

---

(1) La période de prospérité s'était marquée par une forte poussée des phénomènes frontaliers. Les effectifs étaient passés de 2600 entre 1968 et 1974 à 8800 dans le canton de Forbach, et de 2100 à 3900 dans celui de Sarreguemines.

En Juin 1978, les demandes d'emplois non satisfaites enregistrées auprès de l'ANPE par des frontaliers ayant perdu leur emploi, touchait dans 78 % des cas des femmes (1). La position plus fragile des femmes sur le marché du travail frontalier peut être liée à la moindre qualification de ces actives. Elle est d'autant plus préoccupante que les emplois offerts aux femmes restent dramatiquement rares dans les cantons frontaliers, que la population est jeune (37 % de moins de 19 ans à Forbach).

-----

Le phénomène frontalier permet, en temps de crise, d'éviter de nombreux drames dans les cantons frontaliers. Le bilinguisme (2) entretient une situation malsaine, le cas des frontaliers, analysé ici, confirme l'atonie et le manque de diversité de l'économie locale qui ne peut soutenir la concurrence de ses voisins.

-----

- (1) En Juin 1978, les femmes représentent 393 des 505 cas enregistrés.
- (2) Il semble que les Protestants (15000 personnes en Moselle) ~~seraient~~<sup>soient</sup> favorisés dans les migrations vers la R.F.A. Le prêche des pasteurs se fait encore en Hoch-Deutsch alors que les curés catholiques prêchent en dialecte. Les protestants ont donc tendance à parler un allemand plus pur.



IV - Les villes sont seules à offrir aux femmes  
une gamme d'emplois vaste et variée.

Le milieu urbain offre aux femmes des conditions de travail particulièrement appréciées. La ville est une aire d'attraction et de chalandises. Elle représente un vaste marché de services. Localisés sur une aire réduite, ces services, en particulier "l'activité commerciale, élément qui structure le plus fortement la pratique de la ville" (1) sont perçus, quand la ville reste à l'échelle humaine, comme élément décisif d'amélioration du cadre de vie et de travail des femmes.

Nous verrons comment est perçue cette situation à Metz. Nous essaierons ensuite de dégager la réalité de l'emploi féminin dans quelques villes moyennes de la région, en particulier dans celles animées par un contrat de pays ou de ville moyenne, je veux parler de Sarrebourg et de Sarreguemines.

---

(1) Bertrand J.M.

Pratique de la ville 7 MASSON, 1978, p. 96.

A - L'EXEMPLE MESSIN  
=====

Ex-capitale de l'Empire romain d'Occident (III<sup>e</sup> siècle), ville de SAINT-ARNOULD, ancêtre de la dynastie des CAROLINGIENS, METZ est une ville chargée d'histoire qui, de 1870 à 1945, fut victime de sa position de glacis. "Dans le cadre du plan SCHLIEFFEN la ville devient la plus grande forteresse du monde" (1).

"Le véritable essor se place après 1945" (2). Longtemps freinée dans sa croissance, (METZ ne retrouve qu'en 1954 sa population de 1914) la ville partage depuis 1972 avec Nancy la fonction de capitale régionale (3).

Pourvue :

- d'un centre universitaire (1969)
- de la Préfecture de Région (1972)
- du gouvernement de la 'VI<sup>e</sup> Région Militaire,

METZ est une ville aux fonctionstertiaires élargies (4). Elle donne aux femmes de plus vastes possibilités d'emplois. Sur place, elle offre aux entrepreneurs une gamme de services de plus en plus complète (5).

Le pouvoir de commandement de la ville s'est accentué.

---

(1) - L'ECONOMIE LORRAINE - REITEL F. > REMER R. > SAINT-DIZIER Cl.  
Ed. MARKETING > 1978 - 160 p.

(2) - Même référence

(3) - L'agglomération messine compte 181000 habitants, Metz 112000 h.  
(4) - cf graphe : LES EFFECTIFS TERTIAIRES pour 100 h. en 1975 p. 88

(5) - Parlant de la décentralisation des emplois de bureaux et de services, Monsieur A. Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, souligne que "le développement local passe notamment par la croissance des petites et moyennes entreprises, il importe qu'elles puissent disposer sur place de tous les services nécessaires à leur activité : services bancaires, services d'exportation et d'études, ingénierie, assistance technique" - in Le Monde du 19.2.1980.

La convergence des axes de transports récents concrétise cette mutation (1). En se rangeant à l'avis de Monsieur ROCHEFORT qui interprète les répartitions des activités tertiaires en termes de domination (2), on constate que le rôle directionnel de la ville s'est nettement affermi depuis dix ans.

La ville présente de graves déséquilibres, tant dans la répartition des types d'activités que dans la répartition du sexe ratio de l'emploi.

Parlant de METZ, Mrs CAZES et REYNAUD (3) considèrent que la ville présente des "bases économiques précaires". Le secteur secondaire occupe un cinquième des actifs.

Profitant de la politique de décentralisation, METZ bénéficie de l'implantation de services. Ils ont une incidence incontestable sur la croissance de l'emploi féminin.

METZ, UN ILOT "PRIVILEGIE" POUR L'EMPLOI FEMININ ?

Le terme de privilégié est ici discutable.

---

(1) cf. carte p. 15  
(2) cf. ROCHEFORT M. - Les activités tertiaires : leur rôle dans l'organisation de l'espace, Tome I , Formes de relations entre activités tertiaires et organisation de l'espace. PARIS , S.E.D.E.S., 1976 - 78 p.  
(3) cf. CAZES G. : LA LORRAINE op. citée p. 216

L'EMPLOI FEMININ à - M E T Z -

|                                         | 1968 |         | 1975 |         |
|-----------------------------------------|------|---------|------|---------|
|                                         | METZ | MOSELLE | METZ | MOSELLE |
| Pourcentage d'actifs masculins          | 54,4 | 53,2    | 56,5 | 52,7    |
| Pourcentage d'actifs féminins           | 27   | 22,1    | 32,5 | 25,2    |
| Pourcentage de féminisation de l'emploi | 33,7 | 29,6    | 36,8 | 32,5    |

Source : séminaire de géographie urbaine - METZ - 21.5.1977.

A METZ - LA FEMME A UN TEMPS D'ACTIVITE

PLUS LONG

Pourcentage d'activité par tranche d'âge

|      |        | 20-30 ans | 30,40 | 40,50 | 50,60 | + de 60 |
|------|--------|-----------|-------|-------|-------|---------|
| METZ | HOMMES | 38,4      | 49,7  | 46    | 39,6  | 9       |
|      | FEMMES | 26,8      | 21,2  | 21,2  | 18    | 3,7     |

Source : I.N.S.E.E. 1975

La situation "privilégiée" de METZ n'est en fait que toute relative. Si l'on compare la situation de l'emploi messin à celle d'autres villes, la place de METZ est des plus médiocres (32,5 % d'actives en 1975) - (1). -

Analysons tout d'abord les avantages que présente METZ sur son environnement.

Tout comme Mr. J.M. BERTRAND (2) on peut évoquer pour METZ la "notion d'environnement de qualité". L'indice de densité de relations "est élevé dans le Centre (Rue Serpenoise, Cathédrale) qui cumule les services, les "commerces seuls capables de susciter un espace communautaire, de créer un certain type de centralité" (3). Cette dernière est toujours, selon Monsieur J.M. BERTRAND, définie par la rareté (entendons par là, la spécificité) "de l'activité, des produits pour lesquels le centre seul est accessible par toutes les clientèles possibles et la diversité des informations qui se créent là où se prennent les décisions, où les pouvoirs s'exercent".

A METZ, cette centralité traduit la dualité historique de la ville qui oppose le quartier de la Cathédrale (aspect monumental des bâtiments publics) à la populeuse et commerçante rue Serpenoise.

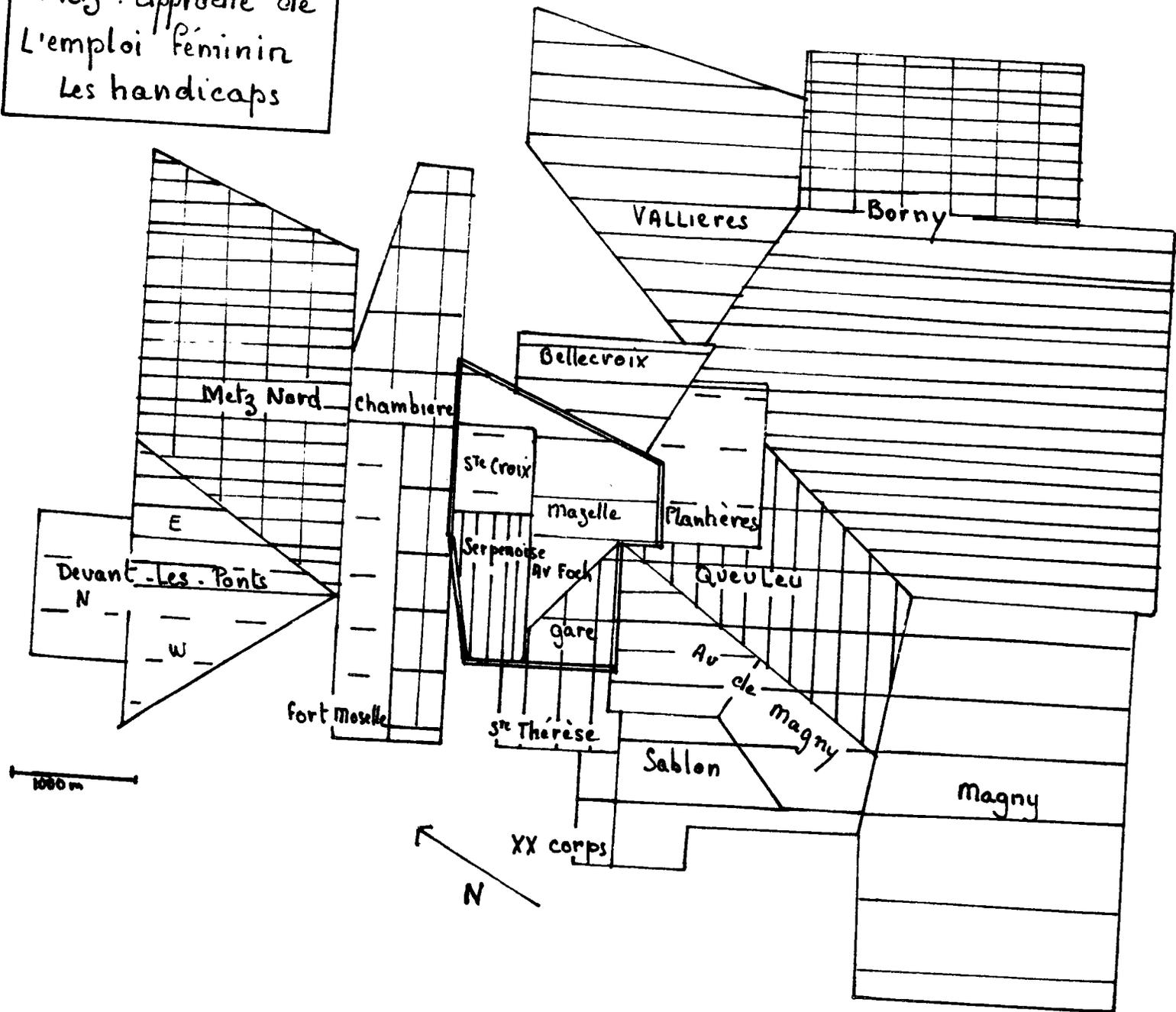
Pour analyser la situation de l'emploi féminin à METZ, il nous faut passer par une étude sectorielle qui, comme l'indique la carte intitulée : METZ - approche de l'emploi féminin

---

(1) cf. Tableau, l'emploi féminin à METZ - p. 227

(2) et (3) M.J. BERTRAND - Pratique de la ville MASSON, 1977 > 210 p.

Metz : approche de  
L'emploi féminin  
Les handicaps



Légende

Double handicap des  
quartiers périphériques  
qui possèdent le potentiel  
de pop<sup>ulatio</sup>n active féminine  
le plus important  
- beaucoup d'enfants  
% enfants / 1000 h.

- > 1,20
- 1,20 à 1,39
- 1,40 à 172,8 (moyenne)
- 172,9 à 200
- < 200

- éloignement  
% d'act. F employe sur place  
L'avantage reste pour le centre  
(services) et le Nord (industrie  
à faible % actives féminines)

- > 19
- 19 à 26%
- 26 à 32%
- < 32%

Sources - INSEE  
- Séminaire de géographie  
urbaine 21. mai 1977  
metz

(1) présente des disparités marquées.

1 - METZ offre un marché de l'emploi attirant pour la femme

Le tableau sur l'évolution de la place des Messines dans les principales branches d'activités entre 1968 et 1975, (2) nous montre le rôle grandissant des actives dans la vie de la ville. Malgré les progrès enregistrés, le marché de l'emploi reste handicapé par son étroitesse.

Les activités secondaires sont

- . sous-représentées (35,4 %) des actifs
- . et largement sous-féminisées (15,5 %).

Entre 1968 et 1975, la prédominance du tertiaire s'est maintenue : (65,4 % des actifs en 1968)

(64,6 % des actifs en 1975).

Elle freine toute diversification de l'emploi féminin. La rareté des emplois dans l'industrie bloque l'entrée dans le monde du travail d'un large potentiel féminin.

L'A.P.E.I.L.O.R. (Association pour l'expansion industrielle de la Lorraine) espère que l'implantation de l'industrie automobile doit permettre de battre en brèche la tyrannie exercée par le secteur tertiaire sur l'emploi. Un article du Monde (3) annonçait que les récentes implantations d'industries automobiles sises à METZ et dans sa région (SAVIEM à Batilly - RENAULT à Ennery) devaient prioritairement résoudre le chômage des jeunes.

---

(1) cf - carte p. 229

(2) cf. p. 237

(3) cf. "Le Monde" du 5.10.1977 - BOURDIER J.C. : LORRAINE, une double direction pour l'automobile.

A Ennery, qui doit employer 64 % d'O.S. dans les travaux de mécanique, les femmes doivent représenter 20 % des effectifs. Avec la persistance de la crise, le rôle de pompier volant impartit à l'industrie automobile comme élément de sauvetage d'une région, est cependant de plus en plus remis en cause (1).

METZ, ville tertiaire, a vu "sa fonction administrative créée délibérément par la fonction publique" (2). Cette fonction administrative qui forme ici l'ossature des emplois tertiaires est spécialement concentrée au Centre-Ville. C'est bien sûr un atout majeur pour les citadines qui peuvent travailler, habiter et trouver des services sur place ou dans un faible rayon. Les distances parcourues sont faibles. Elles se font surtout à pied (au maximum 1 à 2 km). "Le problème du coût et du temps de déplacement travail-domicile favorise les entreprises situées au centre des villes" (3). Les actives messines qui représentent 34,8 % de la population active de la ville en 1977 travaillent pour 87 % d'entre elles dans la ville. Seules 7,5 % travaillent hors de l'agglomération.

Comme l'indique le graphe du taux d'activité par tranche d'âge et en fonction du lieu de résidence (4), le quartier Serpenoise bénéficie d'un taux d'activité soutenu, régulier, prolongé tardivement (46 % des femmes sont encore actives à 55 ans). La gamme très diversifiée des services (magasins, restaurants ou cantines, écoles et garderies etc...) facilite le travail. C'est dans le centre-ville que les actives (en particulier les jeunes

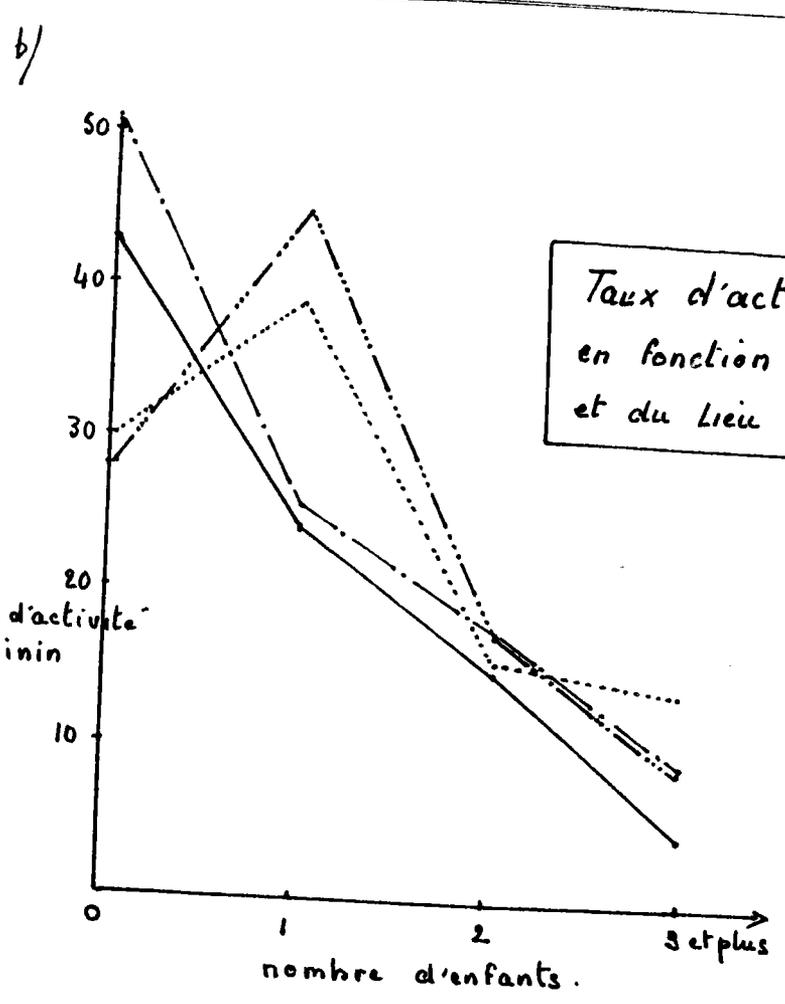
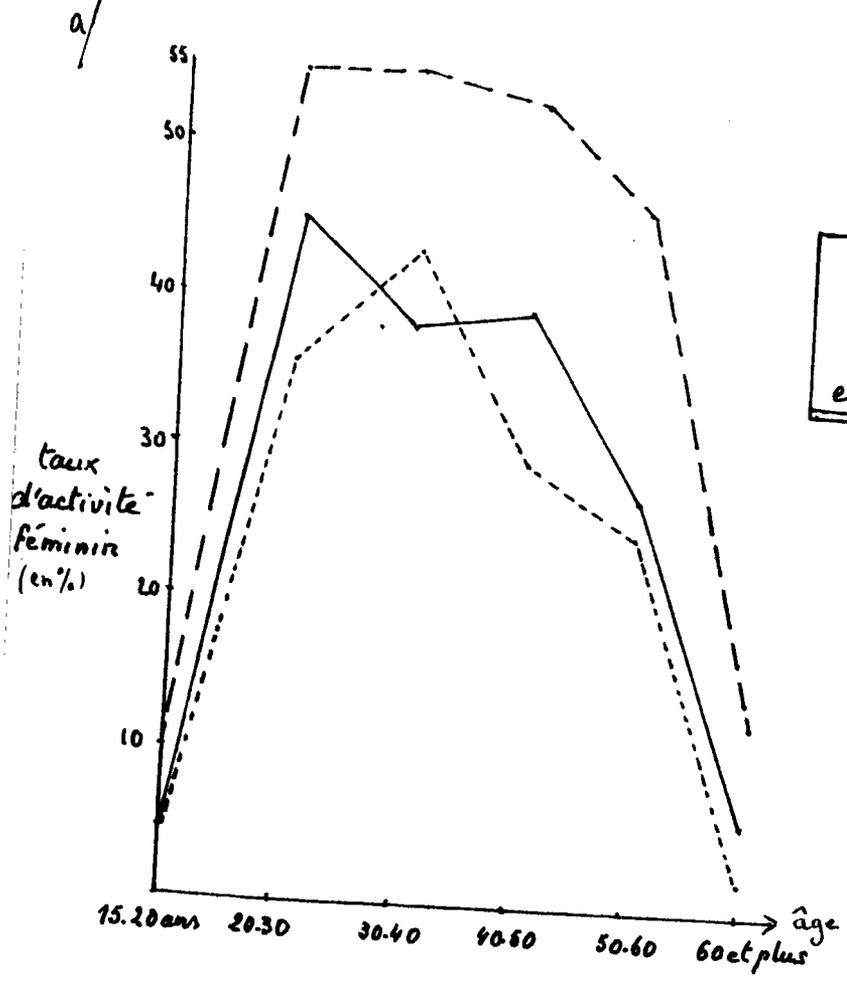
---

(1) cf. Le Monde du 6.1.1979 : Les constructeurs d'automobiles américains au secours des régions touchées par le chômage.

(2) cf. BERTRAND J.M. Géographie de l'Administration - Thèse Ed. M.T. GENIN, PARIS, 1974, p. 510.

(3) même référence

(4) cf. Graphe p. 232.



mamans qui doivent faire garder leur (s) enfant(s), les femmes seules plus âgées qui ne disposent que des moyens de transport en commun pour se déplacer) trouvent la plus forte densité de services se substituant aux tâches familiales (1). Une enquête de l'Est Républicain (2) insiste sur l'aspect pratique des crèches à domicile. La directrice de l'une d'elles, Mademoiselle PETRIQUE, montre que cette dernière solution plus souple et moins onéreuse permet de "placer les enfants le plus près possible de leur domicile". C'est un gain supplémentaire de temps pour la femme active. La crèche à domicile garde l'enfant dans un climat familial. Non rigides, les horaires se calquent sur l'emploi du temps des mères.

A METZ fut tentée l'expérience d'une garderie de passage dans le quartier Saint(Jacques, flot où la densité des services et commerces est élevée (3).

L'intervention faite par Madame GUILLAIN, lors d'un séminaire de géographie urbaine à Metz (4) montre que la répartition socio-professionnelle de la population active féminine par quartier est très peu variée. Les différences sont minimes. Dans chaque quartier, les femmes exercent, dans près de 90 % des cas, une activité tertiaire. Les disparités de l'emploi féminin résultent donc peu du type de travail effectué, mais dépendent surtout des conditions démographiques (activité du chef de famille) (nombre et âge des enfants) et des distances résidence-travail.

---

(1) A METZ existent 4 crèches qui accueillent les enfants âgés de 8 semaines à 3 ans, 12 haltes-garderies où l'on peut déposer les enfants âgés de 3 à 6 ans.  
 (2) cf. L'Est Républicain du 30.8.1977  
 (3) cf. Le Républicain Lorrain du 17.12.1977  
 (4) cf. Séminaire de Géographie urbaine-Université de METZ le 21.5.1977.

La comparaison des graphes mettant en rapport :

- . Le taux d'activité féminin et l'âge, d'une part
- . Le nombre d'enfants, d'autre part (1)

permet de mieux comprendre la réalité des flots urbains caractéristiques choisis.

Si le taux d'activité féminin est très soutenu dans le quartier Serpenoise, il a tendance à diminuer fortement

- . dès la naissance du premier (25 % contre 45 % à Devant les Ponts)
- . et surtout du second enfant.

L'écart enregistré entre :

- . la courbe d'activité selon l'âge, d'une part
  - . et celle en fonction du nombre d'enfants, d'autre part
- montre que le taux anormalement élevé de l'activité féminine du Centre s'explique par l'attrait de ce quartier.

Les migrations pendulaires vers le centre nous conduisent à évoquer le problème des flux des transports. Son approche est d'autant plus difficile que l'appareil statistique reste très déficient, rendu complexe dans sa réalisation par la faiblesse des distances effectuées et par la mobilité de la main-d'oeuvre.

On peut constater que les efforts faits pour irriguer la ville en navettes de minibus dont l'utilisation est très souple, permettent une bonne desserte du Centre. La contradiction spatiale emploi-résidence est ainsi atténuée dans le cadre de la ville.

---

(1) cf graphe p. 232 -

Les femmes qui travaillent (38,8 % des actifs messins) sont pour plus de 88 % d'entre-elles employées dans la ville. La mobilité de ces femmes est donc réduite.

La politique de diversification des activités messines se traduit aujourd'hui par la création de pôles industriels autour de Woippy, la Maxe, Hauconcourt. Le désir d'ouverture plus large du secteur secondaire à l'emploi féminin qui doit être une des composantes de la diversification, est assez mal vu par les femmes habituées à assimiler activité avec emploi dans le secteur tertiaire sur place.

Madame FAGNANI, dans un article récent sur "Activités féminines et transports Urbains" (1) insiste sur le fait que "le temps de transport est la variable essentielle sur laquelle les femmes peuvent jouer pour concilier vie professionnelle et obligations domestiques et familiales".

Exception faite des grandes surfaces commerciales qui offrent assez peu d'emplois, les activités tertiaires quittent encore peu le centre-ville. Le faible desserrement de ces activités qui offrent la majorité des emplois féminins contribue à enfermer le problème de l'emploi féminin dans un cadre géographique restreint. Peut-on alors condamner la faible mobilité des actives ou faut-il plutôt tenir compte de la faible étendue de l'aire géographique offerte aux travailleuses ?

Le desserrement du travail féminin limité quantitativement (peu d'emplois en usine) l'est également qualitativement.

- ouvrières (en majorité O.S.)

- et employées des grandes surfaces de type self-service effectuent des déplacements plus longs pour des salaires plus faibles. On peut dire que les migrations de travail du

---

(1) FAGNANI J. - Activités féminines et transports urbains, Sep. Oct. 1977, Annales de Géographie.

centre vers la périphérie présentent pour la femme un aspect répulsif.

2 - EN VILLE, LA FEMME TRAVAILLE PLUS LONGTEMPS ET DE FAÇON  
-----  
PLUS CONTINUE.  
-----

Le graphe sur la "population féminine active en fonction de l'âge" (1) confirme le titre de ce chapitre. Pour toutes les classes d'âge, le taux d'emploi féminin est supérieur à ce qui est constaté ailleurs. Le creux suivi d'un second maximum qui correspond à une reprise de travail après 40 ans est très estompé. Ceci signifie que de très nombreuses femmes continuent à travailler en élevant leurs enfants qui sont dans l'ensemble moins nombreux.

Ce fait s'explique par le cumul de 2 phénomènes :

- La natalité est plus faible (?). Elle est liée au mode de vie urbain et à la dominance de catégories socio-professionnelles à tendances malthusiennes assez prononcées (3). Le taux de fécondité par tranche d'âge reste toujours inférieur à la moyenne mosellane mais supérieur à la moyenne nationale. Selon B. CLEMENT (4), il s'élevait pour les classes d'âge de 20 à 24 ans à 162% contre 169% en Moselle et 156% au niveau national.

---

(1) cf. Hors texte N° 7  
(2) cf. carte p. 33  
(3) cf graphe : taille des familles et catégories socio-professionnelles du chef de famille p. 100  
(4) cf. CLEMENT B. - METZ Etude de la Population, Moselle, T. 3, N° 2 AVRIL, JUIN 1973 -

LA PLACE DES MESSINES DANS LES PRINCIPALES  
BRANCHES D'ACTIVITE - Entre 1968 et 1975

| Catégorie socio-<br>professionnelle        | 1968                  |                                   | 1975                  |                                |
|--------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
|                                            | part de<br>l'activité | pourcentage<br>de<br>féminisation | part de<br>l'activité | pourcentage de<br>féminisation |
| Cultivateurs                               | 0,3                   | 30,6                              | 0,2                   | 21                             |
| Mariés agric.                              | 0,4                   | 20                                | 0,2                   | -                              |
| Travailleurs de l'industrie<br>du commerce | 7,6                   | 33,5                              | 5,2                   | 34,1                           |
| Professions libérales<br>cadres supérieurs | 7,7                   | 14,9                              | 9,6                   | 21,4                           |
| Travailleurs moyens                        | 14,4                  | 36,9                              | 15,4                  | 43,6                           |
| Employés                                   | 22,1                  | 60,2                              | 22                    | 64,4                           |
| Travailleurs<br>non. de service            | 34,3                  | 14,5                              | 35,4                  | 15,5                           |
|                                            | 6,3                   | 17                                | 6,6                   | 81,7                           |

SOURCE : I.N.S.E.E.

On tend de plus en plus vers le schéma : père - mère  
+ 2 ENFANTS

Les salaires sont plus élevés (1) et les horaires plus souples. Cette situation est liée à la dominante des emplois tertiaires. Ils présentent un taux de féminisation élevé (2) Pour la femme, le travail en ville est à la fois facilité :

- par le cadre de vie urbain :
  - . déplacements limités,
  - . offre de services plus complète

- par des possibilités plus grandes pour obtenir des horaires compatibles avec la vie de famille (en particulier des horaires calqués sur les rythmes scolaires).

En dernier lieu, il faut souligner que, dans le cadre urbain, le travail féminin s'avère souvent indispensable. Les besoins de consommation des familles sont plus élevés.

Essayons d'affiner la notion de temps d'activité féminin. Les deux éléments qui rentrent ici en compte sont :

- l'âge des actives,
- la situation de famille.

Ils présentent des réalités diverses en fonction du quartier de résidence. Les graphes et tableaux (3) nous ont montré que ce sont les quartiers centraux qui ont le taux d'activité féminin le plus continu.

---

(1) cf. p. 164

(2) cf. Tableau p. 237

(3) cf. Graphes et tableaux sur les taux d'activité des Messines  
- par tranche d'âge  
- en fonction du nombre des enfants - p. 232. -

Dans le quartier Serpenoise, "jusqu'à quarante ans le taux d'activité féminin se maintient élevé pour ne régresser ensuite que très lentement" (1).

Comme il y a divorce : entre la courbe du taux d'activité par tranche d'âge et celle du taux d'activité en fonction du nombre d'enfants, il faut constater qu'au sein des quartiers centraux, ce sont surtout les femmes dépourvues de charges familiales qui vivent et travaillent sur place.

Au centre, le nombre d'enfants s'élève à 122, pour une moyenne à METZ de .....173 enfants pour 1000 habitants.

Si le taux d'activité par âge est nettement inférieur :

- dans le quartier populaire de BORNAY-EST (280 enfants pour 1000 habitants)
- dans la zone résidentielle de DEVANT LES PONTS (134 enfants pour 1000 habitants)

on note que dans ces deux cas qui correspondent pourtant à des réalités démographiques, économiques et sociales, très différentes, le taux d'activité des femmes semble grandir avec la naissance du premier enfant. Il n'accuse une forte baisse qu'à partir de la naissance du second enfant.

L'appareil statistique ne permet pas de cerner de façon plus précise la situation de l'emploi féminin, car il distingue plus les femmes :

- en fonction du nombre de leurs enfants,
- qu'en fonction de leur statut (célibataire - mariée ou veuve).

---

(1) cf. GUILLAIN N. Séminaire de Géographie Urbaine - METZ - 25.5.1977  
op. citée p. 233 -

Si l'on assimile dans la grande majorité des cas NUPTIALITE et NAISSANCE DES ENFANTS, il est plus juste de dire que le taux d'emploi féminin tend à augmenter avec la nuptialité. L'âge du mariage se situant autour de 21 ans pour les femmes (1), le taux d'emploi est le plus élevé dans les jeunes ménages (21 à 30 ans).

Comme Mme SZTOKMAN, on constate "l'entrée massive des femmes mariées sur le marché du travail". Elle "est responsable de la croissance de l'activité féminine au cours de la dernière décennie". (2) Nuptialité et activité féminine en hausse sont essentiellement un fait urbain qui traduit un changement dans les mentalités. Les bas salaires masculins nécessitent le travail de l'épouse.

Les jeunes femmes mariées travaillent plus souvent et plus longtemps avec UN ENFANT. Ce fait explique souvent le recul d'une deuxième naissance qui compromet très fortement le maintien de l'activité féminine. Avec deux enfants, le rapport :

- avantage salarial  
fatigue + dépenses

n'est plus intéressant que pour les femmes ayant des salaires élevés ou des horaires souples et peu chargés. (3)

Alors que la courbe d'évolution de l'activité en fonction du nombre d'enfants correspond en ce qui concerne BORNAY-EST à la présence de jeunes couples fraîchement installés, elle correspond

(1) L'âge moyen du mariage est de 22,4 ans pour les femmes et 24,7 ans pour les hommes en France en 1976. -

(2) cf. SZTOKMAN N. - Les Françaises et le Travail, n° 484, Annales de Géographie, NOV - DEC. 1978.

(3) On note la même évolution chez les frontalières.

plutôt en ce qui concerne DEVANT LES PONTS, au maintien du travail à deux dans les couples plus installés, plus âgés, d'âge mur.

### 3 - LES LIMITES DE L'EMPLOI FEMININ A METZ - -----

Les limites de la situation de l'emploi féminin présentent à METZ un triple aspect d'ordre - spatial  
- qualitatif  
- technique.

Les femmes sont pour la plupart contraintes à des migrations de travail dans un cadre géographique exigü (1 à 2 kilomètres du domicile). La trop faible diversité de la gamme des emplois offerts aux Messines et la nécessité de cumuler  
- la vie de famille  
- et l'emploi  
expliquent cette première limite.

Conséquence directe de ce premier handicap, le potentiel féminin est largement sous-utilisé. La situation est particulièrement grave dans les quartiers périphériques pauvres (banlieue-dortoir de type H.L.M.)(2).

Comme le souligne Mme FAGNANI J. (1) "dans ces quartiers ouvriers, la discrimination entre les sexes au niveau de la

---

(1) cf. FAGNANI J. - Activités féminines & transports Urbains, SEPTEMBRE - OCTOBRE 1977 > Annales de Géographie.

(2) "La France compte presque autant de banlieusards que de ruraux" Valéry Giscard d'Estaing - in "Le Monde du 19.12.1979"  
Si l'on qualifie de banlieue toutes les communes qui dépendent étroitement d'une ville-centre et qui se vident de leurs habitants pendant une bonne partie de la journée, on estime, en se limitant aux agglomérations de plus de 100000 habitants, qu'il y a en France 14 millions de personnes dans les banlieues anciennes (formées avant 1954), 4 millions dans les banlieues récentes 2,5 millions dans les communes rurales satellisées.

conduite automobile, accentuée considérablement lorsqu'on descend dans la hiérarchie sociale, "est un facteur encore souvent décisif de dépendance et de maintien de la femme au foyer".

Elle note également que "ce sont les femmes des catégories aisées et les employées qui ont les trajets les plus longs en distances".

Le sous-emploi féminin des zones périphériques (1) type METZ-Nord ou Borny est d'autant plus grave que peu de choses sont faites pour les femmes qui, souvent installées depuis peu, connaissent la solitude (2).

Il existe aussi une restriction qualitative à l'emploi féminin.

L'évolution du taux de féminisation des activités à METZ entre 1968 et 1975 (3) montre que la situation était et demeure dans l'ensemble peu favorable à la promotion des femmes. Surtout employées dans le secteur tertiaire beaucoup d'entre-elles <sup>sont</sup> sous-qualifiées et sous-payées.

L'équation : étroitesse du marché de l'emploi féminin  
sous-utilisation + sous-paiement

se retrouve et s'accroît ici. Les ouvrières demeurent trop rares. Elles ne comptent que pour 15,5 % de cette classe de travailleurs. Dans l'ensemble, elles sont pourtant sinon mieux payées, du moins mieux appréciées que leurs homologues tertiaires.

METZ manque d'industries de biens de consommation et possède peu de tradition manufacturière. A salaire égal ou même inférieur, les Messines marquées par la tyrannie exercée par les

---

(1) En décembre 1978 à Vichy, Valéry Giscard d'Estaing soulignait que les banlieues "souffrent de tous les inconvénients de l'urbanisation inorganisée et de l'insuffisance du cadre de vie" in Le Monde du 19.12.1979.

(2) Une enquête de l'équipe dirigée par Mme JUDLIN a fait apparaître une grave tendance à l'alcoolisme chez certaines femmes des grands ensembles.

(3) cf. page 237.

Par handicap technique, il nous reste à évoquer les problèmes liés à l'emploi du temps. Ils restreignent l'intégration des femmes au monde du travail. L'aide du milieu urbain pour faciliter la mise en place d'horaires dits "à la carte" reste limitée.

Le sous-emploi freine + la mobilité + et les mutations de travail pourtant bénéfiques si l'on veut accroître + la qualification, l'expérience et la dextérité des actives tant manuelles que tertiaires. Il freine aussi la recherche dans l'amélioration des conditions d'horaires et de services fournis aux femmes. Comme seulement un tiers des femmes exerce une activité salariée, les employeurs tiennent trop souvent la main-d'oeuvre féminine comme non essentielle.

Une enquête faite auprès d'une grande entreprise à fort taux de féminisation ; Le personnel de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle (1), nous prouve le plus fort absentéisme des actives. La plus forte fréquence des congés maladie, des congés pris pour garder un enfant malade, sont en partie le résultat d'une plus grande fatigue et de l'inadaptation des horaires de travail.

---

(1) cf. Tableau p. 244 -

L'ABSENTEISME DES ACTIFS A LA

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MOSELLE

- 1974 -

| CAUSE             | TAUX D'ABSENTEISME |        |
|-------------------|--------------------|--------|
|                   | HOMMES             | FEMMES |
| Période militaire | 0,81               | -      |
| Syndicalisme      | 0,4                | 0,03   |
| Enfant malade     | -                  | 0,68   |
| Maternité         | -                  | 5,12   |
| Maladie           | 6,74               | 9,71   |
| Divers            | 0,34               | 0,39   |
|                   |                    |        |
| TOTAL             | 8,29               | 15,93  |

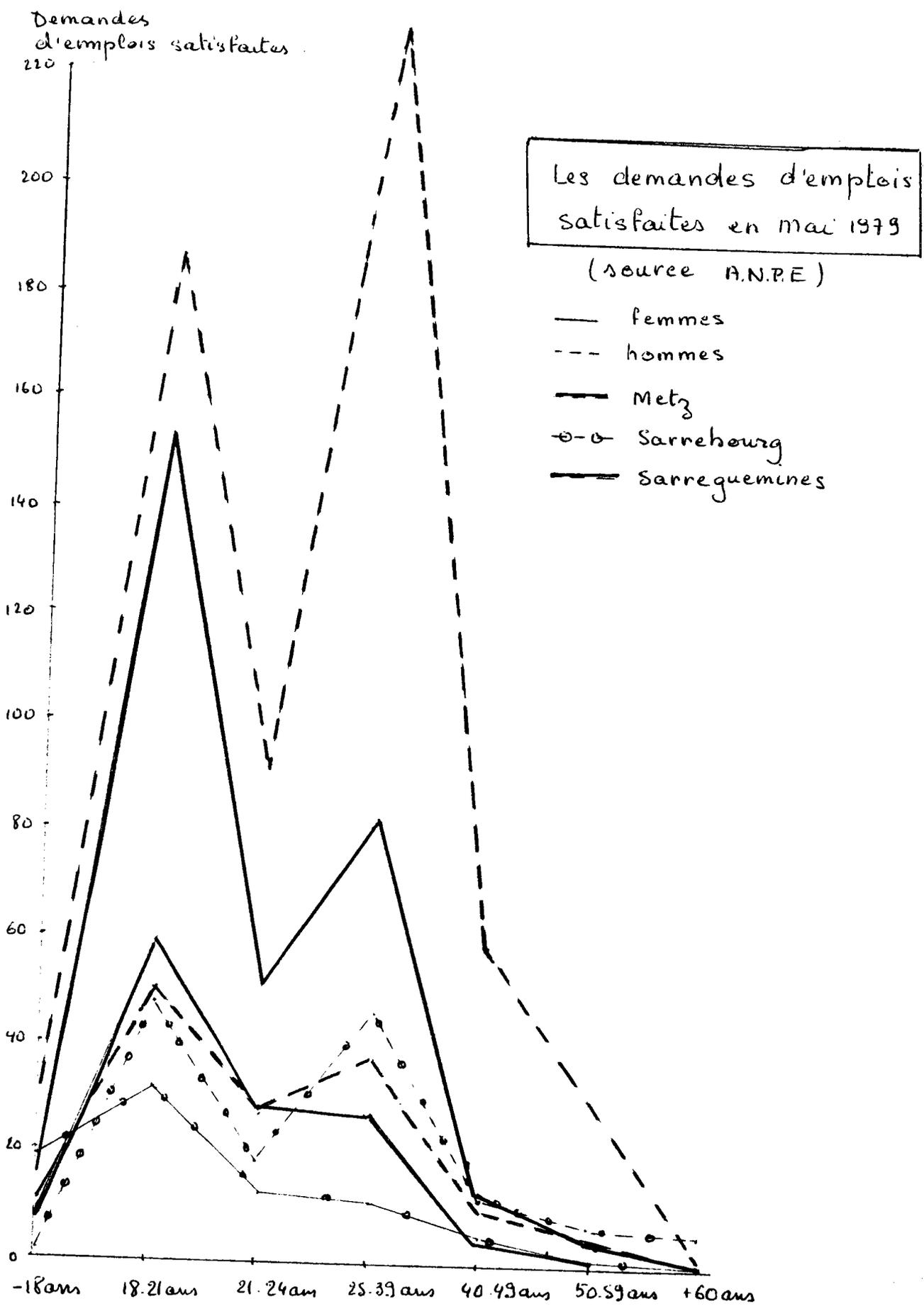
SOURCE : Rapport d'activité  
1975 -

La présente analyse de l'emploi féminin à METZ nous a montré que la situation, certes meilleure, offerte par le milieu urbain se dresse sur une toile de fond bien médiocre (1).

Pour équilibrer ses activités et sa croissance, METZ doit s'ouvrir à de nouvelles industries et sortir les femmes du "ghetto" tertiaire. Dans cette diversification des activités, elle est aujourd'hui directement menacée par la priorité donnée à la reconversion de la région sidérurgique en crise.

-----

- (1) La population active totale du bassin d'emploi et d'activité des établissements de plus de 50 salariés de la région METZ-THIONVILLE est passée de 142 070 actifs fin 1973 (dont 29 142 femmes) à 131 600 fin 1978 (dont 34 041 femmes).



B - DEUX EXEMPLES DE VILLES MOYENNES : - SARREGUEMINES ET  
- SARREBOURG.

Les villes moyennes offrent aux femmes désireuses de trouver un emploi des avantages assez similaires à ceux offerts par METZ. Si la gamme des services présents est moins complète dans des villes de taille moyenne, telles SARREBOURG ou SARREGUEMINES, ces villes spécialement plus réduites permettent souvent à la femme active de circuler à pied dans un cadre plus étroit.

Lié à une natalité soutenue, nous avons vu que le sous-emploi des quartiers périphériques de METZ (zone de Borny par exemple) était en partie dû à l'éloignement. SARREGUEMINES comme SARREBOURG, villes périphériques par rapport au département, plutôt attirées respectivement par l'attraction de SARREBRÜCK et de STRASBOURG, sont chacune à la tête d'une petite région qu'elles dominent. Dans chaque cas, ce sont de petits pôles industriels animés par une économie assez saine et diversifiée.

Proche de la frontière et du bassin houiller, SARREGUEMINES (25 700 habitants), bénéficie aujourd'hui du rapprochement franco-allemand, mais ne joue que le rôle de relais pour SARREBRÜCK, ville dominante incontestée de cet ensemble frontalier.

Elle abrite la création de l'Institut Supérieur franco-allemand où se prépare en deux ans un diplôme niveau I.U.T. ou Fachhochschule suivi en deux ans d'un D.E.S dans la filière au choix.

SARREGUEMINES, dont la population se maintient (+ 2,4 % entre 1968 et 1975) bénéficie d'activités diversifiées. Les services, commerces et banques fournissent 3 300 emplois. Les industries implantées sur les 120 hectares de la zone industrielle fournissent près de 2800 postes de travail. La gamme des productions est variée : plus de 1000 emplois dans l'usine de pneus Continental, 650 dans les entreprises mécaniques (charpentes métalliques Leffer, appareillage de manutention Koch, matériel minier M.F.I), près de 500 dans le meuble (Minerah et matériel scolaire Pierron), 600 postes ouverts dans l'usine de batteries de General Motors (1). Au total, la zone industrielle doit permettre à assez court terme d'assainir la situation de l'emploi féminin.

Il n'y a encore en effet que 5 800 actives (le taux d'activité est seulement de 22,8 % chez les femmes) dans un rayon de 10 km autour de SARREGUEMINES. Elles représentent 31,5 % de la population active de la zone considérée (34,1 % à SARREGUEMINES même).

---

(1) Il faut ajouter 680 emplois offerts en dehors de la zone industrielle par la faïencerie.

n° 1

POPULATION ACTIVE PROVENANT D'UN RAYON  
DE MOINS DE 10 KM ET TRAVAILLANT DANS  
LES ZONES INDUSTRIELLES DE  
SARREGUEMINES ET SARREBOURG  
en 1 978

|                                   | ACTIFS | %<br>POPULATION<br>ACTIVE<br>MASCULINE | ACTIVES | %<br>POPULAT.<br>ACTIVE<br>FEMININE |
|-----------------------------------|--------|----------------------------------------|---------|-------------------------------------|
| Z.I. DE SARREGUEMINES<br>(120 ha) | 12600  | 50,3 %                                 | 5800    | 22,8                                |
| Z.I. DE SARREBOURG<br>(62 ha)     | 8250   | 52,6 %                                 | 3950    | 23,5                                |

SOURCE : C.A.P.E.M. 1978 -

n° 2

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE DES ETABLISSEMENTS  
DE 50 SALARIES ET PLUS POUR LES BASSINS D'EMPLOIS DE :  
SARREGUEMINES ET SARREBOURG  
(fin 1973 - fin 1978)

|                      |             | FIN 1973 | FIN 1978 |
|----------------------|-------------|----------|----------|
| <u>SARREGUEMINES</u> | Salariés    | 65 260   | 69 011   |
|                      | dont femmes | 11 620   | 14 398   |
| <u>SARREBOURG</u>    | salariés    | 12 234   | 12 320   |
|                      | dont femmes | 4 054    | 4 587    |

SOURCE : INSEE 1978

L'appel de la zone industrielle à la main-d'oeuvre féminine se traduit sur la courbe des demandes satisfaites de l'agence pour l'emploi de SARREGUEMINES (1). Sur cette courbe, on note que les jeunes femmes âgées de moins de 25 ans ont même un léger avantage sur les hommes dans l'obtention d'un poste de travail.

Malgré la concurrence très proche du Land sarrois, malgré le contexte économique peu favorable du Bassin Houiller, SARREGUEMINES tente, en diversifiant ses activités, à intégrer davantage les femmes aux processus économiques. Dans le bassin d'emploi (2), le nombre des femmes actives a crû de 2 778 en cinq ans (~~plus de~~ +24 % de 1973 à 1978).

SARREBOURG (12 600 habitants) et sa région essaient aussi de diversifier leurs activités pour offrir aux femmes une meilleure intégration dans le monde du travail. Si les progrès sont modestes (3), ils sont cependant très intéressants. En effet, en cinq ans, la population active totale croît peu, alors que le nombre des femmes actives a augmenté de 533 (~~de~~ +13 % entre 1973 et 1978).

---

(1) cf. Graphe p. 246  
(2) cf. Tableau n° 2 - p. 249  
(3) cf. Tableau N° 2 - p. 249

La courbe des demandes d'emplois satisfaites en 1979 confirme la meilleure intégration des jeunes actives (1) surtout employées dans les industries de biens de consommation (300 emplois dans l'industrie de la chaussure, 100 dans la confection) et dans les industries légères (340 emplois dans l'impression sur l'aluminium, 150 dans la construction de matériel de bureau).

Les deux exemples de SARREGUEMINES et de SARREBOURG montrent que les tentatives de dispersion et de diversification industrielles peuvent réussir en MOSELLE. L'intégration des femmes à la population active est un des éléments dominants de cette réussite.

#### V DES SOLUTIONS A LA CROISSANCE DE L'EMPLOI FEMININ

La croissance de l'emploi féminin, élément nécessaire à une diversification des activités, passe d'abord par une amélioration des conditions des horaires de travail.

---

(1) cf. Graphe p. 246 -

A - LES FEMMES RECLAMENT DES HORAIRES COMPATIBLES AVEC LA VIE FAMILIALE. -

1° - Les femmes réclament surtout un temps-plein avec des horaires à la carte.

En moyenne, les femmes mettent au monde à l'âge de vingt-huit ans leur dernier enfant ; exception faite des jeunes mamans qui ont un ou plusieurs enfants en bas âge, les actives réclament plus des horaires appropriés qu'un temps de travail réduit (mi-temps, tiers-temps).

Les femmes veulent pouvoir rendre compatible vie familiale et temps de travail. Cette exigence passe souvent par la demande d'horaires qui se calquent sur les temps scolaires. Les actives apprécient la journée continue qui débute vers huit ou neuf heures pour se terminer vers seize ou dix-sept heures.

Le désir d'occuper un emploi à temps complet s'explique surtout par le souci d'obtenir un salaire complet (1), une promotion plus facile.

Le second salaire entraîne un manque à gagner dû au cumul de la perte des allocations de salaire unique et à un accroissement des impôts sur le revenu.

Le calcul du gain réel dissuade souvent la femme mariée de reprendre un travail si elle ne possède pas un haut niveau de qualification, ce qui est ici assez rarement le cas. Le gain est singulièrement diminué si l'on tient compte :

- de l'augmentation des dépenses dans un couple ayant deux salaires (surplus d'impôt sur le revenu, frais éventuels de garde, recours à une femme de ménage etc...).

- des surplus de fatigue.

---

(1) "La famille type actuelle de deux enfants implique une occupation professionnelle pour la majorité des femmes" in Le Monde du 15.1.1980.

Des calculs montrent cependant que le second salaire a souvent un rendement élevé (1). Il l'est d'autant plus quand les deux salaires sont faibles ou moyens ; le maximum de rendement est atteint quand le premier salaire avoisine les cinq mille francs.

Dans un département particulièrement touché par la crise, on comprend que les femmes soient désireuses de trouver un travail à temps plein.

Le cumul du sous-emploi et des sous-salaires féminins se traduit par une part très modeste des salaires féminins dans les revenus des ménages. Au Club de la Presse, sur Europe 1, le dimanche 3 Décembre 1978, Madame PEILLETIER estimait cette part à 40 % à l'échelon national (2). J'estime qu'elle doit plutôt se situer aux environs de 20 % en Moselle. Or, si les femmes travaillent, c'est dans la majorité des cas par besoin. Comme le souligne Madame Françoise GASPAR "75 % des femmes qui travaillent le font par nécessité économique" (3).

---

(1) cf. Le Monde du 13.6.1979  
Combien rapporte aux familles un second salaire ?  
D'après les Documents du CERC N° 47 1979  
La Documentation Française.

(2) cf. in Le Monde du 5.12.1978

(3) Débat organisé par l'Ecole Supérieure de Commerce de  
Lyon in Le Monde du 4.4.1979 -

## 2 - LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Dans un long article intitulé "Pour le temps partiel" (1), Madame Hélène MISSOFFE définit le travail à temps partiel comme étant un "travail effectué d'une façon régulière et volontaire pendant une période sensiblement plus courte que la durée normale". Pour elle, ce travail doit être facteur d'épanouissement. Il doit pouvoir s'accomplir "sans que la part culturelle, familiale, personnelle de notre vie soit dévorée par notre vie professionnelle".

Les métiers compatibles avec un travail à mi-temps sont dans l'ensemble rares. C'est surtout dans le secteur tertiaire, malheureusement ici sous-représenté que le temps partiel est le plus répandu. Il est surtout compatible avec les services d'éducation, les emplois dans les grands magasins.

Souvent le temps partiel est envisagé comme temporaire. En dehors des cas assez rares de mi-temps liés à une reprise des études (par exemple le cas de la préparation d'un concours), le mi-temps est surtout le fait des femmes mariées, désireuses d'élever leurs enfants ; c'est aussi le cas des femmes qui veulent accroître leur temps de loisir, ou trouver un travail qui soit facteur d'épanouissement.

Dans le secteur public, l'organisation du temps de travail partiel est réglé par le décret du 23.12.1970. Peuvent en bénéficier ceux qui ont à charge un ascendant, un enfant handicapé ou âgé de moins de douze ans, ceux qui sont reconnus partiellement invalides. Il faut d'autre part avoir déjà travaillé à temps complet.

---

(1) cf - Le Monde du 21.1.1978

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL ET TAUX DE FEMINISATION DE QUELQUES GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC ET PRIVE A METZ EN 1978

|                                 | % DE FEMINISATION | % DE FEMMES TRAVAILLANT A TEMPS PARTIEL (par rapport au nombre de femmes mariées) |
|---------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| .T.T.                           | 16                | 7                                                                                 |
| .E.M.                           | 11                | 5,5                                                                               |
| HOPITAL BONSECOURS              | 84                | 0                                                                                 |
| CREDIT MOBILIER DE MOSELLE      | 55                | 12                                                                                |
|                                 | 31                | 2                                                                                 |
| CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES | 44                | 3,5                                                                               |
| STROËN                          | 20                | 1,5                                                                               |
| NOUVELLES GALERIES              | 96                | 33                                                                                |
| SAINT-TEMPS                     | 73                | 22                                                                                |

SOURCES : Enquête au service d'Education Permanente de l'Université de METZ - 1978

Dans le secteur privé, le temps partiel est surtout compatible avec le métier de vendeuse. Interrogés, les responsables de grands magasins considèrent favorablement cette solution qui leur permet d'avoir un personnel plus disponible, moins fatigué donc moins absentéiste... et aussi certainement plus maléable, moins syndiqué.

Le mi-temps peut être incompatible avec certaines professions (1) qui demandent un temps de présence assez long et continu (le travail en hôpital par exemple), avec les postes de responsabilités qui supportent mal une présence décousue. Le mi-temps relègue souvent les femmes dans les emplois sans responsabilités. La promotion est plus souvent écartée. Pour un patron, il est peu rentable de payer des frais de formation ou de recyclage d'une femme travaillant à temps partiel.

Le travail à temps partiel est un fait féminin (2) qui tend à fragiliser la position des femmes sur le marché du travail. Il peut être considéré comme étant une opération de régulation du marché de l'emploi. La femme travaillant à temps partiel est plus souvent considérée comme un pion mobile sur l'échiquier du travail.

---

(1) cf. Tableau p. 255.

(2) A l'échelon national, 79 % des travailleurs à temps partiel sont des femmes. De 1972 à 1977, la proportion des femmes travaillant à temps partiel est passée de 9,7 % à 13,1 %.

B - DES ELEMENTS POUR FAVORISER LE TRAVAIL DES FEMMES

1 - L'intensification du travail féminin passe par une amélioration du cadre de vie.

La Moselle continue à souffrir d'un manque de structure d'accueil. En 1978, la classe d'âge des 0-4 ans comporte 68 800 enfants mais les classes maternelles et infantiles ne peuvent en accueillir que 49 100 (37 526 en 1971).

Répandu pour venir en aide aux personnes âgées, le système pourtant efficace des aides familiales fait figure d'exception quand il s'agit de porter ~~en~~ aide à des femmes actives.

Entre aussi dans l'amélioration du cadre de vie, l'amélioration des moyens de transport. La possibilité de travailler passe souvent par le désenclavement d'une région ou même d'un quartier urbain périphérique.

Si la croissance du travail féminin passe par la mobilité des activités, il peut aussi, comme le soulignât monsieur Michel CREPEAU, maire de la Rochelle, passer par la création "d'unités de vie qui, à l'intérieur même des villes, pourvoieraient à l'ensemble des fonctions dans un rayon de cinq cents mètres environ". (1).

Reprendre ce schéma d'aménagement urbain permettrait aux femmes de vivre et travailler sur place ; c'est très réaliste dans le contexte d'une énergie rare et chère (2).

---

(1) cf. Le Monde du 5.5.1979.

(2) 3,29 F le litre de super en JANVIER 1980. -

2 - LA CROISSANCE DU TRAVAIL FEMININ PASSE PAR UN CHANGEMENT  
DES MENTALITES.

Madame JUDLIN a lancé en Lorraine une enquête sur la recrudescence de l'alcoolisme féminin, phénomène qui traduit le désarroi, la solitude des femmes sans activité, en particulier celles qui vivent dans les grands ensembles. Cette enquête doit être un des éléments qui ouvre sur une prise de conscience plus grande du sous-emploi féminin.

Des solutions sont mises en place pour essayer d'améliorer cette situation ; pour lutter/contre la mentalité ~~m~~isogyne ("c'est surtout les mentalités qu'il faut changer : à l'école, dans l'entreprise, à la maison") (1); pour offrir aux femmes des emplois à responsabilités.

En Moselle, trois grands organismes tentent de lutter pour améliorer la situation de l'emploi féminin.

C'est tout d'abord le C.I.F. (Centre d'Information Féminin). Depuis 1973, il cherche à convaincre les femmes, les parents, les employeurs, qu'une meilleure intégration des femmes à un monde du travail présentant une gamme d'emplois variés et qualifiés, est un élément décisif d'amélioration des conditions économiques locales.

Le service Retravailler offre aux femmes qui ont quitté leur emploi (licenciement, arrêt du travail pour élever les enfants) des possibilités de stage (quatre heures de cours par jour pendant

---

(1) cf. Le Monde du 4.4.1979  
et celui du 1.1.1980 : Filles et garçons devant le choix professionnel : un très grand conformisme. "La variable la plus différenciatrice des choix professionnels est incontestablement le sexe qui agit à la fois sur le niveau d'aspiration et le type d'activité recherché".

cinq semaines) qui permettent aux femmes d'acquérir une formation accélérée dans des spécialités autres que les secteurs sur-féminisés où les demandes d'emplois dépassent largement l'offre.

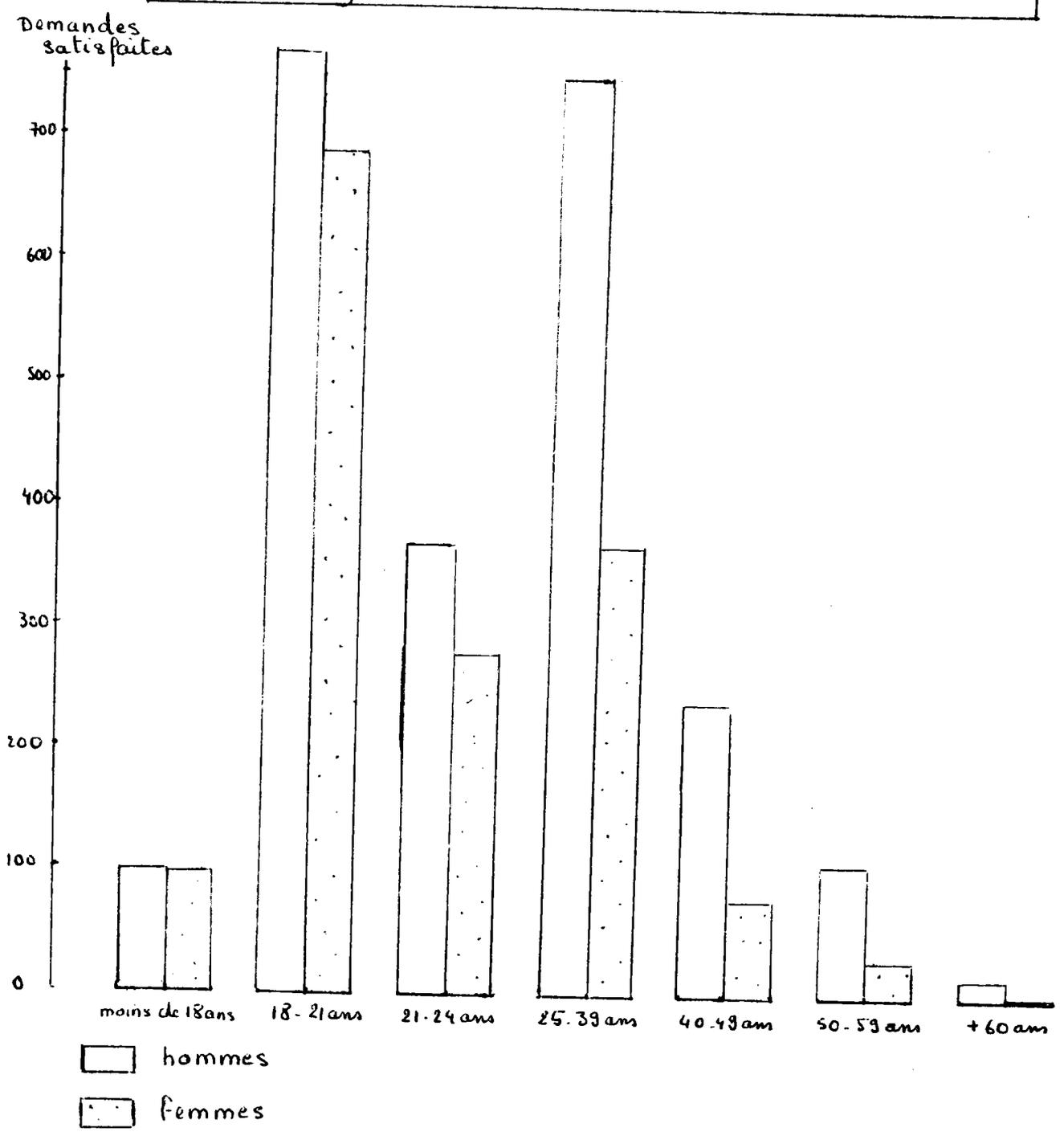
L'Institut Régional pour la Formation des Adultes (I.R.F.A) organise chaque année trois stages de 360 heures qui doivent permettre aux femmes d'acquérir une culture générale améliorée. Ils doivent déboucher sur une préorientation, sur une connaissance plus sûre des conditions de travail.

Dans les trois cas, les organismes cherchent à ouvrir quantitativement et qualitativement le marché de l'emploi féminin. Ils cherchent à intervenir auprès de l'opinion publique, des services d'éducation et d'orientation pour donner aux femmes une formation mieux adaptée aux besoins locaux.

### C - L'INTEGRATION DES FEMMES AU MONDE DU TRAVAIL EST-ELLE UNE SOLUTION COUTEUSE ?

A long terme, une meilleure intégration des femmes au monde du travail est synonyme de diversification des activités. Sachant que la jeune femme active est souvent, par son mariage et par la naissance d'enfants, obligée de suivre son mari, de prendre des congés, le patronat soucieux de son intérêt à court terme continue à pratiquer des mesures sexistes face à l'embauche.

Les demandes d'emplois satisfaites par tranche d'âge en mai 1979 en Moselle.



Ces dernières, légitimes si l'on se place du côté du patronat, ont cependant des effets désastreux.

Le coût d'un recrutement (annonces, examens des candidatures, mise en route étant estimé à deux mois de salaires)(1), les patrons hésitent à embaucher une jeune fille qui risque de quitter le pays pour se marier. Ils hésitent aussi à employer des jeunes femmes qui sont contraintes à un absentéisme fréquent, lié à des grossesses ou à des maladies affectant leurs enfants en bas âge (2). L'absentéisme doit être compensé par des heures supplémentaires, par le recours à du personnel intérimaires dont le coût s'élève à environ 25 % de plus que le travail normal.

---

(1) cf. JARDILLIER P.  
Les conditions de travail,  
Paris, P.U.F, Que Sais Je ?, N° 1772 7 1979  
op. citée p. 91

(2) cf. SARRANTE in Le Monde du 25.4.1979  
dans un article sur la garde des enfants, elle souligne  
l'existence en RDA de crèches - cliniques pour les enfants  
atteints de maladies infantiles.

## CONCLUSION

Les problèmes de l'emploi féminin en Moselle mis en évidence par cette étude régionale ainsi que les essais de solution à cette situation inégalement médiocre, parfois désastreuse, montrent le caractère aléatoire de l'insertion du potentiel féminin mosellan, à la fois jeune et abondant.

Aujourd'hui, dans la plupart des régions mosellanes, le problème de l'emploi féminin est considéré comme secondaire, parfois ignoré ou rejeté. La crise économique affectant les bases industrielles lourdes, le reclassement des hommes passe avant l'insertion des femmes dans le monde du travail.

Alors qu'"un septième seulement de son existence est consacrée à la maternité et aux tâches éducatrices" (1) (la Française met son dernier enfant au monde en moyenne à l'âge de 31 ans), que les femmes mariées représentent à l'échelon national 62 % de la population féminine, la Mosellane abandonne encore trop souvent son emploi en se mariant.

Contrairement à ce qui se passe à l'échelon national en Moselle, ce n'est pas "l'accroissement du nombre des chômeuses qui grossit le chômage global" (2). Le chômage affecte davantage les hommes, les femmes sont trop souvent écartées de la vie active. Sur le marché du travail, leur position est précaire, vulnérable. En Moselle plus qu'ailleurs, elles sont considérées comme "voleuses d'emploi".

---

(1) Menasseyre C. - Les Françaises aujourd'hui  
Col. Profil Actualité - n° 407 - HATIER 1978 - 80 p.

(2) cf. Monon J. - interview in l'Echo n° 154 - MARS 1980

- CONCLUSION GENERALE -

Au moment où je termine cette thèse sur l'emploi féminin en Lorraine, la situation des actives s'est encore lourdement dégradée en ce printemps 1980 (1). L'étude générale et régionale de la situation en Moselle nous a montré qu'ici la situation est beaucoup plus grave qu'ailleurs. Les femmes, sont les mal-aimées du travail ; elles sont quantitativement et qualitativement sous représentées sur le marché de l'emploi.

Les conséquences du sous-emploi féminin sont lourdes. Elles contribuent à accentuer le malaise économique et démographique qui touche la région. La trop faible ouverture du travail aux femmes explique le récent déficit démographique d'un pays où le manque d'emploi féminin n'est plus compensé par de gros salaires masculins. La réduction de la masse salariale masculine distribuée, a lourdement grevé la propension à consommer des ménages. L'activité des ventes de services, de biens de consommation durable et de l'immobilier résiste mal à cette situation.

Dénoncé depuis vingt ans comme étant antiéconomique et dangereux pour l'équilibre régional, le manque d'emplois féminins pousse les jeunes ménages à quitter la région, tout en conservant une population dans l'ensemble jeune. La Moselle s'oriente maintenant vers une population d'âge plus mûr, certaines zones minières ou rurales connaissant même un vieillissement marqué.

Au sein-même du département ici étudié, la situation de l'emploi féminin est très inégale. Les régions les plus touchées sont celles qui connaissent la plus faible diversification des activités.

---

(1) cf. Le Monde du 18.4.1980 - A l'échelon national, avec 1,4 million de chômeurs, la part des femmes dans ce total est de 54,6 %. Chez les demandeurs d'emplois âgés de moins de vingt-cinq ans, leur part est passée à 64,5 %.

Les solutions visant à une amélioration de l'économie mosellane ne doivent pas ignorer ou sous-estimer le poids économique du potentiel féminin. L'intégration plus massive des femmes dans les secteurs d'activité doit être une des solutions à retenir pour sortir la Moselle des ornières de la situation économique dans laquelle elle se débat. Intégrer les femmes au secteur d'activité, ce serait, pour reprendre une expression chère à Roosevelt à l'époque du New Deal, "réamorcer la pompe" en injectant sur le marché une masse salariale supplémentaire, propre à relancer ou créer des industries de transformation, à opérer une reprise des activités du secteur bâtiment et travaux publics.

La reconversion de la Moselle, région industrielle sinistrée, doit être surtout le fait des Mosellans et non le résultat de décisions nationales ou du choix d'implantation d'entreprises à capitaux multi-nationaux. La reconversion ne doit pas transformer la région en zone assistée. Elle doit être une prise de conscience des milieux d'affaires locaux. Elle doit surtout privilégier le développement des petites et moyennes entreprises. Celles-ci présentent en effet plusieurs avantages. Dans ce type d'entreprise, le coût de la création d'emploi est moins élevé, les femmes sont mieux intégrées. La répartition géographique de ces entreprises est plus souple (1).

---

(1) A propos de la création d'emplois dans les zones rurales, F. Grosrichard (Le Monde du 18.6.1978) assigne aux "usines éclatées à la campagne" le rôle de "redresseur de tendance". Il parle de l'entretien d'un tissu industriel souple et actif.

Elle permet de freiner les déséquilibres régionaux. En cas de crise, la reconversion y est toujours plus aisée. Aider la Moselle, c'est "aider les entreprises existantes, notamment les P.M.E." (1). et intégrer les femmes dans la lutte pour la reconversion du département. La croissance de l'emploi féminin est un élément nécessaire à l'équilibre régional et à la promotion de la femme (2).

- 
- (1) - cf. Mr P. Lajoie, président de l'Union Patronale Interprofessionnelle de la Moselle - in Le Monde du 5.2.1979 -
  - (2) - A l'instar de Saint-Exupéry qui a fondé sur la responsabilité le sens de l'existence, nous avons tous besoin de nous sentir responsables y compris dans les plus humbles travaux. Etre privé de travail, c'est être démuné de toute responsabilité dans la communauté des hommes.

B I B L I O G R A P H I E

I - OUVRAGES GENERAUX

DECHE M. : Histoire des Femmes  
: STOCK - PARIS 1975

UVOIR (S. de) : Le Deuxième Sexe  
: GALLIMARD - PARIS 1949  
: 2 vol. - 978 p.

MBART DELAUWE P-H. : Image de la Femme dans la société  
: Editions ouvrières - PARIS 1970

siers et Documents du : Les Femmes en France  
de. : Juin 1975 N° 22

LBERT M. : Les fonctions des Femmes dans l'Industrie  
: Thèse-Paris - MOUTON - 1966 - 395 p.

IMI G. : La Cause des Femmes  
: GRASSET - PARIS 1973.

LEROT E; : - Histoire et sociologie du Travail Féminin  
: DENOEL - GAUTHIER - PARIS - 1968  
: - Les Françaises au Travail  
: HACHETTE - PARIS 1973 - 276 p.  
: - Le Fait Féminin  
: FAYARD - PARIS 1978 -  
: - La Situation Démographique de la France  
: Rapport au Conseil Economique et Social  
: 27 JUIN 1978

ARTICLES

ectif Formation (revue) : l'Accès des Femmes à des Nouveaux Emplois  
: n° 9 - SEPTEMBRE 1975 -

nir (revue) : Faire Carrière au Féminin  
: O.N.I.S.E.P. n° 268-269 - NOV. DEC. 1975

ité du Travail Féminin : - Dispartzées régionales sur l'Activité Féminine  
(vue du) : SEPTEMBRE 1972

: - Etude sur l'Etat de l'Activité et la Formatio  
: Professionnelle des Femmes dans les Régions  
: OCTOBRE 1972

: - Evolution de la Situation des Femmes dans  
: la Société Française  
: JANVIER 1975

: - Enquête Nationale sur les Femmes demandeurs  
: d'Emploi  
: NOVEMBRE 1975

: Bilan de l'Appplication de la Loi du 22 DEC. 1972  
: sur l'Egalité des rémunérations entre Hommes  
: et Femmes.  
: SEPTEMBRE 1975

JRNAL OFFICIEL : Problèmes posés par le travail et l'Emploi  
: des Femmes - Avis et Rapports du Conseil  
: Economique et Social  
: 26 NOVEMBRE 1975

VERDES - LEROUX : Vivre au Féminin  
: Les CAHIERS FRANCAIS n° 171 -  
: MAI - AOUT 1975

II - OUVRAGES DE GEOGRAPHIE GENERALE

- RAL P. : Les Sociétés rurales au XX<sup>e</sup> siècle  
: Col. U - A. COLIN - PARIS 1978 - 327 p.
- ER M.G  
ROUX M. : La Rurbanisation  
: Paris.Seuil.1976
- UJEU - GARNIER J. : La Population Française  
: Col. U 2 - A. COLIN - PARIS 1976 - 223 p.
- UJEU GARNIER J.  
MELOBEZ A. : Géographie du Commerce  
: Col. MASSON - PARIS 1977 - 292 p.
- FRAND M.J. : Géographie de l'Administration  
: Ed. M.T. GENIN - PARIS 1974 - 510 p.  
: Pratique de la Ville  
: Col. MASSON - PARIS 1978 - 210 p.
- IS G.  
MEYNAUD A. : Les Mutations récentes de l'Economie Française  
: PARIS - DOIN éditeur 1973 - 215 p.
- NU P.  
NT G.F. : La France ridée  
: Col. Livre de Poche - PARIS 1979 - 477 p.
- AND J.  
Y A. :
- RIER J.B. : Citadins et Ruraux  
: PARIS P.U.F. "Que Sais-Je ?" n° 1107 - 1970
- AL P. : Eléments de Géographie Economique  
: Ec. M.T. GENIN - PARIS 1976 - 361 p.
- THEOUX J.P. : Le Salaire Minimum  
: "Que Sais-Je ?" - n° 1713 - PARIS P.U.F. 1978

BY G. : Histoire de la France Rurale

WAILON G. : Col. SEUIL - PARIS 1976 - 4 Tomes

(sous la direction de) :

---

RAND M. : L'artisanat en France

FREMONT J.P. : PARIS P.U.F. - "Que Sais-Je ?" n° 1778 - 1979

---

RASTIE J† : Pouvoir d'Achat, prix et Salaires

: Col. Idées

: Ed. GALLIMARD - PARIS 1977 - 212 p.

---

HELIN C. : La Localisation des Industries

: Col. Le Géographe

: PARIS - P.U.F. 1977 - 204 p.

---

ORGE P. : - Géographie de la population

: PARIS P.U.F. - Que Sais-Je ? - n° 1187 - 1970

: - Dictionnaire de la Géographie

: PARIS P.U.F. 1970 - 451 p.

: - Les Migrations Internationales

: Col. SUP - PARIS P.U.F. - 1976 - 230 p.

: - Sociologie et Géographie

: Col. SUP - PARIS P.U.F. - 1972 - 220 p.

: - Populations actives

: Introduction à une Géographie du Travail

: Col. SUP - PARIS P.U.F. 1978 - 237 p.

---

CHONNET P. : Géographie des Frontières

FESTIN C. : Col. SUP - PARIS P.U.F. - 1974 - 223 p.

---

DILLIER P. : Les Conditions du Travail

: "Que Sais-Je ?" n° 1772 - PARIS P.U.F. 1979

---

TZMANN J. : L'agriculture française  
: Col. POINTS - Economie 1978 - 252 p.

---

QUAR R. : Le Tourisme social

NOUARD Y. : "Que Sais-Je ?" n° 1725 PARIS P.U.F. - 1978

---

TARD B. : La Formation Continue

NARD B. : "Que Sais-Je ?" n° 1655 PARIS P.U.F. 1976

---

TAUER M. : L'Emploi Féminin en Bourgogne  
: Doctorat de 3° cycle ès Géographie  
: NANCY - SEPT. 1972 - (2 T.)

---

: Ministère du Travail et de la Participation  
: T. I - Rapport présenté à Mr. R. BOULIN  
: La Documentation Française  
: PARIS 1979 - 377 p.

---

OD J. : L'Aménagement du Territoire

TELBAJAC (Ph. de) : "Que Sais-Je ?" n° 987 - PARIS P.U.F. 1971

---

RIAUX M.F. : L'Emploi en France depuis 1945  
: Col. U 2, dossier n° 202  
: PARIS - A. COLIN, 1972 - 192 p.

---

N D. : Géographie Démographique de la France  
: PARIS P.U.F. 1973 - 159 p.

---

N D. : L'Espace Français  
: Col. U 2 n° 233 - A. COLIN - PARIS 1976 - 271 p.

---

ZIE J. : L'Exode Rural  
: "Que Sais-Je" ? - N° 1747 - PARIS P.U.F. 1979

---

HARD M. : L'Emploi et ses problèmes  
 : "Que Sais-Je" ? n° 1640  
 : PARIS P.U.F. 1976

DERIE M. : Ni Ouvriers, ni Paysans les Tertiaires  
 : Col. SEUIL - PARIS P.U.F. 1968 - 144 p.

OUARD M et M.J : La rémunération du Travail  
 : "Que Sais-Je ?" n° 654 PARIS P.U.F. 1961

HEFORT M. : Les Activités Tertiaires  
 : Tome 1 - Forme de relations entre activités  
 : tertiaires et organisation de l'espace.  
 : S.E.D.E.S. - C.D.U. - PARIS 1976 - 78 p.

GERIE G. : Les cadres de vie  
 : Col. Sup. PARIS - P.U.F. 1975 - 264 p.

VY A. : La Population  
 : "Que Sais-Je ?" - n° 148 - PARIS P.U.F. 1970

ARTICLES DE GEOGRAPHIE GENERALE

: Cahiers Français  
 : Emploi, Chômage  
 : n° 173 NOV. DEC. 1975 - 63 p.

RDONNET J. : La contribution de l'Industrie Automobile à  
 : l'Aménagement du Territoire en France  
 : Geographie Recherche 1977 - n° 21 - p. 53 - 64

ILLE J-CI. : Activité Féminine et Fécondité  
 : Economie et statistiques n° 93 - OCTOBRE 1977

: La Documentation Française :  
: . Le Travail des Femmes en France  
: n° 3336, ... 1966

AGNANI J. : Activités Féminines et Transports urbains  
: Annales de Géographie n° 477 - SEPT. OCT. 1977

JERIN J.P. et : Ruraux et Urbains  
IMUCHIAN H. : Reflexions sur les fondements de la ruralité  
: aujourd'hui.  
: Revue de Géographie Alpine n° 1 - tome 67 -  
: 1979 p. 84

JILBERT M. : La Femme dans l'Industrie  
: in Encyclopédie Universalis T. 6 - p. 1005 - 1007  
: 1969

JET M. : Emploi et Activités entre 1968 et 1975  
: Economie et Statistiques n° 94 NOVEMBRE 1977

EVY M. : Chômage et Natalité  
: Population et Société (I.N.E.D) FEVRIER 1979

EVUE POPULATION : . La population des ménages agricoles :  
: "Emigration et vieillissement".  
: MAI - JUIN 1970  
: . L'influence du Travail professionnel de la Femme  
: sur le nombre d'enfants.  
: MAI - JUIN 1975 p. 611 - 616  
: . Natalité et Politique familiale  
: MARS - AVRIL 1976 p. 355 - 377

AMMAN M. : Les Etrangères au Recensement de 1975  
: Collection Migration et Société  
: La Documentation Française 1977

---

ZTOKMAN N. : Les Françaises et le Travail  
: Analyse des données du recensement de 1975  
: Annales de géographie NOVEMBRE - DECEMBRE 1978  
: n° 484

---

UCAULT Y. : Fécondité et Urbanisation  
: Travaux et Documents  
: I.N.E.D.P.U.F n° 74 - 1975

---

III - OUVRAGES REGIONAUX

: - Atlas de la France de l'Est  
 : Editions BERGER - LEVRAULT  
 : STRASBOURG - NANCY - 1958 - 1963

-----  
 : - Atlas de l'Est  
 : Editions BERGER - LEVRAULT  
 : STRASBOURG - NANCY - 1970 - 1975

-----  
 BLANC A. : Les Régions de l'Est  
 JUILLARD E. : "France de Demain"  
 RAY J. : PARIS - P.U.F. 1970  
 ROCHEFORT M. :

-----  
 BONNEFONT J.C. : Histoire de la Lorraine de 1900 à nos jours  
 (sous la direction de) : Privat éditeur-TOULOUSE 1979 - 455 p.

-----  
 BONNET : L'Homme du Fer, mineurs de fer et Ouvriers  
 (Père S.) : siderurgistes Lorrains.  
 : NANCY : Centre Lorrain d'Etudes Sociologiques  
 : 1975 - 1977 - 2 vol.  
 : . 1889 - 1930 - 302 p.  
 : . 1930 - 1959 - 415 p.

-----  
 CHABOT G. : Géographie Régionale de la France  
 : Col. MASSON - PARIS 1975 - 433 p.

-----  
 CAZES G. : La Lorraine, une difficile reconversion.  
 DOMINGO J. : Editions Bréal - MONTREUIL 1977 - 127 p.  
 DOREL G. :  
 GAUTHIER A. :  
 REYNAUD A. :

DEMANGEON A. : La France Economique et Humaine  
: Géographie Universelle t. VI  
: A. COLIN 1946

---

JUILLARD E. : L'Europe rhénane  
: A. COLIN - PARIS 2e Edition 1970

JUILLARD E. : L'Alsace et la Lorraine  
: Atlas et Géographie de la France moderne.  
: Flammarion - PARIS 1977 - 287 p.

---

O R E A M : Livre Blanc  
LORRAINE : Schéma d'aménagement de la métropole lorraine  
: PONT-A-MOUSSON 1971 - 217 p.

---

PARISSE M. : Histoire de la Lorraine  
(sous la direction de) : Privat Editeur - TOULOUSE - 1978 - 497 p.

---

REITEL F. : Les régions de la France de l'Est et leur  
: environnement Géographique  
: Col. Istra - STRASBOURG 1966 -

---

REITEL F. : L'Economie de la Lorraine

REMER R. : Edition Marketing - 1978 - 160 p;

SAINT-DIZIER Cl. :

---

Tableau de : I.N.S.E.E. - édition - 1979 - 184 p.  
l'Economie :  
Lorraine :

---

- 276 -

A R T I C L E S

BONNET (Père S.) : Sociologie Politique et Religieuse de la Lorraine  
: Cahier du fond National des Sciences Politiques  
: n° 581 - 1972 - 514 p.

---

CABOURET M. : Aperçus nouveaux sur l'Agriculture de la Lorraine  
: du Nord-Est : les répercussions de la division  
: linguistique du département de la Moselle  
: MOSELLA n° 4 - OCT. DEC. 1975 - p. 1 à 58

---

C.I.E.D.E.H.L, : . Enquête auprès des travailleurs frontaliers  
: mosellans.  
: Analyse descriptive - 1973 - 53 p.  
: . Situation professionnelle des jeunes filles  
: ayant un C.A.P de sténo-dactylo.  
: Dossier 49 p - AVRIL 1976 -

---

CLEMENT B. : Metz, étude de la population  
: Mosella T. 3 N° 2 - AVRIL - JUIN 1973

---

DIDELLOT B. : L'Emploi féminin en Lorraine dans les activités  
: à main-d'oeuvre masculine prépondérante.  
: Echelon Régional de l'Emploi  
: :  
: NANCY - FEVRIER 1976

---

ETUDES ET STATISTIQUES LORRAINES (CIEDEHL - I.N.S.E.E) : "Les travailleurs frontaliers du Nord, de la  
: Meurthe-et-Moselle et de la Moselle".  
: n° 18 - OCT. 1976

---

GEHRING J.M. : L'Evolution récente de la population Mosellane  
: Mosella - n° 1 - Tome 1 - JANV. MARS 1971  
: p. 54 à 66

---

- CUTMANN - : . Les rapports de l'I.N.S.E.E. Lorraine  
VORBUS F. : . Les Lorraines, une main d'oeuvre sous-employée  
: MAI 1974, 129 p.
- 
- HABY R. : L'influence du développement industriel  
: sur l'Agriculture Mosellane.  
: Annales de l'Est 1963 - t. 3 - p. 34 à 60
- 
- MIEGEL H. : Sarreguemines, ville frontière  
: Mosella t. 1 n° 3 - JUIL. SEPT. 1971 p. 43 à 55
- 
- HOENER M. : Freyming-Merlebach, la fusion de deux communes  
: minières, points névralgiques d'une région en  
: crise : le bassin houiller.  
: Mosella t. 3 n° 1 - JANV. MARS 1973 p. 73 à 128
- 
- LEROY A. : L'évolution récente de l'industrie sarroise  
: conduit à un nouvel aménagement régional.  
: Mosella - OCTOBRE - DECEMBRE 1976
- 
- NESTRI R. : L'industrie Française et son implantation  
PRECHEUR Cl. : en Lorraine.  
: Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorraine  
: NANCY 1976
- 
- NONN H. (sous : L'Est, Région Frontière  
la direction : La Documentation Française  
de) : N° 6020 - 1975
- 
- NOTES ET : Les Travailleurs saisonniers et frontaliers  
ETUDES DOCU- : N° 4519 et 4520 - JUILL. 1979  
MENTAIRES : La Documentation Française 128 p.
-

PERARDEL H. : Les Transports régionaux de personnes :  
 : Métrolor, une solution particulière en  
 : Lorraine.  
 :  
 : REVUE GEOGRAPHIQUE DE L'EST, n° 3 - 1973

REGARD SUR : PARIS - AVRIL 1977 - 472 p.  
 L'ESPACE RURAL - : Service de Presse, Edition, Information.  
 REGION LORRAINE : 14, rue Drouot - PARIS IX

REITEL F. : Sidérurgie et Peuplement  
 : L'Industrie, facteur de transformations politiques  
 : économiques, sociales et culturelles.  
 :  
 : Association Interuniversitaire de l'Est  
 : Cahier n° 17 - LUNEVILLE 1974 - p. 195 à 204

REUTER R. : De la Ville nouvelle au quartier résidentiel,  
 : l'exemple de SAINT-NICOLAS  
 : en Forêt ; Mosella t. 2 N° 4 - OC. DEC. 1972

ROLLAND-MEY C. : . Les Migrations journalières de travail dans  
 : le Bassin Sidérurgique Lorrain et dans la  
 : région Messine en 1968.  
 :  
 : MOSELLA n° 4 - tome 3  
 : OCTOBRE - DECEMBRE 1973 - p. 1 à 16

" : . L'Urbanisation du Pays Messin  
 : L'Espace géographique n° 1 - 1978

STOCK N. : La Population Algérienne en Moselle  
 :  
 : MOSELLA n° 1 - tome 2, JANV. MARS 1972

- n° 2 - 1972 : La différence entre salaires masculins et  
: féminins
- 
- n° 9 - 1972 : Evolution de la part de l'emploi féminin  
: dans l'industrie
- 
- n° 7 - 1973 : Le dossier de l'emploi féminin, un handicap  
: que la Lorraine commence à surmonter.
- 
- n° II - 1973 : Le désir de travailler.  
: La réponse des Femmes au Développement  
: de l'offre d'après :  
: . leurs charges de famille  
: . leur formation  
: . leur milieu social
- 
- n° 6 - 1974 : La région frontrière,  
: un pôle de reconversion
- 
- n° 5 - 1975 : Les différences de salaires  
: mais aussi les difficultés de l'emploi,  
: favorisent le travail frontalier.
- 
- n° II - 1976 : La pénétration étrangère  
: dans l'Industrie Française.
- 
- n° 13 - 1976 : Localisation du siège social  
: des Etablissements Lorrains
- 
- n° 18 - 1976 : Les travailleurs frontaliers de Moselle
- 
- n° 21.22 - 1977 : Les réflexions et les recherches dans le  
: domaine de l'emploi et de la formation en  
: Lorraine.
- 
- n° 38 - 1978 : L'Emploi Féminin
-

n° 41 - 1978 : Le Salaire des Lorrains  
 -----  
 n° 44 & 46-1979 : L'insertion des Travailleurs Étrangers en  
 Lorraine  
 -----  
 n° 48 - 1979 : Le Bilan Economique de l'Année 1978  
 -----

T H E S E S

HABY R. : Les houillères Lorraines et leur Région  
 : Thèse d'Etat - PARIS - S.A.B.R.I. 1965  
 : 2 vol. 783 p.  
 -----  
 LE BALLE Y. : L'ouvrier paysan en Lorraine  
 : Mosellane : étude sur l'alternance  
 : d'activités.  
 : PARIS - Ed. Montechristien-1958 - 114 p.  
 -----  
 NEIGERT M. : Internements et déportations en Moselle  
 : 1940 - 1945 - Thèse de 3e Cycle - METZ 1977  
 : doublée par la carte de la Souffrance  
 : (Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale)  
 -----  
 PRECHEUR Cl. : La Lorraine Sidérurgique.  
 : Thèse d'Etat - PARIS - S.A.B.R.I. - 1959 - 636 p.  
 -----  
 REYEN P. : La Vie Agricole dans l'Est du Département  
 : de la Moselle de part et d'autre de la frontière  
 : linguistique.  
 : Essai de Géographie humaine, économique et  
 : culturelle.  
 -----  
 SPACK A. : Aspects et problèmes touristiques en milieux  
 : urbains et périurbains, l'exemple de la ville  
 : de METZ et du PAYS MESSIN  
 : Thèse du 3e Cycle - METZ 1974  
 -----

IV - REVUES CONSULTEES  
=====

- ACTUALITES INDUSTRIELLES LORRAINES -  
1, rue du Pont à Seille  
57000 METZ  
  
Revue trimestrielle éditée par le Centre d'Informations  
des Industries Lorraines.
  
- BULLETIN DE LA CHAMPRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MOSELLE -  
10 - 12, avenue Foch  
  
57000 METZ
  
- DOSSIER DE L'ECONOMIE IORRAINE -  
I.N.S.E.E. Direction Régionale de NANCY  
2 - 4, boulevard de Scarponne  
  
54000 NANCY
  
- ECONOMIE ET STATISTIQUES -  
I.N.S.E.E., Observatoire Economique de l'Est  
Rue du Général Hulet  
  
54000 NANCY
  
- EST INDUSTRIEL ET COMMERCIAL -  
7, rue Rabelais  
B.P. 746  
  
57012 METZ - CEDEX
  
- FEUILLETS DE L'O R E A M - LORRAINE -  
Rue Robert Blum  
  
54700 PONT A MOUSSON

- INFORMATIONS LORRAINES ET ACTUALITES -

Chambre de Commerce et d'Industrie

54000 NANCY

- MINEURS DE FRANCE -

Rédaction B.P. 25

57 - FREYMING MERLEBACH

- M O S E L L A - (Revue) -

Centre d'Etudes Geographiques  
Faculté des Lettres, Ile du Saulcy

57000 METZ

- OBJECTIF : L O R R A I N E

Agence d'Editions Lorraines  
8, rue Lafayette

54000 NANCY

- POPULATION ET AVENIR

Revue du Centre National d'Informations démographiques  
Délégation - 1, place Stanislas

54000 NANCY

- REVUE GEOGRAPHIQUE DE L'EST

Institut de Géographie - Université de NANCY II  
23, boulevard Albert 1er

54000 NANCY

- REVUE INDUSTRIELLE DE L'EST

Rédaction - 40, rue H. Poincaré

54000 NANCY

V - ADRESSES UTILES :

- ORGANISMES ET ADMINISTRATIONS CONTACTES -  
-----

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (A.N.P.E.)

- CENTRE REGIONAL -

Boulevard d'Haussonville

54000 NANCY -

- A.N.P.E. DE MOSELLE -

Cité Administrative

57000 METZ

- A.S.S.E.D.I.C. - MOSELLE (Association pour l'Emploi dans  
l'industrie et le commerce)

1, rue du Pont à Seille

57000 METZ

- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE MOSELLE -

1, avenue Leclerc de Hautecloque

57001 METZ

- CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE -

3, place du Roi George

57000 METZ

- CENTRE D'INDORMATION FEMININ -

B.P. 400 - CEDEX 7

75327 - PARIS

- CENTRE D'INFORMATION ET D'ETUDES D'ECONOMIE HUMAINE -  
EN LORRAINE (C.I.E.D.E.H.L.)

3, rue du Languedoc  
B.P. 752

57012 METZ CEDEX

- CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE -  
(Administration régionale du C.N.R.S.)

Rue de la Visitation

54000 NANCY

- CENTRE D'INFORMATION FEMININ - ASSOCIATION MOSELLANE -  
POUR LA PROMOTION DU TRAVAIL FEMININ -

36, rue Haute Seille

57000 METZ

- CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE -

64, avenue de Magny

57000 METZ

- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MOSELLE -

10 - 12, avenue Foch

57000 METZ -

- COMITE D'AMENAGEMENT DU PLAN D'EQUIPEMENT DE LA MOSELLE  
(C.A.P.E.M)

9, rue P. Perrat

57010 METZ

- COMITE DU TRAVAIL FEMININ -

27, rue de Grenoble

75007 PARIS

- DIRECTION DEPARTEMENTAL DE L'AGRICULTURE EN MOSELLE -

Cité Administrative

57036 METZ -

- DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT (D.D.E).

17, quai Richepance

57000 METZ -

- DIRECTION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN D'OEUVRE -

Cité Administrative

57036 METZ -

- DIRECTION REGIONALE DES IMPOTS -

4 Bis, rue F. de Curel

57000 METZ

- ECHELON REGIONAL DE L'EMPLOI -

148, avenue de Strasbourg

54000 NANCY

- INSTITUT REGIONAL POUR LA FORMATION DES ADULTES (I.R.F.A.

Atelier Lorraine)

1, rue du Coetlosquet

57000 METZ

- MISSION REGIONALE DE LORRAINE -

Préfecture

57000 METZ

206  
- OFFICE REGIONAL D'IMMIGRATION -

55, avenue de la Garenne

57000 METZ

- O.R.E.A.M. - LORRAINE -

Rue R. Blum

54700 PONT A MOUSSON

- RECTORAT DE NANCY - METZ -

Rue Ph. de Gueldre

54000 NANCY

- RETRAVAILLER -

36, rue Haute Seille

57000 METZ

- UNIVERSITE DE METZ -

Ile du Saulcy

57000 METZ -

LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES  
-----  
-----

1° PARTIE

- . La Moselle, croquis de présentation générale ..... p. 15
- . Bilan démographique de la Moselle entre  
1962 et 1975 ..... p. 33
- . Comparaison des taux d'activité en fonction de  
l'âge et du sexe ..... p. 37
- . Silhouette socio-économique ..... p. 42
- . Population active par sexe et selon l'âge ..... p. 44
- . Taux de population féminine active dans les classes  
d'âge de 20 à 65 ans ..... p. 50
- . Pyramide des âges des actifs agricoles en 1975 ..... p. 56
- . Taux d'activité féminin en milieu rural - femmes  
faisant partie d'un ménage dont le chef a une  
activité agricole ..... p. 58
- . L'agriculture en Moselle ..... p. 66
- . Part des actifs féminins des principales branches  
du secteur industriel en Moselle ..... p. 75
- . Part des actifs féminins des principales branches  
du secteur tertiaire en Moselle ..... p. 75
- . Une population ouvrière féminine peu nombreuse et  
peu qualifiée..... p. 80
- . Effectifs tertiaires pour 100 habitants en 1975 ..... p. 88

2° PARTIE

- . Diminution du taux de fécondité par tranches d'âge (1968 - 1975) ..... p. 100
- . Les étrangers vivent surtout dans les cantons industriels peu pourvoyeurs en emplois féminins ... p. 105
- . Les femmes étrangères actives en Moselle ..... p. 108
- . Taille des familles et catégorie socio-professionnelle du chef du ménage (1962 - 1975) ..... p. 118
- . Diplômes et taux d'utilisation des diplômes dans la vie active des Mosellanes de 16 à 55 ans ..... p. 134
- . Situation de l'emploi en Moselle. Les demandes d'emplois non satisfaites par tranche d'âge et par sexe en 1976 et 1977 ..... p. 154
- . Répartition des salariés selon le montant de leur salaire en 1975 ..... p. 161
- . Echelle des salaires mosellans selon la catégorie socio-professionnelle et le sexe ; liaison avec le taux de féminisation des secteurs d'activités en 1975 p. 164

3° PARTIE

- . La faiblesse de l'emploi féminin en zone sidé-  
rurgique : le cas du canton de ROMBAS ..... p. 195
- . Les frontaliers ..... p. 215
- . Les frontalières travaillent surtout dans l'in-  
dustrie légère ..... p. 217
- . Les motivations des travailleurs frontaliers ..... p. 217
- . METZ ; approche de l'emploi féminin, les handi-  
caps ..... p. 229
- . Taux d'activité des Messines par tranche d'âge et en  
fonction du lieu de résidence ..... p. 232
- . Taux d'activité des Messines en fonction du nombre  
d'enfants et du lieu de résidence ..... p. 232
- . Les demandes d'emplois satisfaites en MAI 1979 à  
METZ, SARREBOURG et SARREGUEMINES ..... p. 246
- . Les demandes d'emplois satisfaites par tranche d'âge  
en MAI 1979 en MOSELLE ..... p. 260

LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES

1° - PARTIE

- . Evolution de la population active en Moselle par sexe (1962 - 1975) ..... p. 34
- . Répartition de la population active féminine par âge (en %) ..... p. 34
- . L'emploi féminin (en %) ..... p. 46  
comparaison France, Lorraine, Moselle .
- . La situation de l'emploi féminin s'améliore malgré la crise ..... p. 46
- . Une féminisation faible des activités évolution fin 1973 - fin 1978 ..... p. 74
- . Répartition des emplois selon la qualification ... p. 82
- . Evolution de la population mosellane par secteur d'activité et par sexe (1962 - 1975) ..... p. 85
- . Total tertiaire lié à la population résidente (effectifs pour 100 habitants) ..... p. 88

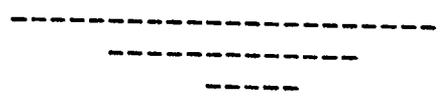
2<sup>o</sup> PARTIE

- . Evolution du nombre des naissances, des mariages et des divorces de 1972 à 1978 ..... p. 99
- . Une population cosmopolite (1975) ..... p. 123
- . Evolution récente de la population étrangère (1979) ..... p. 123
- . % de femmes scolarisées en fonction de l'âge après la scolarité obligatoire ..... p. 127
- . Les diplômés ..... p. 131
- . % de féminisation des baccalauréats en 1975 à l'échelon national ..... p. 133
- . Répartition des étudiants au cours de l'année 1977 - 1978 à l'Université de METZ ..... p. 139
- . Evolution et disparités de la part des femmes dans le monde du travail en Lorraine de 1968 à 1975 (en %) p. 144
- . Les diplômés féminins sont sous utilisés et le temps d'activité reste faible en Moselle ..... p. 144
- . Les écarts de salaires France-Moselle ..... p. 165

3° PARTIE

|                                                                                                                                                                            |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| . Situation des mères de famille à ROMBAS en 1978 .....                                                                                                                    | p. 200 |
| . Rareté des débouchés pour les élèves issus des formations de type sténo-dactylo .....                                                                                    | p. 202 |
| . Enquête effectuée au GRETA de Rombas le 2 Mars 1978 .....                                                                                                                | p. 203 |
| . L'emploi féminin à METZ .....                                                                                                                                            | p. 227 |
| . A METZ, la femme a un temps d'activité plus long .....                                                                                                                   | p. 227 |
| . La place des Messines dans les principales branches d'activité entre 1968 et 1975 .....                                                                                  | p. 237 |
| . L'absentéisme des actifs à la Caisse d'Allocations familiales de la Moselle .....                                                                                        | p. 244 |
| . Population active provenant d'un rayon de moins de dix kilomètres dans les zones industrielles de SARREGUEMINES et SARREBOURG en 1978 .....                              | p. 249 |
| . Evolution de la population active des établissements de cinquante salariés et plus pour les bassins d'emplois de SARREGUEMINES et SARREBOURG (fin 1973 - fin 1978) ..... | p. 249 |
| . Travail à temps partiel et taux de féminisation de quelques grandes entreprises du secteur public et privé à METZ en 1978 .....                                          | p. 255 |

TABLE DES MATIERES



AVANT PROPOS

PROBLEMES DE METHODOLOGIE ..... p. 1

- . Les données statistiques ..... p. 2
- . Les enquêtes ..... p. 5
- . Les dossiers de presse ..... p. 6

INTRODUCTION ..... p. 8

PREMIERE PARTIE ..... p. 10

- 1 - LE CADRE GEOGRAPHIQUE ..... p. 10
- A - VARIETE DES RICHESSES NATURELLES ..... p. 11

  - 1 - Une dominante de riches terroirs ..... p. 11
  - 2 - La dépression charbonnière du WARNDT ..... p. 13
  - 3 - La minette Lorraine et le sel gemme ..... p. 14

- B - UNE POSITION CARREFOUR ..... p. 18

  - 1 - Au sein du cadre européen, la Moselle est dotée d'axes de communications satisfaisants ..... p. 18
  - 2 - Le cadre européen : atout ou handicap ? ..... p. 21
  - 3 - Une trame urbaine insuffisante et peu hiérarchisée ..... p. 25

- C - UNE SITUATION DEMOGRAPHIQUE LONGTEMPS FAVORABLE ..... p. 30

  - 1 - L'historique de l'évolution de la population explique les problèmes actuels ..... p. 30
  - 2 - Une population jeune ..... p. 38

- II - L'EMPLOI FEMININ OCCUPE ENCORE UNE PLACE REDUITE ..... p. 45
  - A - UNE PLACE LIMITEE MAIS EN HAUSSE ..... p. 45
  - B - UN POTENTIEL DE MAIN D'OEUVRE FEMININE JEUNE ET SOUS UTILISEE ..... p. 47
    - 1 - Les actives mosellanes sont jeunes ..... p. 47
    - 2 - Le potentiel féminin reste très sous utilisé ..... p. 47
    - 3 - Le temps d'activité reste bref, les reprises sont plus rares ..... p. 48
  - C - L'EMPLOI FEMININ PRESENTE DE FORTS CONTRASTES REGIONAUX ..... p. 52
- III - LES FEMMES DELAISSENT L'AGRICULTURE ... p. 57
  - A - UNE MAIN D'OEUVRE AGRICOLE FEMININE VIEILLIE ET FAIBLEMENT PRODUCTIVE ..... p. 57
    - 1 - La pyramide des âges des actifs agricoles traduit une situation critique ..... p. 57
    - 2 - Dans l'agriculture, les femmes occupent les emplois les moins qualifiés ..... p. 59
    - 3 - Une situation particulière qui découle de la position frontalière ..... p. 61
  - B - LES CONDITIONS DE LA VIE AGRICOLE RESTENT REPULSIVES ..... p. 65
    - 1 - Dépeuplement, pauvreté en services et isolement accentuent l'exode ..... p. 65
    - 2 - Les handicaps de l'habitat lorrain ..... p. 68
    - 3 - Les solutions originales des zones bilingues ... p. 70

IV - LES OUVRIERES RESTENT RARES EN MOSELLE ..... p. 73

A - L'industrie offre peu d'emploi aux femmes .... p. 73

B - La situation des ouvrières est difficile ..... p. 79

-----

V - L'AVENIR DE LA MAIN D'OEUVRE FEMININE EST-IL DANS LE SECTEUR TERTIAIRE ? ..... p. 86

A - DEUX TIERS DES FEMMES TRAVAILLENT DANS LE SECTEUR TERTIAIRE ..... p. 87

B - LES ACTIVITES TERTIAIRES EXERCENT UN GRAND ATTRAIT SUR LES FEMMES MOSELLANES ..... p. 90

C - LES ACTIVES TERTIAIRES RESTENT LOURDEMENT HANDICAPEES ..... p. 93

1 - Les actives tertiaires sont trop souvent sous qualifiées ..... p. 93

2 - Les salaires sont souvent plus faibles que dans l'industrie ..... p. 94

3 - Le secteur tertiaire conserve un très fort attrait.. p. 94

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE ..... p. 96

Les explications du sous-emploi féminin Mosellan ... p. 98

1 - UN LOURD HANDICAP D'ORDRE DEMOGRAPHIQUE ..... p. 98

A - UNE POPULATION JEUNE ET FECONDE ..... p. 98

B - UNE POPULATION COSMOPOLITE ..... p. 103

2 - DES COMPORTEMENTS PEU FAVORABLES A LA CROISSANCE DE L'EMPLOI FEMININ ..... p. 116

A - UNE EDUCATION PEU FAVORABLE A LA CROISSANCE DE L'EMPLOI FEMININ ..... p. 116

B - LE COSMOPOLITISME A DOMINANTE MEDITERRANEENNE FAVORISE UN COMPORTEMENT SEXISTE ..... p. 122

- III - FAIBLESSE ET INADAPTATION DE LA FORMATION DES FEMMES ..... p. 126
  - A - UNE SCOLARISATION REMISE EN CAUSE .. p. 126
  - B - DES DIPLOMES CORRESPONDANT PLUS RAREMENT A LA DEMANDE SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI ..... p. 130
    - 1 - L'enseignement général du premier et du second cycle ..... p. 132
    - 2 - L'enseignement supérieur ..... p. 135
    - 3 - L'enseignement technique ..... p. 138
  - C - DES DIPLOMES SOUS UTILISES ..... p. 143
  - D - DES PROMOTIONS ET DES RECYCLAGES TROP RARES ..... p. 146
- IV - SOUS-QUALIFICATION ET SOUS-SALAIRES FEMININS p. 148
  - A - UNE POSITION TROP SOUVENT MARGINALE SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI ..... p. 148
    - 1 - LA qualification de la main-d'oeuvre féminine est très inférieure à la moyenne française ..... p. 148
    - 2 - Le divorce formation/emploi réel reste trop fréquent ..... p. 151
    - 3 - Un chômage plus lourd ..... p. 153
  - B - LE PROBLEME SALARIAL ..... p. 155
    - 1 - La nécessité du second salaire s'impose p. 157
    - 2 - Les faibles salaires féminins dominant p. 160
- CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE ..... p. 169

TROISIEME PARTIE

- I - LE KALEIDOSCOPE DES CONDITIONS DE LA VIE RURALE  
DANS L'ENSEMBLE DES CONDITIONS PEU ATTRACTIVES  
POUR LES FEMMES DESIRANT TRAVAILLER ..... p. 172
  - A - LES REGIONS A MONO-ACTIVITE AGRICOLE  
SONT LES ZONES LES PLUS REPULSIVES  
POUR LES FEMMES ..... p. 174
  - B - LES CAMPAGNES AUX ACTIVITES DIVER-  
SIFIEES :  
UN CRENEAU D'EMPLOI PLUS GRAND POUR  
LES FEMMES ..... p. 183
    - 1 - Les agriculteurs doubles actifs ..... p. 184
    - 2 - Le tourisme ..... p. 186
    - 3 - La dispersion industrielle en milieu rural.. p. 188
    - 4 - Un cas d'implantation tertiaire en milieu  
rural ..... p. 190
- II - LES HANDICAPS AGGRAVES DU BASSIN SIDERURGIQUE.. p. 193
  - A - CHOMAGE MASCULIN ET SOUS-EMPLOI FEMI-  
NIN SONT IMPRESSIONNANTS ..... p. 193
  - B - DES FORMATIONS INADAPTEES ET DES RECY-  
CLAGES INEFFICACES ..... p. 199
- III - L. BASSIN HOUILLER ET LA ZONE FRONTIERE ..... p. 210
  - A - LA SITUATION DE L'EMPLOI TEND A  
S'AMELIORER POUR LES FEMMES ..... p. 210
  - B - UN CAS PARTICULIER, LA ZONE FRONTIERE p. 213
- IV - LES VILLES SONT SEULES A OFFRIR AUX FEMMES UNE  
GAMME D'EMPLOIS VASTE ET VARIEE ..... p. 224
  - A - L'EXEMPLE MESSIN ..... p. 226

- 1 - Metz offre un marché de l'emploi attirant pour la femme ..... p. 230
- 2 - En ville, la femme travaille plus longtemps et de façon plus continue ..... p. 236
- 3 - Les limites de l'emploi féminin à METZ .... p. 241

B - DEUX EXEMPLES DE VILLES MOYENNES :

SARREGUEMINES ET SARREBOURG ..... p. 247

V - DES SOLUTIONS A LA CROISSANCE DE L'EMPLOI FEMININ p. 251

A - LES FEMMES RECLAMENT DES HORAIRES COMPATIBLES AVEC LA VIE FAMILIALE ..... p. 253

- 1 - Les femmes réclament surtout un temps-plein avec des horaires à la carte ..... p. 253
- 2 - Le travail à temps partiel ..... p. 254

B - DES ELEMENTS POUR FAVORISER LE TRAVAIL DES FEMMES ..... p. 257

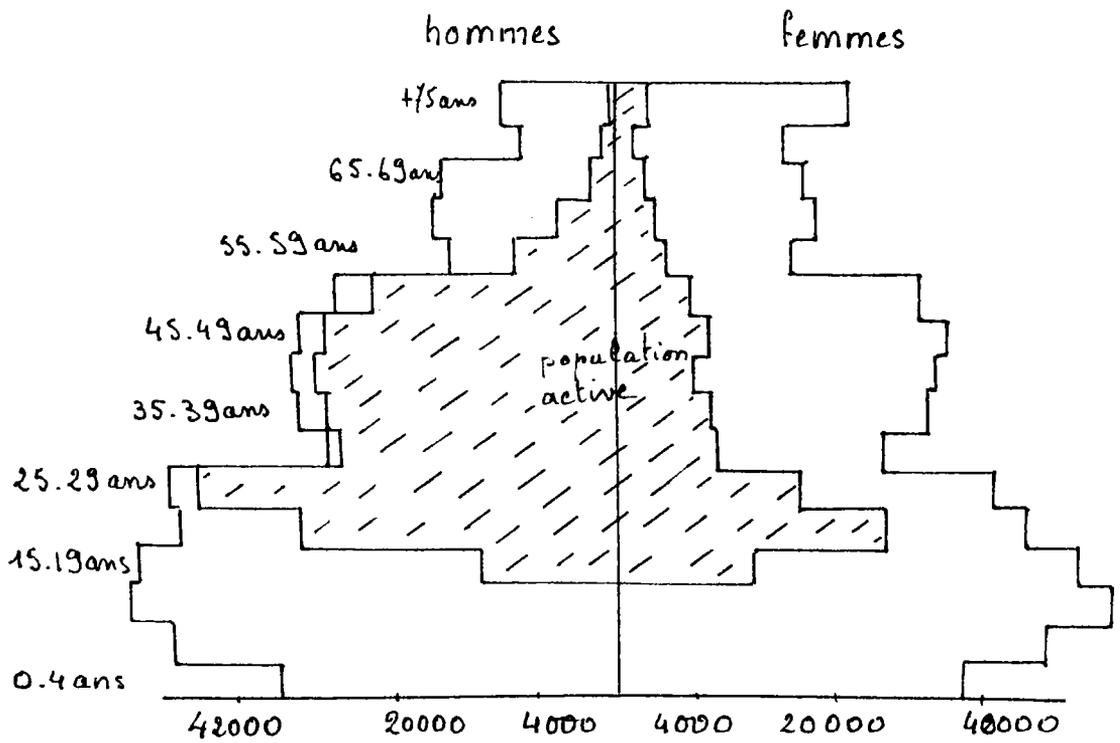
- 1 - L'intensification du travail féminin passe par une amélioration du cadre de vie ..... p. 257
- 2 - La croissance du travail féminin passe par un changement des mentalités ..... p. 258

C - L'INTEGRATION DES FEMMES AU MONDE DU TRAVAIL EST-IL UNE SOLUTION COUTEUSE ? p. 259

CONCLUSION ..... p. 262

|                                                                  |        |
|------------------------------------------------------------------|--------|
| BIBLIOGRAPHIE .....                                              | p. 266 |
| OUVRAGES GENERAUX .....                                          | p. 266 |
| OUVRAGES DE GEOGRAPHIE GENERALE .....                            | p. 268 |
| OUVRAGES REGIONAUX .....                                         | p. 274 |
| ARTICLES .....                                                   | p. 276 |
| REVUES CONSULTEES .....                                          | p. 281 |
| ADRESSES UTILES : ORGANISMES ET ADMINISTRATIONS ...<br>CONTACTES | p. 283 |
| LISTES DES CARTES ET GRAPHIQUES .....                            | p. 287 |
| LISTES DES TABLEAUX STATISTIQUES .....                           | p. 290 |
| TABLE DES MATIERES .....                                         | p. 293 |

Pyramide des âges et population active en Moselle en 1975



Source: INSEE

Quelques chiffres sur l'emploi féminin par le monde.

|                                                        | France | All  | Italie | GB   | URSS | E.U  |
|--------------------------------------------------------|--------|------|--------|------|------|------|
| % de femmes actives dans la population active.         | 38     | 36,9 | 27,8   | 37,2 | 51   | 37   |
| % de femmes mariées dans la population active féminine | 62     | 59,6 | 51,4   | 64   | ?    | 23,4 |

Sources: Dossier HATIER n°407 "Profil-Actualité"  
 Les Françaises d'Aujourd'hui.  
 1978. 79 p.

ECHELLE DES SALAIRES SELON LA CATEGORIE

SOCIO-PROFESSIONNELLE

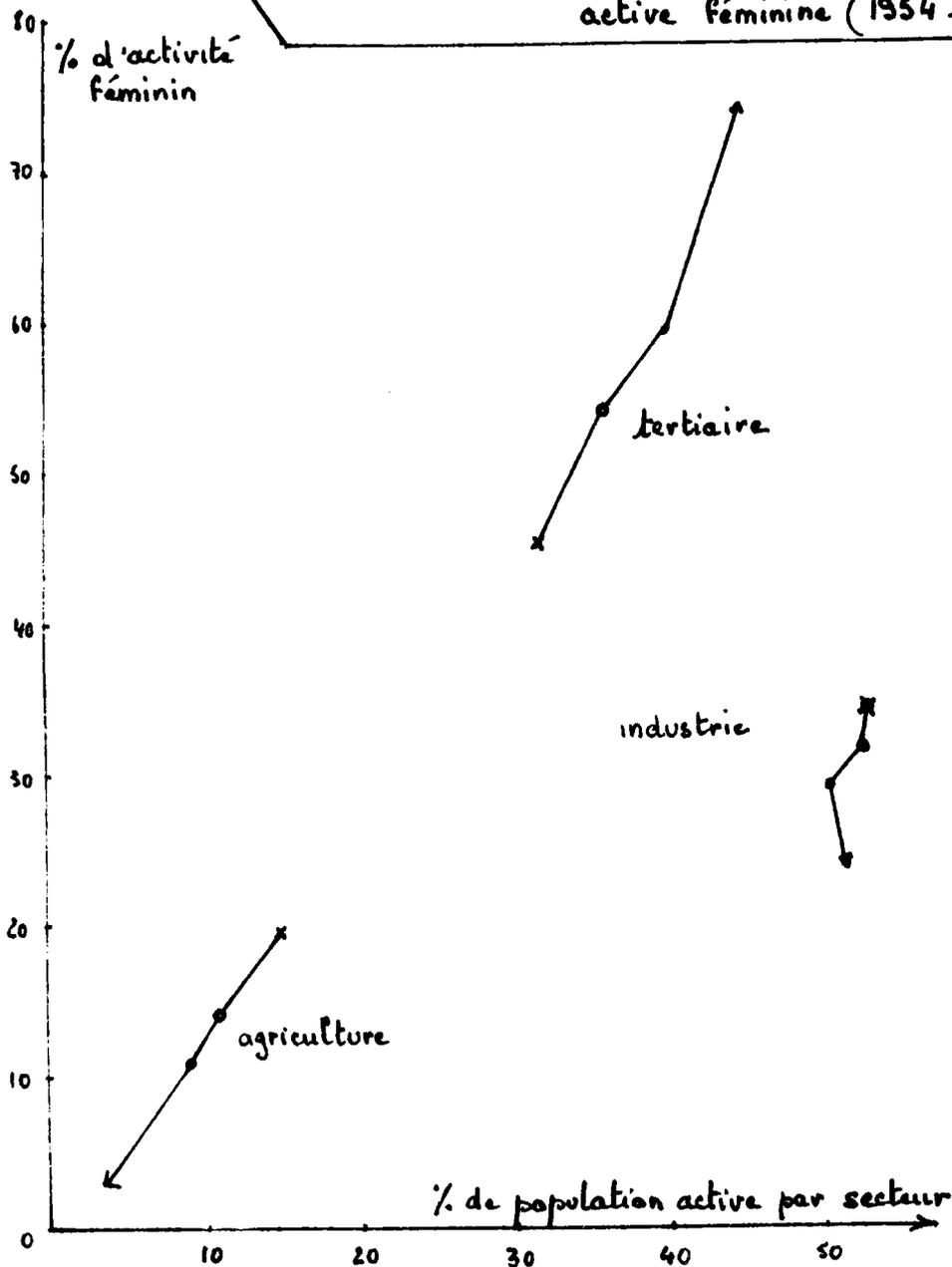
et LE SEXE

1 = SALAIRE MOYEN LORRAIN, TOUTES CATEGORIES -

|                   | FRANCE  | LORRAINE | MOSELLE |
|-------------------|---------|----------|---------|
| Cadres supérieurs | H. 3,84 | 3,72     | 4,01    |
|                   | F. 2,49 | 2,30     | 2,92    |
| Cadres moyens     | H. 1,89 | 1,78     | 1,82    |
|                   | F. 1,36 | 1,19     | 1,21    |
| Employés          | H. 1,1  | 1        | 1,05    |
|                   | F. 0,75 | 0,7      | 0,66    |
| Ouvriers          | H. 0,93 | 0,93     | 0,99    |
|                   | F. 0,64 | 0,57     | 0,55    |

{ Source : Déclaration Annuelle de }  
 { Salaires, et I.N.S.E.E. } 1975 -

Evolution de la répartition de la population active féminine (1954-1975)



légende X 1954  
o 1962  
• 1968  
∠ 1975

(Source INSEE)

# Combien gagnent les salariés français

Dans l'industrie et le commerce, les basses rémunérations restent nombreuses

Les salaires nets (après déductions sociales) ont augmenté en 1979 moins vite que les prix, vient de confirmer le ministre du travail (« le Monde » du 17 janvier). A combien s'élevaient-ils exactement ? L'actualisation des statistiques officielles fournit la réponse : au début de cette

année, le salaire net mensuel est de 4 420 F en moyenne pour les hommes et de 3 035 F pour les femmes (13<sup>e</sup> mois compris) dans le commerce et l'industrie. Si 3 % de salariés (4,2 % des hommes, 0,5 % des femmes) gagnent désormais plus de 1 million de centimes par mois,

33 % ne touchent encore que 2 680 F ou même moins (une fois les cotisations sociales déduites) ; c'est le cas d'une femme sur deux et d'un homme sur quatre. Les salaires cités ici s'entendent évidemment avant impôt sur le revenu.

ES rémunérations des salariés du secteur industriel et commercial sont connues en France avec une grande précision puisque déclarées chaque année au fisc par les employeurs. Mais elles ne le sont qu'avec un certain retard, dû à la centralisation des états comptables et à la durée de leur dépouillement. Leur actualisation est donc indispensable.

Elle pose un double problème. Un traditionnel : l'éventail des salaires tendant à se resserrer, de façon inégale selon les secteurs, le coefficient de mise à jour doit être différent pour chaque catégorie professionnelle et modulé chaque année en fonction du plus ou moins grand rétrécissement de l'éventail au cours de la période écoulée ainsi que de l'évolution des horaires de travail. La seconde difficulté plus récente : l'alourdissement des cotisations sociales, particulièrement en 1979, nécessite que l'on ne se contente pas d'actualiser les statistiques officielles en fonction des taux de variation bruts constatés depuis le dernier dépouillement des documents fiscaux ; une réfection

doit être opérée pour tenir compte de la majoration des prélèvements sociaux.

L'I.N.S.E.E. avait procédé à une telle actualisation au prin-

temps dernier (1). Nous l'avons complétée, avec le double souci indiqué ci-dessus. Les résultats de cette mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 1980, consignés dans le

graphique et les deux tableaux, sont des plus intéressants (p. 24).

Ils montrent d'abord que, dans l'industrie et le commerce (12,5 millions de salariés sur un total de 17 en France), les bas salaires restent très nombreux. Un tiers des salariés, soit environ 4 150 000 — une femme sur deux (2 050 000) et un homme sur quatre (2 100 000) — touchent moins de 2 680 F par mois (cotisations sociales déduites). Comme on compte un nombre à peu près égal de salariés gagnant entre 2 680 et 3 900 F (36,5 % des hommes : 3 080 000 ; 32 % des femmes : 1 800 000), ce sont au total 8,5 millions de salariés (61,5 % des hommes, mais 82,5 % des femmes) qui touchent moins de 3 900 F par mois.

A l'autre bout de l'échelle, le nombre des hauts salaires est relativement élevé. Au-delà de 10 160 F

par mois (treizième mois compris), on compte dans le commerce et l'industrie 377 200 salariés, parmi lesquels moins de 23 000 femmes, mais 350 000 hommes. Cela ne représente toutefois que 3 % des effectifs : 0,6 % des femmes et 4,23 % des hommes. Le groupe des très hauts salaires (plus de 19 000 F par mois tout compris, mais après déduction des cotisations sociales), ne constitue qu'un petit cinquième de cet ensemble : 73 700 personnes, composées à 95 % d'hommes (70 450 contre 3 250 femmes).

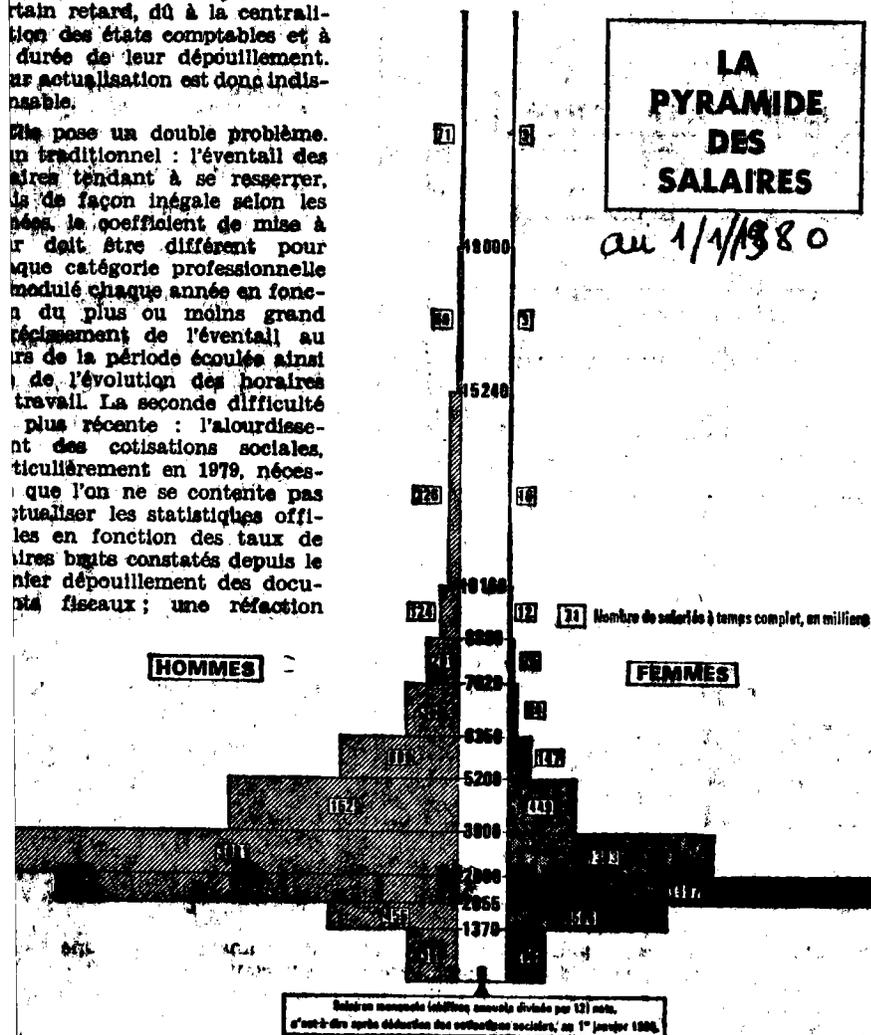
La comparaison de ces divers chiffres permet de mesurer de façon assez précise l'éventail des salaires en France et son évolution. L'écart entre grands groupes extrêmes — les femmes-manceuvres d'un côté (230 000 salariées gagnant en moyenne 2 082 F par mois) et les cadres administratifs supérieurs masculins (400 000 personnes touchant en moyenne 12 375 F par mois, treizième mois compris) est de 5,92. Mais il s'agit là d'une comparaison entre grandes moyennes.

GILBERT MATHIEU.

(1) « Les salaires au 1<sup>er</sup> avril 1979 », *Economie et statistiques*, n° 113 (juillet-août 1979).

## LA PYRAMIDE DES SALAIRES

au 1/1/1980



Salaires mensuels (13<sup>e</sup> mois compris) divisés par 121 mois, d'où il résulte après déduction des cotisations sociales, au 1<sup>er</sup> janvier 1980.

Sources :  
Le Monde  
22/1/80

33 % des salariés au-dessous de 2 680 F par mois

(Répartition en pourcentage des salariés à temps complet de l'industrie et du commerce d'après leur rémunération nette au 1<sup>er</sup> janvier)

| SALAIRES MENSUELS    | HOMMES | FEMMES | TOTAL |
|----------------------|--------|--------|-------|
| Moins de 1 370 F     | 4,15   | 7,93   | 5,54  |
| De 1 370 à 2 055 F   | 3,26   | 13,95  | 10,45 |
| De 2 055 à 2 680 F   | 12,32  | 29,48  | 20,85 |
| De 2 680 à 3 900 F   | 24,54  | 33,49  | 29,01 |
| De 3 900 à 5 200 F   | 12,13  | 11,08  | 11,60 |
| De 5 200 à 6 350 F   | 8,17   | 2,82   | 5,49  |
| De 6 350 à 7 620 F   | 4,15   | 1,27   | 2,71  |
| De 7 620 à 8 890 F   | 2,35   | 0,67   | 1,51  |
| De 8 890 à 10 160 F  | 1,47   | 0,28   | 0,87  |
| De 10 160 à 15 240 F | 2,68   | 0,26   | 1,47  |
| De 15 240 à 19 000 F | 0,71   | 0,07   | 0,39  |
| Plus de 19 000 F     | 0,84   | 0,08   | 0,46  |

(\*) Il s'agit uniquement des salariés à temps complet (13<sup>e</sup> mois compris). Le salaire mensuel indiqué ici est le salaire annuel (après déduction des cotisations sociales) divisé par douze.

Hors Texte n° 5

ANNEXE II 3 4

|                                            |
|--------------------------------------------|
| EVOLUTION DE L'ECART DE SALAIRES EN FRANCE |
|--------------------------------------------|

|                   | 1954 | 1963 | 1967 | 1970 | 1972 |
|-------------------|------|------|------|------|------|
| Cadres supérieurs | 49   | 39,5 | 35   | 35,5 | 36,5 |
| Cadres moyens     | 36,5 | 32   | 29   | 27,5 | 29,5 |
| Ouvriers          | 31,5 | 35   | 36   | 32,5 | 31   |
| Employés          | 22   | 24   | 24   | 23,5 | 23,5 |
| TOTAL :           | 33   | 35   | 35   | 33   | 33   |

( Source : A. CHARRAUD & K. SAADA,  
Economie et Statistique.  
Septembre 1974 )

STAGE POUR JEUNES DEMANDEUSES D'EMPLOI, DE FORMATION INITIALE INADAPTEE AU MARCHE DE L'EMPLOI (du 14.11.1977 au 03.06.1978)

-----

### I - Pourquoi ce stage ?

Les femmes de la région occupent traditionnellement des emplois de bureau, de vente, de couture..., saturés à l'heure actuelle.

Les entreprises industrielles réservent leurs emplois techniques industriels aux hommes.

La crise économique actuelle et celle de la sidérurgie en particulier, accentuent cette situation. Aussi, les jeunes filles dotées d'une formation initiale tertiaire, du niveau du CAP, du BEP ou du BAC, rencontrent plus encore que les autres jeunes, des difficultés d'insertion professionnelle.

A défaut d'une conversion impossible en six mois, une ouverture vers le monde industriel pour ces jeunes filles, présente un double avantage :

- pour les stagiaires dont l'adaptation doit être plus aisée, plus rapide et dont la vie professionnelle peut être enrichie et développée - le stage pouvant être un révélateur d'aptitudes, de goût, pour un métier technique industriel -.
- pour l'entreprise qui peut disposer d'un personnel dont la formation est plus étendue, répondant avec plus de souplesse aux nécessités de son activité.

### II - Difficultés rencontrées :

Les employeurs ne sont pas encore habitués à utiliser cette nouvelle dimension de formation. Parfois, lorsque l'emploi répond bien aux caractéristiques du stage, c'est le problème de l'insertion d'une femme dans un milieu masculin et celui des difficultés particulières dues à l'emploi d'un personnel mixte, qui sont posés.

### III - Objectifs du stage :

L'expérience des premiers stages réalisés en 1976 et 1977 a été positive pour ce qui concerne aussi bien l'intérêt manifesté par les stagiaires, leur acquis ou leur insertion professionnelle, compte tenu de la situation de l'emploi toujours très difficile.

Ce stage a donc pour but :

- de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes filles (sténo-dactylos, agents administratifs ou secrétaires du niveau du BAC G 1) en leur permettant d'occuper soit :
  - + un emploi se rapportant à leur formation initiale, grâce à un entretien et à un perfectionnement des connaissances auxquels concourent les stages en entreprises effectués pendant la formation,
  - + un emploi mixte (technique industriel et administratif) grâce à une initiation technologique se rapportant à diverses industries (avec stages en entreprises et visites à l'appui),
  - + à défaut, un emploi technique industriel
- d'établir une liaison des connaissances et des aptitudes professionnelles techniques industrielles et techniques commerciales-administratives.

Cette formation va à l'encontre de la tradition qui maintient la main-d'oeuvre féminine dans des domaines qui offrent de moins en moins de débouchés.

Population féminine active en fonction de l'âge

